

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DE NÎMES

XII^e SÉRIE
TOME XCVII
Année 2024



ACADÉMIE DE NÎMES
16, rue Dorée
NÎMES (Gard)

2025

TABLE DES MATIÈRES

I. SÉANCE PUBLIQUE DU 11 FÉVRIER 2024

ALAIN AVENTURIER, Secrétaire perpétuel, Allocution de bienvenue	7
M. LE PRÉFET JÉRÔME BONET, Allocution	11
M. LE MAIRE JEAN-PAUL FOURNIER, Allocution	19
ANNE HÉNAULT, présidente sortante, <i>Compte rendu des travaux académiques de l'année 2023</i>	23
ALAIN PENCHINAT, président, <i>L'I.A et la liberté : la danse des deux loups</i>	33
JEAN-MICHEL OTT, membre correspondant, <i>Robert de Joly (1887-1968), spéléologue hors-pair et homme atypique</i>	39
MICHEL DESPLAN, président du jury, <i>Remise du Prix littéraire Marthe Isoire</i>	57

II. COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2024

JEAN-MICHEL FAIDIT, membre correspondant, <i>Les Arènes de Nîmes et l'histoire du sport : 1822 – Mathevet, l'Hercule des Hercules</i>	61
JEAN-PIERRE ODILON, membre correspondant, <i>Anatomie d'un quartier populaire de Nîmes : le Chemin-Bas d'Avignon. Un témoignage</i>	91
FRANCINE CABANE, membre résident, <i>L'enceinte romaine sur la colline de Montauray</i>	121
XAVIER GUTHERZ, membre non résident, <i>Le Néolithique, hier et aujourd'hui</i>	141
JEAN-MARC BEYNET, membre correspondant, <i>Charles Lenthéric, ingénieur-auteur visionnaire dans la seconde moitié du XIX^e siècle</i>	167

MARC FIROUD, membre non résidant, <i>Quelques réflexions à propos de l'intelligence artificielle</i>	191
ALAIN ARTUS, membre correspondant, <i>Raymond La Villedieu et le Prix Populiste</i>	215
JEAN-MARIE MERCIER, membre correspondant, <i>Sous le signe du taureau. Regard croisé Auguste Chabaud / Claude Viallat</i>	235
ROMAIN DAUDÉ, membre correspondant, <i>Au service des Princes. La mission diplomatique du Comte Valentin Esterházy en Russie (1791-1796)</i>	263
<i>Claire et Marguerite Long ou l'accession des femmes aux métiers artistiques</i>	285
HÉLÈNE DERONNE, membre résidant, <i>Artistes, musiciennes, peintres... La difficile accession des femmes aux métiers artistiques du XIX^e siècle au début du XXI^e siècle</i> ...	287
SABINE TEULON LARDIC, membre non résidant, <i>Claire et Marguerite Long, deux pionnières nîmoises</i>	298
FRANCINE CABANE, membre résidant, <i>Hommage à quatre Nîmoises oubliées</i>	323
SYLVIANE LÉONI, membre correspondant, <i>François Pétrarque et le récit de son ascension au mont Ventoux</i>	327
JEAN-LOUIS MEUNIER, membre résidant, <i>Christian Liger, portrait d'un Nîmois libre et engagé</i>	337

III. L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2024

Composition du Bureau pour l'année 2023	355
Membres d'honneur et membres honoraires	356
Membres résidants	358
Membres non résidants	361
Membres correspondants	364
Académies, Société savantes et organismes correspondants	369

L'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Nîmes n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises au cours de ses séances et dans ses publications. Ces opinions devront être considérées comme propres à leurs auteurs.

ISSN 0755-8864

© Académie de Nîmes – 2025

I. SÉANCE PUBLIQUE DU 11 FÉVRIER 2024

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Alain AVENTURIER

Secrétaire perpétuel

Monsieur le Préfet,
Madame la Ministre, Monsieur le Sénateur, Madame la Députée,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Vice-président de Nîmes métropole Daniel Jean Valade,
Madame la présidente du Conseil départemental du Gard,
représentée par Monsieur le conseiller départemental Vincent Bouget,

Monsieur le président de la Chambre de l'instruction Christophe Teissier, représentant Monsieur le Premier président de la Cour d'appel de Nîmes,

Monsieur le Général Éric Chuberre, commandant le Groupement de gendarmerie départementale du Gard,

Monsieur le Général Valentin Seiler, commandant la 6^e Brigade légère blindée de Nîmes,

Monseigneur Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes, Uzès et Alès,
Madame Sylvie Franchet d'Espèrey, présidente du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante Unie de Nîmes,

Monsieur le président Docteur Etienne Cuénant, de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,

Monsieur le recteur Christian Nique, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,

Monsieur Marc Heijmans, Président de l'Académie d'Arles,

Monsieur Bruno Matéos, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arles,

Monsieur Thierry Martin, Président de l'Académie cévenole,

Madame la Présidente sortante de l'Académie de Nîmes, Anne Hénault

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes, Alain Penchinat,

Chères consœurs, chers confrères,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Chères et chers ami(e)s.

Peu de temps après votre arrivée dans notre département vous avez bien voulu, Monsieur le Préfet, nous rendre visite dans notre hôtel de la rue Dorée. Croyez bien que nous avons particulièrement apprécié cette démarche.

Aujourd'hui, vous avez accepté de présider notre séance solennelle en votre qualité de président d'honneur de notre Compagnie. Madame Anne Hénault, présidente sortante, Monsieur Alain Penchinat, nouveau président, tous les membres de l'Académie et moi-même nous vous remercions chaleureusement.

Un de mes amis, curieux de savoir ce qui se passait lors de nos séances académiques du vendredi, me demanda ce qu'il fallait qu'il fit pour y assister. Je lui répondis que ces séances étaient privées mais m'empressais de lui préciser qu'il pouvait très librement venir à notre séance publique annuelle. Votre présence aujourd'hui, Mesdames, Messieurs, montre que vous n'ignorez rien de notre fonctionnement. Sachez que nous sommes honorés de votre fidélité, témoignage de l'intérêt que vous nous portez et qui, chaque année, nous honore.

Les travaux de notre compagnie n'ont pour autant rien de secret. Les communications qui constituent le plus clair de nos activités sont toutefois réservées en primeur aux académiciens mais, grâce au rapport qui en sera fait, vous en connaîtrez le jour-même, sinon le contenu du moins l'objet en consultant notre site internet. C'est une coutume,

d'ailleurs statutaire, qui a traversé le temps et perdure d'autant mieux que les progrès techniques permettent à chacun d'avoir un accès direct et libre à ces communications.

Par la tenue de séance comme celle d'aujourd'hui, nous affirmons au grand jour notre éclectisme et notre utilité. Si nous constatons l'existence des séances publiques dès l'année de la fondation de l'Académie en 1682, c'est bien parce que nos travaux méritent d'être qualifiés d'utilité publique. L'article premier de nos statuts le confirme, je cite : « les travaux de l'Académie comprennent les lettres et les beaux-arts, les sciences et leurs applications au point de vue de l'utilité publique ».

Utilité, certainement car nous sommes un ensemble de personnes de cultures diverses soucieuses de transmettre notre savoir, d'échanger, de confronter nos analyses, animés toujours du respect de l'autre. La déclaration d'utilité publique dont nous avons bénéficié dès 1871 va bien au-delà de la simple recherche d'avantages fiscaux ! À l'heure où nous pouvons enrichir nos connaissances par le seul usage d'un téléphone portable, où rien de ce qui se passe sur notre planète ne peut rester ignoré, à l'heure où les réseaux sociaux s'emparent de tous les sujets qu'ils survolent au risque d'obscurcir l'esprit de notre jeunesse, à l'heure où l'intelligence artificielle menace de remplacer toute analyse personnelle, quelle place reste-t-il pour l'esprit académique ? Une authenticité certainement. La profondeur de la réflexion, l'explication des données, l'échange des savoirs, la recherche de la compréhension... Un état d'esprit hérité des Lumières qui, dans nos sociétés en crise, ne devrait pas rester l'apanage des académies.

Utilité oui, sans aucun doute, mais avant tout *utilité publique*, c'est à dire pour tous, quelles que soient les opinions ou situations. Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France, résumait ainsi la place de nos académies au XXI^e siècle : « Quelle est la vocation de nos académies, sinon d'opposer le savoir à la mystification, la connaissance à l'outrance, le débat au pugilat ? Alors que le temps médiatique impose son rythme précipité au temps démocratique, le temps académique est anticipateur et émancipateur. »

Je souhaite conclure en remerciant chaleureusement Monsieur le Maire pour son écoute bienveillante et son aide permanente pour le bon

fonctionnement de notre Compagnie. Comme à l'accoutumée, vous nous permettez, Monsieur le Maire, de pouvoir organiser notre séance solennelle dans ce magnifique auditorium.

Monsieur le Préfet, je vous remercie à nouveau d'assurer la présidence de cette séance.

ALLOCUTION de Monsieur Jérôme BONET

Préfet du Gard

C'est un honneur pour moi de participer, pour la première fois, à cette séance publique qui inaugure l'année académique 2024. S'il incarne la permanence de l'État à travers le temps, en étant garant de l'équilibre des pouvoirs et de l'expression de l'intérêt général, l'histoire du préfet du Gard est aussi intimement liée à cette tradition. Depuis plus de deux siècles, il est le président d'honneur de votre éminente assemblée et a le privilège de pouvoir prendre la parole lors de la séance publique de votre noble institution. Je souhaite donc remercier son Président, Monsieur Alain Penchinat, et son Secrétaire perpétuel, Monsieur Alain Aventurier, pour l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer devant vous aujourd'hui.

Le préfet Didier Lauga avait traité de la fraternité dans son discours de 2019. La préfète Marie-Françoise Lecaillon avait abordé l'égalité et la liberté lors des inaugurations des années académiques 2021 et 2022. Le triptyque de notre devise républicaine ainsi conclu, il m'appartient d'ouvrir un nouveau chapitre. La fonction de préfet présente de multiples visages. Elle est à la fois une garantie de la permanence de l'État et du respect des lois et règlements, mais elle doit aussi être totalement imprégnée des évolutions de son temps. Vous le savez, cette fonction est une première pour moi, ayant été, jusqu'à l'été 2023, directeur central de la police judiciaire, mais aussi président de l'agence européenne de police, Europol. Autrement dit en charge de la lutte contre la criminalité

organisée, le terrorisme, la criminalité financière et, phénomène plus récent, la cybercriminalité.

Être dans son époque est une exigence dans mes fonctions. Me référant aux thématiques fondamentales développées par mes prédécesseurs, je vous propose d'aborder, du point de vue des libertés mais aussi de notre sécurité, la place et les questionnements que posent les nouvelles technologies, et singulièrement cet ensemble qu'il nous faudrait sans doute plus précisément définir, que sont l'internet, les réseaux sociaux voire l'intelligence artificielle.

Cet ensemble technologique immense et nouveau à l'échelle du temps est comparable à deux autres révolutions autour desquelles je propose d'articuler mon propos de façon très synthétique : l'imprimerie et l'automobile.

Internet : une révolution comparable à celle de l'imprimerie

Dans le domaine de l'accès et de la diffusion de la connaissance, nous assistons avec l'internet à une forme d'amplification formidable de l'imprimerie, près de six siècles plus tard. Nous pourrions presque fermer nos bibliothèques voire nos musées tant nous numérisons, référençons, indexons et mettons à disposition via internet. Et il est vrai que pour qui sait chercher, on trouve à peu près tout. Nos étudiants bâtissent nombre de leurs mémoires et thèses depuis un ordinateur connecté. L'Académie elle-même ne numérise-t-elle pas des milliers de cartes postales ?

Cet accès démultiplié à la connaissance est donc un atout formidable de démocratisation de celle-ci. Et plus la connaissance est diffusée, plus nos esprits sont éclairés, notre jugement est sûr et les obscurantismes sont éloignés. La connaissance forge en effet cette capacité essentielle à former nos esprits à la complexité, à la nuance et au doute.

Ce champ presque infini bénéficie objectivement non seulement à la diffusion de la connaissance mais aussi à celui de la création artistique. Les dernières « Victoires de la musique » ont encore illustré combien les musiciens et chanteurs se révélaient de plus en plus sur les réseaux sociaux. Il en est de même pour les arts graphiques ou la production visuelle. Mais ce n'est pas si simple.

Premier écueil, peut-être anecdotique, mais j'ai dû adresser un rappel cette semaine à mes services, car ces outils nous exposent au risque de perdre de vue l'archivage, un outil indispensable à la mémoire administrative. Le tout-informatique nous pousse à « enregistrer » ou « enregistrer sous » au lieu d'archiver. L'une de ces actions est une fonction informatique, l'autre est un métier. Et la première ne doit pas faire oublier la seconde.

Deuxième point de vigilance par rapport à l'imprimerie, l'internet dans sa version « réseaux sociaux » modifie considérablement le rapport historique entre l'émetteur d'une donnée et son récepteur. Dans le modèle du livre, ou du journal, l'émetteur est identifié ; il est savant, dramaturge, enseignant, journaliste... Qu'il mente, qu'il développe des opinions vertueuses ou mortifères, qu'il suscite adhésion ou rejet, il est dans le rapport à son lectorat dans une forme de supériorité ou *a minima* de confiance. Le récepteur est étudiant, lecteur, curieux, passionné... Le lecteur du Guide Michelin est ainsi totalement convaincu du fait qu'un restaurant trois macarons est meilleur que celui qui n'en a qu'un seul. Alors pourtant que nous sommes dans le domaine subjectif des sens. Mais la confiance est là.

Cet ensemble de l'internet et des réseaux sociaux « horizontalise » ces fonctions puisque chaque récepteur est aussi un émetteur potentiel. Il y a même une forme d'inversion puisque les récepteurs émettent désormais beaucoup plus de contenus que les émetteurs traditionnels. Et le crédit de l'émetteur reconnu est alors concurrencé, jusqu'à être renvoyé à une forme d'appartenance à une caste au service des puissants. C'est la porte ouverte au complotisme, qui n'est pas nouveau mais voit s'ouvrir une formidable opportunité d'expansion.

L'interrogation sur notre rapport à la vérité

La révolution de l'internet conduit à s'interroger sur la fiabilité des sources et des informations. Si les fausses nouvelles ou les théories complotistes ne sont pas nouvelles, elles trouvent là une capacité d'amplification quasiment infinie. Et comme la confiance accordée à l'émetteur est indiscriminée, toute information en vaut une autre. Il est

acquis que les réseaux sociaux sont devenus une source d'information *équivalente* aux autres.

Dans une sophistication plus récente, cette disponibilité d'une profusion de données, y compris personnelles, alliée à la mise en œuvre d'algorithmes aboutit désormais, et ce n'est plus de la science-fiction, à une génération automatique de connaissances et d'informations. On parle alors d'*intelligence artificielle* (IA). Les capacités sont presque infinies mais surtout inconnues tant la puissance des algorithmes et l'accumulation de données à la disposition de la machine s'accroissent. Les potentialités offertes par l'IA pour la science ou la recherche médicale notamment sont prodigieuses. La France est un pays très avancé avec d'excellents ingénieurs et chercheurs, la volonté affichée par le gouvernement étant de faire de notre pays une puissance de premier plan dans ce domaine.

Cependant, l'utilisation de ces technologies d'IA à mauvais escient peut aboutir à l'altération totale ou partielle de la vérité. Il est en effet possible grâce à ces technologies de créer ou recréer des voix, des images ou des sons susceptibles de modifier la réalité, porter atteinte à la dignité des personnes et ainsi créer de fausses informations. Il en fut ainsi d'un chef d'entreprise de Hong-Kong qui croyait assister à une visioconférence au cours de laquelle il ordonnait un paiement de près de 25 millions d'euros, alors que cette visioconférence était une création intégrale par l'intelligence artificielle.

Enfin, cet écosystème a sans doute eu pour effet de *réindividualiser* les citoyens. Chacun d'entre nous peut avoir un profil, authentique ou masqué, et émettre son opinion et sa singularité en se démarquant de son groupe social d'appartenance. Or, notre société et notre démocratie se sont bâties sur le principe du corps intermédiaire comme relais des aspirations, des droits ou des devoirs de chacun. L'internet et les réseaux sociaux ont redonné la parole à l'individu et altéré le lien de confiance avec nos représentants.

Par un effet quasi mécanique cette *individualisation* remet donc en question les corps intermédiaires historiques. Le Guide Michelin est concurrencé par les avis déposés par les clients, on l'a vu. Mais les syndicats, les partis politiques et *in fine* les élus se trouvent confrontés

à la remise en question de leur légitimité. Tout n'est peut-être pas dû uniquement à cette évolution technologique, mais on voit que se développent de plus en plus des initiatives de conventions citoyennes, de consultations locales, d'aspiration à des votations ciblées. Comme une recherche du lien pur entre l'individu et la décision collective. Le principe de la majorité imposant la règle à l'ensemble est remis en question. Il n'est pas étonnant que l' élu le plus reconnu est souvent celui dont on est le plus proche : le maire.

Nouveaux défis

De ces différents questionnements qui oscillent entre opportunités nouvelles et risques majeurs, *les défis de la puissance publique* sont de différents ordres. Celui, surtout, de l'éducation afin que la formation d'esprits éclairés et du libre arbitre intègre fortement cette dimension nouvelle. Il ne faut sans doute pas tout attendre de l'éducation mais il faut au minimum attendre d'elle qu'elle éduque chaque esprit à cet écosystème avec ses risques et ses opportunités. Il n'est en ce domaine comme dans d'autres pire danger que l'ignorance.

Lutter contre la manipulation de l'information et des esprits est aussi un axe prioritaire. Ces dernières années ont démontré que ces capacités étaient utilisées par certaines puissances étrangères pour déstabiliser des pays ennemis. Ou parfois pire, amis. Des interventions russes ou chinoises sur le cours de la démocratie y compris en France est un enjeu démocratique majeur.

Réguler est toutefois difficile puisque les outils utilisés appartiennent à des entreprises pour l'essentiel implantées aux États-Unis. Mark Zuckerberg, patron de Meta (FB, Instagram, WhatsApp), s'excusait le 31 janvier dernier devant une commission d'enquête du sénat américain face à des familles dont des enfants se sont suicidés ou sont tombés dans de lourdes dépressions par un usage détourné de ces outils. Simplement excusé...

Cette régulation européenne et nationale est toutefois rendue possible par des outils nationaux. Car au-delà de l'éducation, la question qui se pose est celle de savoir dans quelle proportion la puissance

publique peut porter atteinte à l'utilisation de ces outils qui relèvent pour partie de la liberté d'expression voire d'un droit désormais acquis à la connexion. Le président de la République l'a annoncé lors de sa conférence de presse récente, le sujet de la régulation de l'accès par les plus jeunes à ces espaces se pose. Et il est un domaine où cela s'est fait alors que l'on s'attaquait à la liberté d'aller et venir.

C'est la deuxième révolution à laquelle on peut comparer ces évolutions technologiques : la révolution automobile

Vous m'autoriserez, j'espère, à faire ici une référence à mon passé policier. En 1907, Célestin Hennion, nommé le 30 janvier directeur de la sûreté nationale, propose à Georges Clémenceau alors président du Conseil et ministre de l'Intérieur la création des brigades mobiles qui deviendront la police judiciaire, mais que l'on surnommait longtemps les brigades du Tigre. Pourquoi donc ? À cause de la création de l'automobile qui, sans délai, est très vite devenue l'outil des malfrats de l'époque qui couvraient dès lors des superficies d'action plus grandes auxquelles les polices locales, peu motorisées, étaient incapables de faire face. Vous imaginez ce que sont ces quelques dizaines de kilomètres de rayon d'action et qui ont justifié une pareille réforme à côté des potentialités de l'internet et des réseaux sociaux.

Ces outils ont tout d'abord permis l'éclosion d'une criminalité propre, la cybercriminalité. Comme toute criminalité, elle a un objectif mercantile (le principal), de pouvoir ou de domination ou enfin politique. Elle se traduit par *des attaques des systèmes informatiques* des entreprises, des établissements publics, des collectivités ou de l'État.

Mercantile, car cela revient à faire du profit direct ou indirect par la captation de données. C'est une prise en otage du capital d'une entreprise et de sa force de production. Comme pour la prise d'otage de personnes, il ne faut jamais payer. Jusqu'ici épargnés en raison de leur vocation, les hôpitaux sont devenus des cibles. C'est un moyen de pression sur une collectivité publique, mais c'est aussi une opportunité de collecte de données individuelles et parmi celles-ci, les très précieuses données de santé.

En ces domaines, outre le fait de ne pas payer, la première parade est de se protéger, la seconde d'alerter les autorités sans délai. Comme évoqué plus haut, les données recherchées sont la plupart du temps les données personnelles et tout ce qui y est rattaché : comptes bancaires, mots de passe, adresses, habitudes, etc. Ces données sont ensuite revendues à des escrocs qui les utilisent pour soutirer de l'argent.

Une donnée à haute valeur ajoutée est la donnée de santé qui, outre le fait qu'elle est individuelle, est d'une valeur supérieure dans l'objectif un jour de permettre à l'IA de soigner. Le terrorisme ne s'est pas encore totalement emparé de cette arme, mais cela pourrait advenir. Plutôt qu'une criminalité nouvelle, ces technologies offrent en fait de nouvelles opportunités et champs d'action à la criminalité traditionnelle. Elles ont d'abord un *effet d'amplification*.

En 1920, Victor Lustig, escroc notoire né en 1890 dans le royaume de Bohême, est célèbre pour avoir vendu la Tour Eiffel. Il a pour cela ciblé cinq ferrailleurs probablement en se disant qu'il suffirait qu'un seul morde à l'hameçon, en se présentant comme un fonctionnaire du ministère des PTT. Ce qui fut le cas : un certain Poisson mordit, cela ne s'invente pas, et se fit gruger, mais il se garda de déposer plainte, empli de honte.

Aujourd'hui, le Victor Lustig contemporain dispose d'un « bot », un robot informatique qui peut proposer cette transaction sur la Tour Eiffel ou toute autre manigance à plusieurs dizaines de milliers de victimes potentielles avec le même espoir d'en attraper un certain pourcentage dans ses filets. Et souvent, les personnes arnaquées ont la même honte que notre sieur Poisson d'aller exposer leur naïveté à la moquerie. Souvent, les escrocs ne sont pas les informaticiens eux-mêmes mais payent les services ou les outils de techniciens spécialisés parfois basés à l'étranger et/ou au travers du Darknet.

Ces technologies ont également un *effet d'amplification* dans les atteintes, notamment sexuelles, sur les mineurs (mais aussi potentiellement sur les majeurs). L'exposition personnelle sur les réseaux offre d'abord des capacités de porter atteinte à la réputation des personnes. Photos et confidences intimes deviennent ensuite des leviers de harcèlement ou de chantage.

Mais c'est sans doute dans le domaine de la *pédocriminalité* que ces outils ont les conséquences les plus funestes. Les réseaux sociaux et leurs écrans ont un effet désinhibiteur. On se permet plus de choses caché derrière son écran. Ils ont le même effet amplificateur qu'évoqué précédemment en augmentant la surface d'attaque et le nombre de victimes potentielles. Il suffit de se créer un profil de jeune fille (je vous le déconseille fortement !) sur un forum de discussion pour recevoir en quelques minutes plusieurs dizaines de propositions sexuelles ou de messages à connotation pornographique. En matière de prévention, notamment vis-à-vis des parents, on pose souvent cette question : laisseriez-vous entrer votre enfant seul dans une salle dont vous savez que s'y trouvent plusieurs dizaines de pédophiles ? Sans fixer de limites, c'est ce que vous faites en lui offrant son premier smartphone.

C'est aussi un vecteur majeur pour la *dimension opportuniste* de la criminalité. Quelques minutes après la mise en ligne des attestations de sortie Covid, de fausses attestations payantes étaient en ligne.

La puissance publique ne reste pas les bras croisés en ces domaines. Les forces de l'ordre développent des outils et des compétences de plus en plus nombreux et sophistiqués pour répondre à ces menaces. Depuis 2009 existe la plateforme Pharos destinée à intervenir dans de tels cas.

Un office central dédié de la police judiciaire récemment réformé et renforcé existe et l'équivalent se retrouve en Gendarmerie. La coopération internationale est forte en ce domaine et la puissance de frappe des polices répressives européennes va croissant. Mais ces domaines impliquent de réfléchir comme on l'a dit au sujet de l'éducation mais aussi de la régulation. On ne peut compter sur les plateformes pour assurer seules cette modération ; en janvier, Elon Musk, propriétaire de Twitter, a licencié 1200 de ses employés en charge de la modération considérant, depuis qu'il a racheté ce réseau social, que la liberté d'expression est au-dessus de tout. Je laisse cette question à votre appréciation.

Par ailleurs, ces domaines sont totalement « déterritorialisés ». À l'échelle d'une juridiction mais aussi d'un État, la lutte est disproportionnée. Seule une approche européenne encore plus intégrée est selon moi à la bonne échelle.

ALLOCUTION

de Monsieur Jean-Paul FOURNIER

Maire de Nîmes

C'est un honneur de vous retrouver cet après-midi au sein de l'auditorium du Musée de la Romanité pour l'audience solennelle qui ouvre l'année 2024. Je tiens à saluer le travail plus que remarquable d'Alain Aventurier, Secrétaire perpétuel de l'Académie, qui est le chef d'orchestre de cette institution. Je souhaite également féliciter et encourager Monsieur Alain Penchinat, nouveau président de cette Académie. Je tiens aussi à saluer et à remercier Madame Anne Hénault pour tout le travail qu'elle a fourni au sein de cette prestigieuse institution en 2023. Enfin, je saluerai les nouveaux membres élus et la mémoire de ceux qui, malheureusement, sont décédés.

L'année 2023 a été passionnante à plus d'un titre ! Je retiens de cette année différents moments forts de notre calendrier culturel :

- Les 30 ans de Carré d'Art et cette magnifique exposition consacrée à Claude Viallat.
- De belles corridas dans nos arènes.
- Les Rencontres musicales de Nîmes, au mois d'août, en partenariat avec le Festival de la Chaise-Dieu.
- Le Festival de la Biographie qui, cette année, a distingué un ouvrage consacré à Madame de Sévigné.

Je voulais également vous dire tout le plaisir que j'ai eu de suivre la séance en hommage à Gaston Boissier, l'un de vos plus illustres membres, qui fut Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Mesdames et Messieurs, si aujourd'hui je suis dans cette salle, c'est principalement pour me réjouir avec vous de l'inscription de la Maison Carrée à l'UNESCO. En effet, cette décision est un moment majeur de l'histoire de notre cité.

La Maison Carrée, chère au cœur des Nîmois, appartient désormais à toute l'Humanité. Et je sais que cette décision prise au cœur du désert d'Arabie intéresse tout particulièrement votre institution créée sur décision de Louis XIV. Le 10 août 1682, le monarque vous confiait « l'honneur de joindre la pureté du langage français à la connaissance de l'antique histoire ». Dès lors, vos illustres prédécesseurs n'ont eu de cesse d'étudier les richesses offertes à la Ville de Nîmes.

Durant plus de trois siècles, l'Académie de Nîmes a compilé tout le savoir culturel et scientifique touchant notre patrimoine antique. Je pense notamment à Jean-François Séguier, dont l'apport est considérable, ou encore Henri Revoil, Auguste Pelet et tant d'autres. Votre Académie a joué un rôle important dans l'inscription de la Maison Carrée. Vous avez su convaincre, à travers les âges, tous les Nîmois qu'il était important de lancer des chantiers de restauration, de préserver notre patrimoine.

Des restaurations du XVIII^e siècle aux travaux entrepris il y a moins de 20 ans sur la Maison Carrée, tout est mis en œuvre pour que nous puissions transmettre ces joyaux aux générations futures. À cela s'ajoute la restauration des Arènes en cours, celle de la porte de France demain et la création du Musée de la Romanité qui a déjà vu passer plus de huit cent mille visiteurs depuis son ouverture. Vous pourrez d'ailleurs découvrir en avril une exposition consacrée à Achille, avec la présentation d'une mosaïque évoquant ce mythe, restaurée avec le soutien de la Fondation des Monuments de Nîmes.

Mesdames et Messieurs, vous me savez tous très attaché à cette mission de transmission, et plus encore au devoir de mémoire. Cette année marquera le 80^e anniversaire de la Libération de la Ville de Nîmes. Nul doute que votre Académie associera son savoir à cet instant important pour continuer la lutte face à l'obscurantisme.

Enfin, avant de céder la parole, je souhaite évoquer quelques perspectives culturelles pour cette année 2024 :

- « La Contemporaine de Nîmes », sous l'impulsion de Sophie Roulle, qui offrira à notre cité un souffle de jeunesse sur l'art contemporain.
- Les 140 ans des Halles qui me permettent de faire un clin d'œil à cet ouvrage remarqué « La Grande Aventure du Commerce », porté par l'un des membres de l'Académie, Francine Cabane, en lien avec Danièle Jean et, pour les aquarelles, Camille Penchinat.
- La volonté de voir Nîmes intégrer le réseau des « Cités mistraliennes », dossier cher au cœur de l'un de vos membres historiques, je veux parler de Daniel-Jean Valade.

Je souhaite que cette année 2024 soit, une nouvelle fois, une année fertile de réflexions, d'engagements et de débats.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX ACADÉMIQUES DE L'ANNÉE 2023

Anne HÉNAULT
Présidente sortante

La séance publique annuelle de notre Académie réserve au Président sortant la redoutable tâche de rendre compte de l'activité de l'Académie durant l'année de sa présidence, par un inventaire à la Prévert. Mais, il se trouve qu'aujourd'hui, le programme de cette séance publique étant plus chargé qu'habituellement, le rituel de ce compte-rendu doit être abrégé. Voici un rapide survol de ce qu'il nous a été donné de vivre et de réaliser au cours de cette année académique 2023.

Nous parlerons d'abord des personnes, ensuite du travail de l'Académie dans son ensemble, enfin du rayonnement de cette Académie.

Nouveaux membres

Nous avons accueilli douze nouveaux membres.

- Quatre nouveaux académiciens résidants :
Véronique Blanc-Bijon, archéologue ;
Jean-Luc Amalric, professeur de philosophie ;
Tu-Anh Tran, médecin, chef du service pédiatrie au CHU de Nîmes ;
Sylvie Franchet d'Espèrey, professeure émérite, Sorbonne-Université.

- Un académicien non-résident, l'Ambassadeur Laurent Stéfanini succédant à Monsieur Jacques Boissonnas, bienfaiteur et membre d'honneur de cette Académie.
- Sept nouveaux correspondants :
Jean-Marc Beynet, ingénieur, docteur en mécanique des sols ;
Sylviane Léoni, professeure émérite des Universités ;
Nicolas Leroy, titulaire de la chaire d'Histoire du droit et Vice-Président de l'Université de Nîmes ;
Sébastien Rodier, professeur d'Histoire-Géographie et d'enseignement civique ;
Marie Viallon, professeure des Universités ;
Michel Hermet, restaurateur et docteur ès vins et vignobles ;
Didier Lavrut, professeur d'Histoire en Khâgne.

Honorariat : notre confrère René Chabert, membre résident, ancien président, a été élu à l'unanimité à l'honorariat.

Publications

Avec une régularité imperturbable, chaque séance est immédiatement rapportée sur le Web grâce à la constante implication de notre Secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, qui met un point d'honneur à diffuser, le plus souvent le soir même, le compte-rendu de chaque séance. Il est ensuite possible de lire sur papier le *verbatim* de ces séances du fait de la publication rapide du *Bulletin des séances* ; cette publication est suivie, en fin d'année, par celle, officielle et définitive, des *Mémoires* : les résultats de 2023 que je suis actuellement en train d'évoquer seront donc accessibles par le *Bulletin* ce printemps, avant d'être publiés vers la fin de cette année 2025, en tant que XCVII^e tome de la XII^e série des *Mémoires de l'Académie* (2024). C'est dire combien l'Académie se déploie sur les temps longs... La longévité de ses travaux, par-delà les remous de l'Histoire, est impressionnante.

Vous observerez que les divers travaux 2023 dont je vais donner la liste maintiennent un équilibre entre des incursions dans le passé qui restituent couleurs, saveurs et sensibilité à l'Histoire et à la Culture de

cette région et un qui-vive de guetteurs, cherchant à anticiper les bonnes et mauvaises surprises qui guettent l'avenir de nos sociétés.

Une précision importante : il n'est pas obligatoire d'être hors d'âge et cacochyme pour devenir membre de cette Académie ! Bien consciente du fait que « la valeur n'attend pas le nombre des années », notre compagnie compte parmi ses membres un nombre non-négligeable de jeunes gens et de gens jeunes, en un mot d'actifs-fort avisés.

Séances

Le tempo, très réglé, de cette authentique institution académique génère un calendrier annuel statutairement rythmé par deux séances administratives (mars et décembre), environ dix-sept séances « ordinaires » consacrées à l'exposé et à la discussion des travaux individuels, et une séance « publique » solennelle, en février, comme aujourd'hui. Selon les années, quelques autres séances publiques, *espontanéas*, peuvent également surgir, comme ce fut le cas pour celle qui s'est tenue en *Hommage à Gaston Boissier* le 22 décembre dernier, en ce même lieu, à l'initiative de trois de nos membres résidents, Micheline Poujoulat, Francine Cabane et Sylvie Franchet d'Espèrey.

Dix des « séances ordinaires » ont approfondi des points de culture générale (philosophie classique, histoire, archéologie, vie littéraire et artistique...). Nous avons entendu :

- le 20 janvier, Alain Girard a traité de *La carte de la Chartreuse de Villeneuve lèz Avignon*.
- le 7 février, Bernard Cavalier a prononcé un profond *Plaidoyer pour la corrida*, qu'il suffirait d'illustrer par les sublimes icônes taurines d'Auguste Chabaud et de Claude Viallat pour créer un bien nécessaire ouvrage d'initiation aux rites taurins.
- le 24 mars, Jean-Michel Ott a parlé de *Robert de Joly (1887-1968), spéléologue hors-pair et homme atypique*. Notre confrère va revenir, aujourd'hui, sur ce thème dans la conférence qu'il va prononcer à l'occasion de cette séance solennelle.

- le 23 juin, Claire Torreilles a présenté une recherche, comme toujours magistrale et exemplaire, sur *Jean-Julien Trélis, fondateur de l'Académie sous le Consulat et l'Empire*.
- le 30 juin, Jean Ribstein a évoqué avec son *John Locke, en passant*, les raisons qui avaient poussé le jeune Locke à venir à Montpellier, notamment pour approfondir ses connaissances en médecine.

Après l'été, les travaux de l'Académie ont inclus cinq autres passionnantes communications de culture générale :

- le 29 septembre, Gabriel Audisio sur *Les Mémoires d'une relique. Le bras de Saint Sébastien d'Alsace à Avignon (1525-1526)*.
- le 6 octobre, Jean-Marie Mercier sur *Auguste Chabaud (1882-1955). Une vie à écrire ou le roman d'un peintre en écriture*.
- le 20 octobre, Théa Picquet sur un thème dont elle est spécialiste, *L'Art de gouverner selon Machiavel. Réflexions*.
- le 24 novembre, Carol Iancu sur *Les combats de l'historien Jules Isaac (1877-1963)*.

Trois séances ordinaires ont présenté des études concernant des points d'actualité :

- le 21 avril, Christophe Teissier, membre correspondant, *L'évolution du traitement judiciaire du terrorisme aux ^{xx}e et ^{xxi}e siècles*.
- le 9 juin, Christian Feller, membre correspondant, *Agriculture, sol et changement climatique*.
- le 6 janvier, j'ai moi-même assuré, sous le titre *Quelques anecdotes concernant l'histoire de la mystérieuse sémiotique*, une séance informelle visant à une sensibilisation aux questionnements et évolutions épistémologiques induits par la récente généralisation de cette nouvelle discipline, opposable à

l'Intelligence artificielle dont elle se rend capable d'analyser et d'évaluer les productions.

Chacune des « séances ordinaires » se termine par une esquisse de débat, toujours trop limité dirait notre confrère Gabriel Audisio. Pourtant, l'Académie demeure fidèle, en tous points, à sa vocation initiale de recherche, de réflexion, de mise en commun et de débats sur des savoirs d'intérêt général. Certains débats, douloureux et insolubles moralement, sont susceptibles de resurgir de loin en loin, dans le temps, lorsque l'actualité scientifique et/ou politique semble les rendre à nouveau nécessaires. Ce fut le cas, le 7 avril de cette année : Hélène Deronne et Frédéric Auriol ont animé une discussion forte sur le thème *La fin de vie a-t-elle besoin d'une nouvelle loi ? Des échanges*. Les confrères médecins, nombreux ce jour-là, prirent une part considérable et très argumentée à ces débats. Le thème de cette séance était certainement comparable à celui de la séance du 7 novembre 2014 qu'Hélène Deronne et Frédéric Auriol avaient également assurée sur *L'accompagnement en fin de vie, une réponse respectueuse et humaine* ; mais le débat de 2023 ne fut en rien une répétition du débat de 2014 et s'avéra bien plus concret et mobilisateur.

Si vous le permettez, je m'autoriserai de ce moment de gravité pour prononcer devant vous, comme c'est l'usage, les noms des confrères et consœurs qui ont quitté ce monde en 2023 :

Robert Sauzet, Professeur d'Université, membre non résidant depuis 1994. Marcel Bourrat, ingénieur du génie rural, membre correspondant depuis 2006. Georges Pincemaille, chef d'entreprise, longtemps président de la Maison de l'Europe, membre correspondant depuis 1997. Nicole Agussol, Magistrate, élue en 1999. Frédérique Hébrard, membre honoraire de notre Académie, écrivain, auteur de sagas – tant cévenoles que camarguaises – qu'il n'est pas interdit de préférer aux écrits de Marcel Pagnol. Largement diffusés, *Le Château des oliviers* et *Le grand Bâtre* portaient très loin la voix et le parfum du Languedoc. Victor Lassalle, premier conservateur des musées d'archéologie de Nîmes, ancien président de l'Académie. Enfin le si médiatique historien,

Emmanuel Le Roy-Ladurie, animateur de l'*École des Annales*, historien du climat, membre non résidant de notre Académie.

Les travaux collectifs au sein de l'Académie

Groupes de réflexion

Disons un mot maintenant des « groupes de réflexion ». Dans la période récente, trois groupes se sont signalés. Deux de ces groupes concernent, selon des modalités très différentes, la personnalité du « bienfaiteur de l'Académie », le sage et savant Jean-François Séguier :

- Jumelage Nîmes – Vérone : Gabriel Audisio et Théa Picquet travaillent sur un éventuel jumelage de notre Académie avec l'Académie de Vérone, la ville du Marquis Mafféi, mentor de Jean-François Séguier.
- Dossier Hôtel Séguier : Bernard Cavalier et Antoine Bruguerolle, notamment, travaillent sur la question : comment sauver cet hôtel si chargé de sens ?
- Groupe *Défis mondiaux contemporains et leurs enjeux*. Lors de la séance du 15 décembre 2023, Michel Belin, Jean-Marc Beynet, Bernard Cavalier et Luc Simula ont proposé un point d'étape provenant d'un groupe nombreux et très motivé dont les thèmes de réflexion et de débat concernent les *Défis mondiaux contemporains et leurs enjeux* ; en 2023, le dossier « Climat » était à l'ordre du jour.

Commissions

Vous devez savoir qu'en dehors des séances ordinaires et des groupes de travail qui sont des composantes bien visibles de la vie académique, de nombreuses tâches silencieuses mobilisent les membres de l'Académie. Notre institution ne pourrait tout simplement pas exister sans le travail constant et discret de ses sept Commissions.

Cinq d'entre elles sont pérennes et confinées, rue Dorée. Ce sont les commissions :

- de nomination des correspondants (Michel Belin, rapporteur),
- du programme (Hubert Emmery, rapporteur),
- des publications, *Mémoires* et *Bulletins* (Luc Simula, rapporteur),
- des finances (Michel Belin, rapporteur),
- de la bibliothèque et des archives (Jean-Louis Meunier, rapporteur).

Deux autres sont à la fois l'occasion de réflexions régulières à l'Académie et la source d'actions extérieures importantes, en lien avec l'actualité :

- La commission de l'**Arc méditerranéen**, dont le rapporteur est Hélène Deronne, a obtenu, cette année, qu'à partir de 2024, le siège de la *Fédération des rencontres inter-académiques méditerranéennes*, autrement dit de l'Arc méditerranéen, soit désormais situé 11 rue Dorée à Nîmes, dans l'Hôtel de notre Académie, anciennement connu comme hôtel de Guiran¹. Comme vous le savez, cette Fédération très active (colloques, visites de personnalités agissantes, voyages d'études) regroupe une dizaine d'Académies, de Toulon à Carthage en passant par Nîmes, Arles et Rabat.
- La commission du **Patrimoine**, avec Francine Cabane comme rapporteur, mobilise de nombreuses personnes pour conserver et innover, en permanence dans ses sous-groupes « cartes postales » et « faubourgs », tout en exerçant à l'extérieur de nos murs une veille constante en direction de tout le patrimoine de Nîmes, qu'il s'agisse du vivant (végétaux exceptionnels), de l'archéologie ou de l'histoire des lieux et des personnes.

1 - Selon le canage de 1596, reproduit par Gabriel Audisio in *L'académie de Nîmes en son hôtel*, Nîmes, juillet 2019.

Le rayonnement de l'Académie au-delà de son oppidum.

- Notre Académie est un membre actif de la Conférence nationale des académies (CNA). Notre consœur Micheline Pallier est notre contact permanent avec cette instance. Le thème de la conférence de cette année étant *L'engagement*, notre confrère Jean Ribstein a présenté et publié une communication intitulée *La maladie engage*.
- Nous intensifions nos contacts avec les divers grands centres culturels nationaux dont, à Paris, Beaubourg, l'Opéra, l'Opéra-comique, l'IRCAM...
- En ce qui concerne nos amitiés avec l'Outre-Mer, le vendredi 26 mai 2023, de 14h à 21h, notre Académie a répondu présent à l'invitation de l'Académie des Sciences d'Outre-mer qui célébrait, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne plein à craquer, son propre centenaire : *100 ans de passion et au-delà pour l'Outre-mer*, tel était le titre de l'évènement, conçu comme un long programme extrêmement élaboré qui faisait alterner les entretiens de journalistes de la presse écrite et de la télévision avec d'importants dignitaires (Ministres, anciens Présidents...) de ces diverses nations avec des moments de détente : sketches humoristiques ou ravissants spectacles de musique, danses et chants, artistiques et/ou folkloriques. Le compte-rendu de cet évènement est disponible et pourra être publié.

Nous remercions du fond du cœur tous les groupes et tous les conférenciers de l'Académie. Leur implication et leur dévouement n'ont pas de limites : sans eux, ce centre culturel bénévole, auto-porté et profondément nîmois, n'existerait pas. Quant à Alain Aventurier, le chef d'orchestre de cet ensemble, il est notre ingénieur résidant et notre très exceptionnel Secrétaire perpétuel, veillant à tout, anticipant les difficultés à venir, vérifiant la programmation, encourageant et accompagnant les initiatives et s'infligeant à lui-même des règles de fer dont, ce qui fait notre admiration, la gestion experte et scrupuleuse de toute notre informatique.

Il est grand temps de passer maintenant à 2024, et d'écouter notre nouveau président, Alain Penchinat, qui fut, en 2023, un vice-Président de grand mérite en cette année où nous avons expérimenté un mode de présence et des tâches de représentation nouvelles, en un lieu un peu lointain, Paris, ambitieuse et capricieuse bourgade, située à quelques trois heures de notre urbs, cette capitale du monde romain que Nîmes n'a jamais cessé d'être, dans son esprit du moins, un esprit fait de rigueur, d'inspirations, d'authenticité, de créativité et de constance.

L'I.A. ET LA LIBERTÉ : LA DANSE DES DEUX LOUPS

Alain PENCHINAT

Président

Je me livre bien volontiers à l'exercice de l'allocution du nouveau président de notre Académie le jour de sa séance solennelle publique de rentrée académique. Je m'y livre volontiers car la préparation de cet exercice permet de faire un point sur les engagements en général et sur celui, particulier, pour l'Académie.

La durée annuelle de la présidence de l'Académie pousse à la modestie au regard de nos 343 ans d'existence, bien qu'il n'y ait pas eu 343 présidents du fait des interruptions de notre vie académique liées à l'histoire. Dans cette cohorte des présidents, en 1879, il y a 145 ans, mon aïeul, Léon Penchinat : vous voyez que les Penchinat sont discrets et peu envahissants. En un mot, le Président est aussi éphémère que le Secrétaire, qui fait tourner la boutique, est perpétuel.

M'inscrivant dans la continuité de notre assemblée, j'aimerais faire part de quelques réflexions dévoilant peut-être la couleur que j'aimerais apporter à la présidence éphémère qui s'ouvre. Je m'appuierai sur les allocutions prononcées l'an dernier par Madame la Préfète, Marie-Françoise Lecaillon, et par la Présidente sortante, Anne Hénault, en les reliant entre elles et, nouant la gerbe comme l'on dit dans nos milieux réformés, j'essaierai d'en dégager une perspective, peut-être trop personnelle.

Madame la Préfète nous avait parlé de Liberté. Elle l'avait remise au centre, comme étant à l'origine et à l'aboutissement de tout. À l'origine de notre société contemporaine, dans la foulée des Lumières et colonne vertébrale (fragile) de nos principes républicains. Aboutissement de tout, car l'action prioritaire des pouvoirs publics, elle l'avait rappelé, est de la défendre toujours et partout, tant que la liberté individuelle ne prend pas le pas sur l'intérêt commun.

Je m'étais risqué moi-même, dans ma dernière communication à l'Académie, à prétendre que d'une certaine façon la complexité, en nous exonérant du système animal, géré, lui, par la liberté brute individuelle des individus qui le composent, était en quelque sorte nécessaire pour que la Liberté de tous puisse s'exercer dans le respect de la liberté de chacun. Anne Hénault nous avait parlé d'une vague. La vague des nouvelles technologies de l'information, celle des réseaux, celle des écrans, celle du métavers, celle de *Chat GPT*... Vague qui, comme un tsunami nous arrivant dessus sans que nous ne puissions rien faire, risque d'emporter d'abord ceux qui sont mal arrimés, les plus fragiles, nos jeunes qui, devenant grands, nous remplaceront.

Sans s'être concertées pour ces deux allocutions, les relisant, j'ai trouvé qu'elles se répondaient l'une l'autre : comme si notre piédestal républicain, la Liberté, pouvait être emporté par le tsunami que décrivait Anne Hénault. Madame la Préfète nous avait décrit notre trésor et Anne Hénault avait décrit la menace qui pèse de plus en plus fort sur lui si nous ne le mettons pas à l'abri dans une sorte de coffre-fort ! Il faudrait un coffre-fort très particulier qui combine à la fois la sécurité vis-à-vis de l'effet de cette vague et l'accessibilité de tous les citoyens, les ayants-droits de ce trésor. C'est ce coffre-fort qu'en toute humilité devant vous tous j'aimerais décrire ou plutôt j'aimerais vous dire comment je le conçois. Il est vrai que je suis d'abord un entrepreneur et qu'à mon âge avancé, il est difficile de renoncer à l'envie de construire... mais toujours avec permis, si vous me le permettez.

C'est Delphine de Vigan qui, dans son récent livre *Les enfants sont rois* (Gallimard), pointe bien le choc entre liberté et vague numérique. Une mère, consciemment, c'est terrible, sacrifie la liberté de ses propres enfants et, en même temps, celle éventuellement de ses influencés entre

guillemets par l'emploi des nouvelles technologies de réseaux. En lien avec les deux allocutions auxquelles je me réfère, me vient à l'esprit ces qualificatifs vieux de quatre-vingts ans, il est vrai, très, très détournés : « Le cerveau outragé, le cerveau brisé, le cerveau martyrisé, mais le cerveau libéré ». Outragé, brisé et martyrisé, c'est vrai : l'avalanche à jet continu de vraies ou fausses informations reçues « H24 » comme disent nos jeunes, des chaînes d'informations continues, des spams, des mails, des influenceurs (les bien nommés), et généralement de tout ce qui est numérique, outrage, brise et martyrise au premier chef les plus fragiles et les moins protégés d'entre nous.

Mais le cerveau libéré, il faut passer du destin subi à la destination choisie. Je veux dire qu'il faut passer d'un destin de servitude numérique qui peut nous menacer au maintien du cap vers une destination de liberté qui nous fonde. Il me semble que la première étape de ce passage est la prise de conscience. Certes, l'intelligence artificielle peut aussi nous apporter le meilleur. Je pense aux progrès que l'on nous annonce par exemple en médecine. Mais à condition de toujours être conscient, toujours être critique, toujours être méfiant. Je recommande à ce propos de se reporter à l'excellente allocution prononcée par notre confrère et ancien président Bernard Simon et consacrée à l'esprit critique, alors que l'intelligence artificielle n'était qu'un mythe. Il développe, entre autres et plus que je ne vais le faire, la définition de l'esprit critique, son importance, sa base et ses leviers.

Un professeur d'université canadien, avec sa fraîcheur canadienne, disait de ChatGPT que c'était comme avec un beau-frère trop bavard, on était obligé de l'entendre parler sans être obligé de le croire ni de l'écouter. Mais quelquefois, il pouvait avoir une idée. Pour ma part, je crois que ChatGPT n'a même pas d'idée puisqu'il empile, par algorithme, les idées, en vrac, des autres.

L'esprit critique ne suffit pas ! Il faut devenir, face à la vague dont parlait Anne Héault, des penseurs critiques, c'est-à-dire, comme le définit Jacques Boisvert, philosophe-psychologue encore canadien, des personnes qui « doivent manifester un certain nombre d'attitudes, de dispositions, d'habitudes de pensée et de trait de caractère que l'on peut

regrouper sous l'étiquette d'attitude critique ». C'est le mot « attitude » qui est important !

On ne peut pas boire un verre de Costières de Nîmes sans que l'on ne soit obligé de lire que « l'abus d'alcool est dangereux pour votre santé ». Imaginez que les chaînes d'information continue ou les vidéos de U-Tuber-influenceur aient l'obligation d'afficher en bandeau « L'abus de cette vidéo est dangereux pour votre santé mentale » ; on peut consommer mais on est averti. J'emprunte une image au Pasteur Rédouane Es-Sbanti et la déforme un peu. Il y a deux loups dans l'Homme, il y a deux loups dans chacun d'entre nous : un loup noir, malfaisant, pulsion de mort ; un loup blanc, bienveillant, pulsion de vie. Celui qui gagne est celui que l'on nourrit le plus. De même, il y a deux loups dans nos cerveaux. Un loup noir, dangereux, celui du cerveau disponible que l'on peut gaver de tout (on se souvient de Patrick Le Lay qui le vendait à ses annonceurs). Un loup blanc, protecteur, qui filtre, analyse, critique et forme notre véritable moi. Celui qui gagne est celui que l'on nourrit le plus. C'est la lutte entre ces deux loups que les interventions de l'an passé d'Anne Hénault et de Madame la Préfète illustrent. Le loup noir qui reçoit tout et qui nous mène vers l'asservissement. Le loup blanc qui filtre tout et qui nous mène vers la Liberté et la différence.

Notre confrère Olivier Abel nous met en garde : « C'est la diversité des pensées qui fait le monde. Si un jour il n'y a qu'un point de vue, il n'y aura plus de monde ». La vague est là, Anne Hénault nous le disait l'année dernière et le loup noir dans notre cerveau est prêt à l'accueillir ; notre liberté dépend donc uniquement de la force du loup blanc qu'il nous faut nourrir pour qu'il gagne. Je retrouve ainsi mon idée de départ : nous avons deux compartiments cérébraux, l'un, disponible, ouvert aux quatre vents, l'autre qu'il faut protéger et nourrir plus que le premier dans son coffre-fort. C'est un défi : comment nourrir chez nos contemporains, et donc chez nous même, cette part de cerveau qui, je le disais à l'instant, filtre, analyse, critique et nous fonde ?

Pour nourrir notre loup blanc, j'aime en premier lieu cette image du *faire académie*, qui n'est pas forcément celle d'*être de l'Académie* ou d'*être à l'Académie*. Je pense au faire académie platonicien qui, dans

le jardin de l'*Academia* à Athènes, voulait dire que seuls l'échange, la conversation, le débat pouvaient être sources de vérité. Si notre loup noir ne fait que recevoir, notre loup blanc, en faisant académie, nous apprend à émettre. C'est ce jeu recevoir-émettre qu'il faut à toutes forces répandre, populariser, universaliser auprès des gens et en particulier auprès des jeunes. Et cet apprentissage de l'émission s'apparente à celui du vélo : au début, c'est difficile, mais ensuite cela ne s'oublie plus.

Ma deuxième image est celle du ressac : la vague arrive, on peut en garder de l'humidité mais il faut absolument la renvoyer. Au risque sinon de l'inondation qui emporte tout et dévaste tout. Notre ambition donc, à l'ouverture de notre année académique, est que nous ayons le souci, bien au-delà des murs de notre Académie, de « faire académie » et de faire faire académie.

Mon ambition est que le reproche que Flaubert adressait à ses contemporains, « Tout votre effort intellectuel consiste à trembler devant l'avenir¹ », ne nous concerne pas. Il faut que nous prenions, à notre compte et à notre niveau, son exhortation : « Imaginez autre chose ! Hâtez-vous ou bien la France s'abîmera entre une démagogie hideuse et une bourgeoisie stupide. Classes éclairées, éclairez-vous ! ».

1 - Cité dans la revue *Commentaires*.

ROBERT DE JOLY (1887-1968)
SPÉLÉOLOGUE HORS-PAIR
ET HOMME ATYPIQUE

Jean-Michel OTT
membre correspondant

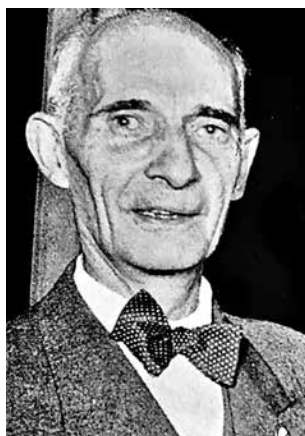


Fig. 1. Robert de Joly.
De gauche à droite : 1935, 1953, 1956.
(Archives familiales, Francis Delabarre).

Aux origines d'une enquête

Cette contribution¹ prend sa source dans un tout récent et grand intérêt pour Robert de Joly, que je ne connaissais pas avant le 27 octobre 2021 ! Avec mon épouse et nos petits-enfants, nous descendions peu à peu dans l'aven d'Orgnac², lorsque le guide nous arrêta sur une plateforme suspendue au flanc d'une immense salle magnifiquement concrétionnée. En face de nous, au centre d'une draperie géante nommée « le buffet d'orgue », était exposée une urne totalement incongrue en ce lieu. Habitué à la perplexité des visiteurs, le guide anticipa nos questions : « Ce que vous voyez est l'urne qui contient le cœur de l'inventeur de l'aven en 1935. Sa dépouille repose au cimetière protestant de Nîmes ». Ce fut le point de départ des recherches qui me permirent de découvrir un spéléologue hors-pair et un homme atypique.

Dès la fin de la visite je me précipite à la boutique du musée tout proche. À mon grand étonnement, il n'y avait strictement rien concernant Robert de Joly, aucune biographie, pas même une photographie. Contactée le lendemain, la conservatrice, Madame Prud'homme, eut l'amabilité de me communiquer le pdf d'une plaquette réalisée en 1995 à l'occasion du 60^e anniversaire de la découverte. Grâce à elle, je pus joindre Monsieur Leroy, qui poursuit l'exploration de l'aven, et Monsieur Francis Delabarre, représentant la famille de R. de Joly dont il est le petit-cousin. Tous deux m'aiguillèrent sur de nouvelles pistes. L'indispensable Google m'ouvrit d'autres horizons et j'ai pu acquérir les livres publiés par ce pionnier de la spéléologie. Avec lui, je côtoyai son maître Édouard-Alfred Martel (1868-1938), ses amis Norbert Casteret (1897-1987), Bernard Gèze (1913-1996) et bien d'autres. J'eus la surprise d'apprendre que des membres de notre compagnie l'avaient rencontré, Guilhem Fabre comme spéléologue et Jean-Louis Meunier comme voisin à Uchaud, deux nouvelles sources de renseignements. Notre consœur Michèle Pallier avait présenté le 5 novembre 2021

1 - Cette communication a été présentée initialement en séance ordinaire le 24 mars 2023.

2 - Orgnac, aujourd'hui Orgnac-l'Aven, commune de l'Ardèche (07150).

une belle communication sur Edith de Gasparin. Or, dans ses récits d'exploration, Joly cite à plusieurs reprises le comte Jean de Gasparin comme accompagnateur. Michèle Pallier m'a confirmé que Jean, décédé en 1949, était le frère d'Edith et que, dans la famille, ses exploits avec Robert étaient un sujet récurrent de conversation.

Guilhem Fabre me suggéra de me rendre au Museum d'Histoire naturelle. Ses propres travaux et ceux de l'Association spéléologique nîmoise y occupent plusieurs cartons³. S'y trouvent aussi quelques fascicules rédigés par Joly sur ses découvertes en Ardèche, en Lozère et dans le Gard. Mais le plus intéressant est une page du *Midi libre* daté du 7 novembre 1993, consacrant tout un article au 25^e anniversaire de son décès survenu en 1968 : « À cette occasion une plaque sera apposée le 11 novembre sur la maison où il a vécu à Uchaud, de 1927 à 1960 ». Grâce à Jean Pey, membre correspondant de l'Académie, j'ai pu également avoir accès, entre autres documents, au livre *La Plume et les Gouffres*⁴, qui contient la correspondance de Martel avec Joly et tous ceux qui comptèrent dans le monde de la spéléologie dans la première moitié du xx^e siècle. Enfin, je me suis préoccupé de savoir si Robert de Joly n'avait pas été l'un des membres de l'Académie de Nîmes et, en effet, il devint membre non résidant de notre compagnie le 25 novembre 1942. Un chaleureux hommage lui a aussi été rendu par Félix Villeneuve, membre résidant, lors de la séance du 23 juin 1972⁵. Cette communication recoupe la précédente tout en en différant, tant sur la forme que sur le fond.

Un homme de passions

Outre la spéléologie, Robert de Joly fut homme de plusieurs passions. De formation scientifique, il obtient un diplôme d'ingénieur de l'École pratique d'Électricité de Paris en 1908. En autodidacte, il se perfectionne

3 - Guilhem Fabre a reçu le prix Robert de Joly en 1972 pour ses recherches sur la source du jardin de la Fontaine.

4 - *La Plume et les Gouffres, Correspondance (1868-1936) d'Édouard-Alfred Martel avec Norbert Casteret, Robert de Joly, Louis Balsan et les nombreux pionniers de la spéléologie française*, Meyrueis, 1997.

5 - *Bulletin de l'Académie de Nîmes*, 54, 1972, p. 67-84.

en mécanique automobile et aéronautique. En 1914, il acquiert la licence de pilote de voiture de course et trouvera un travail chez Bugatti. Cette passion de la vitesse aurait pu lui être fatale car, racontait-il, il préférerait rouler à gauche de façon à bien voir les véhicules venant en face afin de mieux les éviter ! Rouler à 200 km/h lui était coutumier et, à 80 ans, il change sa puissante Porsche pour une Alpine Renault. Ses passagers d'un jour sont unanimes : pas question de recommencer l'expérience. Une anecdote illustre ce propos : le propriétaire d'une grosse cylindrée le défia sur le trajet Valleraugue-sommet de l'Aigoual ; Joly releva le gant tout en précisant qu'il conduirait sa Bugatti en marche arrière. Bien sûr il gagna le pari, mais il n'avait pas prévenu son concurrent qu'il avait modifié son moteur en le dotant de plusieurs vitesses en marche arrière. Après avoir participé au premier conflit mondial et obtenu la Croix de Guerre en 1918, il trouve un emploi en 1920 au Service des Mines, puis est nommé directeur technique de la société « Sud automobiles » à Marseille. En 1927, il occupe le même poste à la source Perrier de Vergèze. En 1939, il est nommé capitaine mécanicien dans l'armée des Alpes.

Une autre passion fut celle des armes à feu et il en avait toujours une sur lui, même sous terre. Dans *La « Geste » de Robert de Joly*⁶, Bernard Gèze rapporte plusieurs de ses hauts faits de tireur d'élite. On apprend ainsi qu'il n'avait pas besoin de canne à pêche, car il abattait les truites à coups de feu, sans témoins directs certes, mais cela ne manquait pas d'effrayer les voisins. De même, il lui arrivait de cueillir les raisins en visant les grappes depuis la vitre ouverte de sa voiture, à la stupéfaction de son entourage. À ses dépens, il se tira malencontreusement une balle dans le bras, ce qui le handicapa dans ses explorations ultérieures. Mais sa passion la plus dévorante fut bien sûr la spéléologie.

Le dernier représentant d'une lignée remarquable

Robert de Joly n'ayant pas eu d'enfant, il est le dernier représentant d'une lignée au croisement de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie.

6 - Gèze, Bernard, *La « Geste » de Robert de Joly, explorateur d'abîmes*, Périgueux, 1974.

S'il ne possédait aucun titre nobiliaire, ses compagnons d'exploration que sont Henri de Lapierre, Guy de Lavour, Gilbert de Chambrun, Jean de Gasparin, Gaétan et René Viaris de Léségno, le surnommaient par taquinerie « Monsieur le marquis ». Par contre, dans les échanges importants, chacun s'adressait à lui en commençant par un très respectueux « Président » et nous verrons pourquoi. Bien entendu, la grande majorité de ses équipiers n'étaient pas des « Messieurs de ... » et aucune distinction de rang n'existait lors des préparatifs des expéditions souterraines ou des repas pris en commun, très frugaux d'après ses coéquipiers et surtout sans alcool. Les mêmes évoquent ironiquement l'addiction de leur mentor au thon en boîte, dont il utilisait l'huile pour traiter le cuir de ses chaussures ! Sauf à de rares exceptions pour son épouse Valérie, les dames n'étaient pas conviées à ces agapes et encore moins aux visites souterraines.

Dans l'ascendance aristocratique de Robert de Joly, on rencontre des personnages qui ont eu leur heure de gloire et dont l'adhésion à la Réforme remonte à 1530. Parmi eux on peut citer Étienne Louis Hector de Joly (1757-1835) qui fut le dernier ministre de la Justice de Louis XVI. Robert est le petit-fils de Jules de Joly (1788-1865) et le neveu d'Edmond de Joly (1824-1892), tous deux architectes des Bâtiments de France ; ils se sont illustrés grâce à leurs travaux parisiens, en particulier au Palais Bourbon et à l'Hôtel de Lassay. C'est à Edmond de Joly que l'on doit l'aménagement, en 1875, de la salle du Congrès au palais de Versailles, où se réunissent les deux chambres du Parlement. Le père de Robert, Jacques de Joly (1865-1920), vivait des rentes de ses domaines et de ceux de son épouse. À nouveau, aristocratie et bourgeoisie se croisent avec la rencontre des deux Edmond, Joly déjà cité et Teissier, le grand-père maternel de Robert. En effet, l'architecte Edmond de Joly construisit le château nommé « Le Castelet » pour Edmond Teissier, à Avèze, non loin du Vigan. Cette branche bourgeoise était particulièrement solide, elle aussi. Edmond Teissier (1834-1903), après une belle réussite professionnelle dans la soierie, vivait de confortables revenus et d'importants héritages. Il possédait autour de 1000 ha de terres répartis sur le causse du Larzac et sur le plateau du Lingas, et des fermes en Cévennes dans les villages d'Avèze, Aumessas, Arre et de

Bréau. Pour la toute petite histoire, un document familial indique que Robert de Joly a vendu sa maison d'Aumessas à un ascendant d'amis très proches ; jamais au début de mes investigations je n'aurais imaginé de telles convergences.

C'est à Avèze, chez son grand-père Edmond, qu'il passe tous les étés de son adolescence et qu'il rencontre Valérie Constant (1890-1975). En 1921, l'année même de l'obtention de son titre d'ingénieur, il épouse cette Nîmoise qui rejoindra bien plus tard son mari et son beau-père au cimetière protestant. De nombreuses photographies témoignent d'une vie familiale sans grands soucis : beaux vêtements et jolies voitures...

Quarante années de spéléologie

Il s'intéresse à l'exploration des avens et des grottes des environs, dévore les récits d'Édouard-Alfred Martel et de Félix Mazauric (1868-1919). À l'âge de 14 ans, il découvre un disque de pierre, vestige archéologique, dans une grotte du causse de Montdardier et il en fait don au Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes. Il se passionne pour la spéléologie qui deviendra à partir de 1926 sa véritable raison de vivre. Il a alors près de 40 ans. Ses huit premières explorations se déroulèrent dans le Gard et les Bouches-du-Rhône. C'est sur le causse de Blandas, dans l'aven des Robert, qu'il atteignit la cote -100 m. Son ultime descente se déroula le 7 mai 1967, quelques mois avant ses 80 ans. En 40 années, il a visité environ 2200 cavernes, écrit des centaines d'articles, plusieurs livres, participé à des dizaines de conférences et d'explorations dans le monde entier et a surtout contribué à former la génération suivante de spéléologues. Son dernier ouvrage intitulé *Ma vie aventureuse d'explorateur d'abîmes*⁷, préfacé par Norbert Casteret, fut publié en 1968 peu avant son décès. Il s'agit d'anecdotes et de souvenirs dans lesquels il se livre peu, sans doute par pudeur. Le titre, trop emphatique au goût de l'auteur, a été imposé par l'éditeur. Le livre déjà cité de son grand ami Bernard Gèze, paru en 1974, est autrement éclairant sur le personnage, car il témoigne de ses excès en tout genre comme de son grand professionnalisme.

7 - Joly de, Robert, *Ma vie aventureuse d'explorateur d'abîmes*, Paris, 1968.

En mars 2024, Jean-Louis Meunier, Jean Pey et moi-même avons remis au jour tout un dossier contenant une cinquantaine de petits fascicules rédigés par Robert de Joly sur différentes explorations, avec croquis et notices géologiques : une mine d'or pour les spécialistes⁸. L'hôtel de la rue Dorée doit renfermer encore bien des trésors insoupçonnés.



Fig. 2. Ouvrages de Robert de Joly.

8 - Bibliothèque de l'Académie de Nîmes, Dossier R. de Joly, de 8299 à 8346.

Une nouvelle approche de la spéléologie

Robert de Joly révolutionna la spéléologie en faisant évoluer cette science naissante dans plusieurs directions : pluridisciplinarité, énormes progrès dans le matériel, structuration nationale de l'activité, ouverture au public du monde souterrain... Ses prédécesseurs, Édmond-Alfred Martel, Félix Mazauric, de même que son contemporain et ami Norbert Casteret furent des spéléologues plutôt solitaires, même si quelques personnes d'accompagnement moins spécialisées participaient à leurs explorations. Joly, lui, comprit très vite qu'il était nécessaire de s'entourer de personnes à la fois compétentes dans des domaines variés et aguerries aux difficultés de ce qui pourrait n'apparaître que comme un sport. J'ai déjà cité Bernard Gèze qui fut le fidèle parmi les fidèles. Depuis l'âge de 18 ans il l'accompagne dans maintes aventures souterraines. Joly appréciait ses connaissances professionnelles, tout particulièrement en hydrogéologie. Aujourd'hui, Bernard Gèze est considéré comme l'inventeur de la spéléologie scientifique. D'autres savants conseillaient Joly. Parmi eux, il convient de citer Georges Denizot (1912-2009) pour la géologie, Paul Marcellin (1886-1973) pour la préhistoire, Jacques Bourcart (1891-1965) et Léon Lutaud (1883-1964) pour la géographie physique.

Un exemple confirme cette nécessité du travail en équipe, en l'occurrence entre spéléologie et biologie : Robert de Joly et son ami Émile Dujardin-Werber exploraient le lit souterrain du Vidourle au niveau du trou de Cambous. Devant un petit lac dont ils ne distinguaient pas l'extrémité, Dujardin-Werber se met à l'eau, en maillot de bain. Il en ressort très rapidement et demande à Joly : « Regardez, je vous prie, ce que j'ai sur le dos, j'ai l'impression que des bêtes me piquent. » En effet, des dizaines de crevettes minuscules et transparentes recouvraient le corps du pauvre Émile, alors que jusqu'à ce jour personne n'avait signalé la présence de ces crustacés dans la région. Une douzaine de spécimens furent envoyés au professeur Louis Fage, du Museum d'Histoire naturelle de Paris, qui déclara : « Ce *Troglocaris* est certainement une des plus grandes découvertes zoologiques de ces cent dernières années en France. » Sans la curiosité et la présence d'esprit du « Président »,

cette aventure serait restée sans suite. D'autres cavernicoles furent découverts, en particulier deux coléoptères nommés *diaprysius jolii* et *diaprysius gezei* en l'honneur de ces deux hommes. L'attitude de Robert de Joly était parfaitement dans l'air du temps en ce début du xx^e siècle : l'ensemble des sciences évoluait vers la pluridisciplinarité, quand elles ne s'imbriquaient pas les unes dans les autres, jusqu'aux mathématiques, mais ceci est un autre sujet.

Un spéléologue inventeur et innovateur

Venons-en au matériel utilisé en spéléologie et, pour éclairer le propos, citons Louis Balsan dans son hommage à l'ami décédé : « De Joly était d'une très grande ingéniosité et il faudra dire un jour tout ce que la spéléologie lui doit en matériel perfectionné : des échelles d'acier aux lampes, en passant par tous les treuils, scaphandres, casques, etc. C'est bien grâce à ses inventions, à ce matériel ultramoderne, que certaines expéditions ont été possibles⁹. » L'exemple le plus frappant est celui des échelles et celles-ci portent toujours son nom. Martel utilisait des échelles de corde avec barreaux en bois qui pesaient 1 kg par mètre. Joly mit au point des échelles avec câbles d'acier et barreaux en alliage léger nommé életron ; il ramena ainsi le poids à 50 g par mètre, soit 20 fois moins, tout en réduisant le volume à transporter. Il avait installé ce type de matériel dans sa grande maison d'Uchaud, village tout proche de Nîmes, et conviait ses visiteurs à grimper au premier étage par ce moyen plutôt que par le bel escalier. Norbert Casteret s'y plia de bon cœur, une fois la surprise passée !

Son pince-nez et son harpon à cigarettes, tous deux de sa fabrication, étaient célèbres. Du premier, minuscule, il disait qu'il lui faisait gagner quelques grammes et le second lui permettait de sortir chaque cigarette – il fumait beaucoup – de l'étui tout en gardant ses gants couverts d'argile humide.

Jusqu'alors la liaison entre les spéléologues et leurs aides en surface dépendait de la profondeur atteinte. Des tentatives de communication par ondes radio furent infructueuses, puis on essaya le câble téléphonique,

9 - Balsan, Louis, *Revue d'Études millavoises*, 11, 1969, p. 9-10.

mais celui-ci s'emmêlait avec l'échelle et la corde d'assurance. Joly innova en mettant au point un câble téléphonique noyé dans la corde d'assurance.

Terminons cette évocation de son génie d'inventeur avec la conception de « la Mouette », petit canot pneumatique fort utile pour naviguer sous terre, et aussi de ses lampes frontales à acétylène, succédant aux bougies de ses prédécesseurs.

Évolutions et restructurations de la spéléologie française

Le premier groupement français des explorateurs de cavernes, la Société de Spéléologie, avait été fondé en 1895 par É.-A. Martel. La Société éditait la revue *Spelunca* qui relatait les expéditions et découvertes de ces pionniers. Mais la guerre de 1914-1918 mit un terme aux explorations souterraines ainsi qu'à la publication de la revue. Robert de Joly reprit le flambeau en créant avec d'autres passionnés le Spéléo-Club de France, à Montpellier, le 18 mars 1930. Une deuxième série de *Spelunca* vit le jour. La première série porte le nom de Martel et la deuxième celui de Joly. Cette revue existe toujours et en est à sa cinquième série. En 1936, le nom de l'association fut modifié : naît alors la Société spéléologique de France (SSF). Joly en est le président, d'où son amical surnom, mais – c'est dans sa nature – il en cumule aussi toutes les autres charges : secrétariat, trésorerie, courrier, contenu de la revue... Un vent de fronde commence à souffler contre lui. En 1949, quelques dissidents fondent le Comité national de Spéléologie (CNS) plus tourné vers l'esprit sportif de la discipline, et le mouvement se morcelle. En 1963, la SSF et le CNS fusionnent et la Fédération française de Spéléologie (FFS) dépose ses statuts. Joly a 76 ans et il en est totalement écarté ; il en ressentit une profonde amertume.

Martel et Joly

Le parallèle avec la fin des activités spéléologiques de Martel est saisissant : ce dernier, très vexé par le comportement plutôt agressif de Joly à son égard, avait démissionné de toutes ses fonctions au sein de la

SSF¹⁰. La correspondance entre les deux hommes à la forte personnalité est fort intéressante : elle évolua du plus grand respect du disciple envers le maître à la détestation la plus vive. Martel ne supportait pas que ses conclusions soient remises en question, même s'il avait tort, et Joly enfonçait le clou de façon bien peu courtoise. Citons Bernard Gèze : « Nous n'avons pu nous empêcher de regretter la confrontation brutale entre les deux hommes, entre les deux caractères extrêmes de Martel et Joly, qui achevèrent de se brouiller surtout parce que ce dernier garantissait une hauteur de 22,20 m pour la grande stalagmite de l'aven Armand, alors que le premier l'estimait à 30 m¹¹. » Autre citation : « De Joly fut bien seul dans sa révolte contre Martel. Ses amis, Casteret, Arnal, Balsan, ne le comprenaient pas et lui reprochaient son acharnement contre un Maître âgé et fatigué. Tous lui disent que si sur le fond il eut parfois raison, il fut d'une incroyable et indigne maladresse sur la forme¹². »

Un point fort réunissait Martel et Joly, outre leur passion commune : l'ouverture au public du monde souterrain. Mais une nuance importante les distinguait : Martel fut le premier explorateur du gouffre de Padirac et en conçut la visite comme une source de revenus personnels, alors que Joly envisagea sa découverte de l'aven d'Orgnac en 1935 comme devant bénéficier à la commune. Dans une lettre du 23 avril 1930 adressée à Joly, Martel écrit : « Il y a 30 ans que le Conseil d'Administration de la Société de Padirac a décidé de ne pas laisser continuer les recherches trop dangereuses et tant que je serai là cette décision ne changera pas. Notre affaire est trop prospère pour que nous l'exposions au discrédit qui résulterait d'un accident éventuel¹³. » Il fallut attendre le décès de Martel en 1938 pour que Robert de Joly et Guy de Lavarat puissent reprendre l'exploration. De nos jours, Padirac en est à la cinquième génération de propriétaires-gestionnaires, alors que l'aven d'Orgnac est toujours la propriété de la commune nommée Orgnac-l'Aven depuis 1940. Nous

10 - Lettre du 15/03/31, reprise dans *La Plume et les Gouffres*, op. cit., Meyrueis, 1997, p. 523.

11 - *Spelunca*, tome VIII, n° 4, 1968, p. 16.

12 - *Robert de Joly*, « *L'aigle des abîmes* », s.l., 2000, p. 47.

13 - *La Plume et les Gouffres*, op. cit., p. 363.

reviendrons sur cette découverte majeure à l'actif de Robert de Joly, qui en mena à la fois l'exploration et l'aménagement pour le public. Notons qu'il conseilla également les exploitants des grottes de Médous, près de Bagnères-de-Bigorre, et de Villars en Dordogne, respectivement ouvertes en 1950 et 1958.

Des découvertes majeures

Il est impossible ici de fournir la liste exhaustive des travaux de Robert de Joly. Il conviendrait de citer aussi ses nombreuses récompenses et décorations, ainsi que les hommages qui lui ont été rendus. À ce jour aucune biographie n'existe, si ce n'est l'ouvrage intitulé *Robert de Joly, « l'aigle des abîmes »* édité en 2000 par la famille et les amis hors commerce.

Cependant, il serait inconcevable de passer sous silence son plus fameux exploit, le franchissement de l'Imbut (la perte) du Verdon, ainsi que sa découverte majeure, l'aven d'Ornac. Concernant la première expédition, voici ce qu'il en dit dans sa lettre à Martel du 28 août 1928 :

Je puis affirmer qu'il n'y a aucune perte à l'Imbut, ce nom est donc impropre [...] Un gros bouillonnement dans lequel je suis resté 5 minutes pour l'étudier se trouve à son aval et un autre, nullement aspirant, se trouve à son amont [...] La rivière passe avec une largeur allant de 0,75 m à 1,50 m avec une grande profondeur dans la gorge compacte qu'elle a creusée. La passe sous les roches presque dans la nuit est magnifique, on circule dans des parois lissées par l'eau et constellées de marmites de géant dont l'une d'elles a au moins 5 m de diamètre [...] Enfin le Verdon est totalement vaincu¹⁴.

À la suite de son expédition hasardeuse de 1905 - bateaux fracassés, hommes et matériel à l'eau - Martel pensait l'Imbut infranchissable. L'exploit de Joly dut le contrarier au plus haut point. Dans une carte postale datée du 30 août, Martel écrit à Joly : « J'ai vu l'excursion du Verdon dans *Le Journal*. Vous allez vous rompre le cou¹⁵. »

14 - *Ibid.*

15 - *Ibid.*

L'aven d'Orgnac

Nous voici maintenant en août 1935. Il s'agissait pour Joly et ses équipiers d'explorer systématiquement les cavités situées aux confins du Gard et de l'Ardèche. Le 19, la descente commence dans l'aven du Bertras et l'émerveillement s'intensifie à mesure qu'avancent les spéléologues, le « Président » bien sûr en tête¹⁶ :

Devant nous, vers le nord, une immense coulée stalagmitique va du sol au plafond sur plus de 15 m de largeur, c'est un « buffet d'orgue » admirable. [...] La coulée est bien détachée, aérée, gracieuse malgré sa taille et derrière c'est encore l'inconnu. [...] L'une de ces stalagmites est admirable. C'est une « pomme de pin » élancée comme celle d'un cèdre, large de plus d'un mètre et haute de plus de 3 m, qui est posée sur un fût entouré de pétales gracieux et frisés. [...] L'ensemble est d'une sauvage grandeur¹⁷.

L'exploration s'étend sur plusieurs années, mais Joly prend date :

Les observations faites dès le premier abord laissent augurer celles que nous ferons plus tard. Le Bertras devrait être une trouvaille de grande valeur au point de vue touristique, un bien national même et d'un haut intérêt scientifique [...] Au lieu de faire comme certains qui achetèrent le terrain au-dessus d'une cavité jugée exploitable après avoir tenu la découverte secrète, dès notre remontée nous déclarâmes tout l'intérêt qu'il y avait pour la commune d'Orgnac de profiter de l'incomparable beauté de la caverne¹⁸.

Les travaux d'aménagement avancèrent suffisamment vite pour que l'inauguration officielle ait lieu en juillet 1939, en présence de Henri Queuille, ministre de l'Agriculture. De même que le gouffre de Padirac est le grand-œuvre de Martel, l'aven d'Orgnac est l'enfant de Robert de Joly. En 1960, il déménage d'Uchaud pour s'établir au village

16 - De Joly, Robert, *Guide de l'aven d'Orgnac*, Gap, 1960, p. 16.

17 - *Ibid.*, p. 18.

18 - *Ibid.*, p. 23, 38.

afin de surveiller la progression des travaux destinés aux visiteurs et d'assurer la promotion du site. Ainsi en 1956 se tint la première émission souterraine en direct de la R.T.F. animée par Pierre Tchernia.

L'hommage le plus émouvant rendu à Robert de Joly fut son ultime visite des dernières découvertes pour son 80^e anniversaire, le 7 mai 1967. Son disciple Jean Trébuchon (1929-2001) avait tout organisé, et deux équipes l'attendaient. La première accompagna le Maître dans sa progression, la seconde suivait discrètement à une centaine de mètres en arrière pour intervenir en cas d'urgence. Après une petite collation et une cigarette, il déclara : « Vous assistez à mon agonie sportive. C'est ma dernière expédition, je la savoure¹⁹. » Le lendemain Trébuchon lui demanda : « Pas trop fatigué M. de Joly de notre expédition d'hier ? » La réponse fut : « Non, ça va, ça va, mais à 80 ans on n'a plus l'allant de ses 60 ! Merci Trébuchon, il me semble avoir fait un rêve. »

De nos jours l'aven reçoit environ 150 000 visiteurs par an et l'exploration de son réseau, loin d'être achevée du fait de la pandémie, a repris en 2023. En 1988, fut édifée la toute proche Cité de la Préhistoire.

Conclusion autour d'interrogations

Revenons à cette urne qui m'avait tant intrigué. Contient-elle vraiment le cœur de Robert de Joly ou bien est-elle vide ? Les guides de l'aven assurent que sa dernière volonté a été respectée, mais rien n'est moins sûr. Plusieurs éléments étayent la thèse de la présence du cœur dans l'urne, ou son absence. En premier lieu une partie de la famille témoigne que Robert de Joly a confié à son ami d'Ornac, René Bruguier, son désir de savoir son cœur déposé dans la grotte, même si aucun écrit ne le confirme. Bruguier est décédé le 30 janvier 2020 et je n'ai pu joindre aucun membre de sa famille. Ensuite, et plus probant, la lettre du préfet de l'Ardèche datée du 5 décembre 1968 adressée au maire d'Ornac : « Monsieur, vous avez bien voulu me demander d'assister à l'inhumation dans l'aven d'Ornac du cœur de M. de Joly. C'est très volontiers que je prendrai part à cette cérémonie lorsque les conditions

19 - *La « Geste » de Robert de Joly, explorateur d'abîmes*, Périgueux, 1974, p. 132-133.

seront remplies pour qu'elle puisse se dérouler. Vous voudrez bien alors reprendre contact avec mon cabinet afin de convenir d'une date²⁰. »

Robert de Joly est décédé le 11 novembre 1968 et a été inhumé quatre jours plus tard. Cela laisse peu de temps pour réunir les autorisations nécessaires à un prélèvement d'organe en vue de sa conservation. J'ai cherché en vain dans la presse locale de l'époque la relation d'une cérémonie plus ou moins officielle de l'installation de l'urne dans le « buffet d'orgue ». L'urne aurait-elle été installée discrètement ?

À l'encontre de la présence du cœur dans l'urne, le témoignage de Francis Delabarre, petit-cousin de Robert de Joly, paraît clore le débat. Il avait 31 ans en 1968 et a participé aux discussions familiales sur le sujet. Il affirme que Valérie de Joly, l'épouse de Robert, était fermement opposée à ce projet. Il m'écrivit ceci le 15 décembre 2021 : « Concernant l'histoire de l'urne [...] il s'agit de la version véhiculée depuis 1968 par les responsables de la grotte et de la municipalité pour pérenniser la légende du personnage, ce qui a permis à la manne touristique de se répandre sur cet humble village qui l'a dévotement acceptée. »

Jusque dans la mort, Robert de Joly reste un personnage énigmatique. Il n'avait rien d'un universitaire et n'a produit aucune thèse ou ouvrage marquant en spéléologie. Cependant ses travaux et découvertes auraient pu lui permettre de figurer dans la liste des grands vulgarisateurs scientifiques du xx^e siècle, tels que Théodore Monod, Paul-Émile Victor, Haroun Tazieff, Jacques-Yves Cousteau. Mais cela ne le préoccupait pas et Édouard-Alfred Martel a tenu cette place. Critiqué par les uns mais admiré par beaucoup d'autres, hors norme dans le quotidien tout autant que rigoureux dans ses explorations, ce pionnier de la spéléologie mérite un unanime respect.

Un ultime rebondissement le 5 avril 2023

Quelques jours après la première présentation de cette communication à l'Académie de Nîmes le 24 mars 2024, Madame

20 - Cabinet du Préfet de l'Ardèche, n° 2769.

Prud'homme²¹ m'a communiqué le texte suivant retrouvé dans les archives de la mairie d'Orgnac-l'Aven et dont voici la retranscription intégrale :

TESTAMENT SPELEOLOGIQUE POUR LA COMMUNE
D'ORGNAC L'AVEN (Ardèche)

Ce vingt-huit juin mil neuf cent cinquante huit

Je lègue mon cœur à l'aven d'Orgnac.

Celui-ci sera prélevé sur mon corps, mis dans un bocal contenant du formol et hermétiquement clos. Ce bocal sera introduit dans le vase d'argent (du petit salon) et noyé dans de la cire ou du brai.

A l'extérieur du vase d'argent on aura fait graver :

« ICI SE TROUVE LE CŒUR DU SPELEOLOGUE ROBERT DE JOLY, né à Paris le 5 juillet 1887, et mort le ..., qui a consacré sa vie à l'Aven d'Orgnac qu'il a découvert le 19 août 1935. »

La présence de ce vase sur le balcon de la salle supérieure à l'endroit que j'ai montré à Guy RIEU et René BRUGUIER (d'Orgnac), visible du chaos sera pour l'aven un motif de publicité. Il prouvera mon attachement à cette œuvre qui a fait la fortune de la Commune d'Orgnac l'Aven.

Les frais entraînés par ce prélèvement, ce scellement et cette cérémonie seront à la charge de la Municipalité d'Orgnac l'Aven.

Fait à Uchaud le 28/JUIN/1958. [signature]

Ce « testament spéléologique » tapuscrit fut déposé en l'étude de Maître Flaissier, notaire à Nîmes. Ce texte rend évidemment caduc ce qui avait dirigé ma conclusion initiale, à savoir l'inexistence d'un document écrit concernant le désir de Robert de Joly de voir son cœur reposer dans l'aven.

Une hypothèse se présente alors qui concilierait le refus de Valérie de Joly d'autoriser le prélèvement du cœur de son mari et le désir de ce dernier de pérenniser sa présence dans l'aven : le vase d'argent, vide, serait installé dans l'aven, les guides étant formés pour forger la légende par un pieux mensonge.

21 - Responsable honoraire de la Cité de la préhistoire à Orgnac-l'Aven.

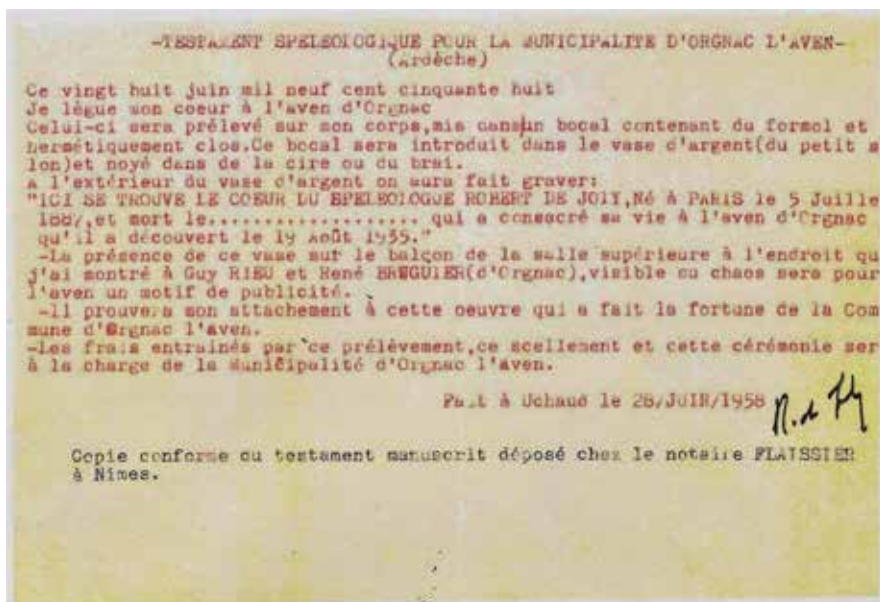


Fig. 3. Testament spéléologique signé de la main de Robert de Joly en date du 28/06/1958.

Bibliographie

Balsan, Louis, « Hommage à Robert de Joly », *Revue d'Études Millavoises*, 11, 1969, p. 9-10.

Gèze, Bernard, *La "Geste" de Robert de Joly, explorateur d'abîmes*, Périgueux, Éditions Fanlac, 1974, 142 p.

Joly de, Robert, *Manuel du spéléologue*, Gap, Imprimerie Louis-Jean, 1947, 71 p.

Joly de, Robert, *La Spéléologie*, Paris, Éditions Elzévir, 1947, 63 p.

Joly de, Robert, *Guide de l'aven d'Orgnac*, Gap, Imprimerie Louis-Jean, 1960, 74 p.

Joly de, Robert, *Ma vie aventureuse d'explorateur d'abîmes*, Paris, Éditions Salvator, 1968, 179 p.

La Plume et les Gouffres. Correspondance (1868-1936) d'Édouard-Alfred Martel avec Norbert Casteret, Robert de Joly, Louis Balsan et les nombreux pionniers de la spéléologie française, Meyrueis, Association É.-A. Martel, 1997, 608 p.

Lavaur de, Guy, *Padirac et sa région*, Paris, Éditions Alpina (La France illustrée), 1962, 63 p.

Robert de Joly, Plaquette de l'exposition de 1995, Orgnac-L'Aven, Musée d'Orgnac pour le 60^e anniversaire de la découverte de l'aven, 23 p.

Robert de Joly, « l'aigle des abîmes », monographie hors commerce éditée par l'Association des Amis de R. de Joly, s.l., 2000, 372 p.

Spelunca, n^o spécial en hommage à Robert de Joly, Paris, Fédération française de Spéléologie, 4^e série, tome VIII, n^o 4, 1968, Millau, Imprimerie Maury, 48 p.

Villeneuve, Félix, *Bulletin de l'Académie de Nîmes*, 54, 1972, p. 67-84.

REMISE DU PRIX LITTÉRAIRE MARTHE ISSOIRE

Michel Desplan
Président du Jury

Le prix littéraire de l'Académie porte le nom de Marthe Issoire à la demande de sa sœur Hélène qui l'a formalisée dans son testament, en 1992. Les sœurs Marthe et Hélène Issoire sont bien connues de plusieurs générations de Nîmois, mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce qu'elles furent pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de les connaître.

Les sœurs Issoire sont nées au début du xx^e siècle, en 1912 pour Marthe et en 1915 pour Hélène. Elles ont vécu toute leur vie comme de vraies jumelles, s'habillant pareillement. Selon ceux qui les ont bien connues, elles avaient une personnalité marquante et, lorsqu'on les croisait en ville, on ne pouvait pas, passez-moi l'expression, « *les manquer* » !

La grande affaire des sœurs Issoire a été, toute leur vie, la littérature. Elles ont tenu bien longtemps une sorte de salon littéraire à Nîmes, très fréquenté et apprécié des Nîmois. Hélène Issoire était par ailleurs propriétaire d'une boutique de livres anciens et d'occasions, dont les rayons étaient chargés de milliers d'ouvrages. Marthe Issoire était, quant à elle, passionnée de poésie et a écrit de nombreux poèmes, souvent à caractère religieux, sous le charmant pseudonyme de « *Mi* », ou de « *Mi en poésie* ».

Après le décès de sa sœur en 1973, Hélène Issoire a décidé par testament d'un legs, relativement important, au profit de l'Académie de Nîmes à charge pour elle de créer un prix littéraire portant le nom de Marthe Issoire et de le décerner, de préférence, à un jeune écrivain, pour une œuvre littéraire de poésie, bien sûr, ou également de nouvelles, romanesque ou autre. Le legs permettait de doter financièrement ce prix.

Ce legs a été bien évidemment accepté par l'Académie de Nîmes en 2000, au décès d'Hélène Issoire, avec d'ailleurs l'autorisation du préfet du Gard de l'époque. Ce prix littéraire est décerné par notre Académie tous les deux ans, le dernier prix ayant été remis en 2017 en raison notamment de la crise sanitaire des années 2020 et 2021.

Je souhaite remercier les sept membres du jury, au nom desquels je m'exprime aujourd'hui, d'avoir accepté en 2023 de mieux faire connaître ce prix littéraire de notre Académie par une communication auprès des facultés, des lycées, des libraires, des musées, de plusieurs associations culturelles, de la Mairie de Nîmes et même de la maison d'arrêt, ainsi qu'à l'aide de prospectus et affiches.

Cette communication n'a pas été vaine puisque le lauréat de cette année, professeur dans un des lycées de Nîmes, a ainsi connu l'existence de ce prix et s'est décidé à écrire un ouvrage en vue de concourir. Le jury a reçu une dizaine d'œuvres littéraires, toutes d'un bon niveau ; huit ont été sélectionnées en octobre 2023. Après les avoir lues avec beaucoup d'attention et d'intérêt, le jury a délibéré au mois de décembre ; deux œuvres ont émergé et **le jury a décidé d'attribuer pour l'année 2024 le prix Marthe Issoire de l'Académie de Nîmes à Monsieur Mathieu TAXI, pour son roman *À l'ombre des micocouliers*.**

Mathieu Taxi est né en 1991 à Montpellier. Il est ingénieur agronome et son parcours professionnel mérite d'être souligné. En effet, après avoir exercé des fonctions dans son domaine de formation en France et à l'étranger, il a souhaité orienter différemment sa vie professionnelle après un séjour d'une année en Italie (en 2016), au cours duquel il a obtenu deux diplômes universitaires dont un de philosophie. Depuis, Mathieu Taxi est professeur agrégé de philosophie au lycée Saint-Vincent de Paul à Nîmes. Il est marié et père de deux enfants ; je suis heureux de saluer son épouse, ses jeunes enfants ainsi que ses parents,

qui sont présents aujourd'hui à ses côtés et peuvent être légitimement fiers de lui.

À l'ombre des micocouliers est le premier roman de Mathieu Taxi, ce qui correspond parfaitement aux souhaits d'Hélène Isoire de voir reconnue, de préférence, une première œuvre. Il s'agit d'un roman historique qui se déroule en Provence, à la fin de la seconde guerre mondiale, et qui prend appui et débute par la narration d'un drame qu'a connu la ville de la Seyne-sur-Mer, le 11 juillet 1944 : le bombardement de la ville, quelques jours avant le débarquement des Alliés en Provence.

Ce bombardement a causé, indirectement, la mort d'une centaine de personnes parmi toutes celles qui s'étaient réfugiées dans « l'émissaire commun », ce que l'on appellerait à Nîmes un « cadereau » ; ces personnes sont décédées à la suite d'un effet de foule, par bousculades, piétinements et asphyxie. Le roman de Mathieu Taxi raconte une histoire familiale puisque son arrière-grand-mère est décédée dans ces circonstances, mais également une histoire romancée qui a plu au jury par la qualité de l'écriture et la sincérité du propos.

Mathieu Taxi évoque également la Résistance, ceux qui se sont engagés soit par idéal, pour participer à la libération de leur Nation, soit pour d'autres motifs comme celui de plaire et impressionner une jeune fille convoitée. Le jury a apprécié qu'en 2023 un jeune écrivain se penche sur cette période si dure de l'Histoire de France, la Résistance, et se refuse à l'oubli malgré les décennies écoulées.

Monsieur Mathieu Taxi, l'Académie de Nîmes et le jury du prix Marthe Isoire vous adressent leurs plus vives félicitations pour votre premier roman, dont on peut espérer qu'il ne soit pas le dernier.

II. COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2024

Séance du 5 janvier 2024

LES ARÈNES DE NÎMES ET L'HISTOIRE DU SPORT : 1822 - MATHEVET, L'*HERCULE DES HERCULES*, DANS L'AMPHITHÉÂTRE NÎMOIS

Jean-Michel FAIDIT
membre correspondant

Comment les gymnases et les stades ont-ils émergé au XIX^e siècle ? Cette question à la fois sociétale et architecturale a été abordée de deux manières : pour les gymnases sous l'angle d'un élargissement de la gymnastique militaire et scolaire vers le monde civil et pour les stades en prenant en compte trois facteurs concomitants, qui sont le développement des matchs de sports d'origine britannique comme le football ou le rugby, le développement des courses, cyclistes pour les vélodromes ou hippiques pour les hippodromes, et le retour de l'olympisme pour les épreuves d'athlétisme.

Pourtant, il existe une autre approche commune, peu explorée. Les stades pouvant être considérés comme les nouveaux théâtres du sport, les théâtres classiques ont ouvert la voie en introduisant des spectacles sportifs selon l'archétype d'une répartition circulaire des spectateurs – ou semi-circulaire dans le cas des théâtres-opéras – durant la première

moitié du siècle. Ce phénomène repose largement sur une évolution sociologique, les spectacles donnés par des athlètes dans les théâtres ayant contribué à créer une mode gymnastique chez des spectateurs enthousiastes.

Nous nous proposons d'étudier l'incidence des spectacles sportifs donnés dans les théâtres sur l'apparition des gymnases et des stades, à travers le cas précurseur de la Compagnie de Paul Mathevet, *Les Alcides français*, dans les décennies 1820-1830.

L'émergence des spectacles sportifs dans la première moitié du XIX^e siècle

Un moment clé dans l'histoire de la gymnastique

Les décennies 1820-1830 voient des *Alcides*¹ se produire sur des scènes de théâtre pour des spectacles de lutte et de force ainsi que des numéros avec des poses spectaculaires, faisant référence à l'Antiquité gréco-romaine. L'heure n'est pas encore aux compétitions organisées par des institutions en fonction de records, mais à des épreuves de force individuelles, héritées des spectacles de gladiateurs. Cette mode des spectacles de lutte et de force au théâtre s'inscrit dans un contexte marqué par un certain culte du corps durant la période post-napoléonienne et par l'émergence de spectacles « sportifs » allant de l'introduction de spectacles de boxeurs anglais en 1814 à des spectacles d'athlètes pratiquant la course à pied, dénommés « vélocipèdes », en 1826.

Il s'agit là d'un point notable complétant l'histoire de la gymnastique. Pour ce qui concerne la première moitié du XIX^e siècle, les études s'intéressent principalement au développement de la gymnastique militaire, suivi du développement de la gymnastique hygiénique dans des gymnases civils commerciaux pour une classe aisée de la société. On peut cependant s'étonner : comment le public aisé a-t-il pu être amené vers la pratique de la gymnastique ? Les spectacles de théâtre et leur médiatisation semblent avoir joué un rôle de vecteurs de diffusion

1 - Alcide est une appellation d'Hercule : « descendant d'Alcée », qui était son grand-père, le père d'Amphitryon, lui-même père « humain » d'Hercule, son père « réel », ou divin, étant Jupiter. Ce nom propre est très vite devenu un nom commun.

durant ces années charnières. Ils apparaissent comme un élément complémentaire, sinon déterminant, dans l'évolution de la gymnastique purement militaire d'Amoros vers une gymnastique hygiénique. L'étude de cette phase intermédiaire permet de mieux cerner l'engouement pour les gymnases dans le deuxième tiers du xix^e siècle.

L'histoire de la gymnastique est un peu le parent pauvre de l'histoire du sport. Par exemple, un rapide décompte des mémoires déposés sur la base DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) montre qu'à la fin de l'année 2022, vingt-trois mémoires en histoire du sport y sont déposés et aucun en histoire de la gymnastique. Malgré tout, depuis le dernier quart du xxe siècle, diverses études ont été réalisées sur l'histoire de la gymnastique, de celles de Gilbert Andrieu à celles plus récentes de Pierre Arnal sur Amoros et son gymnase civil et militaire². Ces études se sont focalisées sur l'émergence du concept du corps en mouvement et ont perçu une sorte de continuité, un passage de la gymnastique militaire à la gymnastique hygiénique des civils par le seul fait des fondateurs de la gymnastique moderne.

Une question demeure : dans quelle mesure une gymnastique aux agrès, à vocation essentiellement militaire, aurait-elle pu à elle seule susciter à ce point l'intérêt d'un public aisé lors de l'ouverture des premiers gymnases civils, que ce soit à Paris avec Amoros en 1817 ou à Londres avec Clias en 1822 ? On pressent qu'il a bien fallu un ou plusieurs éléments déclencheurs de curiosité pour amener ce public à éprouver l'envie de pratiquer une activité physique dans ces nouveaux gymnases. Y-a-t-il eu une bascule durant ces années charnières correspondant aux premiers gymnases civils, à travers l'émergence à cette époque de la notion de spectacle sportif ?

La presse de l'époque nous apprend que des spectacles de nature « sportive » commencent à émerger dès 1814. Les *Affiches, Annonces et Avis Divers ou Journal général de France* et le *Mercure de France* mentionnent que des boxeurs anglais attirent le public au Spectacle de la nouveauté, une salle située près du Palais Royal³. De même, divers

2 - Andrieu, Gilbert, *Force et Beauté. Histoire de l'esthétique dans l'éducation physique aux XIX^e et XX^e siècles*, Bordeaux, 1992 ; Arnal, Thierry, *La Révolution des mouvements. Gymnases, mouvements et démocratie au temps d'Amoros*, Paris, 2009.

3 - *Affiches, Annonces et Avis Divers ou Journal général de France*, 25 juillet 1814 ; *Mercure de France*, 1^{er} juillet 1814.

journaux de l'année 1826 font état cette année-là d'un soudain intérêt du public, qui se rassemble au bord des routes pour assister aux exploits de coureurs à pied – on disait alors *vélodipèdes* – dont le plus connu est le jeune allemand de 17 ans Moritz Rummel, qui effectue six tours du champ de Mars à Paris, parcourant une dizaine de kilomètres en trente-six minutes et suscitant des émules dans diverses villes⁴. Pour ces courses, une influence britannique semble aussi se confirmer avec les *English Runners* des *Albion Clubs* (Goulstone) en 1829. Parallèlement, influencés par cette nouvelle curiosité pour les exploits physiques, les théâtres affichent dans leurs programmations des spectacles d'alcides, avec des tours de force et des « poses » inspirées par l'antiquité gréco-romaine.

L'incidence de ces spectacles de lutte et de force sur les scènes de théâtre durant les décennies 1820 et 1830 a encore été peu étudiée, à l'exception des articles de Xavier Torreadella-Flix⁵. Et pourtant, plusieurs des gymnasiarques des décennies 1840 et 1850 ont fait leurs premières armes dans ces théâtres, auprès de « précurseurs » tels que Paul Mathevet. Celui-ci nous semble avoir joué un rôle clé dans cette période où la redécouverte d'une esthétique corporelle, dégagée des prescriptions d'un certain christianisme, impulse un nouvel intérêt pour l'exercice physique.

C'est donc à travers cette recherche d'une sorte de « chaînon manquant » que nous allons mener notre enquête : dans quelle mesure ces spectacles de théâtre ont-ils joué un rôle de vecteur, incitant le public aisé à aller fréquenter ces nouveaux gymnases civils ?

Le contexte

La première moitié du XIX^e siècle s'inscrit dans la suite du néo-classicisme révolutionnaire, marqué notamment par un goût de l'antique

4 - Concernant Rummel et les autres vélodipèdes : *La Pandore*, 6 juin 1826 ; *L'Opinion*, 5 septembre 1826 ; *Le Corsaire*, 13 juillet 1826 ; *Le Courrier français*, 10 octobre 1826.

5 - Torreadella-Flix, Xavier, « Del espectáculo acrobático a los primeros gimnasios modernos: una historia de las compañías gimnástico-acrobáticas en la primera mitad del siglo XIX en España », *Revista de Psicologia, Ciències de l'Educació i de l'Esport*, 31(2), 2013, p. 67-84.

dans les domaines de l'art et de l'architecture, mais aussi par un goût pour le théâtre et les spectacles de lutte gréco-romaine. Elle voit une frange importante du public se passionner pour l'aspect spectaculaire de ces numéros. D'abord cantonnés au monde des circassiens, dans des foires ou des spectacles de rue, les théâtres leur ouvrent leurs portes – et leurs scènes – pour les intégrer dans des pièces.

À la même époque la pantomime romantique, héritière de la *commedia dell'arte*, fait son entrée sur des scènes de théâtre. Mais un décret napoléonien de 1807 réglemente l'activité des théâtres, réduisant leur nombre à huit, ce qui entraîne la disparition des théâtres d'acrobaties. Dans un premier temps seuls les spectacles forains sur place publique et les spectacles de curiosité (danses de corde, illusionnisme, marionnettes) subsistent. Quant aux spectacles de pantomime, la censure leur interdit tout usage de la parole. À partir de 1815 pantomimes et spectacles d'agilité coexistent, puis se mélangent : les artistes d'agilité, sans répertoire, utilisent des scènes que les arlequins ont mises à l'épreuve des publics. Ce mouvement qui va du cirque au théâtre, se fait dans trois directions : numéros de force d'athlètes, numéros de clowns et de jongleurs. Les années 1820 voient ainsi des spectacles d'alcides intégrer les programmes des théâtres à travers des pièces mettant en valeur la force et l'agilité. Des lutteurs de foire deviennent acteurs de théâtre. Pour situer leur vie et leur œuvre, il importe de se placer dans ce contexte de la gymnastique durant le premier tiers du XIX^e siècle.

Les journaux de l'époque, au premier rang desquels les hebdomadaires des théâtres et des spectacles comme *La Gazette des Théâtres* ou *La Pandore*, conservent la mémoire de ces athlètes qui se produisent sur scène. La plupart mériteraient une étude biographique spécifique tant ils sont tombés dans l'oubli. Sur les scènes des théâtres, les polichinelles disputent leur place aux pierrots, venus des spectacles d'acrobatie. En 1825, le jeune danseur français Mazurier triomphe à la Porte Saint-Martin. Mais on voit aussi Pitrot au Vaudeville et à l'Opéra comique ; il finira maître de ballet à l'Opéra de Vienne. L'anglais William Falkenston fait les beaux-jours du Gymnase dramatique. L'italien Spinaletti est un habitué des Variétés. L'allemand Gaertner se produit au Cirque olympique, salle de spectacle des frères Franconi au

Faubourg du Temple, s'inspirant de Mazurier, même s'ils sont plus des acrobates que des mimes ou des polichinelles⁶.

On observe l'apparition d'une sorte de mise en réseaux, de théâtre en théâtre, tant pour les tourneurs et producteurs que pour des troupes d'acteurs, gymnastes masculins pour les *Alcides français* tels Mathevet et ses partenaires successifs Vénitien, Johann ou Triat, mais aussi gymnastes féminines comme les sœurs Romanine, avec les Orichalciennes⁷. On assiste ainsi à la réplcation (ou à l'adaptation) de pièces comme *La Famille du Charlatan*. Avec d'autres pièces, comme *Milon de Crotonne*, ou *Jocko et le Singe du Brésil*, plusieurs genres s'interpénètrent : l'opéra-comique, la tragédie, la pantomime, la folie-vaudeville. La comparaison des scènes de théâtre met en évidence des théâtres classiques de grandes villes, tant en Belgique (Liège, Gand, Bruxelles...) qu'en Angleterre (Covent Garden à Londres), en Espagne (Téatro de la Cruz à Madrid) et bien sûr en France avec le Théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris, ou les théâtres de Caen et d'Orléans. Mais aussi des théâtres à vocation plus « sportive » comme le Cirque olympique à Paris, le Cirque olympique de Rouen, le Circo olimpico à Madrid, ou le Gymnase dramatique des Brotteaux à Lyon, dont Mathevet, originaire de cette ville, devient directeur en 1828.

Paul Mathevet, qui s'autoproclame l'*Hercule des Hercules*, est l'un des cas les plus emblématiques de cette période d'irruption des spectacles de force dans les théâtres.

Paul Mathevet et *Les Alcides français*

Le succès de Mathevet au théâtre semble tenir à sa double casquette : une âme d'artiste et une force physique hors de l'ordinaire. Lutte et gymnastique acrobatique font de lui un alcide renommé, l'*Hercule des Hercules*, tandis que sa sensibilité lui permet de devenir le metteur en scène de *Jocko et le Singe du Brésil* et d'assurer la révélation du jeune danseur Mazurier.

6 - Voir Rémy, Tristan, s. v. « Mime et pantomime », dans *Encyclopaedia Universalis*.

7 - Ainsi nommées à partir du nom de l'orichalque, un alliage légendaire où domine le cuivre.

On sait par des articles de presse qu'il est Lyonnais et que sa célébrité décolle vers 1822 par des spectacles de lutte dans le sud de la France, notamment aux Arènes de Nîmes. Il semble qu'il ait lui-même créé les *Alcides français* en 1824, en s'associant avec Victor Vénitien pour des représentations dans des théâtres. Ils se connaissaient depuis au moins deux ans, ayant lutté ensemble dans les Arènes de Nîmes en septembre 1822.

Puis il fait carrière à Paris, en devenant l'alcide du Théâtre de la Porte Saint-Martin au milieu des années 1820. Après un séjour où il se produit au Covent Garden Theater en 1825, Mathevet revient au Théâtre de la Porte Saint-Martin à la fin de cette année avec la pièce *Jocko ou le Singe du Brésil* inspiré du singe Jocko de Buffon, où il révèle en tant que metteur en scène les qualités exceptionnelles du jeune danseur acrobate Charles-François Mazurier (1798-1828).

Après avoir été nommé directeur du Gymnase dramatique des Brotteaux à Lyon en 1828, il reprend ses spectacles itinérants, d'abord avec un gymnaste allemand nommé Johann en 1832, puis avec Hippolyte Triat qu'il recrute comme associé. Il parcourt la France et les pays voisins, allant de ville en ville (Pau, Toulouse, Lyon, Nîmes, Alès, Caen, Orléans, mais aussi Paris, Londres, Bruxelles, Gand...), se produisant de théâtre en théâtre. Il apparaît très actif dès le début des années 1820, jusqu'au milieu des années 1830 où l'on perd sa trace, soit pour cause de décès, soit qu'il ait été handicapé par un accident ou une maladie l'obligeant à se retirer de ses activités de représentations théâtrales.

En l'état, les données biographiques sur Mathevet restent donc très limitées. Nos recherches n'ont pas permis de trouver des éléments de réponse permettant de situer ses dates de naissance et de décès. Il est à noter qu'il semble commencer sa carrière avec son frère, puisque le *Journal du Béarn* évoque une prestation des frères Mathevet à Pau en 1822. Sa troupe des *Alcides français* perdure une dizaine d'années. Mathevet est le directeur de la troupe et a trois partenaires successifs : Victor Vénitien au milieu des années 1820, Johann au début des années 1830, et enfin Hippolyte Triat en 1833 et 1834.

Chronologie des représentations d'après les sources disponibles

1822 : Les frères Mathevet à Pau (*Le Diable Boiteux*, d'après *Le Journal du Béarn*).

1822 : Arènes de Nîmes, Alès et d'autres villes du Midi (d'après *Le Journal du Gard*).

1823 : Mathevet au Capitole, Théâtre de Toulouse (d'après *Journal de la Haute-Garonne*).

1824 : Première mention de Mathevet et Vénitien, *Alcides français*.

1824-1825 : Théâtre de la Porte Saint-Martin : *La Famille du Charlatan*.

1825 : Mazurier, danseur de *Jocko et le Singe du Brésil*, mis en scène par Mathevet.

1825 : Mathevet et Vénitien au Covent Garden Theater.

1826 : Mathevet sifflé au Havre.

1828 : Mathevet aux théâtres de Caen et Lyon ; nommé directeur des Brotteaux à Lyon.

1830 : Mathevet au théâtre de Gand et au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles.

1832 : Mathevet et Johann à Londres, au Covent Garden Theater.

1833 : Mathevet et Triat, *Alcides français*, au théâtre d'Orléans (Fig. 1).

1833-1834 : Mathevet et Triat à Madrid : Palacio de Oriente (Palais Royal) en juillet 1833 - Têatro de la Cruz - Circo olimpico.



Fig. 1. Mathevet et Triat.
(extrait d'une lithographie de Buffet,
Bibliothèque nationale de France).

22 septembre 1822 : Mathevet dans les Arènes de Nîmes

Après l'achèvement par Napoléon Ier de la réhabilitation des Arènes de Nîmes (Fig. 2) dégagées des maisons construites à l'époque médiévale et avant l'ère des corridas importées d'Espagne sous Napoléon III, les premiers spectacles qui captivent le public sont des combats de lutte gréco-romaine, alors que le Colisée de Rome est encore en ruines (Fig. 3).



*Fig. 2. Les arènes de Nîmes réhabilitées.
(lithographie, début du XIX^e siècle).*



*Fig. 3. Thomas Cole, Intérieur du Colisée de Rome en ruines (huile sur toile, 1832).
(Metropolitan Museum, Albany Institute of History & Art Purchase,
Evelyn Newman Fund, SL.6.2018.1.2a).*

Il est à noter un passage de Mathevet le 22 septembre 1822, l'*Hercule des Hercules*, qui attire 6000 spectateurs dans ces arènes nîmoises, passage relaté par *Le Journal du Gard* du 25 septembre suivant. L'extrait dépeint l'intérêt du public pour ces spectacles de lutte, et pour la première fois il y est question de Mathevet et Vénitien, réunis ensemble dans des luttes sur scène.

Artistes tragiques, lyriques et comiques, faites silence ! Vos roulades, vos cadences perlées, vos grands gestes, et vos petites manières ont perdu leurs charmes. Zémire, ta rose n'a plus de parfum, Rose d'Amour, déchire ton chapeau, Petit Matelot, casse ta pipe.

Et toi, divin Homère, qui peignis en traits de feu les combats des dieux et des hommes, harmonieux Virgile, qui a retracé en vers enchanteurs les jeux dont le pieux Enée honora le tombeau d'Anchise, prêtez-nous vos pinceaux, embrasez-nous du feu de votre génie ; nous allons parler de Paul Mathevet, l'Alcide du Midi, l'Hercule des Hercules.

L'aurore aux doigts de rose entr'ouvrait les portes de l'Orient, ce qui veut dire que le jour commençait à paraître, lorsque le hautbois fit entendre sa voix crierde pour annoncer la fête du jour. Mathevet devait renverser trois hommes choisis parmi les plus forts lutteurs du département ; 400 francs étaient le prix de la victoire. Toutes les langues sont en mouvement ; ceux-ci font des paris, ceux-là racontent les exploits de l'athlète : il a triomphé à Alais, il sera vaincu à Nîmes ; oui, non ; c'est ce que l'on verra, disent les plus sensés ; attendons. En attendant, les heures s'écoulent, l'heure fatale approche, et le peuple se précipite dans le cirque ; les Lilliputiens ne furent pas plus agités par la présence de Gulliver. La porte d'entrée est assaillie : grâce à la vigilance des employés de la police, et aux précautions prises par les entrepreneurs, on se presse, on se heurte, et l'on entre enfin les pieds meurtris, la poitrine oppressée et l'habit déchiré. L'Amphithéâtre est bientôt couvert de spectateurs qui trépignent d'attente : cinq taureaux, connus par leur férocité, ont beau battre leurs flancs, agiter leurs queues, et montrer des cornes menaçantes, le public les regarde à peine ; il n'eût rien moins fallu qu'un homme dans un péril imminent pour fixer l'attention distraite...

Et comme accoutumé à de pareils bravos. Voilà et article terminé, grâce à Virgile, à Fénelon et à Voltaire.

En ce début des années 1820, l'époque n'est pas encore aux corridas. Le spectacle des taureaux pour faire patienter n'intéresse guère les spectateurs, venus pour assister à des épisodes de lutte gréco-romaine, dans la plus pure tradition antique (Fig. 4).



*Fig. 4. Spectacle de lutte dans les Arènes de Nîmes.
(Cliché Jean-Marie Mercier, Musée des cultures taurines de Nîmes).*

Enfin, Hercule se présente en costume de chevalier français ; il paraît que Mathevet n'est pas fort... sur l'histoire, vu que dans ses douze travaux il ne compte pas, comme indigne de lui, la mort du lion de Némée. Un fauteuil est placé sur l'arène pour le recevoir. On avait oublié Omphale et les fuseaux. Cet appareil ridicule, la coiffure bouclée du nouvel Alcide, le vermillon qui colorait ses joues, ses saluts dédaigneux, faisaient craindre une mystification, lorsqu'un premier lutteur s'avance : c'est Vacher de Remoulins. Fier des montres, des tasses et des écharpes qu'il a recueillies dans les villages voisins, il ose affronter le fils d'Alcmène : *Qua tanta insania !* Celui-ci se dépouille de ses habits : « il est encore dans toute la vigueur de la jeunesse, ses bras sont nerveux et bien nourris ; au moindre

mouvement qu'il fait, on voit tous ses muscles ; il est également souple et fort ». Regarder Vacher, le saisir, l'étreindre, lui faire mesurer l'arène fut l'affaire d'un instant. Insensible aux bravos, Hercule retourne dans son fauteuil à bras.

Taurin, l'illustre Taurin, accourt pour venger l'affront de son compagnon d'armes ; il tourne, va, revient, déploie toutes les ressources de la lutte ; efforts impuissants : *Procumbit humi bos*.

L'oreille basse et les épaules couvertes de poussière, il va annoncer au Vénitien que son tour est venu, et que c'est en lui seul que réside l'espoir de la victoire. La lutte s'engage bientôt avec le nouveau champion qui offre une résistance plus opiniâtre. Ils se saisissent l'un l'autre, il se serrent à perdre la respiration. Ils sont épaule contre épaule, pied contre-pied, tous les nerfs tendus et les bras entrelacés comme des serpents, chacun s'efforçant d'enlever de terre son ennemi. Tantôt ils essayent de se surprendre en se poussant du côté droit, tantôt ils s'efforcent de se pencher du côté gauche.

Tandis qu'ils se tâtaient ainsi, le Vénitien soulève Hercule qui, ramassant alors toutes ses forces, pousse son adversaire avec tant de violence, que ses reins plient, le Vénitien tombe sur l'arène et entraîne son vainqueur avec lui. Le cirque retentit d'applaudissements ; Paul Mathevet, l'Alcide du Midi, l'Hercule des Hercules, se retire avec indifférence.

Depuis ce jour mémorable, dimanche, 22 septembre 1822, qui sera noté dans nos fastes en lettres d'or, le nom de Mathevet est dans toutes les bouches ; sans cesse entouré d'admirateurs, festoyé, caressé ; le vainqueur des trois Curiaces, l'Horace lyonnais se promène en triomphe dans la ville de Nîmes qu'il semble avoir sauvée, et qui, au besoin, le sera par les oies du Capitole.

Constitution des *Alcides français* : Mathevet et Vénitien (1824-1825)

Il semble que Mathevet a créé les *Alcides français* en 1824, s'associant avec Vénitien pour des représentations dans des théâtres, notamment celui de la Porte Saint-Martin. Ils y triomphent durant six mois en 1824-1825 avec des numéros de force constituant une pièce, *La Famille du Charlatan. Folie-Vaudeville en un acte*, par MM. Armand-François Jousselin de la Salle, Philadelphie-Maurice et Alphonse de

Chavanges, présentée pour la première fois au Théâtre de la Porte Saint-Martin le 12 octobre 1824⁸.

Paul de Longuemare, dans son *Histoire du théâtre à Caen de 1628 à 1830*, relate que cette pièce est présentée au printemps 1825, avant que Mathevet n'embarque pour Londres probablement à partir du Havre : « MM. Mathevet et Vénitien, Alcides français de la Porte St-Martin, firent applaudir leurs talents dans une pièce bizarre, parodie mêlée de vaudevilles et intitulée *La Famille du Charlatan* ou les deux Alcides français⁹. »

François-Antoine Harel et Maurice Alhoy, dans l'article « Mathevet » de leur *Dictionnaire théâtral ou Douze cent trente-trois vérités*, décrivent Vénitien comme le plus robuste et Mathevet comme celui qui a le plus de succès auprès de la gent féminine : « Mathevet. (Théâtre de la Porte Saint-Martin). Le compagnon du robuste Vénitien ; le moins vigoureux des deux alcides, mais le plus élégant, et celui qui plait le mieux aux femmes¹⁰. » *La Pandore* du mercredi 9 mars 1825 annonce au Théâtre de la Porte Saint-Martin cette clôture des *Alcides français*. Mathevet et Vénitien, après six mois de succès et leur départ vers l'Angleterre, mentionnent aussi le report d'une nouvelle pièce, *Jocko*, en raison d'une indisposition de Mathevet¹¹.

Après leur séjour londonien où ils se produisent au Covent Garden Theater en 1825, Mathevet revient au Théâtre de la Porte Saint-Martin à la fin de 1825 (Fig. 5), en tant que metteur en scène de *Jocko ou le Singe du Brésil*, pièce de théâtre en deux actes d'Edmond Rochefort, inspirée d'une nouvelle de Charles de Pougens (1824).

8 - *La Famille du Charlatan*, Folie-Vaudeville en un acte, d'Armand François Jouselin de la Salle, Philadelphie-Maurice et Alphonse de Chavanges, présentée pour la première fois au Théâtre de la Porte St-Martin le 12 octobre 1824. (Les graphies varient pour Alphonse de Chavanges / Chavranche).

9 - Longuemare, Paul de, *Le théâtre à Caen. 1628-1830*, avec des phototypies d'après les clichés de MM. H. Magron et G. De Pennart, Paris, 1895, reprint 2018.

10 - Harel, François-Antoine et Alhoy, Maurice, s. v. « Mathevet », dans *Dictionnaire théâtral ou Douze cent trente-trois vérités*, Paris, 1825 (2^e éd. avec supplément).

11 - *La Pandore*, 605, mercredi 9 mars 1825.



Fig. 5. Jean-Baptiste Lallemand, Le Théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris
(gravure, 1790).

(Bibliothèque nationale de France).

Jocko est, à l'origine, un singe décrit par Buffon dans son *Histoire naturelle* en 1766 ; pour ce spectacle, Mathevet étudie spécialement le comportement des singes. Mais son surmenage en raison des 188 représentations de *La Famille du Charlatan* l'amène à renoncer à interpréter le rôle, comme nous l'apprend *La Pandore* du dimanche 4 décembre 1825, relatant une information du *Courrier du Bas-Rhin* imprimé à Strasbourg :

Le Théâtre de la Porte St-Martin, en montant l'ouvrage de *Jocko*, avait distribué le rôle du Singe à M. Mathevet, alcide français. Pendant deux mois, Mathevet avait étudié toute la collection de singes vivants. La pièce était mise en répétition, lorsqu'un accident lui fit perdre le fruit de tant de constance et d'assiduité. La fatigue qu'il avait éprouvée, par suite des représentations de *La Famille du Charlatan* qu'il joua 188 fois de suite, ne lui permit pas de remplir le rôle de Jocko. C'est alors qu'il fut confié à Mazurier, et Mathevet fut chargé par l'administration de la mise en scène et de l'exécution de ce drame qui ne cesse d'attirer la foule

à Paris. [...] La postérité saura, par notre entremise, que l'honneur de la belle création du rôle de Jocko revient tout entier à M. Mathevet, dit Bras de fer, dit Bras d'acier¹².

C'est ainsi qu'il devient metteur en scène et qu'opère la magie de son étude préparatoire, avec la grâce de Mazurier qui hérite du rôle (Fig. 6). Jeune danseur alors en vogue, Charles-François Mazurier (1798-1828) est un mime et danseur français né à Toulouse. Il accomplit une brève mais légendaire carrière jusqu'à son décès à l'âge de 29 ans, faisant les délices du tout Paris sous la Restauration. Dans *Jocko, drame touchant*, Mazurier, cousu dans une peau de singe, faisait rire par ses gambades et pleurer par sa mort. Le *Larousse* de 1869 indique que « les Anglais nous envièrent Jocko ; ils engagèrent le clown français pour six semaines, au théâtre de Drury-Lane, au prix de 1.200 fr par soirée »¹³. Cette pièce créée au Théâtre de la Porte Saint-Martin connut un long succès au XIX^e siècle, précurseur des histoires de singes humanisés dont le XX^e siècle raffolera, de King Kong à Tarzan et à *La Planète des Singes*.



Fig. 6. Godefroy Engelmann, Mazurier dans le rôle de Jocko le Singe (lithographie, 1825).
(Harvard Theatre Collection).

12 - *La Pandore*, 931, dimanche 4 décembre 1825, relatant le *Courrier du Bas-Rhin*.

13 - S. v. « Clown », dans *Larousse, grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, 1869, t. IV, p. 480. Sur Mazurier, voir Jacq-Mioche, Sylvie, « La virtuosité dans le ballet romantique : des faits à une morale sociale du corps », *Romantisme, revue du dix-neuvième siècle*, 128, 2005, p. 95-107.

En septembre 1828, on apprend par *Le Précurseur, Journal constitutionnel de Lyon et du Midi*, que Mathevet devient directeur du Gymnase dramatique des Brotteaux à Lyon, ville où il a débuté sa carrière. Le théâtre ouvre ses portes le dimanche 21 septembre 1828.

Le Gymnase dramatique de Lyon est encore une fois ouvert au public. Le nouveau directeur est M. Mathevet, connu pour ses exercices de force sous le nom d'Alcide français. M. Mathevet, que nous avons vu débiter à Lyon, avait paru ensuite au théâtre de la Porte St-Martin à Paris, où il s'était fait une brillante réputation. Il a engagé toute la troupe dramatique des Brotteaux¹⁴.

Le fait que cette information soit aussi publiée dans *Le Journal de Rouen* est intéressant à plus d'un titre, indiquant que la célébrité de Mathevet est devenue nationale, qu'elle soit due à ses origines lyonnaises ou à des attaches avec Rouen créées par ses déplacements dans cette ville. Il est noté avec humour :

M. Mathevet, ex-alcide de la Porte St-Martin, est chargé depuis quelques jours, non pas de soutenir le monde sur ses épaules, mais bien de diriger le petit théâtre des Brotteaux à Lyon, ce qui est tout à fait différent¹⁵.

On retrouve Mathevet au Théâtre de Gand le dimanche 31 janvier 1830, puis au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles :

Les amateurs de spectacles de bon goût, et les dames en particulier, n'ont rien à craindre de leurs sauts et leurs bonds. Les alcides ont été, à Paris, dressés par des peintres et des artistes, hommes de goût et de talent. Ils ont ployé leur vigueur naturelle à des poses gracieuses et nobles, à des exercices de lutte qui nous représentent les jeux antiques, et nous en donnent une juste idée.

14 - *Le Précurseur, Journal constitutionnel de Lyon et du Midi*, jeudi 18 septembre 1828.

15 - *Journal de Rouen*, dimanche 28 septembre 1828.

Identification de Mathevet et Vénitien sur un tableau de Lesueur

Le Musée Carnavalet à Paris conserve un dessin au lavis du peintre-sculpteur Jacques-Philippe Le Sueur (1757-1830), intitulé *Les Alcides français à la Porte Saint-Martin* (Fig. 7). Il s'agit bien évidemment du Théâtre de la Porte Saint-Martin et les alcides en question sont Paul Mathevet et Victor Vénitien qui s'y sont produits en 1824 et 1825, en tête d'affiche des deux pièces *La Famille du Charlatan* et *Milon de Crotone*.

Le peintre Le Sueur ayant assisté à l'un de ces spectacles les a représentés, sans que l'on sache lequel est Mathevet et lequel est Vénitien ; il est probable toutefois que Mathevet soit celui qui est équipé d'un casque, d'une lance et d'un glaive. En plus de



Fig. 7. Jacques-Philippe Le Sueur,
*Alcides français à la Porte
Saint-Martin* (dessin au lavis).
(Musée Carnavalet, Paris - côte D 7807)

l'identification des deux acteurs, ce qui est important, c'est le fait qu'un peintre aussi illustre que Le Sueur, alors âgé de 68 ans, ait éprouvé le désir de présenter ces deux alcides sur scène et donc de les immortaliser. En leur donnant cette reconnaissance artistique, il nous transmet la grâce de leur ballet scénique. Cela indique le caractère nouveau et atypique de ces spectacles de force alors donnés au théâtre. Conservée à Paris, au Musée Carnavalet, cette œuvre de 19 x 13,4 cm propose une évocation des artistes dans le ciel, dans un décor de nuages, tels des dieux gréco-romains. La promenade du regard laisse discerner en bas comme un lion, le lion de Némée, vaincu par Hercule.

Évolution des *Alcides français* après 1830

Mathevet et Johann (Londres – 1832) / Mathevet et Triat (Madrid, 1833 – 1834)

Après une nouvelle tournée en Angleterre, notamment au théâtre de Covent Garden, avec un alcide allemand dénommé Johan en 1832, Mathevet reconstitue sa troupe des *Alcides français* en s'associant avec Triat. La rencontre entre Triat et Mathevet, qui décide de se l'associer dans *Les Alcides français*, est décisive pour la carrière de Triat en gymnastique. Non seulement, il lui donne une chance d'accéder à la célébrité sur scène, mais il se révèle son mentor en lui apprenant nombre de numéros de gymnastique.

Cette rencontre a dû avoir lieu en 1831, peut-être même dès l'automne 1830, car Triat est alors mentionné comme *Alcide français* à Madrid pour justifier sa non-présentation à la conscription, à Uzès. Mathevet est mentionné seul pour une représentation au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, le 13 août 1830, avec l'intitulé : *Paul Mathevet, grand Alcide français, Hercule des Hercules de l'Europe, premier modèle des académies de France, d'Allemagne et d'Italie*¹⁶. La plus ancienne représentation commune que nous ayons trouvée est celle du 10 janvier 1833 au théâtre d'Orléans, mention imprimée dans la *Gazette des Théâtres* du dimanche 27 janvier¹⁷.

Cette même année 1833 ils prennent la direction de l'Espagne pour une tournée triomphale, qui les amène à se produire plusieurs soirs du début juillet au Palais Royal espagnol, le Palacio de Oriente, tournée suivie par une année et demie de représentations en Espagne, dont plusieurs au Teatro de la Cruz et au Circo olímpico de Madrid, jusqu'à la fin de 1834. John E. Varey, dans son étude sur les divertissements populaires de Madrid de 1758 à 1840, mentionne leur spectacle au Palais Royal début juillet 1833 : « Mathevet, el Grande Alcides Francés, y Triat aparecieron en el Palacio de Oriente en 1833¹⁸. »

16 - Isnardon, Jacques, *Histoire du Théâtre de la Monnaie, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, Bruxelles, 1890, reprint 2016.

17 - *Gazette des Théâtres*, dimanche 27 janvier 1833.

18 - Varey, John E., *Los títeres y otras diversiones populares de Madrid : 1758-1840*, Londres, 1972, p. 47 (+ doc. n° 217).

Les commentaires de Figaro dans *La Revista española* du 5 juillet 1833 nous apprennent que Triat n'a « rien à envier à Mathevet, en ce qui concerne la grâce personnelle ; on note peut-être moins de sévérité dans son organisation : il y a une certaine morbidité et douceur qui rend la figure plutôt herculéenne ; la force de l'homme bien constitué brille cependant à travers la plus grande douceur de ses contours ; et les luttes que nous l'avons vu exécuter le rendent digne rival de son robuste professeur »¹⁹.

Cette tournée laisse un souvenir durable. En témoigne cet article de A. Garcia Cruz dans l'hebdomadaire de Gérone *Los Sitios* en 1952 qui mentionne les *Alcides français* : « Hace un siglo que se celebran luchas en España. El más antiguo dato que sobre la implatación en España tenemos, lo hallamos, en un periódico de 1833, en que se nos dice : que en el Teatro de la Cruz se estaba exhibiendo Mr Mathevet, « el grande Alcides », y su discípulo, Triat, « el Hércules Francés », efectuando lances de lucha antigua y moderna²⁰. »

Il est à noter de nombreuses insertions dans l'hebdomadaire des spectacles de Madrid, le *Diario di Avisos*. Nous en comparons deux pour suivre l'évolution de leurs numéros. Triat y est toujours présenté comme *Hercule français*, *Segundo modelo de la academia real de Paris*, une Académie qui semble virtuelle. Les numéros au Circo olímpico sont plus variés, avec l'intervention d'acteurs. Mais on retrouve le programme spécifique de Triat, avec notamment le soulever d'un poids de 1800 livres, en plus d'un homme, soit l'équivalent d'une tonne²¹. On retrouve aussi les quatre numéros des colonnes (*colonne du bras de fer*, *colonne en avant*, *colonne des chaines*, *colonne horizontale*) dans les deux séries. Par ailleurs on a des numéros spécifiques avec des tableaux historiques comme la *Bataille de Napoléon à Marengo*.

19 - Palais Royal, Juillet 1833, *La Revista española, periódico dedicado à la Reina*, 74, 3^e année, 5 de julio 1833, p. 693. Voir le texte complet des Commentaires de Figaro (Teatro de la Cruz, 1833) en annexe 1.

20 - « Des luttes se pratiquent en Espagne depuis un siècle ; nous trouvons la plus ancienne mention de leur implantation dans un journal de 1833, qui dit qu'au Théâtre de la Cruz se produisait M. Mathevet, "le grand Alcide français" et son disciple Triat, "l'Hercule français" dans des démonstrations de lutte ancienne et moderne. »

21 - *Diario de Avisos de Madrid*, 223, domingo 11 de Augusto 1833, p. 950.

L'étrange disparition de Mathevet des scènes de théâtre

On perd la trace de Mathevet à Madrid à la fin de l'année 1834. Est-il reparti en Angleterre, habitué des représentations à Covent Garden en 1825 avec Vénitien puis en 1832 avec Johann ? Malgré des recherches dans la presse anglaise, nous perdons sa trace durant les années 1835 et 1836, tout comme celle de Triat, qui réapparaît seul lors de représentations en Belgique en 1837 et 1838, notamment à Gand en octobre 1837 pour laquelle nous disposons d'une description détaillée qui permet d'effectuer une comparaison avec celles de son mentor Mathevet avec Vénitien en 1825 et de mesurer son influence.

L'émergence des gymnases, un phénomène sociologique ?

Ces années 1820 sont marquées par l'important développement des tout premiers gymnases civils. À Paris, Amoros ouvre son gymnase militaire et civil en 1817, d'abord route d'Orléans, puis rue Jean Goujon, dans le nouveau quartier des Champs-Élysées qui attire une clientèle aisée. Il est imité à Londres par Phokion-Heinrich Clias en 1822 qui ouvre une salle similaire pour le public aux *Argyll Rooms*, un des endroits huppés de la capitale britannique. Amoros et Clias ont en commun leur investissement largement étudié en faveur de la gymnastique militaire, tout comme Jahn en Allemagne. À l'évidence, ils présentent un marché avec un large potentiel : la gymnastique commerciale.

Revenons à notre question : pourquoi le public aisé a-t-il pu être aussi facilement attiré vers l'exercice physique par une gymnastique d'origine militaire ? N'aurait-il pas plutôt été sensibilisé à la gymnastique par cette mode des représentations théâtrales d'alcides ? On peut même se poser la question de savoir s'il y avait des liens entre ces alcides de la scène et les pionniers du renouveau de la gymnastique que furent Amoros et Clias ? En l'absence de documents écrits, il est difficile de l'affirmer. Mais on peut envisager qu'ayant en commun cet intérêt pour la pratique de la gymnastique et de la force, acteurs et gymnastes se soient rencontrés, soit au théâtre, soit au gymnase et qu'ils aient sympathisé.

Il y a des échanges entre acteurs-alcides des théâtres et gymnasiarques des gymnases. Même si l'on manque de sources en apportant la preuve

et même si l'on sait qu'Amoros avait écarté la gymnastique acrobatique de son gymnase militaire, le fait que ces alcides se déplaçaient de ville en ville, sinon de pays en pays, ne pouvait que les inciter à aller rendre visite à ces premiers gymnases et à leurs gymnasiarques, ne serait-ce que pour découvrir leurs équipements et techniques d'entraînement. Réciproquement, leur présence dans ces divers lieux devait inciter ces gymnasiarques – ne serait-ce que par curiosité – à aller assister à ces spectacles de force, présentés dans les théâtres de leurs villes.

Dès lors, le dénominateur commun du développement rapide de la gymnastique civile semble être le public aisé, qui va au théâtre, et assiste notamment à ces spectacles d'alcides. Dans cette Europe apaisée qui suit les guerres napoléoniennes, ce public peut se prendre de l'envie d'utiliser son temps libre et son aisance sociale pour aller pratiquer une gymnastique de force et surtout de forme et de beauté dans ces premiers gymnases commerciaux.

On peut ainsi, dans une certaine mesure, parler d'un rôle de « chaînon manquant », car on a du mal à comprendre que ce public aisé ait pu être attiré par l'ouverture de ces premiers gymnases commerciaux à partir de la seule réputation militaire d'Amoros ou de Clia. Il fallait des « passeurs », « des ambassadeurs » de la pratique de la culture physique, et ces *acteurs-alcides*, tels Mathevet et ses partenaires, en sont les représentants. Les « vecteurs de diffusion » sont leurs spectacles mêlant numéros d'acrobatie et de force physique avec la culture antique alors prisée au théâtre, un patchwork de spectaculaire et de sensibilité artistique. En touchant les spectateurs, ils les amènent à éprouver, à travers un processus d'identification, le désir de leur ressembler en se rendant dans ces nouveaux gymnases civils. À ce titre, l'étude de Xavier Torreadella-Flix²² sur le passage de la gymnastique acrobatique aux gymnases fixes pour l'Espagne, publiée en 2013, vaut pour le cas de Mathevet.

Il existe un élément factuel essentiel, c'est le fait que deux des partenaires de Mathevet poursuivront leur carrière en tant que gymnasiarques : Victor Vénitien ouvre un gymnase à Séville de 1839 à 1861 et Hippolyte Triat fonde plusieurs gymnases, d'abord en Belgique

22 - Torreadella-Flix, Xavier, art. cit., 2013.

(Liège en 1838 puis Bruxelles en 1841) avant de s'installer à Paris en 1846. Il apparaît ainsi probable qu'ils aient côtoyé les gymnasiarques pionniers de ces années 1820, Amoros et Cliaș, et qu'ayant même fréquenté leurs gymnases, ceux-ci aient inspiré leur évolution en tant que gymnasiarques durant les deux décennies suivantes, avec le prolongement et l'adaptation de la gymnastique d'Amoros et de Cliaș à leurs gymnases, comme par exemple la méthode du plancher d'Hippolyte Triat²³.

Le succès de la gymnastique acrobatique perdurera encore quelques décennies, évoluant à nouveau vers des spectacles de lutte sur des places publiques, comme Charles Rousselle avec les *Lutteurs du Nord* ou encore Rossignol-Rollin (1821-1873). Les scènes de la seconde moitié du siècle verront se développer des spectacles de force avec le showman autrichien Karl Rappo, puis le culturiste Sandow qui remettra au goût du jour les poses musculaires dans les années 1900.

L'émergence des stades et la question de la répartition des spectateurs

Théâtres et amphithéâtres

Ce qui constitue peut-être la particularité la plus intéressante des spectacles d'alcides comme de la pantomime équestre, c'est le développement du spectacle sportif dans des édifices présentant une répartition circulaire des spectateurs. Ce principe remonte à la Grèce antique, avec des théâtres pourvus de gradins semi-circulaires autour d'une *orchestra* ronde, comme celui d'Épidaure au IV^e siècle avant J.-C. On les retrouve ensuite dans l'ensemble du monde romain. Au XVII^e siècle apparaît le théâtre en rond élisabéthain, tel le *Théâtre du Globe* de Shakespeare à Londres détruit en 1613 et reconstruit en 1996, qui permet une plus grande interactivité entre les acteurs et les spectateurs.

23 - Faidit, Jean-Michel, « Hippolyte Triat (1812-1881). Pionnier de l'éducation physique et du sport pour tous », *Mémoires de l'Académie de Nîmes* 2018, tome XCII, 2019, p. 153-175.

L'introduction de spectacles sportifs dans des amphithéâtres romains réhabilités, puis transposés vers des scènes de théâtres classiques, constitue une étape intermédiaire, précédant l'émergence des stades contemporains, inspirés de ces édifices de type circulaire. On y retrouve cette répartition des spectateurs sur des gradins selon une configuration circulaire qui aboutira au développement des théâtres à 360 degrés. En liaison avec les arènes espagnoles, il y a d'ailleurs, avec le Teatro Circo Price à Madrid, des expériences de spectacles équestres dès les années 1860, dans des théâtres circulaires (de nos jours regroupés dans le réseau 360 degrés)²⁴.

Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier l'incidence sur l'évolution vers les stades de l'introduction des théâtres équestres. Les cirques olympiques comme celui des Franconi à Paris se multiplient pour des spectacles avec chevaux et cavaliers. Il est à noter que l'amphithéâtre romain de Nîmes lui-même a vu l'incorporation d'une scène baptisée « Théâtre olympique » à partir de 1827, à l'initiative du directeur du Grand théâtre de Nîmes, notamment pour les spectacles des frères Franconi à la suite de l'incendie de leur Cirque olympique parisien en 1826²⁵.

L'émergence des stades modernes

La révolution sportive du XIX^e siècle favorise les spectacles sportifs et l'émergence des stades par la conjugaison de facteurs sociaux (démocraties), économiques (développement des transports et notamment du chemin de fer) et culturels. Si l'Allemagne semble préférer la pratique de la gymnastique de Jahn (Turner) dans des gymnases, l'Angleterre se distingue par son développement de clubs de jeux libres. Ce furent d'abord le football, héritier de la soule médiévale, institutionnalisé dans les années 1880 avec clubs et joueurs professionnels, et le rugby, apparu

24 - Concernant le Teatro Circo des frères Price, voir Towsen, John H., *Clowns*, 1976, p. 168. Sur l'historique des théâtres circulaires à 360°, voir www.reseau360.org

25 - Concernant le théâtre olympique de l'amphithéâtre nîmois initié par Belfort avec des spectacles des Franconi, voir *Le Journal du Gard*, 26 septembre 1827 et 26 juillet 1828.

dès 1823, formalisé à quinze joueurs en 1877 et consacré par la première édition du Tournoi des quatre nations en 1884 (Angleterre, Écosse, Irlande, Pays de Galles). Les compétitions favorisent le développement de terrains de sports rectangulaires, avec un public d'abord rassemblé autour du terrain, puis assis dans des tribunes (« stades à l'anglaise »).

Le retour de l'olympisme trouve ses sources dans les fouilles d'Olympie au XVIII^e siècle. Dès 1796, une *Olympiade* de la République voit le jour à Paris, au Champ de Mars. L'idée est reprise en divers lieux au cours du XIX^e siècle, par exemple en Suède avec des *Jeux scandinaves* en 1834 ou en Angleterre avec John Hulley qui organise plusieurs *Olympic Festivals* entre 1862 et 1867 à Liverpool, enfin avec l'action décisive du baron Pierre de Coubertin aboutissant aux premiers Jeux olympiques modernes à Athènes en 1896 et la reconstruction du stade panathénaïque²⁶.

Loin de l'imaginaire faisant des Jeux olympiques le mythe fondateur du sport à partir du stade rectiligne de la Grèce antique, le plan circo-rectangulaire des stades contemporains apparaît comme un métissage entre l'archétype rectangulaire du *stadion*²⁷ et l'archétype elliptique de l'arène²⁸, afin de favoriser les performances des athlètes avec des virages plus longs. La conception de leurs tribunes obéit à des critères conciliant capacité et visibilité, selon une approche inspirée du Colisée de Rome, comme en témoigne le *Coliseum* de Los Angeles construit pour les Jeux olympiques de 1932.

D'autres facteurs contribuent à diversifier des variantes dans la conception multifonctionnelle des stades à la fin du XIX^e siècle. Ils peuvent servir alternativement de vélodromes ou d'hippodromes. Le

26 - Concernant John Hulley et son rôle précurseur, voir Day, Dave, *Journal of Olympic History*, winter 2001.

27 - Sur l'évolution du *stadion* grec au *circus* romain, avec une répartition bifrontale, puis tri-frontale des spectateurs, voir Vigneau, François, *Les espaces du sport*, Paris, 1998, notamment le chapitre II : *Les archétypes d'équipements sportifs*, p. 25.

28 - Spécificité de la Rome antique, l'amphithéâtre se développe avec une piste ovale contenue dans une ellipse allongée. C'est l'archétype elliptique de l'arène (espace destiné aux combats). Le cas le plus connu est le Colisée de Rome, construit à l'époque flavienne dans les années 70-80, d'une capacité estimée de 50 000 spectateurs avec des gradins inclinés en pente croissante au fur et à mesure que l'on gravit les trois étages. La configuration devient quadri-frontale avec une répartition des spectateurs permettant d'embrasser du regard l'ensemble de la piste.

développement du vélo, amorcé avec l'invention de la draisienne en 1817, puis du vélocipède à pédales dans les années 1860, suivi du *grandbi* des années 1870, favorise les courses sur des pistes entourées de public. Les courses hippiques, associées au développement des *tattersall* dans les années 1850 (salles de ventes pour chevaux de race), contribuent aussi à favoriser des équipements avec des tribunes en gradins.

Permanence du modèle circulaire

Le monde hispanique, quant à lui, a été précurseur dans la reprise de la configuration circulaire des arènes romaines à travers ses spectacles de tauromachie. Dès le XVIII^e siècle, les arènes de la Maestranza à Séville, ouvertes en 1761, renouent avec la configuration d'un édifice circulaire inspiré de l'amphithéâtre romain d'Italica. Les arènes de Mexico accueillent 50 000 spectateurs, une capacité qui se rapproche de celle du Colisée (Fig. 8) et qui inspire les architectes des premiers stades

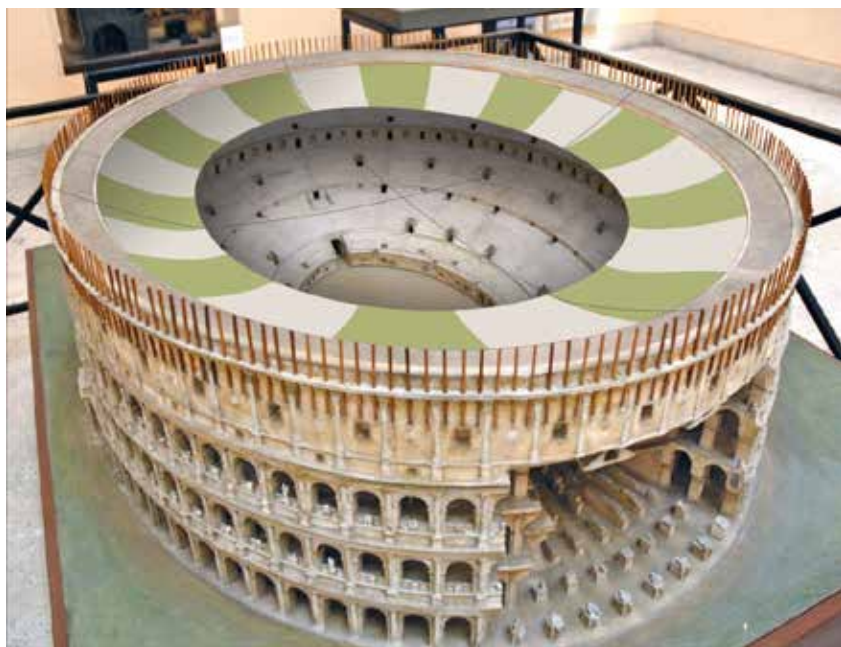


Fig. 8. Maquette du Colisée de Rome avec représentation possible du velum.
(Musée de la civilisation romaine, Rome).

britanniques (tels ceux de Liverpool ou Glasgow en 1892) ou les premiers vélodromes en France, comme l'a montré en 2019 John Geraint dans son ouvrage coécrit avec Dave Parker, *Olympic Stadia: Theatres of Dreams*, complétant l'exposition du Musée olympique de Lausanne en 2016, *Les stades, d'hier à demain*²⁹. Le point commun entre les amphithéâtres (à configuration quadri-frontale) et les théâtres (à configuration tri-frontale) réside dans cette répartition circulaire des spectateurs sur des gradins ou loges.

Or Mathevet a sa place dans cette histoire et cette évolution, grâce à son expérience dans les arènes, tant espagnoles que nîmoises. Le sens inné du spectacle qui était le sien l'a conduit à transposer le spectacle « immergé » de l'amphithéâtre quasi-circulaire vers des théâtres à configuration semi-circulaire de capitales comme Paris (Théâtre de la Porte Saint-Martin), Londres (Covent Garden Theater), Bruxelles (Théâtre de la Monnaie) et Madrid (Teatro de la Cruz / Circo Olímpico) où il se produit jusqu'au milieu des années 1830. Le public n'est plus face à la scène, mais plutôt *autour* des acteurs d'un spectacle sportif qui préfigure l'évolution historique de ce type de spectacle vers les stades, avec des édifices typiquement conçus pour cette destination.

Pour conclure : Le chaînon manquant

Mathevet et les *Alcides français* attestent l'existence dans le premier tiers du XIX^e siècle d'une mode gymnastique pour des exercices de lutte, de force et d'acrobatie, produits sur des scènes de théâtre et intégrés à de la pantomime ou du vaudeville.

Véritables passeurs et ambassadeurs de la culture physique, ces *acteurs-alcides* utilisent les vecteurs de diffusion que sont leurs spectacles. En émouvant les spectateurs, à travers un processus d'identification, ils facilitent une transmission vers les classes aisées du désir de se rendre dans les nouveaux gymnases civils, bien plus que n'auraient pu le faire

29 - Geraint, John et Parker, Dave, *Olympic Stadia: Theatres of Dreams*, Londres, 2020.
Cf. aussi l'exposition du Musée olympique de Lausanne en 2016, *Stades, d'hier à demain*.

Amoros à Paris ou Clias à Londres en se basant sur leur seule réputation de l'expérience de la gymnastique militaire pour attirer le public vers leurs nouveaux gymnases. Le public aisé fréquentant ces théâtres éprouve l'envie de développer sa force et se prend d'intérêt pour les gymnases qui commencent à se développer en Europe.

Le fait que deux des trois partenaires de Mathevet, Vénitien et Triat, ouvrent de tels gymnases en Espagne, en Belgique et à Paris, est révélateur de la mutation de ces *alcides-acteurs* de gymnastique acrobatique en *gymnasiarques*. Leur propre évolution personnelle de la scène à la *palestra* moderne conforte le fait qu'ils incitent, voire entraînent, leur public à les suivre en pratique au gymnase. Ils ont d'ailleurs en commun le fait de s'inscrire dans un prolongement de la gymnastique amorosienne qu'ils transforment et adaptent à leurs publics des décennies suivantes, favorisant cette gymnastique commerciale complémentaire de la gymnastique à l'origine purement militaire des premiers gymnasiarques des années 1820 et 1830. Ainsi se trouve rétabli le « chaînon manquant ».

Par ailleurs cette évolution des spectacles a une incidence architecturale qui marquera l'avenir. En transposant leurs prestations de l'amphithéâtre romain réhabilité aux théâtres semi-circulaires des capitales européennes, Mathevet et *Les Alcides français* amorcent un développement des spectacles sportifs vers les enceintes à forme circulaire. Parallèlement, le monde du cirque développe des spectacles équestres dans des salles de théâtre, à 360°. Cette évolution historique trouve son aboutissement à la fin du XIX^e siècle avec l'émergence des stades, nouveaux théâtres de spectacles sportifs inspirés du Colisée de Rome. Ils prennent leur essor à la fin du XIX^e siècle avec le développement des sports d'équipe d'origine britannique – tels que le football ou le rugby – le cyclisme, l'hippisme ainsi que le retour de l'olympisme.

Quant à la destinée personnelle de Mathevet, en l'état actuel de la recherche elle demeure une énigme. Il semble disparaître de la circulation au milieu des années 1830. Des recherches complémentaires permettront peut-être un jour d'envisager une biographie de cet alcide, qui mérite d'être mieux connu dans l'histoire du sport.

Bibliographie

Andrieu, Gilbert, *Force et Beauté. Histoire de l'esthétique dans l'éducation physique aux XIX^e et XX^e siècles*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1992.

Arnal, Thierry, *La Révolution des mouvements. Gymnases, mouvements et démocratie au temps d'Amoros (1818-1838)*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Day, Dave, *Journal of Olympic History*, Winter 2001.

Faidit, Jean-Michel, « Hippolyte Triat (1812-1881). Pionnier de l'éducation physique et du sport pour tous », *Mémoires de l'Académie de Nîmes 2018*, tome XCII, 2019, p. 153-175

Geraint, John et Parker, Dave, *Olympic Stadia: Theatres of Dreams*, Londres, Routledge, 2020.

Harel, François-Antoine et Alhoy, Maurice, s. v. « Mathevet », dans *Dictionnaire théâtral ou Douze cent trente-trois vérités*, Paris, 1825 (2^e éd. avec supplément).

Isnardon, Jacques, *Le Théâtre de la Monnaie, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, Bruxelles, 1890 (réed. reprint 2016).

Jacq-Mioche, Sylvie, « La virtuosité dans le ballet romantique : des faits à une morale sociale du corps », *La virtuosité, Romantisme, revue du dix-neuvième siècle*, 28, 2005, p. 95-107.

Longuemar, Paul de, *Le théâtre à Caen. 1628-1830. Avec des phototypies d'après les clichés de MM. H. Magron et G. De Pennart*, Paris, 1895 (réed. Classic Reprints, 2018).

Rémy, Tristan, s. v. « Mime et pantomime », dans *Encyclopædia Universalis*, éd. 2002, p. 159.

Torreadella-Flix, Xavier, « Del espectáculo acrobático a los primeros gimnasios modernos : una historia de las compañías gimnástico-acrobáticas en la primera mitad del siglo XIX en España »,

Revista de Psicologia, Ciències de l'Educació i de l'Esport, 31(2), 2013, p. 67-84 (Universitat Autònoma de Barcelona).

Towsen, John H., *Clowns. A Panoramic History of Fools and Jesters, Medieval Mimes, Jongleurs and Minstrels, Pueblo Indian delight makers and Cheyenne Contraries, Harlequins and Pierrots, Theatrical Buffoons, etc.*, New York, Hawstorn Books, 1976.

Varey, John E., *Los títeres y otras diversiones populares de Madrid : 1758-1840*, Londres, Tâmesis Books Limited, 1972.

Vigneau, François, *Les espaces du sport*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je ? »), 1998.

Annexe

Commentaires de Figaro dans la *La Revista española, periódico dedicado a la Reina*, n° 74, 3^e année, 5 de julio 1833, p. 693 (Teatro de la Cruz) :

Avant-hier soir 3 du courant - Début de M. Mathevet, grand Alcide français et premier athlète d'Europe, et de son disciple M. Triat, Hercule français.

Avant-hier soir et après la représentation de la Quarantaine et de l'héritière, les deux athlètes ont effectué leur départ dans les deux exercices de gymnastique, arrangés comme suit.

M. Mathevet est dans les attitudes de l'antiquité un véritable modèle académique : son teint musculaire vigoureux, la tension de ses nerfs, la rigidité de ses membres, qui révèle ses forces extraordinaires, sa figure d'Héraclès, en un mot, ils ont représenté avec naturel les originaux des compositions les plus heureuses de la célèbre statuaire de l'antiquité. Son disciple n'a rien à envier à M. Mathevet, en ce qui concerne la grâce personnelle, on note peut-être moins de sévérité dans son organisation : il y a une certaine morbidité et douceur qui rend la figure plutôt herculéenne. La force de l'homme bien constitué brille cependant à travers la plus grande douceur de ses contours ; et les luttes que nous l'avons vu exécuter le rendent digne rival de son robuste professeur. Ils ont étonné par la force prodigieuse des deux lorsqu'ils ont soulevé des poids extraordinaires, dans diverses attitudes de mérite singulier, et que le piédestal a été saisi, dans

lequel M. Triat tient un homme assis sur une chaise dans l'équilibre le plus parfait sur ses dents. La colonne horizontale dans laquelle l'athlète maintient son corps (sujet d'un pied à une colonne perpendiculaire) dans une direction horizontale et soulève un homme avec sa main, a suscité de nombreux applaudissements d'admiration et de contentement. La seule chance qui aurait pu contester la gloire de cela a été la course des deux Arabes, dans laquelle le disciple suspendu par les pieds de deux cordes parallèles qui descendent du métier à tisser à la scène, tiennent les mains et les pieds du maître, varier les postures à la fois avec une force, une agilité et une adresse incroyables, et balancer le groupe magique changeant dans l'air, comme un seul corps fortement suspendu. Le contenu a été nombreux et l'enthousiasme a été général. Nous espérons toujours voir des preuves d'une plus grande considération dans les fonctions successives, car nous supposons qu'ils ont réservé certaines de leurs capacités les plus surprenantes pour les exercices restants qu'ils pensent qu'ils vérifieront probablement dans les théâtres de cette Cour.

Remerciements

L'auteur tient à adresser ses remerciements à Alain Aventurier, Secrétaire perpétuel, et à Hubert Emmery, du Comité des programmes de l'Académie, pour l'accueil de cette communication, ainsi qu'à Jean-Pierre Mercier, pour l'image des lutteurs dans les Arènes de Nîmes, et à Jean-François Loudcher pour ses conseils.

Séance du 19 janvier 2024

**UN QUARTIER POPULAIRE DE NÎMES :
LE CHEMIN-BAS D'AVIGNON - 1962-1999
« UN TÉMOIGNAGE »**

Jean-Pierre ODILON
membre correspondant

Faite de souvenirs, cette communication se présente comme un témoignage. Je remercie Monsieur le Maire de Nîmes qui m'a autorisé à utiliser les clichés du Fonds Collignon¹, Madame Evelyne Michelet-Lavergne, chef de Service, et Madame Martin, archiviste des Archives municipales de Nîmes, qui m'en ont facilité l'accès, Madame Pascal, directrice du groupe scolaire Georges Bruguier, Madame Iris Reuter, pasteur, ainsi que Monsieur Denis Delmas, chargé de l'entretien de l'église Saint-Dominique dont il m'a ouvert les portes. Les photographies de l'église Saint-Dominique, du temple de la Fraternité et de l'école Georges Bruguier proviennent de ma collection personnelle.

Habitant autrefois ce quartier, je l'ai vu se transformer au fil des années de 1962 à 1999, changements qu'illustrent bien deux clichés suivants.

1 - Le Fonds Collignon est un ensemble de photographies illustrant la vie quotidienne à Nîmes entre 1952 et 1971 réalisées par Hervé Collignon (1927-1998), ancien journaliste au *Méridional* ; ce fonds a été donné par la famille aux Archives municipales de Nîmes.



*Fig. 1. Début des constructions du quartier sur des terres agricoles début années 1960
(© Fonds Hervé Collignon).*



*Fig. 2. Immeubles côté avenue Delattre de Tassigny quelques années plus tard
(© Fonds Hervé Collignon).*

Nombreux sont les auteurs des XIX^e et XX^e siècles à avoir écrit sur la ville de Nîmes et ses portes. François Germer-Durand, membre de l'Académie de Nîmes, évoque en 1874, dans ses *Promenades d'un curieux dans Nîmes*², ces chemins et vieilles portes qui mènent à Nîmes mais permettent aussi d'en sortir. Qu'y a-t-il aujourd'hui au-delà de ces portes qui mènent vers plusieurs villes, et tout particulièrement Avignon ? Je n'aborderai pas ici les politiques publiques menées depuis 1973, de la circulaire Guichard sur les tours et barres jusqu'au projet national de renouvellement urbain de l'agglomération nîmoise ANRU II pour les années 2020, mais je vous propose d'aller sur le terrain, à l'est de la ville, juste après la ligne de chemin de fer, sorte de frontière, pour découvrir un quartier construit en 1962, « le Chemin-Bas d'Avignon ».

1. Construction d'un quartier « adopté par ses habitants »

Alfred Sauvy, Directeur de l'Institut de Conjoncture et ancien membre du Haut Comité de la population, écrivait en 1945 dans l'avant-propos de son ouvrage *Bien-être et Population* :

Les questions de population n'étaient pas, avant la guerre, au centre des préoccupations. Ne fût-il jamais question de donner l'assaut à un gouvernement, en déposant une interpellation sur sa politique démographique ? ... [concluant] ... le problème de la population est en France le premier de tous, on serait tenté de dire le seul. Tous les autres sont étroitement conditionnés par lui³.

Si en 1930 apparaît la première cité de la Caisse d'Épargne avec six pavillons érigés de part et d'autre de la rue de Boyve, c'est fin 1950 que l'image des lieux va changer. Nîmes va se lancer dans une politique de grands projets immobiliers. Il fallait construire pour accueillir. Par délibération du 15 novembre 1955, le Conseil municipal de Nîmes décide la création d'une zone d'habitation au Chemin-Bas d'Avignon.

2 - Durand-Germer, François, *Promenades d'un curieux dans Nîmes - Enceintes successives de Nîmes depuis les Romains jusqu'à nos jours*, Nîmes (rééd. Éditions Lacour, 1989, 104 pages).

3 - Sauvy, Alfred, *Bien être et population*, Paris, Éditions sociales françaises, 1945.

1.1. Construire pour accueillir une population modeste

La construction fait suite au rapport de Charles Delfante, architecte urbaniste, dans lequel ce dernier estime qu'un cinquième du parc des logements nîmois est insalubre. L'architecte Génart de Toulouse est chargé du plan de masse. Par délibération du 12 juillet 1957, la Ville de Nîmes acquiert, pour la construction et les voiries, 254 117 m² destinés à créer une zone d'habitation, avec le concours du Fonds national d'aménagement du territoire (FNAT). Le budget alloué pour une première tranche de 600 logements terrains et aménagements compris, est de 416 967 000 anciens francs. La construction se développe avec 2 300 logements destinés aux ménages à faibles revenus, mal logés, et va se prolonger sur environ dix années. Une nouvelle acquisition de terrain fait l'objet d'un acte administratif le 11 mai 1960, pour 481 500 francs, auxquels se sont rajoutés 399 600 francs le 19 août 1960 et 946 636 francs le 21 septembre 1962. Le 20 octobre 1962, la Ville de Nîmes vend à l'Office public d'habitation à loyer modéré du Gard (OPHLM), maître d'ouvrage, ces terrains pour engager des travaux jusqu'en 1975. La trame urbaine va désormais évoluer rapidement avec des immeubles collectifs de cinq niveaux, de deux à dix entrées, avec, pour chacun, une toiture à deux pentes, avec couverture en tuiles, sans ascenseur, constituant ainsi des barres peu hautes mais pour certaines, longues, orientées majoritairement est-ouest. Pour cette politique d'urbanisation, il a été fait appel à l'entreprise Portal, entreprise familiale de bâtiments et travaux publics nîmoise.

1.2. À notre arrivée, tout n'était que chantiers

En 1962, nous avons quitté l'appartement devenu trop petit de la rue de l'Aqueduc, au-dessus d'une boulangerie maintenant fermée, pour changer de maison, de conditions de vie, de quartier. Nous avons laissé la place Montcalm pour rejoindre ce nouveau quartier du Chemin-Bas d'Avignon, de l'autre côté de la voie ferrée, à 2 km à l'est du centre-ville. Je découvrais un quartier naissant qui allait évoluer au fil des années.

En passant sous le pont oblique du chemin de fer, le Chemin-Bas d'Avignon commençait, juste à l'extrémité est du cimetière Saint-Baudile, par une petite station essence que la société des pétroles Shell-Berre à Montpellier avait fait construire au carrefour de la RN 86 et de l'avenue Bir-Hakeim. Elle a été remplacée par un rond-point, puis un grand carrefour aujourd'hui, avec à gauche l'ancienne route d'Avignon, passant par le Mas Mathieu, puis la cité SNCF Méditerranée jusqu'au cimetière du Pont de Justice à son extrémité, laissant du côté gauche ce qui est devenu le Mas de Mingue.

À droite de la station, l'avenue Bir-Hakeim était bordée à sa droite par le clos d'Orville et des champs vers le Mas de Possac, le périphérique étant venu fermer en 1970 le triangle de ce lieu, supprimant vignes, amandiers, cyprès et quelques murs de pierre sèche, vieilles mesures et grandes fermes caractéristiques de notre campagne.

Un jour, un habitant du quartier s'était écrié : « On faisait les vendanges ici, il y avait des vignes partout. » Le Chemin-Bas d'Avignon s'est donc construit sur de vieilles vignes et je ne peux résister au désir d'évoquer le mulot et la vigne d'Abel et Victoria qui possédaient une parcelle de terre longeant la rue André Marquès à hauteur de l'actuel Pont de Justice. Cette grande parcelle réunissait quelques 2 600 pieds de vigne, un grand jardin potager ainsi qu'un mazet. Après les vendanges, Abel faisait son vin qu'il conservait dans des tonneaux en fût de chêne, entreposés dans la cave en sous-sol de sa maison de la rue Montgolfier. Afin de l'aider dans les tâches agricoles, notamment le labour et le transport des récoltes, il possédait un mulot appelé « *Coquet* » qui vivait dans une remise au fond du jardin. Après de longues années de labeur, Abel cessa son activité à l'aube des années 1960 et du grand chantier du Chemin-Bas d'Avignon. Signe annonciateur du recul de l'agriculture au profit du commerce et de l'industrie, le périphérique était occupé au fil des ans par des zones artisanales et des supermarchés.

À notre arrivée, tout n'était que chantiers avec des grues orange, des silos pour le ciment, des semi-remorques avec leurs bulldozers, des pelles mécaniques et autres engins au milieu des cabanes pour l'outillage et les effets des ouvriers. Les pelles nivelaient à longueur de journée un terrain agricole où subsistaient quelques murets. Ici et là, les appareils de

levage déplaçaient chaque jour des banches, ces panneaux métalliques de coffrage pour les planchers et les murs en béton armé, une véritable fourmilière où les accidents n'étaient pas rares, surtout pour les enfants. Un jour, l'un d'eux échappa à la surveillance de sa mère... À l'école nous étions très tristes d'avoir perdu un petit camarade.

Un peu plus tard, précédant les immeubles améliorés avec toit terrasse situés en bordure du périphérique, sortirent de terre d'autres bâtiments aux toits en tuiles qui s'envolaient par temps de mistral, aux façades blanches entièrement en béton, aux caves parfois traversantes avec des portes en bois à claire voie, des étendoirs extérieurs et des vide-ordures collectifs dans la cage d'escalier. Ils abritaient, dans des F2/F3/F4 et F5, des familles nombreuses ou sur le point de l'être. Les rues n'étaient pas encore goudronnées et les trottoirs inexistant, avec un peu partout des planches usagées, des pièces métalliques parfois rouillées, des tuyaux et canalisations en ciment posés aux abords.

Chaque façade portait pour toute identité une grande lettre A.B.C... un véritable abécédaire. J'habitais le A 7 au 4^e étage. Sur la porte palière en bois, très fragile, dotée d'une simple serrure, il y avait un numéro peint au pochoir, le « 278 », avec au-dessous et au milieu un bouton cranté qu'il suffisait de tourner vers la gauche ou la droite pour annoncer son arrivée dans un bruit de mécanique non huilée. À l'intérieur, dès l'entrée, une petite salle de bains avec un petit lavabo, une modeste étagère, une simple baignoire avec eau chaude et froide. Juste après les toilettes, un petit couloir sans porte menait à une cuisine avec chauffe-eau au gaz de ville. À côté, la salle à manger et sa porte fenêtre avec garde-corps sans balcon, de petits carreaux de briques rouge au sol tachés de ciment qu'il fallait enlever à l'aide d'une pierre ponce. Trônaient la table familiale et la télévision en noir et blanc, dont les lampes grillaient de temps en temps, nécessitant l'intervention d'un réparateur peu averti, la télévision couleur, encore chère, ne viendra que plus tard, à la fin de l'année 1967. Les trois chambres étaient petites mais suffisantes avec une fenêtre aux volets en bois pliables en accordéon sur une barre torique en haut et en bas ; dans chacune, un placard de rangement des plus simples. C'était le temps du formica, des meubles d'usine ou d'occasion. Un papier peint donnait un aspect clair et fleuri aux pièces. Quant au chauffage, il s'agissait d'un poêle à charbon ou à bois qui envoyait de l'air chaud par

les tuyaux jusqu'au plafond ... ainsi le locataire du bas chauffait celui du haut. Les conflits ne s'éternisaient pas et peu à peu les locataires acceptaient leur condition. L'insonorisation n'était pas bien performante, mais l'important était d'avoir ici son lieu de vie où l'on se sentait à l'abri. Le quartier prenait forme et se peuplait peu à peu. Ce n'est que dans les années 70 que les immeubles ont fait l'objet d'une isolation extérieure.

1.3. Des rues aux noms évocateurs

Les rues bordées de peupliers nouvellement plantés n'avaient pas de nom dans les années 60 mais, au fil du temps, les plaques apparurent, comme celle de ma rue : Bernard Latzarus. Longtemps je me suis demandé qui était ce personnage. J'ai su bien plus tard qu'il avait été professeur au Lycée de garçons de Nîmes, puis à la Faculté de lettres de Grenoble et d'Aix-en-Provence. Élu à l'Académie de Nîmes en 1926, il en a été le président en 1938, son nom venant en quelque sorte « anoblir » ce quartier ouvrier populaire.

Au fur et à mesure de l'avancement des chantiers, de nouveaux noms de rues humanisaient le quartier, ainsi ceux du Commandant L'Herminier, de Jean de Lattre de Tassigny, du Général Delestraint, d'Honoré d'Estienne d'Orves et de Jean Colonna d'Ornano, puis de Louis Rossel, du journaliste et résistant Pierre Brossolette, de l'aviateur Jean Mermoz, ceux de deux femmes aviatrices, Maryse Bastié et Hélène Boucher et celui du préfet Jean Moulin, héros de la Résistance. Une large place a aussi été faite aux militaires, également à quelques scientifiques, médecins et techniciens : le Professeur Picard, Louis Braille, Max Nègre, Jacques Étienne de Montgolfier, du créateur de l'espéranto Zamenhof, de Boyve (fondateur notamment de la coopérative de consommation l'*Abeille nîmoise*), Baptiste Marlet (fondateur de la Fédération des mutilés du travail). Quelques résistants, hommes politiques ou journalistes apparaissent également, tels Georges Bruguier, Félix Éboué, Pierre Bourdan, sans oublier le compositeur Henri Sauveplane, le philosophe Alain et Monseigneur Plantier, évêque de Nîmes.

Qu'est devenu en 1970 le Chemin-Bas d'Avignon, ce chemin qui allait de la rue Montgolfier au cimetière du Pont de Justice ? C'est

l'ancien chemin de Marguerittes. Le cadastre de 1783 porte la mention « allée des mûriers » devenue la rue André Marquès. Ce nom d'un agent des PTT, ayant participé à la reconstruction et la modernisation de la Ville de Nîmes concernant en particulier l'habitat à loyer modéré du Chemin-Bas d'Avignon, a été choisi pour l'ancien chemin par le conseil municipal du 9 octobre 1970. Par ces noms évocateurs, la Ville mit en valeur ce quartier.

2. Notre quartier, « notre Chemin-Bas »

Comme Pissevin et Valdegour, puis Mas de Mingue, zones à urbaniser en priorité (ZUP) créées par décret du 31 décembre 1958, suivies en 1967 par les zones d'aménagement concerté (ZAC), le Chemin-Bas d'Avignon est un quartier qui bénéficia de la meilleure gestion de l'urbanisation pour l'amélioration de la vie de ses habitants. En 1962, il n'y a pas de place centrale, pas de poste ni de mairie, même annexe, pas de police, pas d'église, ni même de temple. La Poste et le bureau de police viendront plus tard, avenue Bir-Hakeim. Ici, vivent des familles nombreuses, le plus souvent rapatriées d'Algérie mais également du Maroc et de Tunisie, des femmes et des hommes de la campagne ou des quartiers modestes de la ville.

Fin 1962, j'avais un camarade Gérard, un peu plus âgé que moi, qui venait d'Algérie avec ses parents. Il était arrivé à l'école en cours d'année. Il était de celles et ceux qui durent quitter avec tristesse mais définitivement l'Algérie. Nous parlions de son Algérie natale. Gérard raconte :

Ceux qui s'installèrent au Chemin-Bas furent bien accueillis, à quelques exceptions près. La plupart d'entre eux surent trouver les ressources morales pour s'adapter à leur nouvelle vie. Comme d'autres métropolitains de la cité, ils ont profité des conditions favorables des Trente Glorieuses et finirent par quitter le Chemin-Bas pour d'autres horizons. Tous laissèrent la cité dans un parfait état. Ils avaient retrouvé le bonheur de vivre, comme l'évoque Albert Camus⁴.

4 - Albert Camus à la fin de son roman *La Peste* fait allusion au bonheur retrouvé après une lourde épreuve.

Dans les années 1960, des Italiens s'installèrent au Chemin-Bas d'Avignon dans le calme et la fraternité, souvent des maçons, plâtriers ou peintres. Y vivaient aussi des familles d'origine espagnole, notamment de Catalogne. S'installèrent même des populations libanaises, polonaises, malgaches, ainsi que portugaises avec des familles allant jusqu'à 12 enfants. Ces populations se sont facilement intégrées. Dans ce quartier, on rencontrait l'ouvrier mécanicien du garage Citroën installé au Square de la Couronne, le boulanger du centre-ville, l'agent SNCF ou le retraité des chemins de fer tunisiens, le gardien de la paix qui chaque jour allait au commissariat de l'avenue Feuchères, l'employé d'assurance du centre-ville, le déménageur travaillant dans l'entreprise de la rue de Beaucaire ou de la rue Pierre Séward, le menuisier de la rue d'Uzès, le peintre en bâtiment, le coiffeur de la rue Notre-Dame, le cordonnier, l'ouvrier qui travaillait à la cartoucherie Rey, etc.

On y trouvait aussi l'école, le collège, puis un centre religieux, enfin des médecins, une clinique et des commerces.

3. Au cœur du quartier, les écoles

3.1. L'école Georges Bruguier dans les années 60

L'école primaire Georges Bruguier comprenait, à la demande du maire Edgard Tailhades, une école primaire de garçons de six classes, une école primaire de filles de six classes, deux logements de directeurs, deux logements d'adjoints, un logement de concierge, deux préaux, des WC et lavabos en nombre suffisant, une cantine pour cent élèves, un chauffage central et un cabinet médical où nous allions une fois par an faire un contrôle et subir, selon le cas, le test de la « cuti »⁵.

Lors du Conseil municipal du 17 juin 1957, Monsieur Chabanne, maître d'œuvre, rappela que la création d'une œuvre d'architecture est le fait de l'architecte. Le 12 juillet, il adopta un projet de décoration des écoles destiné à adoucir le rigorisme de la construction moderne par

5 - Le test de la « cuti » est un examen médical (intradermoréaction à la tuberculine) pratiqué sur les enfants dans les années 50 pour détecter une infection tuberculeuse latente.

une note d'art et désigna les artistes pour le réaliser. Une convention fut signée le 21 septembre 1959 avec l'architecte Louis Ouvier, afin d'engager les travaux pour un montant 102 561 900 francs. Sous la direction de l'architecte en chef René Egger et de Louis Ouvier, le sculpteur chargé de la décoration, Jean-Charles Lallement, reçut une mission bien précise. Il était en effet prévu, sur le mur du préau, un bas-relief de 2 m de haut et 13 m de long, sculpté sur pierre de Lens avec surfaces polychromes. Il devait représenter, pour les garçons, la possession de la nature, l'anticipation, la conquête de l'espace, les sports, la musique moderne, et pour les filles, la joie de vivre, le rêve, l'amour de la nature, le déjeuner sur l'herbe, la vie de famille, la danse. La gravure était faite sur une surface ondulée, agitée par de petites vagues resserrées, ce qui constituait la principale originalité de l'œuvre dont on ne trouve plus la trace aujourd'hui.



Fig. 3. L'école primaire Georges Bruguier (© photo J.-P. Odilon 2023).

Pour l'extérieur fut retenue une œuvre du même sculpteur qui s'est engagé à exécuter des sculptures en ronde-bosse sur deux blocs en pierre de Lens de 3,50 m de haut, 1 m de large et 0,20 m d'épaisseur. Il eut quatre mois pour réaliser et livrer son œuvre, *La Joie de vivre*, dont il reste encore aujourd'hui quelques couleurs contre la façade de l'école, du côté de l'avenue de Lattre de Tassigny.

Une autre école située au nord-est du quartier, l'école primaire et maternelle des filles et garçons du Pont de Justice fut construite sous la direction des architectes René Egger, Marc Chausse et Rigal. Elle fut décorée par André Méric, auteur du bas-relief du socle du monument au taureau de l'avenue Jean-Jaurès, qui, pour une somme de 476 000 francs, installa dans l'entrée de l'école un bas-relief, *Le Jeu à la corde*, figurant une femme et un enfant tirant sur une corde tenue à l'autre extrémité par un homme. Pour cette même école, un autre sculpteur, André Jaoul⁶, fut retenu pour exécuter un bas-relief en pierre de taille, de 4 m sur 1,70 m environ, commande qu'il obtint selon un traité de gré à gré signé entre l'architecte Marc Chausse et Edgard Tailhades le 17 février 1960 pour la somme de 400 000 francs et qu'il réalisa entre le 19 février et le 19 août 1960. L'œuvre représentait deux silhouettes, des animaux, des végétaux traités en gravure. À ce jour, on ne retrouve plus ce bas-relief.

L'école Georges Bruguier était à la fois une école de filles et de garçons, mais avec une cour dont un muret marquait la séparation. Filles et garçons portaient tous une blouse avec leur nom sur la poche du haut à gauche. Au bout de la cour, il y avait des préfabriqués en bois pour accueillir les nombreux enfants des cours élémentaires et cours moyens, chaque niveau de classe étant dédoublé.

Je me souviens de deux instituteurs, « les maîtres d'école » qui étaient directeurs, et à qui je veux rendre hommage, Monsieur Mallet dont il ne me reste que peu de souvenirs si ce n'est sa haute stature, puis Monsieur Marchand qui était aussi, pour moi, un aimable et

6 - Né à Nîmes en 1928, André Jaoul se passionne pour l'art des civilisations antiques. Après Paris, il exerce divers métiers puis revient à Nîmes en 1952. Il sera professeur de dessin à l'école des Beaux-Arts de Nîmes.

sérieux enseignant, plein d'humanité, qui nous faisait écouter sur un vieil électrophone *Le petit Prince* de Saint-Exupéry raconté par Gérard Philippe. Nos maîtres pouvaient être sévères et exigeants mais justes et attentifs à notre instruction.

C'est dans cet établissement scolaire que j'ai rencontré mes premiers « copains ». Bernard, dont le père était agent de la SNCF, Lionel, qui, aîné d'une famille de trois enfants, venait de perdre sa mère, Régis dont le père était également employé par la SNCF, Gérald dont le père travaillait comme vérificateur à la cartoucherie Rey de la rue de Saint-Gilles, Daniel, mon voisin d'immeuble, dont le père travaillait dans le domaine des assurances, et Pavel dont les parents sont venus d'un pays de l'Est.

La classe sentait la craie « *Robert* » et avait un grand tableau noir sur lequel le maître écrivait la leçon de calcul ou de français. En histoire, c'était le memento et ses illustrations. Pour la géographie, de grandes cartes Vidal de La Blache, supports pédagogiques communs à tous les élèves de France, éditées en couleur avec deux œilletons métalliques sur le haut, étaient accrochées au mur. Ces cartes faisaient prendre de la hauteur. Elles étaient vecteurs de rêves, de découverte, d'évasions. Il n'en fallait pas plus, en fait, pour nous propulser vers d'autres cieux, d'autres horizons plus rieurs que ceux de notre modeste quartier. Quand on est de condition modeste, il nous reste le rêve.

À l'école, nous buvions le matin, par moment, du jus de raisin sans doute pour nous fortifier et surtout, chaque jour, nous recevions une leçon de morale qui nous rappelait les principes d'entente et de respect. Tous, nous étions attentifs et disciplinés car les élèves perturbateurs étaient sanctionnés. La punition suprême consistait à conjuguer un verbe choisi par le « Maître » à tous les temps, ou à écrire cent fois, à l'encre violette, avec une plume Sergent Major, « Je ne dois pas parler en classe. » L'école était un sanctuaire où régnait la discipline, où les altercations étaient rares et les parents respectueux de l'institution. Nous ne nous sentions pas perdus, bien au contraire.

L'école primaire Jean Zay et l'école primaire Jean Moulin sont venues compléter, quelques années après, le groupe scolaire Georges Bruguier.

3.2. Puis vint le collège Romain Rolland

Après l'école primaire, nous allions au collège Romain Rolland, tout à côté. Sa construction a débuté en 1965 et il fut inauguré le 16 septembre 1967. Au bout de l'avenue de Lattre de Tassigny, ce collège de type *Pailleron*⁷, construit, semble-t-il, à l'emplacement d'une savonnerie, accueillait les enfants du quartier de la 6^e à la 3^e, moderne ou classique. Nous portions toujours une blouse. La cour était spacieuse, les allées couvertes de tôles en accordéon, bordées de galets en guise de décoration, avec quelques iris ici et là.

Pour faire du sport, nous restions au Chemin-Bas. Un simple grillage avec une porte d'entrée faisait office de séparation d'avec le collège. Le terrain était en terre battue, avec de nombreux cailloux où nous usions les chaussures que nos parents avaient du mal à renouveler faute d'argent.

À la fin de chaque année scolaire, au mois de juin, les bons élèves recevaient un prix ou un accessit. C'est ainsi que j'ai gardé les deux tomes de *Notre Dame de Paris*, dans une jolie édition classique et contemporaine, un ouvrage sur Istanbul avec de nombreuses photographies en noir et blanc, les *Contes alsaciens* d'Henri Iselins, ainsi que *La Farce de Maître Pathelin*. Ces ouvrages récompensaient le travail scolaire et restent le témoignage de ce passage au collège à une époque où, pour une famille nombreuse, il n'était pas facile d'acheter des livres.

3.3. Jours sans classe et grandes vacances

Le jeudi, jour sans classe, jour des jeux, j'allais retrouver mon copain Bernard pour marcher dans la campagne proche. Nous rêvions et avions même imaginé de fabriquer un poste radio à galène. Nous regardions, dans un cahier pour adolescents, l'image d'un avion d'un nouveau genre avec un long bec pointu et des ailes fines et triangulaires. On nous parlait déjà de ce bel oiseau volant qui s'appelait le « *Concorde* », qui décollera

7 - Les collèges *Pailleron* étaient des collèges préfabriqués rapidement construits dans les années 60 sur le modèle du collège Claude Pailleron à Paris (XIX^e arrondissement).

pour la première fois de l'aéroport de Toulouse-Blagnac le 2 mars 1969.

J'allais aussi chez Régis qui habitait rue des Frères Montgolfier, à l'angle de la rue du Professeur Picard, juste de l'autre côté de la Villa Élise, sorte de grand vieux mas avec une remise, un parc arboré avec un immense cèdre au milieu et un terrain de tennis encore praticable que le facteur avait pris en location. Chez Régis, nous construisions des maquettes d'avions en balsa, d'abord sans moteur, des planeurs, puis avec un minuscule moteur thermique bruyant malodorant. Nous jouions dans cette rue sinueuse en pente et Christian venait au n° 13 où résidait son grand-père. Alors que Régis conduisait énergiquement sa moto Malaguti de petite cylindrée, Christian nous montrait sa moto Zundap qu'il avait reçue pour son succès au brevet. Dans cette rue peu fréquentée, on jouait avec les charriots faits main. Une caisse en bois, deux roues fixes à l'arrière, deux roues directrices à l'avant, la pente faisant le reste. Nous avions un autre jeu moins risqué mais plus amusant avec des épingles à linge, nous fixions des bouts de carton sur la fourche de vieux vélos, cartons qui venaient frotter à grand bruit sur les rayons des roues. Un peu plus loin, à l'emplacement de l'actuel périphérique, il y avait le mas Chalvidan.

La journée était consacrée à la baignade, dangereuse, dans un énorme puits au réservoir ouvert. En guise de repas, c'était la « pastachoute », mélange de viande hachée, de pâtes et de tomates puis, l'après-midi, les batailles dans le foin dans des mas près de l'écurie où se trouvait un gentil cheval nommé « Tambour », et souvent, au retour, une belle « engueulade » de nos parents.

Nous pouvions penser aux grandes vacances. Avant de reprendre le chemin de l'école, la période des vacances était bénie. C'est ainsi que l'été, au moment des fortes chaleurs, comme d'autres enfants du quartier, nous partions en colonie de vacances à la Mouleyrette sur la commune de Cognac. Nos parents nous amenaient à l'école primaire publique Talabot d'où les autocars nous conduisaient à Cognac. Un temps de vacances pour nous, un temps de répit pour nos parents. Nous étions en 1964.

En mai 1968, avant les vacances, nous, les habitants du quartier resté calme, nous suivions à la radio et à la télévision pour ceux qui en avaient, le déroulement des manifestations et la guerre dans le monde.

4. La vie religieuse du quartier

Au Chemin-Bas d'Avignon, il n'y avait ni église ni temple en 1962. Pour l'instruction religieuse, il n'y avait que l'église Jeanne d'Arc et le temple de la Fraternité, bien plus loin vers la ville, entre la route d'Avignon et celle de Beaucaire.

4.1. L'église Notre-Dame-du-Suffrage et Saint-Dominique

Conçue par l'architecte Joseph Massota sur les terrains des sœurs dominicaines de la Villa Saint-Jean, l'église Saint-Dominique, dont la première pierre a été bénie le 15 septembre 1963, devait accueillir l'ensemble des habitants du Chemin-Bas d'Avignon et des militaires du Clos d'Orville, soit 15 000 personnes. L'église Notre-Dame-du-Suffrage et Saint-Dominique a été bâtie par l'entreprise Portal et l'ingénieur Demeyer. L'inauguration a eu lieu le 13 décembre 1964. Arrivé de Tunisie, Joseph Massota a conçu cette église de béton et de lumière en forme de poisson ou de bateau, avec des blocs de ciment séparés par des vitraux en bleu, rouge, orange et blanc. La nef immense, sans pilier, peut recevoir 800 fidèles.



*Fig. 4. L'église Saint-Dominique avenue Bir Hakeim
(© photo J.-P. Odilon années 2020).*

Véritable œuvre d'art, l'église qui mesure 47 m de long et 21 m de large a une charpente en bois verni. Au nord, l'un des vitraux, de 8 m de haut et 1,20 m de large, représente saint Dominique invitant les fidèles à la prière, au sud, l'autre vitrail, abstrait, symbolise l'Œuvre du Suffrage. Le vitrail du baptistère a été réalisé par le jeune peintre nîmois Dominique Gutherz. Les pièces de ferronnerie de l'église ont été créées par Daniel Souriou, cofondateur de la Maison des Compagnons de Nîmes. Paule Pascal, qui a par ailleurs sculpté le bas-relief de l'ancienne Maison de l'Agriculture abritant depuis des services de la maison du département, est l'auteure de nombreux bas-reliefs à l'extérieur de l'édifice. Au rez-de-chaussée se trouvent des salles de catéchisme, une chapelle et un patio évoquant un cloître. Ici tout est devenu simple. L'architecte, décédé en 1989, repose à l'intérieur du patio de l'église où une plaque rappelle son souvenir. Il a dédié cet édifice à sa femme, Annick Jezequel, disparue en 1960 à l'âge de 30 ans.



*Fig. 5. Le temple de la Fraternité rue Antoine Delon
(© photo J.-P. Odilon années 2020).*

4.2. Le temple de la Fraternité

Point de temple dans le quartier. Il fallait donc aller plus loin encore que l'église Jeanne d'Arc pour trouver un lieu de culte protestant. L'Église Réformée de Nîmes a d'abord installé un temple au 28 de la rue de Provence dans le quartier de Grézan, puis dans un immeuble de la rue Poincaré. Enfin a été construit avec des fonds spéciaux le temple de la Fraternité, 7 de la rue Antoine Delon. Le gros œuvre fut achevé à la fin du mois d'octobre 1949. Comprenant une salle de culte de 250 places, l'édifice est terminé en mars 1950. En 1954, sera construite par l'entreprise Portal, l'habitation⁸ destinée aux pasteurs qui viendront officier dans ce temple. Reconstituée en 1971, la nouvelle Fraternité est inaugurée en 1972. Le temple accueille les enfants du quartier et des quartiers voisins. C'est dans la grande bâtisse en béton inaugurée le dimanche 10 juin 1951 qu'exerçaient les premiers pasteurs : Alfred Fallot de 1958 à 1963, Georges Huguenin de 1963 à 1964 qui a créé le « Club des amis de la Frat », Francis Audonneau de 1964 à 1983, puis Pierre Coste de 1984 jusqu'à son départ pour Alès en 1994. C'était à la fois un lieu de ressourcement et un lien social indispensable à la cohésion des quartiers. Ce temple reste aujourd'hui le seul lieu de culte protestant pour le quartier des routes d'Avignon et de Beaucaire. Comme souvenir, il me reste le moment de Noël où, filles et garçons, nous recevions un sac en papier dans lequel se trouvaient des papillotes, une orange, une mandarine, des fruits secs et des bonbons.

Plus tard, une mosquée a été ouverte dans la rue André Marquès où, en 1998, l'architecte Hervé de Saint-Olive transforme un hangar désaffecté en un lieu de prière musulman. Il n'y pas de synagogue dans le quartier, les fidèles de confession juive prient dans la synagogue de la rue Roussy.

5. La santé dans le quartier

À la fin des années 60, le quartier est en pleine évolution. Quelques médecins y ont leur cabinet.

8 - Permis de construire n° 40 délivré le 12 février 1954 : certificat de conformité accordé par la mairie de Nîmes le 20 juillet 1955.

5.1. Le docteur Albert Masseguin

Le premier médecin que nous connaissons était Albert Masseguin qui avait ouvert d'abord son cabinet au rez-de-chaussée d'un immeuble HLM, rue du colonel Mahé, avant de s'installer dans l'immeuble « le Portal », avenue de Lattre de Tassigny⁹. Pour nos parents, ce médecin était leur confident, homme attentif et bienfaiteur, lien solide entre le quartier et la ville. Il reste l'image d'un homme dévoué en raison de son engagement pour le quartier.

5.2. Le docteur Léon Benfredj

Également médecin généraliste, Léon Benfredj s'était installé dans le même centre commercial. Il avait commencé des études de médecine à Oran avant d'arriver en 1950 à Montpellier. Le docteur Benfredj a ouvert son premier cabinet en 1961, rue Duguay Trouin au Chemin-Bas d'Avignon, puis 17 avenue de Lattre de Tassigny jusqu'à son départ à la retraite en 1993. Homme de conviction et d'engagement, il est à l'origine de la Maison des jeunes et de la culture (le Centre André Malraux), du foyer socio-éducatif et sportif de la rue Albert Camus, d'un club de jeunes et de boulistes.



*Fig. 6. Joueurs de pétanque près du foyer face à la résidence Albert Camus
(© Fonds Hervé Collignon).*

9 - Le cabinet du docteur Masseguin a fermé dans les années 2000.

Un troisième médecin généraliste, le docteur Pelu, exerçait également avenue de Lattre de Tassigny.

5.3. La clinique Pasteur

Érigée de 1966 à 1967 par l'architecte J. Martin sur l'avenue Bir-Hakeim, près de l'église Saint-Dominique, la clinique Pasteur a été une véritable révolution dans le quartier. Elle est devenue une résidence pour étudiants, « *les Jardins de Pasteur* », après sa fusion avec la clinique Saint-Joseph en centre-ville.

6. L'activité économique locale

6.1. Les moyens de transport en développement

Pour aller du Chemin-Bas vers la ville, on empruntait la ligne B (Courbessac-Gare), qui passait en haut de la rue Montgolfier avec l'arrêt Mas Mathieu, cité réservée aux agents de la SNCF. Il y avait aussi le vieux bus de la ligne D qui traversait le quartier.

Les bus rouge et blanc étaient l'unique lien entre Courbessac, le quartier et la ville, car il y avait peu de voitures. Pour se rendre au travail, la plupart des ouvriers se déplaçaient à bicyclette, vélo solex ou mobylette. On pouvait voir aussi quelques 4 CV, des R8 Renault, des Arondes et P60 Simca, des 203 et 403



Fig. 7. Bus de la ligne D du Chemin-Bas à la gare

(© Fonds Hervé Collignon).

Peugeot, des 2 CV et tractions avant Citroën, de rares DS, et même une Juva 4 et une Panhard. Les voitures, de plus en plus nombreuses et souvent en mauvais état, stationnaient sur les trottoirs et les terrains vagues. Depuis les années 1970, les parkings sauvages ont fait place à des stationnements longitudinaux ou en épis ; ils n'ont cessé de se remplir de voitures modernes, le niveau de vie s'étant notoirement élevé. Depuis la loi du 3 janvier 1977, les familles peuvent percevoir l'aide personnalisée au logement en plus des allocations familiales. Plus tard, des habitants sont partis, le quartier vieillissant. Il perdra, entre 1990 et 1999, 8,11 % de sa population, passant de 7171 habitants à 6590.

6.2. Les nouveaux commerçants et artisans

À l'angle de la rue Montgolfier et de la route d'Avignon se trouvait la mercerie de Madame Deleuze, comme nous l'appelions, petit magasin en bordure du quartier où l'on trouvait élastiques, boutons, fils de couture et autres articles. Ce magasin, très utile, est aujourd'hui fermé.

Un coiffeur à domicile, Monsieur Berthelot, venait chez l'habitant à la demande. Retraité, il aurait auparavant servi dans des maisons de maître.

Devant l'école Georges Bruguier, dans deux immeubles en U, aujourd'hui résidence le Portal, s'étaient installés une pharmacie, un tabac presse, deux cabinets médicaux, un photographe, une alimentation « *Le Bon Lait* », un boulanger, un petit commerce d'articles électroménagers *Radiola*, une banque, une droguerie, un magasin de sport, souvent d'ailleurs cambriolé, « *Le Campeur nîmois* », et, plus loin, sur la place Pierre Daudet, près de l'actuelle résidence Albert Camus, une petite alimentation *Casino*, un coiffeur et une auto-école. Plus tard est venu s'installer sur la place le marché traditionnel de fruits et légumes du mardi matin.

Au début de l'avenue de Lattre de Tassigny, sur la place Bir-Hakeim, ont été construits des immeubles d'un autre style, propriété de la société *La Maison pour tous*, le Vulcain, le Neptune, le Minerve, le Mercure et le Jupiter qui, avec ses dix-sept étages, fait concurrence à la double tour HLM Lahaye de quatorze et dix étages. S'y sont alors installés de

nouveaux commerces, dont la première superette, le magasin « *Nimag* » où l'on trouvait de l'alimentation et d'autres articles de maison. Cette enseigne a aujourd'hui disparu et les ouvertures ont été murées.

Il y avait aussi un compagnon du devoir, menuisier-ébéniste, mon père, qui avait remporté l'appel d'offres en 1976 pour refaire à l'identique la porte monumentale de la Préfecture du Gard, ainsi que les huisseries en forme de croisillons du Palais de Justice de Nîmes.

Je voyais le temps passer sur ces êtres, leurs visages et leurs destinées, ces femmes et ces hommes qui se raccrochaient à ces lieux tout simples, dans lesquels jaillissaient malgré les difficultés, la chaleur humaine, le rire, la convivialité, dans un monde en pleine évolution sociale et économique.

Dans le quartier, à l'angle de la rue André Marquès et du Professeur Picard, il y avait un petit magasin où l'on trouvait du vin de médiocre qualité, et plus loin quelques marchands ambulants. La chiffonnière qui passait chaque semaine pour récupérer les vêtements et autres tissus que les habitants ne voulaient plus garder, le matelassier, avec son métier à carder la laine, qui s'installait au printemps au bas des immeubles pour proposer ses services et refaire les matelas usés par le temps. Dès la commande passée, il s'installait sur le trottoir et pendant plusieurs heures préparait un matelas neuf. Il y avait aussi un rémouleur, mais peu de gens y avaient recours. L'épicier ambulant passait vendre ses volailles et œufs issus de la ferme voisine. Très matinal, le laitier passait vers 5 ou 6 heures du matin et déposait une ou plusieurs bouteilles en



Fig. 8. La supérette NIMAG
(© Fonds Hervé Collignon).

verre derrière la porte d'entrée de l'immeuble pour les locataires qui en avaient fait la commande. Parfois, quelques bouteilles renseignées avec le nom étaient cassées, parfois elles avaient disparu. Ce temps est révolu.

L'été, le marchand de glace venait garer sa 2 CV camionnette aménagée, au coin d'un immeuble, pour attendre surtout les enfants. Les restaurants et cafés étaient encore rares.

7. Nos loisirs

7.1. Le cinéma et la télévision comme distractions

Au Chemin-Bas d'Avignon, pas de cinéma. Il fallait se rendre au centre-ville à pied. Le bus de la ligne B ou D étant trop cher pour nous, nous longions le cimetière Saint-Baudile pour jouer au billard au café ou au flippeur au pop-club de la place Gabriel Péri et aller voir un film à l'Odéon rue Pierre Sépard, au Colisée avenue amiral Courbet, au Forum rue Poise, au Vox square de la Couronne ou au Majestic rue Émile Jamais. Aujourd'hui ces cinémas sont fermés ou détruits.

Dans les années 60, nous n'avions pas de raquettes de tennis, pas de vélo neuf, pas de chaussures de sport basiques et *a fortiori* pas de marques, pas de trottinettes, « pas de ballon rouge quand j'étais gosse dans mon quartier », comme dit la chanson de Serge Lama¹⁰. Je me souviens du jeu de la marelle tracée à la craie à même le sol sur les trottoirs par les filles, des collections de timbres récupérés sur les enveloppes, des photos *Panini* qui se collaient sur les albums des équipes de football ou d'animaux du monde entier, des images du chocolat *Tobler*, ainsi que des scoubidous que nous faisions en achetant de longs fils en plastique de couleur chez le libraire du coin. Nous faisions aussi la collection de porte-clefs ainsi que celle de petites pierres que distribuait la station-service et de jouets minuscules, cadeaux pour un paquet *Bonux* acheté.

Il y avait aussi la télévision avec les émissions attendues, comme *La Piste aux étoiles*, le théâtre de Claude Santelli, *Les cinq dernières*

10 - La chanson *Les Ballons rouges* a été écrite en 1967. Paroles de Serge Lama et musique d'Yves Gilbert.

minutes, La caravane Paccouli, Le Petit conservatoire de la chanson de Mireille, une mention particulière pour *Intervilles* et ses légendaires vachettes dont *Rosa*, élevée dans la mythique ganaderia landaise Labat qui, à chaque rencontre inter-cité, nous amusait et nous ravissait. À la radio, nous écoutions les chansons d'Édith Piaf, Georges Brassens, Jean Ferrat. Le téléphone viendra plus tard... bien plus tard.

Une enfance modeste mais heureuse dans ce milieu populaire. Nous y vivions les choses simples et le goût de l'effort. Nous jouissions d'une insouciance libérée. Nous n'avions rien et pourtant nous avions tout. Notre imagination, nos rêves prenaient largement le pas sur les possessions matérielles qui nous faisaient défaut. C'était cela le Chemin-Bas, notre Chemin-Bas.

7.2. Le Centre André Malraux

La culture est entrée officiellement dans le quartier fin 1968 avec la construction, sous la direction des architectes Jean-Louis Pages et Yves Rumzerchene, du Centre André Malraux. Appelé à l'origine « Maison des jeunes et de la culture », il est situé à proximité du centre de Sécurité sociale et de la garderie pour enfants. Agrandi en 1986 puis rénové après l'incendie de 1999, il est devenu le Centre social culturel et sportif André Malraux où œuvrent de nombreuses associations dans l'accompagnement de la vie quotidienne, l'accès au droit, la prévention spécialisée, l'aide aux parents et aux assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession. Il accueille la chorale, les lotos, la gymnastique, la médiation sociale et familiale, le soutien scolaire, les jeux de société, la danse, le football.

7.3. Les champs de notre adolescence

Mais, faute d'attrait, et d'informations, nous n'allions pas tous au Centre André Malraux. Lorsqu'il n'y avait pas classe, avec quelques copains nous gagnions « *la montagnette* », de l'autre côté de la voie ferrée. C'était le coin des amandiers, des pins et d'une carrière abandonnée. Plus

bas, un tunnel faisait office de champignonnière à l'abandon qui était en réalité la conduite souterraine de l'eau de l'aqueduc du Pont du Gard avant d'arriver au *castellum aquae*. Les vestiges semblent avoir disparu depuis. Il y avait aussi les champs près de la voie ferrée où nous allions voir passer les trains. Le périphérique a fait disparaître cultures, murets et vieilles fermes. Il n'y avait alors que des arbres et des vignes, et les anciens, comme Alfred et Alexandre Durand ainsi que Renée Verdelhe, allaient y récolter le raisin. Ces sorties étaient nos seules distractions puisque la mer au Grau-du-Roi, était lointaine et inaccessible. Restait pour certains le foyer.

7.4. Sur le vieux stade du Chemin-Bas, un nouveau foyer

À l'angle de la rue Albert Camus et de la rue Félix Éboué, sur le terrain de football à l'emplacement même de l'ancien foyer en bois, la Ville de Nîmes, maître d'ouvrage, a fait réaliser un nouveau foyer dont le cahier des clauses techniques particulières a été approuvé le 3 septembre 1981, la reconstruction devant durer cinq mois. Répartis en douze lots, les travaux ont coûté, en 1982, 1 335 316,71 francs ttc. Cette nouvelle opération ne pouvait que donner un peu plus de confort et d'espérance pour les habitants du quartier et en particulier les joueurs de pétanque ou de jeux de cartes, les footballeurs et les associations. Comme le précise Jean-Pierre Le Goff dans *La Fin du village, une histoire française*¹¹, les années 1980 marquèrent un tournant dans le « développement du tissu associatif local ».

7.5. Les fêtes du 1^{er} mai, de la Saint Jean et du 14 juillet

Lors des fêtes du 1^{er} mai, où venaient défiler les majorettes de Nîmes, les forains installaient le chapiteau du cirque dans un champ près des immeubles, avec les animaux attachés à un piquet. Tigres, lions en cages, chevaux, dromadaires faisaient la joie des petits.

11 - Le Goff, Jean-Pierre, *La Fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012, 592 pages.

Venaient aussi sur la place Pierre Daudet la fête avec les autos tamponneuses, le manège aux chevaux de bois. Il y avait également le stand de tir, la pêche aux canards et, plus loin contre le mur de clôture d'une maison, l'orchestre qui animait les soirées.

Le mois de juin venu, c'était la fête de la saint Jean au bas de la rue Picard où chacun portait qui du carton, qui des branches. Au Chemin-Bas d'Avignon tout



*Fig. 9. Le défilé des majorettes avenue Bir-Hakeim années 1960
(© Fonds Hervé Collignon).*

est simple. Les jeunes allument les feux avec des planches de pin blanc qui sent la résine. Les plus petits tournent autour en chantant sous le regard de leurs parents, qui veillaient à ce que personne ne se brûle. Le feu c'est dangereux. Mais la jeunesse est ici audacieuse.

En principe, le 14 juillet se déroule avec une retraite aux flambeaux, un bal, un feu d'artifice, une fête votive avec ses concours de boule et ses attractions foraines installées sur la place. Mes souvenirs restent vagues, tant il y avait peu de choses mis à part quelques feux ici et là et des bruits de pétards que les adolescents achetaient dans les magasins proches. Le véritable feu d'artifice se déroulait en ville, loin de nos yeux. Nous pouvions le deviner en nous penchant à la fenêtre d'où nous apercevions les couleurs illuminant le ciel de Nîmes.

Conclusion

Les prémices d'un grand bouleversement

Dans les années « 70 », la musique disco et pop pour les jeunes devenait peu à peu entraînante, mais déjà apparaissaient les premières « incivilités » et les violences. J'ai quitté l'immeuble le Vulcain, propriété de la société « *Un toit pour tous* », pour m'installer dans la nouvelle résidence Albert Camus, face au collège Romain Rolland. L'office HLM offrait à ses locataires des conditions de vie confortables dans un immeuble moderne et de taille humaine, avec quatre étages. La résidence était toute neuve. Les locataires venaient de la région et occupaient diverses fonctions : fonctionnaire, agent de la sécurité civile, infirmière, femme de ménage, peintre, mécanicien automobile, et s'occupaient de leur environnement de la meilleure des façons. Les plantes des balcons étaient arrosées, les abords respectés, les couloirs bien entretenus, les boîtes aux lettres neuves.

Le quartier semblait calme depuis dix-huit années. Cependant des dégradations apparurent ici et là en 1980, allant jusqu'au jardin installé derrière l'immeuble Camus, jardin où les mères amenaient leurs enfants pour qu'ils jouent. Petit à petit, des voitures volées brûlaient en plein jour sous le saule pleureur planté au milieu du jardin. Les mères et leurs enfants ne venaient plus, remplacés par des chiens qui souillaient le sol.

En 1985, le locataire du dernier étage a déménagé et a été remplacé par une famille bruyante. La voisine du dessous, ne supportait plus les bruits et s'en alla. Puis une autre famille vint s'installer à sa place et quelques mois plus tard leur voisine de palier ne supportant plus les nouveaux venus, déménageait à son tour. Comme bien d'autres, la cage d'escalier se vida de ses anciens occupants avec un, deux ou trois enfants, et des populations nouvelles s'y installèrent. Les fleurs n'étaient plus entretenues, les boîtes aux lettres furent cassées ou brûlées, et les parties communes détériorées et salies.

Je ne comprenais pas cette situation et je m'inquiétais. Quelle en était l'origine ? Était-ce une conséquence de l'afflux de population, une méconnaissance des codes sociaux ? Nous sentions un changement

dans les conditions de vie et dans les valeurs jusque-là pour la plupart partagées par la population. C'était le début d'une grande séparation des populations à partir d'un entre-soi social. Hélas, le quartier se dégradait peu à peu. Lors des fêtes de quartier des années 80 et 90, les altercations se développèrent. Injures, bousculades, petits larcins furent ensuite suivis de vols de toute nature.

Je me souviens de ces nuits où nous étions réveillés par le bruit d'une voiture qui heurte et brise la vitrine d'un magasin de sport et qui repart, moteur accéléré et crissement de pneus, le coffre et l'habitacle remplis de vêtements de marque, le tout suivi d'un grand silence.

Je me souviens de cette puissante berline allemande volée par deux adolescents qui vient s'encaster au bout de la longue avenue rectiligne de Lattre de Tassigny, entre le mur du collège et un poteau d'éclairage public, laissant les parents dans la peine.

J'ai vu des voitures brûler dans les quelques jardins publics existants, au pied d'un arbre qui lui-même brûlait à son tour, des réfrigérateurs jetés par les fenêtres des étages, des vieux pneus jetés en hauteur sur les lampadaires, qui venaient s'écraser à leurs pieds. Je me souviens de ces quelques professions libérales qui se faisaient agresser pour obtenir quelques produits à usage réglementé. Ce furent de 1980 à 1999 dix-neuf années particulièrement difficiles.

Les leçons à tirer de l'histoire du quartier

Les années 1945-1975, dites les Trente Glorieuses, seront malgré le choc pétrolier de 1973 celles de la croissance et de la richesse dues en particulier au rôle de « l'État Providence », au marché libéral et à la hausse de la consommation notamment de biens, tels l'automobile et les appareils électro ménagers. L'essor économique devient possible. La paix semble s'installer durablement y compris au Chemin-Bas.

Ce temps passé, entre 1962 et 1999, reste gravé dans nos mémoires, celui d'un quartier nouveau sorti un jour de terre, au milieu des champs et des vignes, évoluant loin de la ville pour, peu à peu, faire corps avec elle. Quelques coupures de presse conservées dans les Archives municipales

traduisent un vrai questionnement, sociologique, humain, politique au sens étymologique du terme¹².

Au-delà des études faites ici et là sur le quartier, le Chemin-Bas d'Avignon semble actuellement susciter un regain d'intérêt, voire réveiller les consciences. Pour permettre une meilleure proximité avec les locataires l'OPHLM avait décidé d'installer une agence de gestion décentralisée dans les années 70, mais ceci n'a pu permettre de faire face au vieillissement des immeubles, et au changement de population. Signe des temps, l'opinion publique paraît peu à peu s'intéresser au sujet. Les temps ont changé, la population et les conditions de vie aussi, de façon brutale, avec ses dérives et violences. Le Chemin-Bas d'Avignon est le nom d'un chemin devenu celui d'un quartier. Il reste le creuset d'une génération qui a su montrer son courage et son labeur pour accéder à la culture, au travail, à l'activité économique et sociale, à une vie meilleure avec ses bons et ses mauvais moments.

Christian, qui dirige aujourd'hui la vieille Maison d'édition OLLE créée en 1863, est devenu selon sa propre expression « un modeste mainteneur de mémoires ». Daniel est devenu Greffier en chef à la Cour d'appel de Nîmes, il est aujourd'hui décédé. Véronique, issue d'une modeste famille de cinq enfants, diplômée de l'école d'infirmière, est devenue personnel médical dans un établissement de santé. Bernard est devenu inspecteur des télécommunications, Régis chargé d'études sur la signalisation à la SNCF à Paris, quant à Lionel il est devenu Préfet après

12 - Arch. mun. Nîmes, *Quel avenir pour l'amélioration du cadre de vie du Chemin-Bas d'Avignon ?* (4C 100, novembre 1980).

Arch. mun. de Nîmes, *L'école Georges Bruguier, réouverture d'une classe* (4 C 100, novembre 1982).

Arch. mun. Nîmes, *L'Office public d'HLM du Gard – résidence Lahaye* (6 C 309).

Arch. mun. Nîmes, « *Le livre blanc sur le quartier du Chemin-Bas d'Avignon, 1986* » (6 C 563).

Arch. mun. Nîmes, « *Évolution de la trame urbaine nîmoise* » (6 C 1416).

Arch. mun. Nîmes, « *Nîmes, Histoires d'arrivées (recueil de textes écrits par les jeunes habitants du quartier)* » (6 C 1468).

Arch. mun. Nîmes, « *Chemin-Bas d'Avignon – Mémoire d'un quartier de la banlieue Nîmoise 1998 (témoignages d'habitants)* » (6 C 1732).

avoir fréquenté avec moi le temple de la Fraternité, Sandrine responsable administrative d'une mutuelle à Marseille, Gérald, titulaire d'un doctorat de troisième cycle dispensé par l'Université de Montpellier, est ingénieur hydrogéologue et Pavel expert-comptable. Je suis devenu agent public.

En 1995, c'est avec fierté pour nous que le docteur Léon Benfredj a été élevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur, lui qui a toujours fait preuve d'abnégation. Ici la réussite était possible dans le respect des institutions.

Il était temps de raconter la réalité de ce quartier de 1962 à 1999, loin des caricatures. Mais les années 2000 vont être marquées par de profonds changements auxquels il faudra apporter une réponse lucide. Voilà ce qui se révèle au-delà des portes de la ville.

Puissent mon témoignage et mes souvenirs intéresser les Nîmois, les chercheurs ou même simplement les curieux.



*Fig. 10. Le temps heureux du Chemin-Bas d'Avignon
(© Fonds Hervé Collignon).*

Séance du 22 mars 2024

L'ENCEINTE ROMAINE SUR LA COLLINE DE MONTAURY

Francine CABANE
membre résidant

Dans ses lettres patentes de 1682, Louis XIV confiait à l'Académie de Nîmes le soin de s'appliquer à « l'étude de l'Antiquité pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus sûr et de plus obscur dans les débris qui leur restent des Ouvrages de Romains dont les fameux monuments attirent dans ladite ville les Curieux de toutes parts¹. »

Les « débris » qui restent des ouvrages romains et que Louis XIV nous encourageait à étudier sont nombreux sur la colline de Montaury et c'est d'eux dont je vais aujourd'hui vous entretenir, mais avant de commencer mon propos qu'il me soit permis de remercier pour leur aide et leur soutien Madame la Ministre Georgina Dufoix qui a assuré pendant plusieurs années la présidence de la Fondation des monuments romains de Nîmes et Monsieur Didier Lauga, ancien préfet du Gard, qui l'assume aujourd'hui. Remercier aussi les personnes qui m'ont apporté toutes leurs connaissances sur le sujet à savoir Jean Pey, membre de notre Académie, Michel Aubert, président du comité de quartier de

1 - Lettres patentes de Louis XIV, 1682, Archives de l'Académie de Nîmes.

Montaury, mon ami Jean-François Dufaud de l'association Pont-du-Gard-et-Patrimoine et surtout Richard Pellé, archéologue à l'Institut national de Recherches archéologiques préventives (INRAP) sans qui cette communication n'aurait pas pu avoir lieu.

Dans l'édition du jeudi 30 août 2018, le quotidien régional *Midi Libre* se fait l'écho de la découverte sur la colline de Montaury de plus de soixante tombes et de la plus grande zone funéraire romaine jamais trouvée à Nîmes. Dans la grande chaleur de l'été, le maire en personne vint sur le chantier mesurer l'importance des découvertes et féliciter l'archéologue Richard Pellé, ainsi que ses équipes, pour les résultats passionnants et impressionnants de six années de chantiers de fouilles.

Que savons-nous de l'ensemble de l'enceinte romaine ?

Bien évidemment, le rempart romain de Nîmes est connu depuis longtemps. Nous précisons que le mot « rempart » renvoie plutôt à la période médiévale et à la fonction défensive. Pour la période antique, on utilise davantage le mot « enceinte » qui évoque la notion de limite : limite du pouvoir sur un territoire défini, limite entre le monde des vivants et le monde des morts. Mais si cette enceinte antique a une évidente signification de puissance politique affirmée et de prestige, elle joue aussi un rôle stratégique et constitue un puissant élément défensif. Nous utiliserons donc indifféremment les locutions d'« enceinte », de « mur », « muraille », « rempart » qui sont toutes acceptées.

Le tracé de l'ensemble du mur antique nous est connu par des gravures anciennes, par des vestiges aujourd'hui rares, par des fouilles nombreuses qui, au fil des siècles, ont permis la réalisation dans les années 1970 d'une maquette pédagogique située longtemps dans l'entrée de l'ancien musée archéologique du boulevard amiral Courbet (Fig. 1). L'enceinte romaine, classée Monument historique en 1989, a été longuement étudiée dans le passé. Des historiens locaux, Poldo d'Albenas le premier, en relève dès 1560 le tracé, puis Anne de Rulman au XVII^e siècle s'intéresse plus particulièrement aux tours romaines intégrées dans le rempart médiéval et qui vont subsister jusqu'à la

démolition de ce dernier au moment de la Révolution française. Au XIX^e siècle, notre confrère académicien, Jules Igolen, décrit de manière très précise le tracé de l'enceinte et, plus récemment, les travaux de Pierre Varène en 1992, de Martial Monteil en 1989 sur la porte du Cadereau et surtout les dernières campagnes de fouilles dirigées par Richard Pellé ont renouvelé la connaissance de ce monument que ce dernier qualifie de « titanesque ».



*Fig. 1. Maquette du musée archéologique – état des connaissances dans les années 1990.
(Conception : Dominique Darde, Jean Pey ;
Réalisation : architecte Patrick Terranova et atelier maquettes Palavas).*

L'enceinte romaine se déroulait sur plus de 6 km (contre 1,5 km seulement pour la ville d'Arles), ce qui en fait une des plus grandes connues du monde romain, la seconde en France après celle de la ville de Vienne. Elle courait sur les collines nord avec pour point culminant la tour Magne, ancienne tour volque que les Romains ont doublé de hauteur, habillée de pierres taillées et intégrée dans le rempart augustéen. Le tracé,

après avoir épousé les collines nord, descendait vers la plaine de manière presque rectiligne jusqu'à la porte Auguste qui était la porte principale d'entrée dans la ville, passait au ras de l'amphithéâtre construit presque un siècle plus tard, bifurquait ensuite vers l'ouest où une autre porte monumentale, celle du Cadereau, permettait l'accès par la Via Domitia à la route de l'Espagne. Le mur romain montait ensuite à l'ouest sur la colline de Montauray par son versant sud avant de replonger vers la route de Sauve et d'Alès pour rejoindre ensuite la tour Magne. La courtine s'élevait à 12 m de haut, s'ouvrait par dix portes et de nombreuses poternes pour le passage des piétons et était ponctuée de quatre-vingt tours très hautes dont l'emprise au sol a montré toute l'importance. La forme différente de ces tours, leur situation, saillante par rapport à la courtine, nous interrogent encore sur leur fonction réelle².

Il reste quelques incertitudes sur le tracé général de l'enceinte, bien repéré dans la plaine mais dont on perd la trace à deux endroits au moins, sur les collines nord et sur le mont Duplan. Sur le versant nord de la colline de Montauray se trouvent les vestiges les mieux conservés. Longtemps préservée, la muraille antique est restée la limite administrative officielle de la ville tout au long du Moyen Âge ; son démantèlement commence dès la période médiévale mais devient systématique avec l'extension des faubourgs aux XVII^e et XVIII^e siècles, liée au développement de l'industrie de la soie et surtout au XIX^e siècle avec la croissance des quartiers périphériques.

Nous connaissons la date du début de sa construction. Sur la porte Auguste, porte principale d'entrée dans la ville quand on vient depuis Beaucaire par la Via Domitia, figure la trace d'une inscription en lettres de bronze dont les accroches ont permis de restituer le message :

IMP.CAESAR.DIVI.F.AUGUSTUS.XI.TRIB.POTEST.VIII
PORTAS.MUROS.COL.DAT

2 - Pellé, Richard, « L'enceinte augusto-tibérienne de Nîmes : dernières avancées », dans *Murs d'enceinte du Haut Empire dans leur contexte urbanistique, Actes du colloque, Avenches (Suisse), 20-21 avril 2018*, Lausanne, 2022, p. 35-64.

Ce qui peut être traduit par :

CESAR AUGUSTE, EMPEREUR, FILS DU DIVIN, CONSUL
POUR LA 11^e FOIS, REVETU DE LA PUISSANCE TRIBUNICIENNE
POUR LA 8^e FOIS, DONNE SES PORTES ET SES MURS A LA COLONIE

Ces indications renvoient à l'an 15 avant notre ère, mais la construction, on peut s'en douter, a duré bien plus longtemps et les pièces de monnaie trouvées sur la colline de Montaury montrent qu'à cet endroit le chantier se situe plutôt sous le règne de Tibère. Richard Pellé a donc rajouté à l'appellation « enceinte augustéenne », celle d'« enceinte augusto-tibérienne ».

Il semble que le chantier, contrairement à l'idée reçue et communément admise qui le ferait débiter en 16-15 av. J.-C. d'après l'inscription gravée sur la porte d'Auguste, ne commence véritablement que 15-20 ans plus tard pour se finir vers les années 25-30 ap. J.-C. Cette période est confirmée de manière assez large par la céramique ou les datations radiocarbone et nettement plus finement par les trouvailles monétaires³.

Beaucoup de questionnements demeurent : qui a payé la muraille ? l'empereur Auguste ? les Nîmois ? de riches évergètes ? combien d'ouvriers ont été rassemblés ? d'où venaient-ils ? comment fut organisée la progression du chantier ? sous la conduite de quels architectes ou *librators* ? Autant de questions qui restent posées et pour lesquelles nous n'avons pas forcément de réponses.

3 - *Ibid.*, p. 55.

visibles dont celle du jardin du musée de la Romanité, celle de la rue des Tilleuls que l'on peut observer à travers une grande baie vitrée ouvrant sur la rue, celle de la tour Bertrand sur la colline de Canteduc située dans une propriété privée. Les six autres tours sont toutes situées sur la colline de Montauray : deux dans les anciennes propriétés Benedittini et Pelissier englobées aujourd'hui dans des terrains privés, la demie tour observable dans la montée sud de la rue de Montauray et les bases des trois tours du versant nord de la colline. Des dix portes, il n'en reste que deux en élévation : la porte Auguste et la porte de France. De la courtine, il ne nous est parvenu, à l'exception d'un imposant mur en élévation sur la colline de Montauray, que des bouts de murs tels ceux qu'on peut apercevoir à l'intérieur d'une banque le long du boulevard Courbet ou au bord de la route d'Alès.

Quels sont les vestiges situés sur la colline de Montauray ?

Parlons plus précisément de la portion la mieux conservée, celle de la colline nord de Montauray. Christian Liger, membre de l'Académie de Nîmes, nous dit dans son livre *Nîmes sans visa* :

Pour peu qu'un petit mistral ait épuré la lumière, rendu le ciel violet, laqué l'échevelure des pins maritimes et des pins d'Alep, le paysage vous prend... Le rempart est juste sur ce sommet : à dix mètres de la rue, il coupe l'allée d'un préventorium, surgissant d'une propriété, dégringolant dans une autre. Les vieux os de la pierre mordent un peu sur l'allée de buis. À partir de là, le flanc de la colline a été préservé, très peu bâti, très peu aménagé, très sauvage. Grâce à ces interdits, sur toute cette descente vers la ville, la muraille d'Auguste a conservé toute sa hauteur : c'est le plus beau passage...⁵

Montauray, c'est le mont d'or. La colline a été successivement désignée sous les noms de Monte Aureo en 1070 dans le cartulaire de la cathédrale, Monte Aurio en 1114, Mons Aureolus en 1115. Selon les archives départementales, elle devient Ad Montes Auri en 1380 dans le compoix de Nîmes, enfin Montauray suivant divers documents aux

5 - Liger, Christian, *Nîmes sans visa*, Paris, 2001, p. 180.

xiv^e, xv^e et xvi^e siècles. Montaury est ainsi l'aboutissement logique du latin *Montem aurem*, « la montagne d'or ». Qualification dont Gaston Maruéjol, membre de l'Académie de Nîmes dans les années 1895, se réjouit : « Vous apprécierez la justesse si vous avez vu, ne serait-ce qu'une fois, la lumière du soleil tomber d'aplomb en plein midi, sur le coteau à la terre jaunâtre et l'envelopper vers le soir, d'une auréole de feu⁶. »

Sur cette pente nord de la colline, la courtine est restée en élévation et les bases de trois tours sont encore bien visibles (Fig. 3). Ces tours sont de formes différentes, l'une barlongue, l'autre ronde et la dernière octogonale, mais toutes trois sont en position saillante externe par rapport à la courtine, ce qui est une des caractéristiques de l'enceinte antique de Nîmes. La plupart des autres remparts romains connus présentent des tours internes orientées vers la ville ou coupées par le mur de courtine. L'autre caractéristique des tours nîmoises est leur taille imposante avec des diamètres qui avoisinent les 10 m au sol⁷.



Fig. 3. Maquette du musée archéologique avec restitution des tours et des deux portes de la route de Sauve. (Vue de l'intérieur, d'après Duffaud 2015 ⁸).

6 - Maruéjol, Gaston, « Nîmes aux sept collines », Discours d'ouverture par Gaston Maruéjol, président, *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1909, p. IX.

7 - Pellé, Richard, *op. cit.*, 2022, p. 60-61.

8 - Duffaud, Jean-François, *Les remparts romains de Nîmes en vingt étapes*, tome II, *Patrimoine 30, Revue de la FAGH* 34, décembre 2015, p. 19.

Sur cette portion, le chantier de construction a dû être particulièrement difficile à mener car la pente est très forte puisque le dénivelé depuis le sommet de la colline jusqu'à la route de Sauve est d'environ 40 m. Dans le chemin de Montauray, sur la partie la plus haute se situe une maison dont le mur de clôture est la courtine romaine et dont l'heureux propriétaire a écrit au-dessus de sa porte d'entrée « Sommet des remparts » ! Au bas de la pente se trouvaient deux portes importantes : la porte de Sauve et la porte des eaux, simple ouverture dans le mur de courtine pour le passage des lits des cadereaux.

Comment ces vestiges ont-ils été redécouverts et dégagés ?

Dans les années 2000, ce secteur, un peu à l'abandon, est noyé sous les broussailles et les vestiges romains sont quasiment invisibles. En 2009, un incendie se déclare au bas de la route de Sauve, ce qui entraîne une mobilisation du comité de quartier, une sensibilisation des habitants et des élus, puis la visite du maire sur les lieux dès l'année suivante. Des conférences sont organisées, des contacts sont pris avec la DRAC et l'INRAP qui amènent la Ville de Nîmes à modifier en 2012 le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour créer une zone *non aedificandi* de 25 m de long en bordure de l'enceinte et à acheter en juillet 2013 la maison située 39 route de Sauve (parcelle ED213) dont le mur intérieur n'est autre que le parement intérieur du mur romain (Fig. 4).

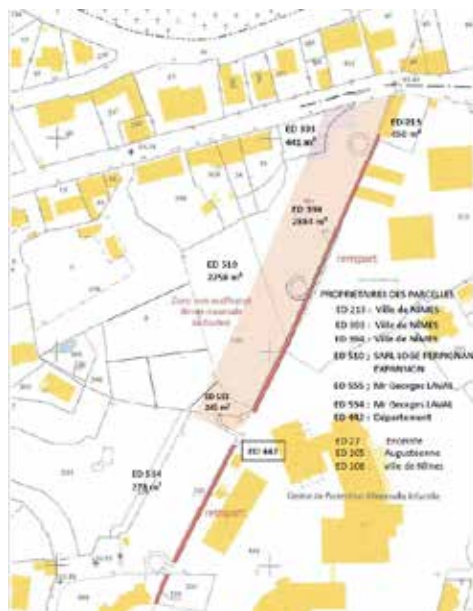


Fig. 4. Plan des parcelles de la colline de Montauray.

(© plaquette *L'enceinte romaine sur les pentes de la colline Montauray*, 2023, p. 58).

Pour donner suite à cette mobilisation citoyenne importante et exigeante, six chantiers de fouilles sont autorisés par le Service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon chaque été de 2014 à 2019, tous confiés à l'archéologue Richard Pellé qui travaille avec de jeunes bénévoles venus de toute la France. En juillet 2016, la Ville achète les parcelles ED393 et ED394, empêchant ainsi tout projet immobilier de s'implanter dans la proximité de l'enceinte.

2014 : le chantier de fouilles de la tour du Préventorium ou tour barlongue

Les premières fouilles de l'été 2014 se situent sur le haut de la colline près du Préventorium, établissement de la Croix-Rouge. Sont dégagées les bases d'une tour barlongue et une poterne, petite porte pour piétons. La tour a une forme oblongue (Fig. 5, gauche) et des dimensions imposantes de 13 m de long sur 7 m de large avec un mur d'environ 1,80 m d'épaisseur.

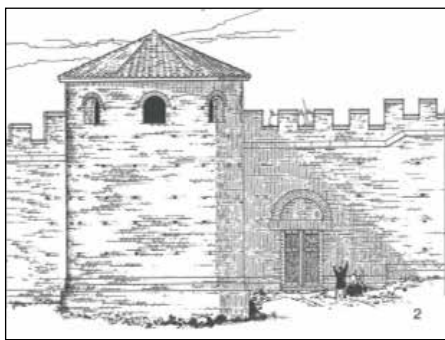


Fig. 5, gauche. Photographie aérienne de l'emplacement de la tour barlongue. (© plaquette L'enceinte romaine sur les pentes de la colline Montauray, 2023, p. 57).

Fig. 5, droite. Croquis de restitution de la tour et de la poterne (© Varène 1992).

Cette forme barlongue ou oblongue n'est pas unique à Nîmes ; on en trouve d'autres sur le tracé du rempart antique. Sa particularité est la présence d'une poterne dont Pierre Varène⁹ restitue la trace au sol très

9 - Varène, Pierre, *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes - Les murs et les tours*, Paris, 1992.

visible (Fig. 5, droite). Comme le montre la photographie (Fig. 5, gauche), une partie de la tour et de la poterne se trouve malheureusement sous le goudron d'une voie qui mène au Préventorium de la Croix-Rouge. Des pourparlers sont en cours pour voir s'il est possible de modifier l'accès afin de pouvoir dégager ce qui est sous le bitume.

Aucune tuile n'ayant été trouvée sur ce chantier, il semble donc improbable que la toiture de la tour ait été en tuiles comme le pensait Pierre Varène en 1992¹⁰. Un as et un demi-as de Nîmes ont été trouvés sur le chantier de fouilles, attestant une période de construction post-augustéenne. Ces pièces de monnaie incluses dans la tranchée de fondation étaient sans doute des offrandes propitiatoires de maçons ou de tailleurs de pierre¹¹.

2015 : le chantier de fouilles de la tour ronde pédonculée dite tour Peysson 1 se situe à mi pente (Fig. 6)



Fig.6. La tour pédonculée Peysson 1, du nom du propriétaire de la parcelle (cliché F. Cabanne pris en 2015).

10 - Pellé, Richard, *Rapport annuel d'opérations de fouilles archéologiques programmées Nîmes, Gard, L'enceinte romaine, Colline de Montauray, 1*, Service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon - Institut national de Recherches archéologiques préventives, 2015, p. 38.

11 - Pellé, Richard, *op. cit.*, 2022, p. 56.

Dégagée en 2015 et 2016, cette tour est de vastes dimensions : 10 m de diamètre, 2,50 m d'épaisseur, 12 m de haut. Il semble, selon Richard Pellé, qu'elle dépassait la courtine de 2 ou 3 m environ et s'ouvrait vers la ville par une grande porte large de plus de 2 m dont on a retrouvé les piédroits. Elle a une forme ronde, rattachée à la courtine par un pédoncule qui présente un appareillage très soigné de petites pierres avec des décrochements du plus bel effet esthétique comme le montre la photographie prise le 21 septembre 2015 (Fig. 6). De nombreuses pièces de monnaie, des tessons de céramique et un vase intact en terre cuite qui contenait un dépôt votif avec des traces de vin et d'huile de nigelle aux propriétés médicinales renvoient à une datation de la tour entre 1-5 et 25-30 de notre ère¹². Des blocs de grand appareil retrouvés au sol ont permis de restituer le chemin de ronde et l'habillage de pierre du sommet des tours (Fig. 7, gauche). Pour Richard Pellé, il s'agit d'une découverte majeure et inédite car « aucun autre rempart romain connu ou conservé n'est doté d'un chemin de ronde construit en grand appareil »¹³.

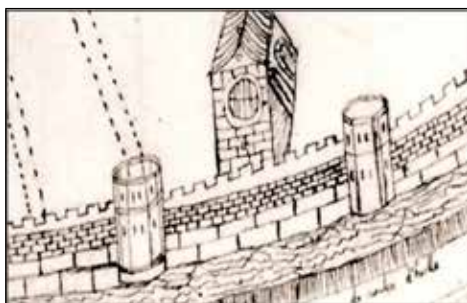


Fig. 7, gauche. Pierres en grand appareil situées au sommet des tours en 2015 (cliché F. Cabane).

Fig. 7, droite. Plan de Rulman de 1622 montrant les tours octogonales romaines avec meurtrières.

12 - *Ibid.*, p. 57.

13 - Pellé, Richard, « Nîmes – Colline de Montauray » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations, Occitanie*, mis en ligne le 15 juillet 2020, URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31913> (consulté le 15 décembre 2020).

Des pierres présentant des meurtrières¹⁴ ont également conforté l'hypothèse qu'il s'agit bien de tours défensives. Ces mêmes meurtrières sont représentées sur le dessin d'Anne de Rulman réalisé en 1622 (Fig. 7, droite) qui montre avec précision des tours romaines octogonales englobées dans le rempart du Moyen Âge le long de ce qui est aujourd'hui le boulevard amiral Courbet.

De 2016 à 2019 : les chantiers de fouilles de la tour octogonale dite tour Peysson 2 (Fig. 8)



*Fig. 8. La tour octogonale Peysson 2
(cliché F. Cabane pris en novembre 2016).*

Cette tour située au bas de la pente près de la route de Sauve (Fig. 8) aurait été, selon Richard Pellé, la plus haute de toute l'enceinte après la tour Magne. Elle montre un plan très intéressant, de forme sphérique à l'intérieur et de forme octogonale à l'extérieur posée sur un socle circulaire¹⁵. De profondes fissures apparaissent à l'intérieur¹⁶.

14 - Pellé, Richard, *op. cit.*, 2022, p. 52-54.

15 - *Ibid.*, p. 48-49.

16 - Pellé, Richard, *Rapport annuel d'opérations de fouilles archéologiques programmées Nîmes, Gard, L'enceinte romaine, Colline de Montauray, 3*, Service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon - Institut national de Recherches archéologiques préventives, 2017, p. 32-40.

Le mur de courtine

C'est aussi sur la colline de Montaury que se trouve le plus long segment (environ 180 m) de rempart encore visible, conservé en élévation dans son blocage jusqu'à une hauteur de 6,50 m environ et présentant un dénivelé de plus de 40 m (Fig. 9). Pierre Varène, déjà, avait repéré des strates horizontales sur la hauteur du blocage appelées lignes de banchées qui définissent des couches ou banchées et permettent de mesurer le rythme d'avancement du chantier¹⁷.



Fig. 9. La courtine en élévation (cliché F. Cabane pris en 2016).

Les limites de banchées marquent les arrêts de travail et correspondent aux phases de séchage du mortier. On les retrouve souvent en séquences de trois assises de moellons qui, avec leurs couches de mortier, représentent une hauteur moyenne de 39 cm. L'analyse sur la longueur du rempart étudiée en 2014 et 2015 révèle trois portions

17 - Varène, Pierre, *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes : les murs et les tours*, Paris, 1992.

bien marquées avec des différences significatives de techniques de construction et de matériaux utilisés, notamment les bétons. Cela suggère, comme le précise Richard Pellé, « que le chantier était confié à plusieurs équipes différentes ou qu'il y a eu plusieurs étapes de construction »¹⁸.

La plus grande zone funéraire romaine trouvée à Nîmes

Dans une conférence intitulée *Naissance et mort à Nîmes dans l'Antiquité* donnée au musée de la Romanité le 19 septembre 2020 dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, Richard Pellé, présentant son dernier chantier de fouilles, soulignait l'importance des tombes trouvées de part et d'autre de la tour pédonculée¹⁹.



Fig. 10. Caveau funéraire et tombes de périnataux près de la tour Peysson 2.
(clichés F. Cabane pris en novembre 2016).

Près de l'enceinte, en partie basse, on a retrouvé une quarantaine de tombes, dont celles de quatre adultes, de périnataux et de chiens et quelques autres animaux (équidés, porcs). Les types d'enfouissement sont variés : en pleine terre, dans des coffres, simples ou doubles, dans des amphores ou des vases²⁰.

18 - Pellé, Richard, *op. cit.*, 2022, p. 47 et fig. 23.

19 - Granier, Gaëlle et Pellé, Richard, « Naître et mourir à Nîmes dans l'Antiquité. L'évolution d'un espace funéraire consacré à l'inhumation des nourrissons et des fœtus du I^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère (colline de Montauray, Nîmes, Gard, France) », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 33 (1), 2021, p. 52-66.

20 - Pellé, Richard, *Rapport annuel d'opérations de fouilles archéologiques programmées Nîmes, Gard, L'enceinte romaine, Colline de Montauray*, Service

Les périnataux sont des fœtus ou nouveau-nés morts entre le 5^e mois de grossesse et le 6^e mois après la naissance. On connaît d'autres exemples de ce type de zone funéraire et de la manière dont les nourrissons, nouveau-nés ou même fœtus, étaient considérés dans l'antiquité romaine. « Les enfants sont enterrés afin qu'ils retournent au sein de leur mère tellurique et puissent renaître plus tard et dans l'espoir que les entrailles de la terre leur feront une vie nouvelle. Le plus souvent, ils sont enterrés dans des vases ou des amphores (*enchytrismos*) à col étroit qui symbolisent l'utérus²¹. » Ces tombes de périnataux sont parfois de simples cavités rectangulaires tapissées de pierres et recouvertes d'une dalle qui protège l'amphore (Fig. 10).

Parmi les tombes adultes, il faut remarquer celle d'une femme mesurant environ 1,75 m, âgée entre 30 et 50 ans, portant des chaussures cloutées aux pieds et des parures, bracelet en fer et bagues ainsi que deux anneaux en cuivre autour du crâne. Ses pommettes saillantes font penser à une étrangère, ce qui expliquerait sa place au sein de cette zone funéraire plutôt destinée aux périnataux. Des artefacts en nombre qui doivent faire l'objet d'études à venir ont été trouvés dans cette nécropole : une œnochoé (pichet à vin qui sert à puiser le vin dans un cratère), une fibule, des pots à onguents ou à épices, des pièces de monnaie, des jarres, une grosse cruche pour puiser l'eau cassée en deux pour pouvoir y faire entrer un bébé.

Conclusion : un espace exceptionnel mais fragile

L'enceinte romaine de Nîmes sur la colline de Montauray constitue un patrimoine exceptionnel, assez rare en France, et qui livrera encore beaucoup de nouvelles connaissances au grand public après la publication des dernières études. Sa mise au jour a été une source extraordinaire d'émotions et de révélations, mais elle a aussi fragilisé

régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon - Institut national de Recherches archéologiques préventives, 2018, et https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/archeologie/a-nimes-la-decouverte-d-une-cinquantaine-de-tombes-romaines-de-bebes_3594037.html

21 - Duday, Henri, Laubenheimer, Fanette et Tillier, Anne-Marie, *Sallèles d'Aude - Nourrissons et nouveaux nés gallo-romains*, Paris, 1995.

considérablement les vestiges. La surveillance vigilante du comité de quartier a permis d'alerter à nouveau les services des Monuments historiques, de la DRAC et de la Ville de Nîmes car des éboulements faisant suite à de fortes pluies ont montré que les chantiers de fouilles successifs, en dégagant la végétation et en mettant à nu les pierres, ont fragilisé les vestiges. Des soutènements temporaires ont pourtant été mis en place par les archéologues, mais ils ne suffisent pas à stabiliser l'ensemble. Une consolidation s'impose, demandée dès la fin de la campagne de fouilles de 2017 par le responsable du chantier. Le rapport d'une entreprise spécialisée, SELE Occitanie, déléguée sur place en janvier 2024 a souligné l'impérieuse nécessité de consolider certaines parties, surtout la base de la tour octogonale située en bas de la pente au bord de la route de Sauve et qui menace de s'effondrer. Espérons que le temps de la mise en sécurité et de la mise en valeur du site pourra venir rapidement...

Bibliographie

Aubert, Michel, *L'enceinte romaine sur les pentes de la colline Montaury*, plaquette du Comité de quartier de Montaury, 2023.

Duday, Henri, Laubenheimer, Fanette et Tillier, Anne-Marie, *Sallèles d'Aude - Nourrissons et nouveaux nés gallo-romains*, Paris, Les Belles-Lettres, 1995.

Dufaud, Jean-François, *Les remparts romains de Nîmes*, tome I, *Patrimoine 30, Revue de la Fédération archéologique et historique du Gard* (FAHG), 33, avril 2015.

Dufaud, Jean-François, *Les remparts romains de Nîmes en vingt étapes*, tome II, *Patrimoine 30, Revue de la Fédération archéologique et historique du Gard* (FAHG), 34, décembre 2015.

Granier, Gaëlle et Pellé, Richard, « Naître et mourir à Nîmes dans l'Antiquité. L'évolution d'un espace funéraire consacré à l'inhumation des nourrissons et des fœtus du I^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère (colline de Montaury, Nîmes, Gard, France) », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 33 (1), 2021, p. 52-66.

Gros, Pierre, « L'Augusteum de Nîmes », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 17, 1984, p. 123-134.

Liger, Christian, *Nîmes sans visa*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2001.

Maruéjol, Gaston, « Nîmes aux sept collines », Discours d'ouverture par Gaston Maruéjol, président, *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1909, p. IX.

Pellé, Richard, *Rapport annuel d'opérations de fouilles archéologiques programmées Nîmes, Gard, L'enceinte romaine, Colline de Montaury, 1*, Service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon - Institut national de Recherches archéologiques préventives, 2015.

Pellé, Richard, *Rapport annuel d'opérations de fouilles archéologiques programmées Nîmes, Gard, L'enceinte romaine, Colline de Montauray*, 3, Service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon - Institut national de Recherches archéologiques préventives, 2017.

Pellé, Richard, *Rapport annuel d'opérations de fouilles archéologiques programmées Nîmes, Gard, L'enceinte romaine, Colline de Montauray*, Service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon - Institut national de Recherches archéologiques préventives, 2018.

Pellé, Richard, « Nîmes – Colline de Montauray » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations, Occitanie*, mis en ligne le 15 juillet 2020, URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31913> (consulté le 15 décembre 2020).

Pellé, Richard, « L'enceinte augusto-tibérienne de Nîmes : dernières avancées », dans *Murs d'enceinte du Haut-Empire dans leur contexte urbanistique, Actes du colloque, Avenches (Suisse), 20-21 avril 2018*, Lausanne (Cahiers d'archéologie romande 189, *Aventicum* XXIV), 2022, p. 35-64.

Varène, Pierre, *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes - Les murs et les tours*, Paris, Éditions du CNRS (53^e supplément à Gallia), 1992.

Séance du 5 avril 2024

LE NÉOLITHIQUE, HIER ET AUJOURD'HUI

Xavier GUTHERZ
membre non résidant

Le but de cette communication n'est pas de dresser un tableau exhaustif de nos connaissances actuelles sur cette étape majeure de l'Histoire de l'humanité qu'est le Néolithique. Pour cela, il serait nécessaire de consacrer au sujet bien plus qu'une séance de quarante minutes et tel n'est pas le cadre d'une présentation à l'Académie.

En choisissant son titre, j'ai voulu en indiquer le fil conducteur et je partagerai donc mon propos en deux grandes parties : je rappellerai dans un premier temps les principales étapes de l'évolution de nos connaissances sur le Néolithique en replaçant les interprétations successives auxquelles les découvertes le concernant ont donné lieu dans le cadre plus général de l'évolution des idées, depuis que le terme a été créé à la fin du ^{xx}e siècle. Puis j'évoquerai quelques aspects majeurs des inventions techniques du Néolithique et des comportements sociaux qui permettent de le caractériser. J'aborderai ensuite sans entrer dans le détail la complexité et la diversité du phénomène à travers l'évocation de quelques aires géographiques de la planète où s'est produite la néolithisation, selon des rythmes et des modalités divers. Enfin, je ferai part des débats qui ont agité et qui agitent toujours notre petit monde scientifique sur la question des conséquences – bénéfiques ou non pour

l'humanité – d'un phénomène majeur de son histoire. Observons que ces débats ne sont évidemment pas sans rapport avec les préoccupations légitimes de notre époque concernant le présent et le devenir des conditions de vie sur cette terre.

L'apparition du concept de Néolithique : aperçu historique

Le terme Néolithique a été créé par le préhistorien britannique John Lubbock (1834-1913) (Fig. 1). Il apparaît pour la première fois dans son célèbre ouvrage *Prehistoric Times* publié à Londres en 1865 et traduit en France un peu plus tard sous le titre *L'Homme avant l'Histoire* (Lubbock 1867). L'étymologie du mot est double : il peut en effet se décomposer en deux parties : néo du grec *néos*, nouveau, et *lithos*, la pierre, toujours en grec. Il s'agit donc de l'âge de « la pierre nouvelle » qui succède au Paléolithique, ou « âge de la pierre ancienne ». Cette subdivision fondamentale, et toujours d'actualité, a été élaborée sur la base de l'étude comparative de collections d'outillage préhistorique en pierre provenant de fouilles ou de récoltes de surface. On a commencé à établir la chronologie de ces trouvailles dans la première moitié du XIX^e siècle en Europe occidentale.

Le premier des préhistoriens à s'inscrire ainsi dans le sillage évolutionniste de Condorcet, auteur du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, fut l'archéologue danois Christian Jürgensen Thomsen, directeur du musée de Copenhague (Fig. 2). Il élaborait la théorie des trois âges en classant les collections d'objets de son musée en trois périodes : l'âge de Pierre, l'âge de Bronze et l'âge de Fer (Thomsen 1836). Un peu plus tard, dans son ouvrage *L'homme avant l'Histoire* évoqué ci-dessus, John Lubbock est convaincu que les méthodes d'analyse utilisées en géologie peuvent être appliquées avec profit à l'archéologie. Il affine alors la périodisation proposée par Thomsen et subdivise les temps préhistoriques en quatre grandes périodes : l'époque du *diluvium* (terme désignant au XIX^e siècle la période de dépôt d'alluvions grossières et fines considérée comme contemporaine du déluge) pendant laquelle les premiers hommes en Europe côtoyaient les grands animaux disparus (mammouth, ours des cavernes, rhinocéros laineux). Il appellera

cette époque le Paléolithique. Elle est suivie de l'époque de la pierre polie, celle où l'homme fabrique de très beaux outils en silex et autres roches, mais ne connaît pas encore le métal. Cette époque s'appellera le Néolithique. La troisième période de la Préhistoire sera l'âge du Bronze, au cours duquel cet alliage, issu de l'association du cuivre et de l'étain, est utilisé pour fabriquer des armes et outils tranchants. Enfin, la quatrième et dernière période de l'archéologie préhistorique sera l'âge du Fer, ce dernier métal venant alors compléter l'usage du bronze dans la fabrication d'outils et d'armes. Cette classification est, selon son auteur, valable seulement pour l'Europe, continent pour lequel on disposait alors d'un nombre déjà important de données issues des fouilles. Mais Lubbock suppose qu'elle pourrait s'appliquer aux parties voisines de l'Asie et de l'Afrique. Il faut préciser qu'on ne disposait pas encore à cette époque des informations archéologiques nécessaires pour éclairer la Préhistoire de ces continents.



Fig. 1. Portrait de John Lubbock (1834-1913). (Cliché Lock & Whitfield, National portrait Gallery, London).



Fig. 2. Portrait de Christian Jürgensen Thomsen (1788-1865) par J.V. Gertner (National Museum of Denmark).

Pourquoi parlait-on alors de pierre « nouvelle » ? Tout simplement parce que l'on voulait distinguer une période ancienne, où l'homme se contentait de tailler la pierre pour façonner des pointes ou des tranchants destinés à la chasse et à la découpe du gibier, d'une nouvelle période où l'on a franchi un seuil technologique en inventant le polissage de la pierre. Ce polissage a permis de fabriquer des lames de haches en pierre dure polie, outils utilisés pour l'abattage des arbres, ainsi que des meules dites *dormantes* (*versus* les meules rotatives apparues à l'âge du Fer) pour écraser le grain (Fig. 3). Le franchissement de ce seuil technologique fut donc très vite associé à l'invention de l'agriculture, et le concept de Néolithique fut dès lors utilisé pour désigner cette période fondamentale de mutation des sociétés, le passage d'une économie de prédation fondée sur la chasse et sur la cueillette de végétaux spontanés, le Paléolithique, à une économie de production fondée sur l'agriculture et l'élevage. Cette mutation n'a été possible que parce que l'homme a été en mesure de réaliser la domestication de certaines espèces de plantes et d'animaux.



Fig. 3. Meule dormante et broyeur d'époque néolithique.
(Cliché Archéodyssées (Hérault Méditerranée)).

Ces premiers travaux sur la caractérisation du Néolithique restaient enracinés dans le paradigme évolutionniste, bien ancré dans l'idéologie dominante depuis le XVIII^e siècle qui postulait que l'humanité accomplit au fil du temps des progrès constants. Le Néolithique marquait dès lors une étape majeure dans la marche vers la civilisation. On comprend alors pourquoi ces perspectives intéressèrent beaucoup les premiers penseurs marxistes parmi lesquels Friedrich Engels qui, en 1884, publie *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*. Dans cet ouvrage, Engels reprend, en la développant, la tripartition de l'histoire ancienne de l'humanité en trois étapes principales : l'état sauvage, la barbarie, la civilisation, périodisation qui avait auparavant été élaborée par l'américain Lewis Morgan dans *Ancient Society*, ouvrage publié en 1877. Dans le prolongement de cette école de pensée, on doit à l'archéologue australien Vere Gordon Childe (1892-1957) (Fig. 4) d'avoir été le premier à largement expliciter ce concept de « révolution néolithique » qu'il forge dans les années 1920 et développe dans son plus célèbre ouvrage *The Dawn of European Civilization*, paru à Londres en 1925 et réédité en français en 1949 sous le titre *L'Aube de la civilisation européenne* (Gordon Childe 1949). Cet ouvrage marquera durablement la recherche en Préhistoire européenne parce que son auteur y développe le scénario diffusionniste qui situe l'invention de l'agriculture au Proche-Orient, invention qu'il explique en partie par des conditions climatiques favorables. C'est ce qu'on a appelé la « théorie des oasis ». Elle postule qu'à mesure que le climat devenait plus sec en raison du déplacement des dépressions atlantiques vers le nord, les communautés préhistoriques levantines se sont contractées dans des oasis où elles étaient forcées d'être en étroite association avec les animaux. Ces animaux ont ensuite été domestiqués en même temps que l'étaient des céréales et légumineuses sauvages. Les données paléoclimatiques que l'on a pu recueillir par la suite n'ont pas confirmé cette théorie. Il semble en effet que le Proche-Orient a connu pendant l'Holocène ancien une période plus humide. Childe propose aussi un scénario de diffusion de ce nouveau mode de vie vers l'Occident par migrations successives ou par transfert de techniques. Ne disposant pas encore de la chronologie absolue que procurera à partir de la fin des années 1950 la méthode

de datation par le carbone 14, il situe cette diffusion vers l'Occident au cours du troisième millénaire avant notre ère. Aujourd'hui, on sait qu'elle s'amorça bien plus tôt.

Jusqu'aux années 1950, les chantiers de fouille sont assez nombreux en Europe mais les grandes fouilles extensives de sites néolithiques ne concernent pas encore la France. Ils se situent en Angleterre, en Ukraine, en Allemagne, en Bulgarie. Au Proche-Orient, les recherches sur les grands sites néolithiques se multiplient au cours des années 1960 : Jéricho, Mallaha, Jarmo, Çayönü.

En France, afin de rattraper un certain retard sur nos voisins, plusieurs néolithiciens adoptent une posture « culturaliste » en définissant des « cultures néolithiques » sur la base d'un découpage géographique et chronologique des styles de poteries (formes et décors) qui permettent de distinguer des ensembles régionaux plus ou moins vastes, reconnus comme représentatifs de « cultures » ou « faciès », voire de « civilisations » comme cela figure dans le titre de l'un des ouvrages les plus complets *Les civilisation néolithiques de la France dans leur contexte européen*, paru en 1955 sous la plume de Gérard Bailloud et Pierre Mieg de Boofzheim (Fig. 5). La révolution du carbone 14 et la multiplication des datations absolues qui s'ensuit dès le milieu des années 1950 permettent de revoir en son entier le



Fig. 4. Portrait de Vere Gordon Childe (1892-1957).

(Cliché A. Swan Watson 1930, domaine public National Library of Australia).

système chronologique établi et ainsi d'allonger de plus de deux millénaires la durée du Néolithique. L'exemple le plus significatif est celui de la datation des grandes sépultures mégalithiques d'Armorique. En vieillissant la période de construction de ces monuments de deux millénaires, les chercheurs français comme Pierre-Roland Giot et Jean L'Helgouach rediscutent du poids des apports orientaux et démontrent que les grandes architectures funéraires néolithiques en pierre sèche de la façade atlantique ne sont absolument pas les lointaines héritières de celles de Méditerranée orientale. Ainsi, le fameux trésor d'Atrée de Mycènes, l'une des plus célèbres tombes à tholos du Péloponnèse, est daté par carbone 14 d'environ 1250 avant notre ère, alors que les tombes mégalithiques les plus anciennes de la façade atlantique de l'Europe occidentale remontent à 4700 ans avant notre ère.

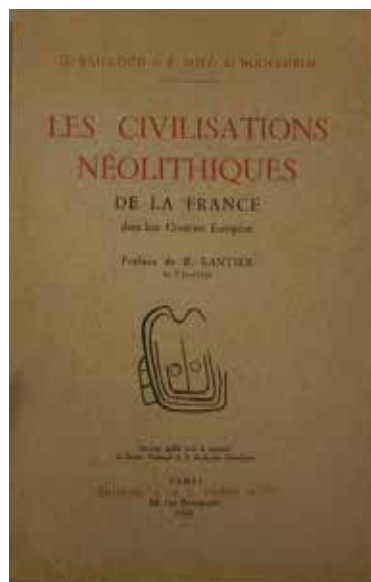


Fig. 5. Couverture de l'ouvrage de Bailloud et Mieg de Boofzheim paru en 1955.

Au cours des années 1960 et 1970, d'autres modèles de la « néolithisation » se font jour. Tout d'abord, la multiplication des datations radiocarbone qui vieillissent de nombreux sites néolithiques confortent un courant « autochtoniste ». Sur la base de la découverte d'ossements de caprinés dans des couches archéologiques du début du Néolithique, certains chercheurs émettent l'hypothèse d'une domestication de la chèvre et du mouton en Occident, indépendamment de celle qui a eu pour théâtre le Proche-Orient. Cette hypothèse sera plus tard abandonnée car il est désormais prouvé qu'il n'y a pas de souche occidentale sauvage possible pour les bovins et caprinés domestiques, alors qu'elles existent au Proche-Orient.

La question des origines et des modalités de la néolithisation en Europe restera donc très prégnante au ^{xx}e siècle et elle est, de nos jours, toujours débattue, sachant que les données archéologiques sont de plus en plus nombreuses et éclairantes grâce à la multiplication des opérations de fouilles. Le développement de l'archéologie préventive y est pour beaucoup.

Mais si le progrès des connaissances sur le Néolithique a pu être très important, voire spectaculaire, ces 50 dernières années, on ne le doit pas seulement à la multiplication des fouilles un peu partout dans le monde. Cette période de la Préhistoire, comme d'autres, a en effet bénéficié de nouvelles approches multidisciplinaires qui caractérisent notre époque : meilleure connaissance des paléoenvironnements, appréciation de plus en plus fine des fluctuations climatiques, progrès des méthodes et techniques d'étude en archéozoologie, en anthropologie et en paléobotanique ainsi qu'en matière de datation des vestiges élargie bien au-delà de la méthode du carbone 14. S'y ajoutent à présent les recherches d'ADN fossile qui donnent de précieuses indications sur les migrations de population ou les liens de parenté au sein d'ensembles funéraires et, plus récemment, l'analyse protéomique qui permet, entre autres, la détermination du sexe. Enfin, et on va y revenir, l'anthropologie sociale nous offre une nouvelle fenêtre d'analyse culturelle grâce à l'étude de sociétés traditionnelles de chasseurs-cueilleurs ou d'agro-pasteurs qui ont disparu il y a peu ou qui résistent encore peu ou prou à l'acculturation. À mi-chemin entre l'anthropologie sociale et l'archéologie, l'ethnoarchéologie permet d'éclairer les comportements techniques et sociaux du passé en observant ceux de sociétés traditionnelles vivantes.

Divers modèles de néolithisation dans le monde

Même si l'histoire des recherches confère à l'Europe occidentale un rôle premier dans la définition du Néolithique, il convient de rappeler que le phénomène est mondial, à savoir qu'ont été reconnus et étudiés sur les cinq continents plusieurs foyers indépendants de domestication d'espèces animales et végétales, foyers qui ont permis l'accès à une

économie de production (Fig. 6). Mais précisons d'emblée que le Néolithique n'est pas apparu partout au même moment et que son éclosion comme son essor ont pris différentes voies et se sont déroulés selon des temporalités variables.

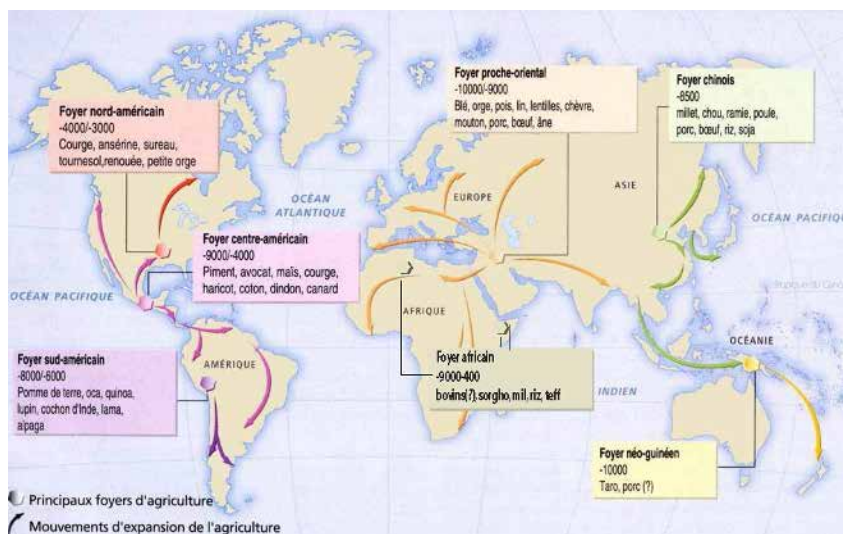


Fig. 6. Principaux foyers de néolithisation dans le monde.
(Carte L. Jallot).

Le Proche-Orient reste à ce jour le foyer le plus ancien et sans doute le mieux documenté sur toute la durée de son évolution puisque on a pu peu à peu comprendre les étapes successives d'un processus long et complexe dont l'aboutissement a été d'une part la création des plus anciens États du monde, et d'autre part la diffusion vers l'Europe et l'Afrique de l'agriculture et de l'élevage. On en donnera un aperçu un peu plus loin.

Comme cela a été le cas dans le reste du monde, ce sont tout d'abord les conditions climatiques qui ont rendu possibles les changements de mode de vie. En effet, après des millénaires de période froide, le maximum glaciaire du Pléistocène final se situant vers 21 000 ans, les débuts de l'Holocène sont marqués à partir de 12 000 ans par un réchauffement

progressif qui concerne l'ensemble des régions du monde. Ces débuts de l'Holocène sont aussi marqués par la remontée du niveau marin d'une centaine de mètres, conséquence de la fonte des glaciers.

Cependant des conditions environnementales favorables, et même nécessaires, ne suffisent pas à expliquer les processus qui débouchent sur la production de nourriture. D'autres facteurs interviennent et le poids prépondérant de l'un ou de l'autre, ou la combinaison des uns et des autres, font toujours l'objet de débats au sein de la discipline, débats enrichis par le regard des ethnologues, comme on le verra ci-après. On peut citer ici au moins trois écoles de pensée qui ne sont pas forcément antinomiques.

Pour la première, le vecteur économique serait prépondérant dans les mécanismes qui vont aboutir aux premières manipulations du milieu naturel. La domestication végétale ou animale et la production de denrées consommables constitueraient une réponse à des demandes sociétales : produire pour valoriser, produire pour absorber les conséquences d'un essor démographique. Pastoralisme et/ou agriculture nécessiteraient alors la scission d'un groupe, une segmentation culturelle en deux entités dont une, aux comportements davantage exploratoires, serait encline à expérimenter de nouvelles solutions d'économie vivrière pour assurer sa survie (Testart 2005).

Pour la deuxième école, il est nécessaire de prendre en compte la dimension profondément culturelle et sociale des choix humains et la nouvelle perception de la nature par l'homme. Autrement dit, cette mutation aurait besoin, pour surgir, d'un bouillonnement d'idées dans des *anthroposystèmes* dynamiques, propices mais surtout matures, avec une prise de conscience que l'Homme peut avoir désormais une emprise sur son environnement. Dans ce modèle, bagage mental et mutations cognitives seraient impératifs pour la naissance de cette nouveauté. C'est ce que Jacques Cauvin (1930-2001), grand spécialiste du Néolithique du Proche-Orient, a appelé, dans son principal ouvrage *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture* publié en 1994, « la révolution des symboles ». Il la considérerait comme un pré-requis indispensable dans l'histoire des relations entre l'Homme et son environnement. Pour que

l'Homme s'émancipe de l'espace sauvage pour l'espace domestiqué, il a dû accomplir une véritable « révolution mentale ».

La troisième école relève du déterminisme, puisqu'elle considère que les conditions environnementales sont les premières à conditionner les trajectoires adaptatives des groupes humains. Un climat stable, les potentialités offertes par le milieu, des ressources accessibles et aisément contrôlables pourraient favoriser la fixation humaine, la démographie ; par suite, la hiérarchisation, la spécialisation des sociétés et, avec des sociétés suffisamment structurées, une organisation autour du développement de nouveaux modèles d'économie vivrière. Mais le choix de telle ou telle pratique pourrait être aussi, *a contrario*, en partie induit par une adaptation des populations contraintes à adopter une nouvelle économie plus diversifiée qu'auparavant pour leur subsistance face à des conditions climatiques qui auraient pu se dégrader (Holling et Gunderson 2002 ; Redman 2005). C'est une hypothèse qui est, par exemple, privilégiée pour expliquer l'adoption de l'élevage dans la Corne de l'Afrique.

Mais, qu'elle privilégie l'argument économique, culturaliste ou le déterminisme environnemental, chacune de ces écoles s'interroge aussi sur l'origine de cette nouveauté que constitue l'économie de production. C'est là qu'interviennent notamment les trois notions fondamentales d'invention sur place, de colonisation et d'acculturation. Le Néolithique est-il le fruit d'une innovation locale au sein d'une économie de chasse-cueillette ? A-t-il pour origine un emprunt extra-culturel ou est-il le résultat d'un déplacement de populations émettrices porteuses de nouvelles pratiques et connaissances, qui diffusent leurs savoirs dans des groupes voisins réceptifs ? Il s'agit là de comprendre la naissance d'une nouveauté dans une communauté, son transfert par imitation ou par importation, ou même son refus. Il restera ensuite à chercher à comprendre comment se structurent les réseaux entre groupes humains, l'intensité et le rythme des interactions culturelles, les dynamiques de peuplement, les changements de structure sociale.

La diversité géographique du phénomène

Le foyer proche-oriental

Le Proche-Orient présente une particularité bioclimatique que l'on a dénommée le Croissant fertile en raison de la forme en croissant qu'épouse la zone de répartition des céréales sauvages, zone où l'indice pluviométrique est supérieur à 200 mm par an et permet une agriculture sèche (Fig. 7). C'est dans cette zone que la première agriculture de l'humanité a vu le jour avec la domestication du blé et de l'orge. Il commence par la vallée du Jourdain pour finir aux piémonts du Zagros



Fig. 7. *Le croissant fertile.*
(Dao. L. Jallot ; fond cartographique, Dreamstime).

oriental en passant par la Djézirah syro-irakienne. Le climat a évolué avec le temps, mais le Croissant fertile avait déjà au début de l'Holocène, à la sortie du dernier âge glaciaire, un climat qui favorisait l'installation de nombreuses plantes annuelles qui produisent plus de graines comestibles que les plantes pérennes. La variété des niveaux d'altitude de la région

favorisait l'exploitation, la culture et la domestication de nombreuses espèces de plantes spontanées, dont plusieurs céréales, contribuant au début du Néolithique. Le Croissant fertile était également un habitat favorable pour quatre des cinq plus importantes espèces d'animaux domestiqués : la vache, la chèvre, le mouton et le porc. Il a été le foyer de leur domestication. La cinquième espèce, le cheval, vivait à proximité mais a été domestiqué plus tard dans la steppe eurasiennne.

Dans ce vaste espace favorisé par les conditions naturelles que nous venons d'évoquer, s'est déroulé, du XII^e au VI^e millénaire, le scénario complet de la néolithisation que je vais tenter de résumer ici.

De 12 500 ans à 10 000 ans avant notre ère, un peuple de chasseurs-cueilleurs appelé Natoufien se sédentarise dans cette région du Croissant fertile. Ils construisent des maisons de plan circulaire à base de pierre, regroupées en petites agglomérations. Ils vivent de la chasse d'animaux sauvages (lièvres, gazelles, chèvres, moutons, aurochs), de la pêche et de la cueillette de légumineuses et céréales sauvages moissonnées avec des faucilles en silex puis broyées sur des meules dormantes en pierre.

À partir du X^e millénaire, ont lieu les premières tentatives de mises en culture et d'élevage. On appelle cette période le PPNA (*Pre-Pottery Neolithic A*). Le chien est utilisé pour la chasse ou la garde, et le chat pour protéger les stocks de céréales des rongeurs. Les plantes qui sont domestiquées sont le blé amidonnier, l'engrain, l'orge, le seigle et les légumineuses (pois, lentilles). Les petites agglomérations deviennent plus vastes et comportent des bâtiments collectifs parfois assez vastes, interprétés comme des temples. On peut citer ici quelques agglomérations parmi les plus importantes et les plus connues : Jerf-el-Ahmar et Mureybet en Syrie, Jéricho en Cisjordanie.

Suit la période du PPNB (*Pre-Pottery Neolithic B*), de 8500 à 6900 environ. L'élevage se développe (mouton, chèvre, porc et bœuf) mais la part de la chasse reste encore dominante. La culture des céréales et des légumineuses se répand dans tout le Proche-Orient et devient prépondérante dans l'alimentation. Pour les habitations, les plans quadrangulaires prennent le dessus et les murs sont élevés en briques de terre crue ou en torchis. Des décors peints apparaissent dans certaines

habitations. On trouve désormais des agglomérations étendues (10 à 15 hectares comme Aïn Ghazal en Syrie ou Çayonu en Turquie). La technique de la terre cuite est maîtrisée, mais elle est utilisée seulement pour la production de figurines (surtout féminines).

À partir du VII^e millénaire avant notre ère, se produisent des changements que l'on attribue à une dégradation climatique (vers 6 300) probablement associée à d'autres facteurs : épidémies et / ou remise en cause des équilibres sociaux. On observe une réduction de la taille des habitats, une réapparition des plans circulaires et, par endroits, un retour au semi-nomadisme. L'agriculture se répand au-delà de ce foyer original : au nord de la Turquie, en Égypte et en Asie centrale. À partir du VI^e millénaire avant notre ère, l'usage de la poterie est généralisé.

C'est à partir du foyer proche-oriental que le mode de vie néolithique s'est répandu vers l'Europe. Il s'agit dans un premier temps de déplacements terrestres ou maritimes de petits groupes qui apportent avec eux semences et animaux domestiques. On a pu distinguer deux courants qui ont d'abord progressé par la Grèce et les Balkans : l'un dit danubien, le long des grands fleuves de l'Europe continentale et jusqu'au Bassin parisien, et l'autre méditerranéen pour lequel la navigation a joué un rôle majeur, par la Grèce occidentale, l'Adriatique et la mer tyrrhénienne jusqu'à l'ensemble des côtes et des îles de la Méditerranée occidentale. Ainsi, nos régions méridionales ont-elles vécu la néolithisation au début du VI^e millénaire avant notre ère. L'Europe représente donc un foyer secondaire de la néolithisation.

Autres foyers de néolithisation

Sept à huit foyers originaux sont connus ou encore supposés à ce jour, mais d'autres apparaîtront probablement au fil des recherches. Ces dernières sont particulièrement entravées à notre époque en raison des nombreuses situations conflictuelles qui parsèment notre terre. On peut donc, pour le moment, citer : le Proche-Orient, la Chine, la Mésopotamie, les Andes, la Nouvelle Guinée, l'Afrique centrale. Il n'est évidemment pas possible de tous les évoquer dans le cadre de cette communication, mais disons quelques mots de l'Afrique.

La pluralité des scénarios dans l'émergence des premières sociétés paysannes en Afrique est souvent corrélée aux modifications extrêmes des paysages et des environnements qu'a connu le continent depuis la fin du Pléistocène (alternances de phases arides et humides, fermeture et ouverture des paysages, territoires restreints ou en marge), favorisant des stratégies économiques innovantes selon la mosaïque des écosystèmes associés : hauts plateaux, milieux lacustres et littoraux, plaines désertiques, reliefs escarpés, savanes et forêts tropicales arbustives.

L'Afrique est un vaste continent. Aussi ne sera-t-on pas étonné d'y reconnaître plusieurs foyers indépendants de domestication. Ce qui d'emblée permet de distinguer les modèles africains du modèle proche-oriental, c'est que la poterie y apparaît très tôt (dès le *IX^e* millénaire au Mali) au sein de sociétés qui vivent de la chasse, de la pêche et de la cueillette. C'est donc un scénario inverse de celui que l'on observe au Proche-Orient. La deuxième différence que l'on constate, en particulier dans plusieurs régions de l'Afrique saharienne et sub-saharienne, est que l'élevage de la chèvre, du mouton et des bovins se développe bien avant les débuts de l'agriculture. Par exemple, dans la Corne de l'Afrique, les premiers ruminants domestiques apparaissent au cours du *III^e* millénaire avant notre ère, alors que l'agriculture céréalière n'apparaît qu'à la fin du premier millénaire et encore seulement dans les régions réceptrices de pluies de mousson. L'Ouest africain et les régions saharo-sahéliennes constituent des foyers primaires de domestication d'espèces végétales telles que le mil, le millet perlé, la pastèque, le fonio, le riz africain, l'igname.

À ce jour, il n'a pas encore été prouvé qu'il existerait une souche sauvage du bœuf domestique en Afrique. Ces animaux, comme le mouton et la chèvre, y ont été introduits à partir du Proche-Orient pour ce qui est de l'Égypte, et pour les bovins de la Corne de l'Afrique à partir de la péninsule arabique. Il en est de même pour le bœuf à bosse, le zébu, qui a été introduit par la même voie au milieu du premier millénaire avant notre ère.

Le cadre temporel d'une communication à l'Académie ne me permet pas d'évoquer d'autres scénarios de néolithisation. Mais on doit retenir qu'il existe une grande diversité des modèles dont certains

s'écarternt totalement de celui qu'on vient de décrire pour le Proche-Orient. On peut, par exemple, évoquer le Japon où les chasseurs-cueilleurs sédentaires ont inventé la céramique il y a plus de 15000 ans (18000 ans en Chine). Ils bénéficiaient de conditions climatiques douces et de denrées sauvages très abondantes, aussi bien animales que végétales, et ils en maîtrisaient les techniques de stockage. Ils n'ont pas éprouvé le besoin de recourir à l'agriculture. Celle-ci n'est apparue de façon sporadique qu'au cours du ^{iv}^e millénaire avant notre ère quand l'archipel a subi un net refroidissement. Mais elle ne se développera que très tardivement, vers 500 avant notre ère.

Le Néolithique avant le Néolithique ?

Nous venons de voir qu'il a été admis de longue date que l'invention de l'agriculture représentait un tournant majeur dans l'histoire de l'humanité. Certains auteurs n'ont pas abordé ce moment uniquement comme celui d'une marche vers le progrès. Ils ont développé des arguments parfois très convaincants pour affirmer que les sociétés agraires étaient au fondement du développement des inégalités. On peut pourtant se poser la question : ce phénomène aurait-il pu déjà apparaître au sein de sociétés exclusivement prédatrices, donc avant la mise en place d'une économie de production ? Pour y répondre, il est nécessaire de s'appuyer sur plusieurs travaux concernant des sociétés de chasseurs-cueilleurs actuels ou subactuels, sur lesquelles on dispose de données ethnographiques. À cela, on peut ajouter certaines données archéologiques issues de travaux réalisés en Afrique subsaharienne ou en Extrême-Orient. Ces données et leur interprétation permettent aujourd'hui d'avancer le postulat que certains peuples de chasseurs-cueilleurs, ne pratiquant ni agriculture ni domestication, ont pu édifier des sociétés stratifiées.

S'inspirant entre autres des travaux de Marshall Sahlins, anthropologue américain (Sahlins 1974 ; 1976), un anthropologue français Alain Testart a réuni une très riche documentation ethnologique et archéologique puisée dans l'étude de plusieurs populations anciennes ou actuelles du monde, de la Sibérie au Proche-Orient, en passant par

l'ouest de l'Amérique du Nord et le Japon ou la Nouvelle-Guinée (Fig. 8). Dans un ouvrage intitulé *Les Chasseurs-cueilleurs et l'origine des inégalités* publié en 1982, Alain Testart remet en question le rôle attribué à l'agriculture dans l'histoire et met en lumière le statut déterminant du stockage des ressources et de la sédentarité dans la formation des inégalités.



*Fig. 8. Alain Testart (1945-2013).
(cliché : banque d'images book node).*

Les chasseurs-cueilleurs et pêcheurs de la culture Jômon au Japon ou les indiens de la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord sont des exemples de sociétés qui se sont sédentarisées et ont pratiqué le stockage alimentaire. Dans ce type de société, hiérarchie sociale et violence liées à l'accumulation des richesses sont donc présentes avant l'adoption de l'agriculture et de l'élevage. C'est en fait le stockage qui est le point focal. Il n'est pas une exception dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs à travers le monde. Sur la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord parmi de nombreux autres exemples, Alain Testart constate que les chasseurs-cueilleurs, chaque fois qu'ils pratiquent la conservation sur une grande échelle de ressources alimentaires sauvages (non domestiquées)

abondantes mais saisonnières, peuvent vivre sur leurs stocks la plus grande partie de l'année, tout comme les cultivateurs de céréales sur les grains conservés dans leurs greniers ou leurs silos. C'est pourquoi les sociétés des uns et des autres sont si semblables.

Débat sur l'Anthropocène

J'ai jugé opportun – avant de conclure – de développer le dernier point de cette communication en nous ramenant dans l'ambiance des débats actuels au sujet de l'impact des activités humaines sur le climat et la biodiversité. Ces activités ont-elles été et sont-elles de plus en plus néfastes pour la vie sur terre ? Libre à chacun de forger son propre point de vue. Mais si méfaits il y a, est-ce qu'on doit considérer que les tous premiers fautifs sont les hommes du Néolithique, les premiers producteurs de nourriture, qui auraient – par leur maîtrise de la nature – ouvert le premier chemin vers l'autodestruction de l'humanité ? En 1964 déjà, l'ethnologue et préhistorien français André Leroi-Gourhan abordait cette question de la façon suivante en évoquant la place de l'homme actuel, l'*homo sapiens* :

Son économie reste celle d'un mammifère hautement prédateur même après le passage à l'agriculture et à l'élevage. À partir de ce point, l'organisme collectif devient prépondérant de manière de plus en plus impérative et l'homme devient l'instrument d'une ascension technoeconomique à laquelle il prête ses idées et ses bras. De la sorte, la société humaine devient la principale consommatrice d'hommes, sous toutes les formes, par la violence ou le travail. L'homme y gagne d'assurer progressivement une prise de possession du monde naturel qui doit, si l'on projette dans le futur les termes techno-économiques de l'actuel, se terminer par une victoire totale, la dernière poche de pétrole vidée pour cuire la dernière poignée d'herbe mangée avec le dernier rat.¹

1 - Leroi-Gourhan, André, *Le Geste et la parole*, 1. *Techniques et langage*, 1964, p. 260.

Ce débat sur ce qu'il est donc convenu d'appeler l'Anthropocène est loin d'être tranché, comme en témoigne la décision prise le vendredi 22 mars 2024 par la toute puissante Union internationale des Sciences géologiques « de rejeter la proposition d'une époque anthropocène comme unité formelle de l'échelle des temps géologiques² ». En effet, la question a été posée il y a plus de 30 ans et elle a donné lieu à de multiples discussions. Il s'agissait d'ajouter ou non au découpage des 4,6 milliards d'années de l'histoire de la terre en ères, périodes et époques géologiques, une nouvelle époque, l'*Anthropocène*, autrement dit « l'époque de l'Humain », qui devrait succéder à l'*Holocène*, cette dernière ayant débuté au moment du réchauffement post-glaciaire il y a environ 12 000 ans qui a favorisé l'éclosion des premières économies de production, comme nous l'avons exposé ici.

Si le vote des membres de la société a finalement tranché en défaveur de ce nouveau découpage, c'est bien contre l'avis de plusieurs spécialistes qui avaient pourtant amené des arguments de poids. Ainsi le professeur Andy Cundy, de l'Université de Southampton, a pu déclarer : « Les données montrent un changement clair à partir du milieu du xx^e siècle, amenant le système terrestre au-delà des limites de l'Holocène.³ » Pour illustrer ce processus, un groupe de scientifiques, dont Andy Cundy, a choisi en 2023, parmi neuf sites témoins étudiés depuis plusieurs années, le lac Crawford, situé près de Toronto au Canada, comme référence mondiale du commencement de l'*Anthropocène* (Fig. 9). En effet, ce petit lac présente l'avantage de posséder des eaux profondes qui ne se mélangent pas avec les eaux de surface et, de ce fait, la sédimentation y est parfaitement stable. Or, les sédiments déposés au fond du lac sont chargés de microplastiques, de cendres de combustion de pétrole et de charbon et des retombées des explosions de bombes nucléaires. À ce dernier titre, le plutonium qui est issu du rejet des essais de bombes à hydrogène pourrait devenir le *marqueur primaire* universel de l'Anthropocène.

2 - Communiqué de l'Union internationale des Sciences géologiques à la suite du vote du 4 mars 2024 : 4 voix pour, 12 contre et 3 abstentions (AFP, 22 mars 2024, 20h30).

3 - Déclaration à l'AFP, reprise dans le *HuffPost*, 12/07/2023 08h31, **actualisé le** 12/07/2023 15h38.



*Fig. 9 : Le lac Crawford, près de Toronto (Canada).
(Cliché AFP, La Croix numérique, juillet 2023).*

Faut-il accuser le Néolithique : un retournement de perspective ?

Il est intéressant en fin de compte de s'interroger sur le moment où on est entré dans l'Anthropocène : le nucléaire au ^{xx}e siècle ? la révolution industrielle au ^{xix}e siècle ? les grandes découvertes au ^{xvi}e siècle ? On pourrait en effet penser que cette question ne se pose naturellement pas si l'on considère une période aussi reculée que celle que nous venons de décrire, débutée il y a 10 000 ans au Proche-Orient. Et pourtant, faire remonter les débuts de l'Anthropocène au Néolithique est-il illégitime ? Pour le préhistorien Jean-Paul Demoule, c'est bien à ce moment-là qu'apparaissent les premières atteintes importantes à l'environnement avec les premiers grands déboisements et l'érosion des sols qui s'ensuit ; c'est l'invention de l'agriculture qui a favorisé et accéléré l'expansion démographique de l'espèce humaine *homo sapiens* avec ses conséquences que sont la pression croissante sur

l'environnement et l'accroissement des tensions sociales (Demoule et Labrusse 2022 ; Demoule 2022).

Pour approfondir la question, tournons-nous vers un ouvrage publié en 2017 aux États-Unis sous le titre *Against the grain. A Deep History of the Earliest States*, puis édité en France en 2019 sous le titre *Homo Domesticus, une histoire profonde des premiers États*. L'auteur de cet ouvrage est James C. Scott, un anthropologue américain qualifié « d'anthropologue anarchiste » par J.-P. Demoule qui a écrit la préface de l'édition française (Scott 2017 ; 2021). Scott est de la même génération que Marshall Sahlins, autre anthropologue américain qui a publié un ouvrage en 1974 aux États-Unis traduit en France sous le titre *Âge de Pierre, âge d'abondance* (Sahlins 1976). Sahlins avait établi sur la base de ses nombreux travaux sur des populations du Pacifique que le chasseur-cueilleur travaillait trois à quatre heures par jour pour assurer sa subsistance et le paysan au moins le double. Pour cet auteur, l'abondance c'est la production et la consommation de ce dont l'homme a uniquement besoin, ce qui est le cas dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs qu'il a étudiées.

L'œuvre de Scott s'inscrit également dans la lignée de celle de l'ethnologue français Pierre Clastres (1934-1977), mort accidentellement à l'âge de 43 ans. En effet, dans son principal ouvrage *La société contre l'État* (1974), Clastres fait la démonstration que les sociétés amérindiennes de la forêt amazonienne, au sein desquelles il a séjourné pendant une dizaine d'années, des sociétés de chasseurs-cueilleurs qualifiées de *simples*, voire de *primitives*, sont, en fait, des sociétés complexes où la place des *chefs* est entièrement contrôlée par le reste de la société et peut être à tout moment mise en question par tout un ensemble de mécanismes tels que la dérision, l'obligation de la redistribution des richesses accumulées, ou celle de mettre en jeu à tout moment le titre de meilleur ou de grand guerrier. Pierre Clastres va ainsi à l'encontre de la perception évolutionniste et ethnocentriste des sociétés dites *primitives*. Là où on pourrait considérer que l'absence d'État coercitif traduit un manque lié au stade d'évolution de ces sociétés, il considère qu'il s'agit plutôt d'un refus volontaire qui autorise les sociétés amazoniennes à choisir leur organisation sociale et politique.

Les sociétés *primitives* et les sociétés *modernes*, pour Pierre Clastres, ne représentent pas sur le plan politique deux stades de l'évolution de l'humanité. Il définit les premières comme égalitaires et leur choix exprime une manière de déjouer la menace que comporte l'apparition d'un pouvoir coercitif, qui aurait pour conséquence de diviser la société. Pierre Clastres se réclamait de l'œuvre d'Étienne de la Boétie, ce penseur humaniste du XVI^e siècle grand ami de Montaigne. Dans son ouvrage *Discours de la servitude volontaire* paru en 1574, La Boétie explique que le principe fondateur de la société repose sur cette « servitude volontaire » plus ou moins consciente et génératrice d'une séparation entre dominants et dominés.

James Scott a prolongé ce point de vue dans son ouvrage de 2021, *Homo domesticus*, et a finalement conclu que le Néolithique ne constituait pas un progrès majeur de l'Humanité, mais plutôt le début de nos ennuis : l'accroissement du temps de travail, qui suscite de nos jours encore de si nombreuses revendications, et le boom démographique qu'a entraîné la néolithisation grâce à une sécurisation alimentaire. Si le nombre d'enfants plus élevé par femme (un par an chez les sédentaires paysans, un tous les trois ans chez les chasseurs-cueilleurs nomades) a longtemps été présenté comme un progrès, on en mesure une des conséquences : une telle augmentation qu'aujourd'hui on ne peut pas nourrir correctement tous les terriens. On estime la population mondiale entre 5 et 6 millions vers -10 000 ans et plus de 7 milliards aujourd'hui. On peut y ajouter le recul de la qualité de l'alimentation devenue bien plus riche et plus grasse, provoquant des problèmes de surpoids et des maladies. On y ajoutera les maladies dues au contact rapproché et accru entre les hommes et les animaux, sans compter tout le cortège de virus et parasites. On peut enfin y ajouter la dégradation de l'environnement dont on vient de parler à propos de l'Anthropocène.

Le deuxième retournement de perspective que propose James Scott, nous le saisissons à propos du rôle de la Cité-État telle qu'elle naît en Mésopotamie à la fin du Néolithique. La vie dans cette dernière serait-elle vraiment plus sûre et plus juste que la vie dans la nature ? Scott répond non en tentant de démontrer que le développement de l'agriculture céréalière est au fondement de l'existence de l'État, qui se

caractérise à ce moment-là par l'existence d'un corps de fonctionnaires chargé de prélever l'impôt et d'administrer la population. Les premières traces d'écriture en Mésopotamie sont des tablettes qui comptabilisaient des céréales. L'agriculture sédentaire apparaît alors à ses yeux non pas comme une forme pacifiée de regroupement des populations mais comme un asservissement à l'État.

Bref, pour conclure d'une façon qu'on jugera peut-être trop abrupte, mais qui permettra, me semble-t-il, de prolonger utilement cette réflexion, on pourrait se demander, avec Jean-Paul Demoule, si la domestication des plantes et des animaux a été une bonne idée ? La question n'a pas vraiment de sens, mais comme il l'écrit dans sa préface de l'ouvrage de Scott, le mérite de ce dernier a été de remettre en question nos certitudes et notre vision du monde. On ne peut pas trouver débat plus actuel.

Bibliographie

Bailloud, Gérard et Mieg de Boofzheim, Pierre, *Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen*, Paris, Picard, 1955, 244 p., 96 pl.

Clastres, Pierre, *La société contre l'État. Recherche d'anthropologie politique*, Paris, Éd. de Minuit, Collection Critique, 1974, 192 p.

Gordon Childe, Vere, *L'aube de la civilisation européenne*, Paris, Payot, 1949, 384 p.

Demoule, Jean-Paul, *Homo migrans, une histoire globale des migrations*, Paris, Payot et Rivages, Collection Petite bibliothèque Payot n° 1254, 2022, 466 p.

Demoule, Jean-Paul et Labrusse, Rémy, « Une révolution néolithique ? », in Labrusse, Rémy, (dir.), « Politiques de la préhistoire », *Politika*, mis en ligne le 21/03/2022, consulté le 25/10/2022 ; URL : <https://www.politika.io/fr/article/revolution-neolithique>

Holling, C. S. et Gunderson, Lance H., « Resilience and Adaptive Cycles », in Gunderson, Lance H. et Holling, C. S. (éds.), *Panarchy: Understanding Transformations in Human and Natural Systems*, Washington DC, Island Pres, 2002, p. 25-62.

Jürgensen Thomsen, Christian, *Ledetraad til Nordisk Oldkyndighed, udgiven af det kongelige Nordiske Oldskrift Selskab*, Copenhagen, S.L. Mollers Bogtrikkkeri 1836, 100 p.

Lubbock, John, *Pre-Historic Times as illustrated by Ancient Remains and the Manners and Customs of Modern Savages*, Edinburgh, Williams and Norgate, 1865, 512 p.

Lubbock, John, *L'homme avant l'histoire, étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les pays de l'Europe, suivi d'une description comparée des mœurs des sauvages modernes*, Paris, Germer Baillière, 1867, 522 p.

Redman, Charles L., « Resilience Theory in Archeology », *American Anthropologist*, 107-1, 2005, p. 70-77.

Sahlins, Marshall, *Âge de Pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, NRF, 1976, 120 p.

Scott, James C., *Against the Grain. A deep History of the earliest States*, Yale University Press, 2017, 336 p.

Scott, James C., *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers états*, Paris, Gallimard, La Découverte, 2021, 323 p. (avec une préface de Jean-Paul Demoule).

Testart, Alain, *Les chasseurs-cueilleurs ou l'origine des inégalités*, Paris, Société d'Ethnographie, Université Paris X Nanterre, 1982, 254 p.

Testart, Alain, *Éléments de classification des sociétés*, Paris, Errance, 2005, 156 p.

Séance du 3 mai 2024

**CHARLES LENTHÉRIC,
INGÉNIEUR-AUTEUR VISIONNAIRE
DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE**

Jean-Marc BEYNET
membre correspondant

Il y a 150 ans, la théorie de la tectonique des plaques n'avait pas encore été expliquée. Les cycles de Milanković n'étaient pas connus. On ignorait la crise de la salinité messinienne. La grotte Cosquer n'avait pas été découverte. Mais Charles Lenthéric (1837-1914) avait déjà observé sur le terrain des signes de ce qui sera expliqué et admis par la communauté scientifique, plusieurs décennies après lui. Dès 1892, il avait aussi imaginé les aménagements du fleuve Rhône pour produire de l'énergie et améliorer les conditions de navigation. Ils furent réalisés plus tard dans la seconde moitié du xx^e siècle. À partir de ses principaux ouvrages de géographie et géomorphologie maritime et fluviale (édités chez Plon-Nourrit en 1876, 1879 et 1892), de plusieurs articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* (entre 1879 et 1901) et aussi de ses communications à l'Académie de Nîmes (entre 1868 et 1889), notre contribution a pour ambition de démontrer le côté visionnaire de Charles Lenthéric, qui fut membre de l'Académie de Nîmes de 1868 à 1898 et la présida en 1877.

Théorie de la tectonique des plaques

En observant une mappemonde ou une carte, on réalise que certains continents pourraient s'imbriquer presque parfaitement les uns dans les autres si on les rapprochait. Par exemple, la complémentarité des côtes de part et d'autre de l'Atlantique a été mise en évidence dès 1596, par le cartographe flamand Abraham Ortelius¹ qui propose que « l'Amérique a été arrachée de l'Europe et de l'Afrique [...] par des tremblements de terre et des raz-de-marée². » En 1858, le géographe Antonio Snider-Pellegrini³ émet l'hypothèse que les continents se sont déplacés à la surface de la Terre.

À la fin du XIX^e siècle, dans *La Provence maritime, ancienne et moderne*, Charles Lenthéric décrit dès le premier chapitre, la « relation qui existe entre les rivages opposés d'un même continent ». Il précise :

De tout temps, les grands voyageurs ont constaté une véritable ressemblance entre les côtes humides de la Sénégalie et celles qui s'étendent de l'Amazonie à l'Orénoque ; bien que séparées par toute la largeur de l'Atlantique, elles leur ont paru différer beaucoup moins entre elles que des régions presque contiguës, mais divisées par une chaîne de montagnes en deux versants essentiellement dissemblables parce qu'ils appartiennent à deux mers distinctes.

C'est ainsi que les côtes du Pérou et du Chili, tributaires du grand Océan, ne présentent aucune analogie avec celles de la Guyane et du Brésil, qui font cependant partie du même continent et se trouvent presque sous les mêmes latitudes. Mêmes différences entre les rivages torrides de la

-
- 1 - Abraham Ortelius (1527-1598) fut le premier à publier sous un seul format des cartes de toutes les régions connues de la planète à son époque. Il est considéré comme l'inventeur de l'Atlas moderne. Il était ami avec le célèbre cartographe Mercator qui écrira de lui : « Vous méritez des louanges pour avoir sélectionné le meilleur descriptif de chaque contrée et les avoir tous rassemblés dans un seul livre. » (Source : Musée Plantin-Moretus).
 - 2 - Ortelius 1596, cf <https://www.pourlascience.fr/sd/geosciences/la-naissance-de-l-atlantique-nord-4460.php>
 - 3 - Snider de Pellegrini (1802-1885) est un géographe français connu pour avoir proposé, en 1858, une première ébauche d'explication rationnelle de la complémentarité des côtes d'Europe et d'Amérique du Nord, mécanisme précurseur de la tectonique des plaques.

Nubie, de l'Abyssinie, de Mozambique, qui se découpent sur la mer Rouge et la mer des Indes, et tout le littoral de l'Afrique occidentale baigné par les eaux de l'Atlantique équinoxial. Il semble donc que les mêmes eaux et les mêmes courants marins aient façonné les rivages les plus éloignés, de manière à leur donner un air de famille⁴.

Charles Lenthéric était un visionnaire, car il avait pressenti la théorie de la « tectonique des plaques » qui a été unanimement reconnue par l'ensemble de la communauté scientifique presque un siècle plus tard. Toujours dans cet ouvrage publié en 1879, Lenthéric écrit :

On sait aujourd'hui que la ligne sinueuse des rivages de toutes les mers du globe n'est pas absolument fixe, qu'elle oscille de siècle en siècle, avançant d'un côté, reculant de l'autre, s'élevant ou s'abaissant tour à tour suivant les mouvements très lents de la frêle écorce solide sur laquelle nous nous agitions. En réalité, ce que nous voyons de notre monde habité n'est qu'un épiderme assez mince qui flotte comme un radeau sur un immense sphéroïde composé de matières liquides et gazeuses, et ce radeau mobile est par conséquent animé de mouvements uniformes d'une incalculable puissance, très nettement perceptibles après un certain nombre de siècles⁵.

En affirmant cela, il fait référence à une publication d'Élisée Reclus⁶, *Les oscillations du sol terrestre* (1865). Dans tous les cas, sa dernière phrase est très importante car elle démontre qu'il avait vu juste, comme nous allons le confirmer plus loin. Et Charles Lenthéric de poursuivre :

Le profil de la côte ne paraît pas avoir varié depuis plusieurs centaines de siècles⁷ ; *il est aujourd'hui ce qu'il était il y a six mille ans, et il se*

4 - Lenthéric 1879 (4^e éd. 1910, p. 60).

5 - *Ibid.*

6 - Élisée Reclus (1830-1905), géographe français.

7 - En fait, cette supposition n'est pas correcte, car si on considère simplement deux centaines de siècles, soit il y a 20 000 ans, on sait aujourd'hui que le niveau moyen des mers du globe était 120 m plus bas qu'aujourd'hui, à la fin de la dernière période glaciaire du quaternaire. La découverte de la grotte Cosquer en 1985 en est une preuve car des peintures rupestres de cette grotte remontent à 27 000 ans pour certaines d'entre-elles et pour d'autres à 19 000 ans, et l'accès à cette grotte est situé 37 m sous le niveau actuel de la Méditerranée (Beynet 2020).

*maintiendra intact pendant une période séculaire tout à fait indéterminée, à laquelle on ne peut fixer aucune limite même éloignée et qui durera vraisemblablement jusqu'à ce que l'écorce de la terre éprouve de nouveau un de ses tressaillements qui sont à peine un épisode dans l'histoire du monde, et qui bouleversent et suspendent, quand ils ne la détruisent pas complètement, la vie organisée de tous les êtres qui nous entourent, depuis l'homme jusqu'au plus humble des végétaux*⁸.

Trois décennies plus tard, en 1910-1912, Alfred Wegener, astronome et climatologue allemand, présente son hypothèse de la dérive des continents. À l'époque, il est déjà communément admis par des scientifiques que la surface de la Terre est animée de mouvements horizontaux et verticaux. L'intérêt de l'hypothèse de Wegener est qu'elle regroupe plusieurs arguments, provenant de diverses branches scientifiques (géologie, paléontologie, climatologie...). Ainsi que Charles Lenthéric l'avait déjà publié en 1879, trente ans plus tard, Wegener mentionne une complémentarité du contour des côtes de l'Est de l'Amérique du Sud et de l'Afrique de l'Ouest. Le meilleur ajustement est obtenu si les côtes sont jumelées à une profondeur de 1000 m sous le niveau actuel de la mer (c'est-à-dire lorsqu'on fait apparaître les marges continentales). Selon lui, toutes les zones où on observe des chevauchements ou des écarts entre les lignes côtières pourraient s'expliquer par :

- l'érosion des côtes ou des dépôts côtiers depuis que les continents se sont séparés ;
- des variations du niveau des océans et/ou des continents.

Wegener met aussi en évidence des similarités de stratigraphie, de structures géologiques et de pétrographie de part et d'autre de l'Atlantique. Il a également remarqué que certains fossiles très anciens (ère secondaire) ainsi que des animaux terrestres et même des plantes se trouvaient à la fois en Afrique et en Amérique du Sud. Il a trouvé aussi des traces de glaciers en Afrique du Sud et tout au sud du continent américain. En rapprochant les continents, on obtiendrait une sorte de calotte polaire, ce qui signifierait que le pôle sud était là et

8 - Lenthéric 1879 (4^e éd. 1910, p. 64-65).

que les continents étaient plus sud. Mais la communauté scientifique de l'époque ne reconnaît pas les théories de Wegener, car toutes les roches en surface de la Terre et sous les océans sont solides.

En 1924, Harold Jeffreys⁹ en particulier fut un opposant virulent aux théories de Wegener. L'hypothèse de la dérive des continents de Wegener est alors abandonnée. Les géologues et géo-dynamiciens continuent de rechercher des explications et des preuves. Puis, en 1928, Arthur Holmes¹⁰ défend l'idée que les mouvements de convection constituent le moteur de la dérive des continents de Wegener. Un peu plus tard, c'est Pekeris¹¹ qui propose la première modélisation de la Terre se comportant comme un fluide visqueux.

On peut affirmer aujourd'hui que, cinq décennies avant eux, Charles Lenthéric avait vu juste lorsqu'il présentait son analyse :

Notre monde habité n'est qu'un épiderme assez mince qui flotte comme un radeau sur un immense sphéroïde composé de matières liquides et gazeuses, et ce radeau mobile est par conséquent animé de mouvements uniformes¹².

En 1960, Harry Hammond Hess¹³ propose cette hypothèse de l'expansion océanique à partir d'un modèle de convection. Il évoque la possibilité de l'existence passée d'un continent unique, la Pangée¹⁴, qui se serait disloqué. Cet unique continent aurait été entouré par un océan lui-même unique, de la fin du Paléozoïque, le premier qui s'est formé sur la Terre, il y a quatre milliards d'années. L'océan Pacifique serait l'héritier de cet océan unique appelé aussi Panthalassa.

9 - Harold Jeffreys (1891-1989), mathématicien, géophysicien et astronome britannique.

10 - Arthur Holmes (1890-1965), géologue écossais.

11 - Chaim Leib Pekeris (1908-1993), physicien israélo-américain.

12 - Lenthéric 1879 (4^e éd. 1910, p. 60).

13 - Harry Hammond Hess (1906-1969), officier de marine et géologue américain.

14 - Du grec « Pan » signifiant « tout » et « Gé », déesse personnifiant la « Terre ». Ce continent unique aurait été entouré d'un océan unique « Panthalassa » qui vient du grec « Thalassa », la « Mer ». La Pangée se serait séparée en deux supercontinents, Gondwana et Laurasie, il y a environ – 200 Ma. Le Gondwana était formé par l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Inde, l'Australie et l'Antarctique. La Laurasie, quant à elle, regroupait l'Amérique du Nord et l'Eurasie.

L'année suivante, en 1961, Robert Dietz¹⁵ défend lui aussi cette idée de l'expansion des fonds océaniques. Deux ans plus tard, en 1963, Laurence Morley¹⁶, Fred Vine¹⁷ et Drummond Matthews¹⁸ interpréteront des anomalies magnétiques comme des marqueurs de l'expansion océanique. En 1966, Wilson et Vine calculent le taux d'ouverture des océans. En 1967, dans le cadre du programme scientifique JOIDES¹⁹, le géo-dynamicien français François Xavier Le Pichon²⁰ explique le découpage de la lithosphère en plusieurs plaques²¹. À cette époque, le navire *Glomar Challenger* carotta, sous 3500 m de profondeur d'eau, un forage de 150 m dans le Golfe du Mexique. Finalement, l'expression « tectonique des plaques » est introduite par Vine et Hess en 1968.

Puis, à la fin des années 1970, Paul Tapponnier, un autre géologue-géophysicien français, découvre les premières images satellite de Landsat²². Il comprend immédiatement leur formidable potentiel pour étudier la mécanique des plaques. À partir de telles images, il découvre alors des failles actives en Asie centrale que personne ne soupçonnait. Dès le début des années 1980, en combinant images satellite, observations poussées sur le terrain et modélisation en laboratoire avec de la plasticine, il démontre que le plateau tibétain dérive vers l'est, vers la mer de Chine, par l'effet de la poussée du sous-continent indien. Le triangle de la plaque tectonique indienne s'est détaché de l'Afrique il y a plusieurs millions d'années, est remonté vers le nord à travers

15 - Robert Sinclair Dietz (1914-1995), géologue et océanographe américain.

16 - Laurence Morley (1920-2013), géophysicien canadien.

17 - Frederick Vine (né en 1939), géologue et géophysicien anglais.

18 - Drummond Matthews (1931-1997), géologue marin et géophysicien britannique.

19 - JOIDES : Joint Oceanographic Institutions Deep Earth Sampling.

20 - La géodynamique décrit et tente d'expliquer l'évolution du système terrestre à partir d'observations *in situ* synthétisées par des modèles de comportement (à terre et au fond des mers dans certains cas). Le Français François Xavier Le Pichon (né en 1937 et décédé lors de la rédaction de cette communication, le 22 mars 2025) a été le premier à mettre en évidence les sept plaques principales (africaine, antarctique, australienne, eurasiennne, pacifique, sud-américaine) ainsi que des plaques secondaires (arabique, caraïbe, Cocos, Juan de Fuca, Nazca, philippine Scotia).

21 - Pautot et Le Pichon 1973.

22 - Landsat est le premier programme spatial d'observation de la Terre développé au milieu des années 1960 par l'agence spatiale américaine.

l'océan Indien et est entré en collision avec la plaque d'Eurasie, donnant naissance à la chaîne des montagnes de l'Himalaya²³.

Pour comprendre la tectonique des plaques, il faut oublier les différents continents et ne penser qu'en termes d'océans. Les campagnes de prospection géodynamique marine évoquées ci-avant ont mis en évidence que la plus grande chaîne de montagnes du globe n'est pas sur les continents, mais sous la mer. Ces montagnes forment un dos qu'on appelle une dorsale océanique. Un creux au centre affaissé, une ligne centrale est appelée « rift ». C'est une zone d'effondrement. Au milieu de l'océan Atlantique, cette dorsale découpe complètement et symétriquement les continents américain et africain. Mais cela n'est pas tout à fait vrai côté Pacifique. À l'époque, les scientifiques remarquent aussi que la symétrie n'est pas seulement géographique et qu'elle est aussi paléomagnétique. Au niveau des dorsales au fond de l'océan, l'âge des roches est récent et cet âge augmente symétriquement lorsqu'on s'éloigne de part et d'autre de cette dorsale, du plus ancien (ère secondaire Crétacien), puis Jurassique par exemple. Tout se passe comme si les roches se formaient au droit de la dorsale (accrétion océanique), repoussant les roches sur les côtés, ce qui fait que l'océan est une zone en ouverture. La dorsale est une limite en divergence entre deux plaques et de ce fait, les continents sont passivement déplacés. Ce ne sont donc pas les continents qui sont les responsables de la tectonique des plaques, car c'est uniquement la lithosphère océanique, l'ouverture d'un océan, qui intervient.

Mais si la forme symétrique de l'océan Atlantique est indiscutable, les phénomènes sont plus complexes dans l'océan Pacifique. Dans ce très vaste océan, la dorsale n'est pas du tout au centre. De part et d'autre de la dorsale on a une immense plaque qui intéresse presque la totalité du Pacifique, y compris l'Asie et l'Océanie, et de l'autre côté une plaque plus petite contre la côte du Pérou, appelée plaque de Nazca. En fait, l'Atlantique s'ouvre et crée de la matière au fond et comme la Terre a un volume déterminé non extensible, sa surface ne peut pas changer, il faut donc qu'une surface d'océan disparaisse ailleurs sur la planète pour compenser. Et cette disparition est localisée non pas dans l'Atlantique,

23 - Tapponnier 2006.

mais dans le Pacifique. En effet, dans cet océan, il n'y a pas de plateau continental et on constate au contraire une limite très active mise en évidence dans des creux très profonds : fosses des Aléoutiennes ou encore de Mariannes et du Japon par exemple. Ces fosses sont des zones où le fond de l'océan plonge en profondeur et repart à l'intérieur du manteau (asthénosphère sous la croûte lithosphère). Cela est vrai pour l'ensemble de cet océan et on l'appelle la « ceinture de feu du Pacifique », car il s'agit d'une zone active sur le plan volcanique, ainsi que sur un plan sismique. C'est d'ailleurs là que sont générés les plus forts tsunamis. La disparition des fonds océaniques dans ces zones provoque des frottements et donc des séismes. Ainsi le Pacifique est un océan qui s'ouvre localement au droit de la plaque de Nazca, mais qui se ferme sur les fosses de subduction, plus rapidement qu'il ne s'ouvre, ce qui conduit au rapprochement des continents entre la côte américaine à l'Ouest et l'Asie, alors que dans l'Atlantique, les continents s'éloignent. Au global, la superficie terrestre est conservée. D'où une synthèse rédigée par Haroun Tazieff en 1985 :

Pour que géologues et géophysiciens finissent par admettre que le volcanisme, loin d'être un incident secondaire et en somme presque négligeable de l'histoire de la Terre, en est au contraire l'un des phénomènes les plus importants, il aura fallu découvrir que les fonds océaniques – deux tiers de la surface du globe – sont entièrement formés de laves, que la plus colossale des chaînes de montagnes, longue de quelque soixante mille kilomètres, large de mille et haute de trois (mais presque entièrement dissimulée sous les eaux), la grande Dorsale sub-océanique, n'est qu'une succession ininterrompue de volcans, enfin que l'expansion des fonds océaniques et les dérive continentales qui en résultent sont conditionnées par la montée des magmas basaltiques. L'importance du volcanisme est donc plus que simplement quantitative : si les laves constituent l'essentiel de la croûte terrestre, les mouvements des grandes dalles rigides dont cette croûte est faite, étroitement liés au phénomène volcanique, engendrent aussi bien les tremblements de terre que les fonds océaniques, la dérive des continents que la surrection des montagnes²⁴.

24 - Tazieff 1985.

En résumé, l'écorce terrestre n'est pas homogène car elle est constituée de plaques qui dérivent à la surface en frottant les unes contre les autres et Charles Lenthéric l'avait écrit dès 1879 ! Le moteur de ces mouvements est le phénomène de convection qui se produit à l'intérieur du manteau terrestre. Les couches internes de notre Terre sont composées de roches faiblement radioactives, dont la désintégration produit de la chaleur. Certaines zones du manteau sont donc plus chaudes et montent vers la surface car elles sont moins denses. Une fois refroidies en surface, elles deviennent plus denses et plongent alors vers les profondeurs. Le système s'organise de telle manière que des zones « stables » apparaissent :

- à certains endroits, la matière monte (ce sont les dorsales) ;
- à d'autres endroits, la matière redescend (ce sont les zones de subduction).

En surface, la matière est simplement translatée des dorsales vers les zones de subduction. Sous l'effet du refroidissement, cette matière devient cassante et constitue de grandes plaques d'une épaisseur de 10 à 100 km. C'est ce mouvement, appelé tectonique des plaques, qui donne lieu à la dérive des continents²⁵.

À son époque, Charles Lenthéric était un précurseur qui avait observé et décrit ces phénomènes sur les côtes des continents, en supposant que ceux-ci étaient d'immenses radeaux flottants sur un manteau terrestre visqueux. Mais il n'avait pas pu les expliquer en détail car dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les scientifiques ne disposaient pas de moyens techniques pour sonder et reconnaître le plancher océanique en grande profondeur, dans l'Atlantique et le Pacifique.

Fluctuations du niveau des mers : cycles de Milanković

Dans *Les villes mortes du golfe de Lyon* paru en 1876, Charles Lenthéric évoque l'époque glaciaire en écrivant :

25 - Christophe Vigny repris par Benoit Urgelli : <https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/intro-tectonique-plaques.xml>

La période glaciaire correspondrait ainsi à une extinction temporaire et partielle du soleil ; et il ne serait pas impossible, si cet astre n'a en effet qu'un éclat périodique et est par conséquent soumis à de pareilles variations de lumière et de la chaleur, que l'on vit reparaître un jour une nouvelle période glaciaire.²⁶

Il écrit cela en citant l'ouvrage de Louis Agassiz, *Étude sur les Glaciers* (1840). Il est intéressant de noter que pour expliquer la dernière période glaciaire, toujours en 1876, il avance aussi une autre hypothèse, très différente, comme par exemple, un changement de l'axe du globe :

Une des hypothèses les plus ingénieuses, est que l'axe de rotation du globe aurait pu être dévié par le choc d'un autre corps planétaire. On conçoit facilement qu'une pareille secousse, suivant que la vitesse de rotation de la terre en serait accélérée ou ralentie, aurait pour effet de projeter violemment toutes les eaux des lacs, des mers et des océans soit dans le sens du mouvement de la terre, soit dans le sens inverse²⁷.

Mais il semblerait que Lenthéric n'ait pas fait la relation entre la période glaciaire et le niveau moyens des mers du globe, car deux décennies plus tard, ayant remarqué que le niveau de la mer en Bretagne avait dû varier (indépendamment des marées), il en expliquait les raisons par un « basculement ou un affaissement du sol ». En 1899-1901, il publie deux articles dans la *Revue des Deux Mondes* dans lesquels il écrit :

Il est incontestable que tout ce pays a été submergé à la suite d'un lent affaissement du sol, et que c'est la même oscillation en sens inverse qui, en revanche, a soulevé la côte du Poitou, agissant comme un mouvement de bascule. Toutes les îles et la grande presqu'île de Ruys, qui sépare aujourd'hui la lagune de l'Océan, sont en effet littéralement couvertes de monuments mégalithiques, de dolmens, de menhirs, de tumuli. On en retrouve en très grand nombre, noyés dans la lagune même, enfouis sous la vase des bas-fonds, recouverts de 4 à 5 mètres d'eau ; et l'un des plus curieux est le cromlech de l'île de Gavrinis, dont plus de la moitié est aujourd'hui engloutie et que des sondages ont permis de reconstituer en

26 - Lenthéric 1876 (réed. Paris, Jean de Bonnot Ed., 1997, p. 47).

27 - *Ibid.*

entier. Or ces constructions ne remontent certainement pas à plus de vingt à trente siècles ; à cette époque-là, le sol était donc complètement émergé, et tout le golfe aujourd'hui noyé qu'on appelle si bien « la petite mer », le Morbihan, était une grande plaine sillonnée par les trois rivières d'Auray, de Vannes et de Noyal, et habitée par une population ayant une certaine culture, régulièrement organisée, et dont nous avons sous les yeux toute une série de monuments²⁸.

Il s'exprimait ainsi en s'appuyant sur des articles scientifiques antérieurs qu'il cite et qui, publiés dans la *Revue de la Société de Géographie*, sont signés de Jules Girard²⁹. Mais aujourd'hui, on peut supposer qu'ils se sont trompés car, à l'époque, on ne connaissait pas encore les « cycles de Milanković ». Ceux-ci ont été expliqués par ce mathématicien et astronome serbe une quarantaine d'années après les écrits de Charles Lenthéric.

Toujours en Bretagne, quand il décrit le port du Conquet situé dans le Finistère au nord de Brest, Charles Lenthéric écrit :

Le Conquet enfin est le dernier port avancé de la rade foraine de Brest. Il commande le terrible chenal du Four qui sépare le massif continental de l'archipel d'Ouessant, route très fréquentée et souvent obligatoire pour les navires venant du Nord qui se rendent à Brest et redoutent de doubler l'île extrême et la chaussée des Pierres-Noires. Cette situation semblait désigner le Conquet pour l'établissement d'un grand port de refuge. On s'est contenté d'y installer un petit abri qui ne peut rendre de réels services qu'aux barques de pêche et aux caboteurs d'un tonnage moyen. Ce modeste port de secours est enfoncé dans l'intérieur d'un petit fjord rocheux, protégé du côté du Nord seulement, d'où viennent les plus grosses lames, par la presqu'île de Kermorvan. C'est très probablement là, nous l'avons vu, que devait se trouver l'ancien port celtique de Portz-Liogant et le *Staliocanus portus* de Ptolémée³⁰.

28 - Lenthéric, Charles, « Côtes et Ports français de l'Océan », *Revue des Deux Mondes*, 157, 1900, p. 855-899.

29 - Girard 1875 ; Girard 1885. Jules Girard (1839-1921), géologue et géographe français.

30 - Lenthéric, Charles, « Côtes et Ports français de l'Océan », *Revue des Deux Mondes*, 157, 1900, p. 855-899.

Soulignons que dans la même *Revue des Deux Mondes*, mais plus récemment, en 1969, pour décrire l'histoire des îles Cassitérides³¹, un autre auteur a évoqué le port romain de Porz Liogan en affirmant lui aussi le « basculement » de la Bretagne qui serait à l'origine de la submersion de ce site romain³². S'il est clair que, pour ces deux auteurs, la submersion partielle des côtes et îles de Bretagne proviendrait d'un basculement du substratum ou d'un affaissement des sols, il semblerait qu'aucun des deux n'ait pensé que la submersion aurait pu se faire, au contraire, à la suite d'une élévation du niveau marin ayant une origine d'ordre astronomique, ayant conduit à la fonte des glaciers des pôles. Et pourtant, c'est bien ce qui s'est passé, mais cela n'a été démontré que plus tard, comme nous allons le voir plus loin.

Le Bureau des Recherches géologiques et minières (BRGM) a reconstitué l'histoire géologique de la Bretagne³³ et a conclu que même s'il y avait eu des tassements ou au contraire exhaussement de sols dans un passé très lointain (plusieurs millions d'années), plus récemment, à la fin de la dernière période glaciaire l'océan était 120 m plus bas qu'actuellement car des masses importantes de glaces (plusieurs kilomètres d'épaisseur) s'étaient formées sur la Scandinavie et le Canada. Et depuis cette époque, y compris jusqu'à l'Antiquité et à la période romaine en particulier, la fonte des glaciers du pôle a provoqué l'élévation du niveau marin, ennoyant certains sites qui étaient émergés au Néolithique et à l'Antiquité.

En 1941, Milutin Milanković, mathématicien et astronome serbe, a expliqué l'alternance des cycles glaciaires et interglaciaires durant le Quaternaire³⁴. La glaciation se produit lorsque les hautes latitudes de l'hémisphère nord reçoivent un rayonnement solaire réduit pendant l'été. Trois paramètres astronomiques qui se combinent pour influencer le climat sur la Terre :

31 - Les îles Cassitérides, c'est-à-dire les « Îles de l'étain » (du mot grec *κασσίτερος* / *kassiteros* qui signifie étain), étaient, dans la géographie antique, le nom d'îles considérées comme étant situées quelque part près des côtes occidentales de l'Europe.

32 - Kervran 1969.

33 - Voir <https://sigesbre.brgm.fr/Histoire-geologique-de-la-Bretagne-59.html>

34 - Milanković 1941 et 1944 ; Ivanović 2012.

- **l'excentricité de l'orbite terrestre** : l'orbite terrestre est une ellipse dont le Soleil est un des foyers. L'excentricité de l'ellipse correspond à la distance entre les deux foyers. Lorsque l'excentricité est faible, l'orbite terrestre est presque circulaire. L'excentricité varie en fonction des attractions gravitationnelles exercées entre la Terre et les autres planètes. La période caractéristique de variation de ce paramètre est de 100 000 ans ;

- **l'obliquité de l'axe de rotation de la Terre** par rapport au plan de l'écliptique³⁵ : l'angle formé par la direction des pôles et celle de la normale au plan de l'écliptique n'est pas constant. Il varie entre 22° et 24,5° sur une période de 41 000 ans. Ainsi, suivant l'obliquité, les pôles ne reçoivent pas le même niveau de rayonnement solaire ;

- **la précession des équinoxes** : la Terre tourne sur elle-même comme une toupie. Son axe de rotation balaie un cône, qui varie avec une période de 20 000 ans. L'inclinaison de l'axe de rotation terrestre n'affecte pas la quantité totale de chaleur solaire reçue sur Terre, mais sa distribution.

En fait, c'est plus d'un siècle avant Milutin Milanković que des savants suisses, allemand, français et écossais avaient avancé des hypothèses sur les glaciations passées. Par exemple, en Suisse, dès 1820 Karl Kasthofer³⁶ et Ignace Venetz³⁷ se sont intéressés au changement du climat dans les Alpes en signalant des « blocs erratiques » qui sont des rochers énormes, de composition différente des terrains environnants et qui portent à leur surface des marques de déplacement. De tels blocs ont été identifiés dans les Alpes, ainsi qu'en Allemagne et en Scandinavie. En 1829, Venetz émet l'hypothèse que ces blocs ont été charriés par des glaciers qui les ont laissés sur place lors de leur reflux. En 1835, le géologue germano-suisse Jean de Charpentier publie un article où il décrit « un glacier monstre » qui couvrait la haute vallée du Rhône dans

35 - L'écliptique est le grand cercle représentant la projection, sur la sphère céleste, de la trajectoire annuelle apparente du Soleil vue de la Terre.

36 - Karl Kasthofer (1777-1853), forestier suisse.

37 - Ignace Venetz (1788-1859), hydrologue et glaciologue suisse.

un lointain passé. Puis un autre Suisse, Louis Agassiz³⁸, précise cette hypothèse en 1837 en présentant la théorie des âges glaciaires. Selon lui, toute une partie de l'Europe aurait été recouverte d'une croûte de glace qui aurait fondu au fil de l'histoire de la Terre. Cette théorie est peu à peu admise par la communauté scientifique entre 1840 et 1860. Mais comment en expliquer les raisons ? C'est le mathématicien français Joseph-Alphonse Adhémar (1797-1862) qui le premier va suggérer une raison astronomique dans son livre *Révolutions de la mer, déluges périodiques* paru en 1842. Il suggère que la grande croûte de glace décrite par Agassiz pourrait être une extension de la banquise du pôle Nord, dont la disparition s'expliquerait par la précession des équinoxes, le lent changement de direction de l'axe de la Terre. Plus tard, en 1864, l'Écossais James Croll (1821-1890) s'inspire d'Adhémar pour présenter une théorie encore plus ambitieuse, prenant en compte non seulement la précession, mais aussi l'évolution de l'orbite terrestre, le poids³⁹ des manteaux de glace, les courants marins et la circulation de l'atmosphère pour expliquer l'alternance de phases glaciaires et de séquences plus chaudes⁴⁰.

En conclusion, dès 1899-1901, Charles Lenthéric avait observé la submersion des mégalithes en Bretagne, mais sans pouvoir en expliquer les raisons de façon certaine. Notons que Jules Verne, contemporain de Charles Lenthéric, avait lui aussi imaginé un changement d'orientation de l'axe de rotation de la terre dans son roman de science-fiction *Sans dessus dessous* dans lequel il décrit un changement d'axe non pas à la suite de l'impact d'une météorite (comme l'évoque Charles Lenthéric),

38 - Louis Agassiz (1807-1873), botaniste et géologue suisse, naturalisé américain.

39 - De nos jours, le soulèvement des sols est encore en cours dans la moitié nord de la Suède en raison de la fonte des glaciers imposants de la dernière période glaciaire. Ce soulèvement du sol est le retour de la croûte terrestre à sa position d'équilibre, après avoir été chargée d'une épaisseur de plusieurs kilomètres de glace lors de la dernière période glaciaire. Jusqu'à nos jours, le pays s'est élevé de plusieurs centaines de mètres et on estime qu'il reste plusieurs dizaines de mètres à venir (Beynet 2022c).

40 - Fressoz et Locher 2020.

mais à la suite du recul d'un canon tirant un énorme obus sous un certain angle à une latitude bien déterminée⁴¹.

Ainsi que nous venons de le mentionner, en 1842, le mathématicien Adhémair s'intéressait déjà à la précession des équinoxes, et Jules Verne écrit à ce propos :

Adhémair n'a-t-il pas avancé que la précession des équinoxes, combinée avec le mouvement séculaire du grand axe de l'orbite terrestre serait de nature à apporter une modification à longue période dans la température moyenne des différents points de la Terre et dans les quantités de glaces accumulées à ses deux Pôles⁴².

Dans son roman de fiction, Jules Verne imagine que pour extraire plus facilement le charbon sous les glaces de l'Arctique, il faut faire fondre les glaciers. Il suppose une solution pour que ce soit le Soleil qui se charge de la fonte des icebergs et banquises afin de rendre facile l'accès du Pôle Nord. Il précise son idée en écrivant que cela serait possible en redressant l'axe de rotation de la Terre pour le rendre perpendiculaire au plan de l'écliptique. Et pour cela, il envisage un tir d'obus gigantesque, tangentiellement à notre globe et dont le recul redresserait l'axe terrestre de l'angle nécessaire pour exposer les glaces polaires au Soleil et les faire fondre. Pour donner plus de caution scientifique à son roman, Jules Verne avait demandé à l'époque à l'ingénieur Albert Badoureau, établi à Amiens, de collaborer à cet ouvrage en lui confiant la rédaction d'un chapitre complémentaire à la fin de son roman :

Le roman que nous venons de présenter au public repose, comme tous nos travaux antérieurs, sur l. bases les plus sérieuses, malgré ses apparences ultra-fantastiques. Après en avoir conçu les grandes lignes, nous avons demandé à notre ami, M. Badoureau, ingénieur des Mines, auteur du savant exposé des Sciences expérimentales, qui vient de paraître à la librairie Quantin, la mesure exacte des divers phénomènes décrits dans ce roman. Nous soumettons cette mesure aux mathématiciens. Ce que le roman a montré, ce travail le démontre⁴³.

41 - Verne 1889 ; Beynet 2023.

42 - Verne 1889.

43 - *Ibid.*

Charles Lenthéric lisait-il les romans de fiction de Jules Verne ? Connaissait-il l'ingénieur Albert Badoureaux (1853-1923), Polytechnicien et Ingénieur des Mines ? Cela n'est pas impossible car ils avaient seulement 16 ans de différence d'âge et Lenthéric était lui-même Polytechnicien et Inspecteur général des Ponts et Chaussées.

Crise de la salinité messinienne

Toujours dans le premier chapitre de *La Provence maritime, ancienne et moderne*, Charles Lenthéric écrit à propos de la Méditerranée :

Cette mer est presque fermée ; elle l'était même complètement à des époques héroïques et légendaires dont il est assez difficile de préciser les faits, mais dont on ne saurait cependant nier l'existence d'une manière absolue, et qui sont à l'histoire positive ce que l'indécise et poétique clarté de l'aube est à la lumière éclatante du jour. Les deux caps avancés de Ceuta et de Gibraltar, soudés l'un à l'autre, faisaient alors partie de la même chaîne de montagnes. Les géologues ont expliqué doctrinalement la formation de cette brèche, qui permet aux eaux de l'océan Atlantique de renouveler sans cesse celles de sa mer tributaire ; et les anciens eux-mêmes, suppléant à leur ignorance scientifique par une confiance absolue dans les légendes poétiques qui n'ont été le plus souvent que des vérités embellies et transformées, attribuaient à Hercule l'honneur d'avoir séparé les deux promontoires et ouvert ainsi une porte entre les deux mers. La parfaite similitude des rivages opposés est donc ici toute naturelle, et le phénomène est identiquement celui que l'on observe aux falaises de Douvres et de Calais, entre lesquelles la mer s'engage comme dans une immense tranchée⁴⁴.

Soulignons que Charles Lenthéric a raison quand il signale que les roches sont similaires de part et d'autre du détroit de Gibraltar. Il a raison également quand il confirme cette similitude pour les falaises de Calais en France et celles de Douvres en Angleterre. Mais il ignorait probablement que les origines de ces deux similitudes sont très différentes sur le plan physique d'une part et dans le temps, d'autre part.

44 - Lenthéric 1879 (4^e éd. 1910, p. 10).

Pour Gibraltar, ce sont des séismes liés à la tectonique des plaques (théorie évoquée ci-avant) qui expliquent la fermeture puis la brusque ouverture du détroit à l'époque messinienne, il y a environ 6 millions d'années. Le Messinien est, dans l'échelle des temps géologiques, l'étage le plus récent du Miocène. Elle s'étend de 7,2 à 5,3 millions d'années avant notre ère. La crise de la salinité messinienne serait due à la tectonique des plaques. C'est seulement en 1971 que la théorie a été expliquée, puis admise par l'ensemble de la communauté scientifique en 2007. La dérive des continents (entre les plaques Afrique d'un côté et Eurasie de l'autre) aurait provoqué un séisme majeur avec un éboulement comblant le détroit de Gibraltar il y a environ 6 millions d'années⁴⁵.

Ne communiquant plus avec l'océan Atlantique, la mer Méditerranée s'est trouvée ainsi presque complètement fermée et son niveau s'est abaissé en raison de l'évaporation qui était plus importante que les apports des fleuves et de la pluie. L'assèchement a provoqué une baisse du niveau de la mer de 2 000 m en moyenne. Avec un niveau aussi bas, les fleuves qui débouchent en Méditerranée ont érodé les fonds et ont creusé des canyons de plusieurs centaines de mètres de profondeur. En particulier, ce fut le cas pour le Rhône. L'assèchement s'accompagna de dépôts massifs de roches salines. C'est un nouveau séisme qui aurait ré-ouvert 600 000 ans plus tard le détroit de Gibraltar, au début du Pliocène, de manière brutale provoquant le déversement de l'Atlantique dans la Méditerranée et la remplissant à son niveau initial en quelques années seulement et en comblant en partie les canyons par sédimentation⁴⁶.

Pour la séparation de l'Angleterre du reste du continent européen au niveau des falaises entre Douvres et Calais, la similitude géologique est incontestable. Elles étaient liées autrefois. Mais leur séparation ne s'est pas produite suite à un séisme, comme à Gibraltar il y a 5,3 Ma. Leur séparation est beaucoup plus récente, elle remonte à « seulement » 160 000 ans, en raison de la rupture brutale d'un barrage de glace qui retenait un immense lac au nord-est de la Manche actuelle. En fait, il y a d'abord eu rupture progressive il y a 450 000 ans, puis rupture brutale du barrage de glace il y a 160 000 ans. Suite à la rupture soudaine de ce barrage de glace, les millions de m³ d'eau qui se sont déversés violemment

45 - Chumakov 1973 ; Gargani 2004 ; Gargani et Rigollet 2007.

46 - Beynet 2022a.

ont érodé la craie tendre, créant ainsi la Manche en séparant l'Angleterre de l'Europe à laquelle elle était géologiquement rattachée auparavant. Ainsi, l'Angleterre est devenue une île au large de l'Europe, une sorte de premier « Brexit » avant celui que nous avons connu récemment !⁴⁷

Aménagements sur le Rhône pour produire de l'énergie et améliorer les conditions de la navigation

Donnons à nouveau la parole à Charles Lenthéric pour décrire l'état du Rhône tel qu'il était à la fin du XIX^e siècle :

Le fleuve ne présente pas des conditions parfaites de navigabilité. Un grand torrent, quelque régulier qu'il soit, sera toujours inférieur comme voie de transport à une rivière canalisée, et surtout à un canal latéral établi sur des grandes proportions, présentant un tirant d'eau constant, sans courant sensible, et pouvant offrir à la batellerie les mêmes avantages à la remonte qu'à la descente.

Tout est encore à faire sur le Rhône dans cet ordre d'idées, et tout se fera certainement un jour. Il est donc permis d'envisager, dans un avenir qui malheureusement ne saurait être prochain, l'établissement d'un grand canal latéral avec des écluses assez spacieuses pour loger des trains de bateaux avec leur remorqueur. Ce canal devrait avoir pour embranchement sur la rive droite le canal de Beaucaire à Cette⁴⁸ convenablement élargi et aménagé. Sur la rive gauche, un autre canal présentant les mêmes dimensions, les mêmes types d'ouvrages d'art, pourrait être établi jusqu'à Marseille ; et c'est ce que l'on va exécuter prochainement. La batellerie du Rhône aurait alors trois ports d'arrivée sur le littoral : Marseille, Cette, Saint-Louis ; et la communication fluviale de la Méditerranée avec le Nord de la France et les voies navigables de la Belgique et de l'Allemagne serait ainsi assurée de la manière la plus parfaite. Ce canal, enfin, par des dérivations ou des emprunts judicieusement ménagés, serait, en même temps qu'une voie de transport, le principal auxiliaire de la transformation agricole et industrielle de la vallée.

A prendre les choses de haut, il est évident que le Rhône, dont la navigation présente, même après les travaux de régularisation, des difficultés sérieuses, constitue, par le fait même de la vitesse et de la

47 - Gupta *et al.* 2007 ; Gupta *et al.* 2017 ; Beynet 2021.

48 - Sète aujourd'hui.

masse de ses eaux, une force motrice immense, et porte en lui le germe d'une richesse industrielle et agricole incomparable. Or, cette force et cette richesse passent tous les jours à notre portée, sous nos yeux, et sont presque entièrement perdues.

On a dit quelque fois que l'ensemble des forces motrices produites par les eaux courantes était vingt fois supérieur à la puissance réunie de toutes nos machines à vapeur. Ce genre d'évaluation comporte toujours une certaine élasticité. Toutefois, on peut considérer que le Rhône, avec son débit d'étiage de 300 mètres cubes à la seconde, et son altitude de 375 mètres de Genève à la mer, représente près d'un million et demi de chevaux de force absolument sans emploi. On conçoit très bien, d'autre part, que la force motrice que l'on serait en état d'utiliser à toutes les chutes des écluses échelonnées sur un canal latéral au fleuve soit par des transmissions électriques, soit par des câbles téléodynamiques, pourrait transformer complètement le mode de traction de cette voie navigable. La force que l'on demande aujourd'hui au charbon que l'on achète, on la prendrait simplement à l'eau qui ne coûte rien⁴⁹.

Et les idées, ainsi que les propositions exprimées par Charles Lenthéric à la fin du XIX^e siècle, ont été mises en œuvre quelques décennies plus tard par la Compagnie nationale du Rhône (CNR), créée en 1933 pour assurer trois missions :

- production d'énergie hydroélectrique ;
- amélioration des conditions de navigation et création de ports fluviaux ;
- développement agricole, par la création de prises d'eau et canaux d'irrigation et de drainage.

Les infrastructures fluviales, conçues et exploitées par la CNR, comprennent dix-neuf barrages et centrales hydroélectriques ainsi que quatorze écluses. L'aménagement-type comprend :

- un barrage évacuateur de crues, équipé de vannes mobiles et dimensionné pour laisser passer la crue millénale⁵⁰ ;
- une retenue, de longueur variable, pouvant atteindre 20 à 30 km, bordée d'endiguements le plus souvent insubmersibles ;

49 - Lenthéric 1892.

50 - Crue dont le risque de survenue dans une année est de 1 sur 1 000.

- un canal de dérivation bordé par des digues insubmersibles ;
- une usine hydroélectrique implantée sur la dérivation et équipée sous une chute de l'ordre de 10 à 20 m ;
- une écluse au gabarit européen de la classe Vb (bateaux fluviaux de 4000 tonnes), en aval de Lyon, accolée à l'usine hydroélectrique ;
- des contre-canaux drainant les débits de percolation dans les digues et maintenant les nappes phréatiques à des profondeurs acceptables, notamment dans les secteurs où le niveau du Rhône a été relevé.

Conclusion

Ainsi que nous venons de le présenter, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'ingénieur et auteur Charles Lenthéric était un précurseur car il avait donné sa vision de plusieurs phénomènes scientifiques faisant appel à la physique du globe et à la géomorphologie côtière et fluviale, ces phénomènes ayant été expliqués et admis par la communauté scientifique, plusieurs décennies après lui.

À cette même époque, il avait aussi imaginé les grands principes pour aménager le Rhône pour la production d'énergie électrique et améliorer également les conditions de navigation. Ces aménagements furent réalisés plus tard par la Compagnie nationale du Rhône. Cette dernière thématique, pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une prochaine présentation spécifique à l'Académie de Nîmes, pour démontrer que grâce à ces infrastructures implantées au XX^e siècle sur le fleuve, le Rhône est devenu aujourd'hui un acteur essentiel pour lutter contre la pollution et les émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

Bibliographie

Adhémar, Joseph-Alphonse, *Révolution de la mer, déluges périodiques*, Paris, 1842 (re-édité par Hachette & Cie, Lacroix-Coman, Dalmont et Dunod).

Agassiz, Louis, *Étude sur les Glaciers*, Neufchâtel, Éditions Gent & Gassman, 1840.

Beynet, Jean-Marc, *Ces îles de Méditerranée qui n'en étaient pas il y a 20 000 ans*, Nîmes, Nombre7 Éditions, 2020.

Beynet, Jean-Marc, *La vie des îles autour du monde - Naissance, histoire, présent, futur probable ...*, Nîmes, Nombre7 Éditions, 2021.

Beynet, Jean-Marc, 2022a, *Cités déjà englouties, littoraux bientôt submergés*, Nîmes, Nombre7 Éditions, 2022.

Beynet, Jean-Marc, 2022b, « La submersion du patrimoine côtier au fil des siècles », in *XVII^e Journées nationales de Génie-Civil Génie Côtier, Chatou 11-13 octobre 2022*, Chatou, Édition 17, voir <https://paralia.fr/tempor/jngcgc-2022.htm>.

Beynet, Jean-Marc, 2022c, « Adaptation des littoraux à l'élévation du niveau marin : Spécificité de certaines côtes de Scandinavie », in *XVII^e Journées nationales de Génie-Civil Génie Côtier, Chatou 11-13 octobre 2022*, Chatou, Édition 17, voir <https://paralia.fr/tempor/jngcgc-2022.htm>.

Beynet, Jean-Marc, *Vingt mille kilomètres sous les mers*, Nîmes, Nombre7 Éditions, 2023.

Chumakov, I.S., « Geological history of the Mediterranean at the end of the Miocene – the beginning of the Pliocene according to new data », in *Init. Rep. D.S.D.P.* (Washington, DC), 13 2, 1973, p. 1241-1242.

Fressoz, J.-B. et Locher, F., *Les révoltes du ciel, une histoire du changement climatique xv^e-xx^e siècles*, Paris, Seuil, 2020.

Gargani, J., « Modelling of the erosion in the Rhone valley during the Messinian crisis (France) », *Quaternary International*, 121, 2004, p. 13-22.

Gargani, J. et Rigollet, C., « Mediterranean Sea level variations during the Messinian Salinity Crisis », *Geophysical Research Letters*, 34, 2007, L10405.

Girard, Jules, « Les soulèvements et les dépressions du sol sur les côtes de la France », *Bull. Société de Géographie* (6) X, 1875, p. 225-241.

Girard, Jules, *Essai sur l'instabilité des continents et du niveau des mers*, Paris, E. Leroux éditeur, 1885.

Gupta S., Collier J., Palmer-Felgate A. *et al.*, « Catastrophic flooding origin of shelf valley systems in the English Channel », *Nature*, 448, 2007, p. 342-347.

Gupta S. *et al.* 2017, « Two-stage opening of the Dover Strait and the origin of island Britain », *Nature Communications*, 8, 2017, en ligne : <https://doi.org/10.1038/ncomms15101>.

Ivanovic, M., « Milutin Milankovic (1879–1958) one of the most significant scientists of 20th century », in *Economy of eastern Croatia yesterday, today, tomorrow*, Josip Juraj Strossmayer University of Osijek, Faculty of Economics, Croatia, Vol. 1, 2012, p 326-335.

Kervran, Louis, « Les Cassitérides », *Revue des Deux Mondes*, février 1969, p. 522-529.

Lenthéric, Charles, « Étude sur les courants de la mer Méditerranée », *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1867-1868, p. 509-540.

Lenthéric, Charles, « Le Littoral d'Aigues-Mortes au XIII^e et au XIV^e siècles, avec un relevé de l'itinéraire de Saint-Louis entre Aigues-Mortes et la mer », *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1868-1869, p. 173-234.

Lenthéric, Charles, « Sur les conditions nautiques du golfe et du mouillage d'Aigues-Mortes », *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1871, p. 447-474.

Lenthéric, Charles, *Les villes mortes du Golfe de Lyon*, Paris, 1876 (4^e éd., Paris, Jean de Bonnot, 1997).

Lenthéric, Charles, *Une ville disparue, Tauroentum en Provence*, *Revue des Deux Mondes*, 32, 1879.

Lenthéric, Charles, *La Provence maritime, ancienne et moderne*, 1879 (4^e éd., Paris, Librairie Plon-Nourrit, 1910).

Lenthéric, Charles, « La Région du bas Rhône », *Revue des Deux Mondes*, 37, 1880, p. 864-891.

Lenthéric, Charles, « Le Rhône primitif », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, tome V, 1882, p. 171-230.

Lenthéric, Charles, « L'ancien confluent du Rhône et de la Saône, d'après les travaux de topographie et d'épigraphie moderne », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, tome IX, 1886, p. 1-158.

Lenthéric, Charles, « La vallée du Rhône et le Pont Saint-Esprit, fragment », *Mémoire de l'Académie de Nîmes*, tome XII, 1889, p. 67-162.

Lenthéric, Charles, *Du Saint-Gothard à la mer, le Rhône, histoire d'un fleuve...*, Paris, Éditions Plon-Nourrit, 1892.

Lenthéric, Charles, « Côtes et ports français de l'océan, le travail de l'homme et l'œuvre du temps », *Revue des Deux Mondes*, 4^e période, tome 156, 1899, et 155, 1900, p. 855-899.

Milanković, Milutin, *Kanón der Erdbestrahlung und seine Anwendung auf das Eiszeitenproblem*, Kóniglich Serbische Akademie, Spec. publ. 132, Section des Sciences mathématiques et naturelles, tome 33, 1941 (publié en anglais : *Canon of Insolation and the Ice-Age Problem*, par Israel Program for Scientific Translation, pour U.S. Department of Commerce and the National Science Foundation, Washington D.C., 1969).

Milanković, Milutin, *Memories, Profesional experience and knowledge*, vol. 1 : 1879-1909, vol. 2 : 1909-1944, vol. 3 : après 1944, Belgrade, Serbian Academy of Sciences, section of Mathematical and Natural Sciences, n°50, 6 et 16, 1950 (1979), 1952, 1957 (en serbo-croate).

Pautot, Guy et Le Pichon, François Xavier, « Résultats scientifiques du programme JOIDES (Joint Oceanographic Institutions Deep Earth Sampling) », *BSGF*, (7), XV, 1973, n°5-6.

Reclus, Élisée, *Les oscillations du sol terrestre*, Paris, 1865 (réédition Paris, Hachette BNF, 2016).

Tapponnier, Paul, *Montagnes. Les grandes œuvres de la Terre*, Paris, Éditions La Martinière, 2006.

Tazieff, Haroun, *Les volcans et la dérive des continents*, Paris, PUF, 1985.

Verne, Jules, *Sans dessus dessous*, Paris, Hetzel et Cie, 1889.

Vigny, Christophe, *Introduction à la tectonique des plaques*, 2000, publié par Benoit Urgelli en ligne : <https://planet-terre.ens-lyon.fr/article/intro-tectonique-plaques.xml>

Séance du 7 juin 2024

QUELQUES RÉFLEXIONS À PROPOS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Marc FIROUD
membre non résidant

C'était il y a un an, ou presque. La triple occurrence de la parution d'un court essai percutant¹, de l'émergence de l'IA générative et d'un cycle de conférences à Montpellier, dans le cadre des Rencontres de Pétrarque, m'a conduit à proposer à l'Académie de Nîmes un libre propos de béotien sur l'intelligence artificielle (IA). La notion, polémique et polysémique, est lâchée. N'étant ni ingénieur, ni passionné d'informatique, ce choix s'est imposé de l'extérieur. Chacun pressent l'importance, et même l'urgence, à débattre de l'IA. Avec beaucoup d'humilité, il convient donc d'en saisir quelques enjeux. Cette démarche nécessaire pour saisir l'évolution du rapport à la connaissance, qui porte un questionnement sur le propre de l'homme dans le monde qui vient, relève de ce que certains ont appelé l'« humanisme numérique »². Pour ma part, il s'agit plus simplement de faire preuve d'humanisme *tout court*.

1 - Alombert, Anne, *Schizophrénie numérique*, Paris, Allia, 2023.

2 - Douhei, Milaid, *Pour un humanisme numérique*, Paris, Éditions du Seuil, 2011.

Alors même que penser l'IA constitue un défi – et même, pour certains philosophes, la question majeure de l'époque –, il semble pourtant que la réflexion soit bardée de problèmes. À supposer que des années d'efforts constants permettent de se frayer un chemin de compréhension, il faudrait assurer la synchronicité de cet effort avec le rythme exponentiel des évolutions technologiques. Or, que l'esprit humain peut-il encore si le développement des systèmes d'IA va plus vite que la temporalité propre à une réflexion éclairée sur ce sujet ?

L'encre a peine sèche du présent propos est-elle déjà dépassée par le devenir de l'objet même qu'il tâche de saisir ? Les freins, les objections, les limites – humaines, trop humaines – sont à la fois nombreux et sérieux à l'appréhension de l'IA. Toutefois, cela n'est pas – ne doit pas être – un motif pour reculer. Et pour cause : l'IA, notamment l'IA générative fondée sur les modèles massifs de langage (MML) comme *Chat-GPT*, conduit à de tels changements dans le rapport au savoir, au langage ou encore à la mémoire que les sociétés savantes, héritières des Lumières, seraient coupables de ne pas s'en soucier. Fort heureusement, cette responsabilité morale, intellectuelle, s'exerce : les réflexions sur l'IA germent, et ceci est une bonne nouvelle.

Puisqu'il faut donc embarquer, fixons un cap entre les vents contraires des *techno béats* (« l'IA va nous sauver ») et des *effondristes* (« l'IA va nous remplacer »), par un passage de l'IA au crible d'une réflexion critique et, pour l'écriture de cette communication, d'une règle de méthode. En effet, le pari paraîtra réussi si ce propos échappe au bavardage et à la logorrhée actuels sur l'IA (*IA washing*), même s'il n'est fondé que sur quelques gouttes – de livres – dans un océan de textes et d'hypertextes qui constituent la littérature, exponentielle, relative à l'IA. Il semble enfin utile d'ajouter une précision qui aurait suscité l'incompréhension de l'ensemble de nos illustres devanciers : la communication qui va suivre n'a pas été générée en un clic par une machine... et elle est partagée au sein d'une Compagnie dont l'ensemble des membres ont connu un monde sans écrans.

Pour une intelligence de l'IA : distinctions canoniques et histoire du temps présent

Premier pas, premier problème : qu'est-ce que l'IA ?

Pour réussir à cerner l'IA, le premier pas paraît aussi le plus évident : celui de la définition de l'IA. Or il y a un point de consensus : aucune définition de l'IA n'est universellement admise. Ce constat éclaire déjà trois enjeux méthodologiques qu'il faut aborder d'emblée³.

Tout d'abord, le terme d'IA peut caractériser plusieurs approches théoriques et se trouve, en pratique, utilisé à des fins diverses qui ne recouvrent pas toutes le champ scientifique. Les intérêts, en particulier économiques, sont devenus tels qu'une gangue toujours plus épaisse paraît faire écran à une claire appréhension de l'IA. Et ce *brouhaha* autour de l'IA ne favorise pas une lecture terminologique simple, notamment en langue française, puisque plusieurs concepts utilisés dans ce domaine par les ingénieurs sont d'origine anglo-saxonne.

En outre, le fait de poser une définition conduit à délimiter du symbolique, à détourner des représentations. Or depuis la diffusion massive et récente d'outils modifiant le rapport de l'homme à la machine, définir l'IA devient un enjeu de fond. Dire ce qu'est ou n'est pas l'IA revient à prendre position sur le devenir de cette technologie. Le positionnement du curseur terminologique conduit alors, implicitement mais nécessairement, à esquiver une partie du sujet. Le problème – pourtant classique en philosophie – prend ici une acuité singulière : est-il permis d'exprimer l'être de l'IA, de dire ce qu'elle est, alors que l'IA se donne à comprendre concrètement dans ce qu'elle devient, qu'elle ne paraît être en pratique que la somme de ses métamorphoses et qu'elle ne correspondra a priori à son être que si son propre objet est atteint ?

D'une certaine manière, la question à poser est donc la suivante : comment se fait-il que définir l'IA semble, fondamentalement, revenir à définir l'indéfini ?

3 - Cf. Conseil d'État, *Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance*, Paris, 2022, p. 21-22.

Il se pourrait que la notion d'IA constitue, en elle-même une provocation, *stricto sensu* : un *oxymoron*. Car « l'artificiel » peut-il être « intelligent » ? Le rapprochement des termes pose une difficulté logique. Certes, il est constant que nous désignons comme artificiel ce qui s'oppose au naturel. Mais qu'en est-il de l'intelligence ? Dès lors, dans la tentative de compréhension de l'IA, le problème devient celui de la définition de l'intelligence. Ce point est fondamental : nous ne saurons jamais définir ce qu'est l'intelligence artificielle tant que nous ne saurons pas définir ce qu'est l'objet de son programme, c'est-à-dire l'intelligence humaine. Or « l'intelligence, au sens humain, n'est pas une fonction définie, à l'image d'une fonction mécanique ou biologique, dont on pourrait doter un mécanisme, si complexe soit-il »⁴. Comme le suggère Daniel Andler, l'approche théorique du sujet débouche sur une forme d'aporie⁵...

Pourtant, l'IA se développe. Elle fait (beaucoup) parler d'elle. Il se pourrait même qu'elle vienne à transformer le rapport de l'homme au monde. Alors, à l'image du prudent recours à une morale provisoire, deux définitions même non consensuelles aideront à étayer une réflexion.

Celle, en premier lieu, de la Commission d'enrichissement de la langue française, publiée au *Journal officiel de la République française*. L'IA « s'entend comme le champ interdisciplinaire théorique et pratique qui a pour objet la compréhension de mécanismes de la cognition et de la réflexion, et leur imitation par un dispositif matériel et logiciel, à des fins d'assistance ou de substitution à des activités humaines »⁶.

Celle, en second lieu, d'un expert français mondialement reconnu de l'IA, Yann Le Cun. L'IA « est la capacité, pour une machine, d'accomplir des tâches généralement assurées par les animaux et les humaines : percevoir, raisonner et agir. Elle est inséparable de la capacité à apprendre, telle qu'on l'observe chez les êtres vivants »⁷.

4 - Andler, Daniel, *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*, Paris, Gallimard, 2023, p. 15.

5 - *Ibid.*, p. 250-251. Dans le cadre uniquement de la littérature anglo-saxonne, ont été recensées par deux spécialistes d'IA environ soixante-dix définitions de l'intelligence.

6 - *JORF* n°0285 du 9 décembre 2018.

7 - Le Cun, Yann, *Quand la machine apprend, La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 8.

Or cette conception de l'IA a sa propre histoire, née d'un esprit de génie – disparu il y a 70 ans jour pour jour⁸ – Alan Turing (1912-1954). Avant d'aborder cette généalogie, notons que Turing, conscient de cette énigme qu'est l'intelligence, a contourné l'obstacle théorique en proposant un test pratique (Test de Turing) en vertu duquel : « si un être humain conversant dans une langue naturelle avec un autre interlocuteur, dont la nature n'a pas été précisée, ne parvient pas à distinguer correctement entre un être humain et une machine, alors la machine est intelligente »⁹. Précisons sans attendre que les spécialistes estiment que le test de Turing est désormais obsolète au vu des progrès liés à l'IA générative ces dernières années.

Généalogie d'une astuce

Retenons que l'approche définitionnelle de l'IA débouche – en toute rigueur – sur une aporie. Relevons en outre que cette difficulté a été *de facto* surmontée par une *astuce* : confronter un être humain à un dispositif (non identifié) qui produit un langage qu'il comprend, conduit cet être humain à doter ce dispositif, par un mécanisme de projection et de transfert issu de l'esprit humain, de facultés spécifiquement humaines, notamment l'intelligence. Il devient alors essentiel de saisir la généalogie de cette astuce, puisque celle-ci se confond avec l'histoire de l'IA. Cette histoire est intrinsèquement liée aux progrès des mathématiques, lesquelles se sont plus développées au xx^e siècle que pendant le reste de toute l'histoire de l'humanité.

Toute histoire repose sur une chronologie. Pour l'IA, la première date à retenir correspond à la naissance théorique de l'informatique. Il s'agit de l'invention – abstraite – de la « machine de Turing » (1936). Sans entrer dans les détails, cette machine est capable d'apprendre des algorithmes et de les exécuter à la demande. Rappelons que, dans le domaine de l'informatique, un algorithme se définit comme « une série d'instructions, exécutables mécaniquement, conduisant en un temps fini

8 - Cette communication a été donnée le 7 juin 2024. Alan Turing est décédé le 7 juin 1954.

9 - Grinbaum, Alexei, *Paroles de machines* Paris, Humensciences, 2023, p. 31.

à la solution d'un problème d'un type donné¹⁰ ». Dans la « machine de Turing », l'homme contrôle le code initial – l'algorithme – qu'il programme dans la machine. Toutefois, cet algorithme n'est pas *soudé* à la machine (à l'inverse de l'addition dans la machine de Pascal)¹¹. Le seul élément *soudé* à cette machine est un méta-algorithme dont la principale tâche est d'exécuter n'importe quel algorithme¹². Ce principe, qui distingue le logiciel du matériel, constitue le premier pilier de l'informatique.

Le second pilier réside dans la thèse de Church-Turing, qui n'a jamais été réfutée à ce jour. Selon cette thèse, une machine de Turing dite universelle est capable d'exécuter tous les algorithmes, c'est-à-dire tous les calculs possibles et imaginables. Tous les ordinateurs, téléphones intelligents et autres supercalculateurs sont conçus selon ce modèle de la machine de Turing universelle. Or les conséquences sont essentielles pour mesurer les débats sur l'IA. En effet, comme l'indique Daniel Andler : « Tout ordinateur est en principe fonctionnellement équivalent à une machine de Turing universelle. En réalité, aucun ne l'est tout à fait : chacun sait que les ordinateurs diffèrent par leur puissance de calcul, la taille de leur mémoire et certains aspects de leur structure interne [...] Mais il demeure qu'un ordinateur idéal, aux ressources illimitées, peut exécuter tout algorithme humainement concevable¹³. »

Un second repère doit être mentionné. Il s'agit de la conférence du Darmouth College de 1956, vingt ans après l'invention de la machine de Turing. Cette conférence est considérée comme un événement fondateur, en tant qu'elle pose la formulation du projet propre à l'IA. L'objectif est de « faire en sorte que des machines utilisent le langage, forment des abstractions et des concepts, résolvent toutes sortes de problèmes pour l'heure réservés aux humains et s'améliorent d'elles-mêmes »¹⁴.

10 - Andler, Daniel, *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*, Paris, Gallimard, 2023, p. 56.

11 - Grinbaum, Alexei, *op. cit.*, p. 23-25.

12 - Guerraoui, Rachid et Nguyễn Hoang, Lê, *Turing à la plage*, Paris, Dunod, 2020, p. 24.

13 - Andler, Daniel, *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*, Paris, Gallimard, 2023, p. 58.

14 - Cité par Garcia, Vivien, *Que faire de l'intelligence artificielle ? Petite histoire critique de la raison artificielle*, Paris, Rivages, 2024, p. 21.

Vivien Garcia distingue cette approche du courant cybernétique : l'IA « ne s'en tient pas aux analogies entre artefacts et être vivants, elle aspire à faire des machines ce qui n'est encore réservé qu'aux êtres humains »¹⁵. Là encore, l'influence de Turing s'exerce. Dès 1950, c'est d'ailleurs Turing qui formule une question fondatrice, celle des machines apprenantes¹⁶ : « Au lieu de chercher à produire un programme qui simule l'esprit d'un adulte, pourquoi ne pas essayer d'en produire un qui simule celui d'un enfant ? En le soumettant à un entraînement approprié, nous obtiendrions le cerveau d'un adulte. »

Histoires parallèles : IA symboliques et IA connexionnistes

À partir de ces jalons, deux grandes approches de l'IA vont suivre des histoires parallèles : l'IA symbolique (ou classique) et l'IA connexionniste (ou apprenante).

Allons à l'essentiel, au risque de schématiser. Les systèmes d'IA symbolique exécutent des règles programmées qui reproduisent à un raisonnement logique (« si x et y, alors z »). Il s'agit d'opérations *a priori* simples qui s'exécutent mécaniquement au moyen d'un algorithme. Ce n'est pas si aisé, ainsi que l'indique Daniel Andler : « Les algorithmes qui font passer d'un état au suivant – c'est-à-dire qui réalisent une inférence – doivent respecter les normes logiques¹⁷. » La difficulté résulte précisément de la règle à appliquer à un état donné. Comme Daniel Andler l'explique : « La logique est permissive : elle autorise certaines inférences ; elle n'est pas prescriptive : elle n'en impose aucune. Il faut donc faire jouer une procédure de choix des règles à appliquer – c'est ce que les informaticiens appellent le contrôle¹⁸. » Autrement dit, dans ces systèmes, l'homme intervient de manière importante pour injecter des règles. Si, d'un point de vue technique, ces systèmes demeurent utilisés, ils ne sont plus au cœur des enjeux

15 - *Ibid.*, p. 26.

16 - Le Cun, Yann, *Quand la machine apprend, La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 23.

17 - Grinbaum, Alexei, *Paroles de machines* Paris, Humensciences, 2023, p. 80.

18 - *Ibid.*, p. 80.

de l'IA. Théoriquement, il faut surtout retenir que ces systèmes d'IA symboliques, qui peuvent être comparés à des arbres décisionnels plus ou moins complexes, sont *explicables* et *prévisibles*.

Toutefois, c'est l'autre approche, dite connexionniste, qui est à l'origine des enjeux actuels de l'IA. La différence entre les deux systèmes est résumée par Daniel Andler : « un modèle symbolique n'apprend pas, il applique les instructions qu'il a reçues (ce qui n'exclut pas les surprises lorsqu'il le fait), alors qu'un réseau de *deep learning* acquiert une capacité nouvelle à partir d'informations « correct/incorrect » [...] L'apprentissage symbolique consiste à instruire le modèle, à lui communiquer un savoir, l'apprentissage connexionniste à l'exposer à des exemples, à lui inculquer un savoir-faire¹⁹. » Ces systèmes d'IA sont fondés sur une approche empirique, qui repose sur des analyses statistiques de données. Or ces systèmes d'IA produisent des résultats *non prévisibles*. Il est temps d'en venir à l'apprentissage profond.

L'avènement de l'IA générative à partir de l'apprentissage profond (deep learning)

Il est essentiel de mesurer l'importance de deux facteurs-clés sur lesquels repose l'IA fondée sur l'apprentissage profond : les données et les infrastructures techniques. Le fait de disposer, en abondance, de ces deux ressources est décisif. C'est la raison pour laquelle le *deep learning* ne s'est développé qu'à une période très récente. L'IA issue de cette approche, notamment l'IA générative, ne saurait donc être « hors-sol », ni virtuellement, ni physiquement. Comme tout système d'IA, elle dépend de gigantesques bases de données en quantité et en qualité. En outre, elle est tributaire d'un certain niveau de puissance de calcul – d'où les supercalculateurs – pour appliquer des modèles statistiques complexes dans des réseaux traitant ces données.

Passons, avec l'aide précieuse de Daniel Andler, à la description de ces systèmes d'IA fondés sur l'apprentissage profond : « Il s'agit d'un réseau d'automates (aussi appelés « unités » ou « nœuds du réseaux »), dont chacun peut être soit dans un état actif (codé par 1), soit dans un état

19 - *Ibid.*, p. 118-119.

inactif (codé par 0) ; le réseau calcule son état à chaque instant à partir des stimulations qu'il reçoit des unités auxquelles il est connecté ; et il transmet une stimulation, fonction de son état, à certaines unités. Les interactions entre nœuds du réseau sont véhiculées par des connexions physiques et modulées par des coefficients appelés "poids"²⁰. »

Un réseau est d'abord construit et préparé, puis entraîné et enfin déployé. « La construction consiste à lui conférer une architecture déterminée : nombre de couches, nombre d'unités dans chaque couche, fonctionnement des unités, connexions entre unités. La préparation consiste à représenter les données à traiter sous une forme acceptable par le réseau. Les données sont codées sous forme de vecteurs d'une certaine dimension²¹. » Daniel Andler poursuit : « Le déploiement du réseau entraîné, c'est-à-dire l'utilisation du réseau comme algorithme, consiste à imposer les données codées à la couche d'entrée [...] Ces valeurs se propagent à travers le réseau, chaque unité recevant des « inputs » de nœuds auxquels elle est connectée, et calculant son nouvel état. De proche en proche se propagent des modifications de l'état des nœuds du réseau. L'état de sa dernière couche constitue le résultat de l'algorithme opérant sur les données en entrée. Ce résultat prend donc la forme d'un vecteur composé des états des unités de la dernière couche²². » Qu'en est-il de l'entraînement ? Il s'agit de « faire défiler les exemples autant de fois que nécessaire, en modifiant progressivement les poids des connexions, à la lumière des erreurs commises par le réseau, jusqu'au moment où toutes les réponses sont correctes »²³. Comme l'indique Yann Le Cun, il s'agit d'« ajuster les paramètres du système pour réduire une fonction de coût qui mesure l'erreur moyenne entre la sortie réelle du système et la sortie désirée, calculée sur un ensemble d'exemples d'apprentissage. Réduire cette fonction de coût et entraîner le système sont une seule et même action²⁴. »

20 - *Ibid.*, p. 105.

21 - *Ibid.*, p. 106.

22 - *Ibid.*, p. 107.

23 - *Ibid.*, p. 108.

24 - Le Cun, Yann, *Quand la machine apprend, La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 123-124.

Nous arrivons au seuil du temps présent : 2017, année qui correspond à la naissance d'une nouvelle famille de modèle, les *graph neural nets* (GNN). Ces modèles, qui reposent non sur des vecteurs mais sur des structures mathématiques plus riches (graphes), permettent l'application des techniques de l'apprentissage profond à des réseaux (par exemple, les réseaux sociaux). Parmi les GNN, l'architecture dénommée *transformeurs* découverte en 2017 par Deep Mind (Google) introduit une rupture dans le traitement automatique du langage²⁵. Il n'est pas question de décrire ici les *transformeurs* dans leur fonctionnement²⁶. Cette nouveauté dans le développement de l'IA conduit à l'avènement de modèles massifs de langage – tels que Chat-GPT en 2022 – par la jonction de la représentation vectorielle des mots, l'architecture des *transformeurs*, le préapprentissage et l'apprentissage auto supervisés.

Alexei Grinbaum explique la percée théorique de ces modèles massifs de langage : « À travers une analyse mathématique de corrélations, ces réseaux de neurones trouvent et apprennent les régularités les plus saillantes dans de vastes corpus linguistiques²⁷. » À propos du mécanisme d'auto supervision, le même auteur utilise la métaphore du *cache-cache* : « La machine se dérobe à elle-même un mot ou une phrase, puis calcule les résultats les plus probables, les compare avec celui qui avait été caché, met à jour ses connaissances linguistiques et renouvelle le cycle. Le tout pendant des milliards d'itérations²⁸. » À nouveau, l'ampleur des données et de la puissance de calcul sont essentiels pour obtenir des résultats.

Insistons sur le caractère inédit de ce « cache-cache », qui consiste à jouer non pas avec des mots mais avec des *token* – c'est-à-dire des suites de trois ou quatre caractères, sans rapport avec l'ordre naturel des mots. Comme l'écrit Alexei Grinbaum : « Conceptuellement, c'est saisissant : pour produire un output ressemblant, il ne faut pas apprendre sur des

25 - Dans le domaine informatique, il s'agit d'un champ spécialisé dénommé « traitement du langage naturel ».

26 - Pour une synthèse sur ce point technique : Alombert, Anne, Puig, Vincent, Montévil, Maël et Chaix, Victor (dir.), *Prendre soin de l'informatique et des générations*, Paris, FYP éditions, 2021, p. 180-181.

27 - Grinbaum, Alexei, *Paroles de machines* Paris, Humensciences, 2023, p. 117.

28 - *Ibid.*, p. 46.

mots placés dans le bon ordre, mais sur des *tokens* qui ne respectent pas la séquence et n'ont aucun sens²⁹. » Pour reprendre une expression utilisée par ce spécialiste, la machine fabrique donc en son sein un « ordre numérique », dont les éléments sont calculés sans qu'ils aient pourtant une signification claire : « Même le concepteur d'un transformeur ne sait pas à quoi exactement, sur le plan linguistique, correspond ce calcul. Cependant, cet ordre opaque mais efficient se révèle comme le *meilleur* en matière de génération de langage³⁰. »

Une question nouvelle pour l'humanité

Après ce bref parcours de l'IA initiale à l'IA générative, nous mettons le doigt sur une tension : avec l'avènement des modèles massifs de langage, le « test de Turing » est désormais obsolète. En même temps, la complexité de ces modèles échappe à la compréhension – l'on parle d'une *absence de prédictibilité*. Il y a là un enjeu épistémologique majeur. L'autre élément factuel, c'est que ces systèmes d'IA ont acquis des capacités progressives d'apprentissage, à partir de nouveaux modèles, qui se sont accélérées avec l'avènement du web 2.0 (celui des réseaux sociaux) et qui permettent à ces systèmes de disposer d'un nombre gigantesque – croissant et même exponentiel – de données. Pour calculer et/ou exécuter les algorithmes d'apprentissage, ces systèmes d'AI sont dépendants d'infrastructures techniques de plus en plus puissantes.

Dans un contexte où une forme d'hybris scientifique et l'expression d'opinions irrationnelles s'autoalimentent, ce rappel conduit à faire œuvre de lucidité. Ignorer la prédictibilité des systèmes d'IA ne revient, ni en acte, ni en puissance, à créer un nouveau Golem doté d'une *conscience* machinique. Par définition, une technologie ne peut dépasser une pensée qui la présuppose³¹. Il n'y a qu'un mythe du Golem. Il n'y aura pas davantage de conscience dans une machine. Avoir une conscience est

29 - *Ibid.*, p. 46.

30 - *Ibid.*, p. 35.

31 - Alombert, Anne, Puig, Vincent, Montévil, Maël et Chaix, Victor (dir.), *Prendre soin de l'informatique et des générations*, Paris, FYP éditions, 2021, p. 29.

un attribut du sujet – la conscience manifeste une subjectivité et une subjectivité se manifeste à travers elle. Or un objet n'est pas un sujet. L'effectivité de l'astuce que constitue le « test de Turing » doit conduire à ne pas confondre un horizon de recherche – l'IA cherche à reproduire l'intelligence humaine –, étayé dans son développement par un essor technologique inédit, avec une réalité.

En revanche, si l'on en vient à écrire de telles phrases – qui n'auraient eu aucun sens il y a quelques années –, c'est parce que les performances de l'IA générative déstabilisent l'homme : il n'est plus le seul à produire du langage naturel. Il en résulte une nouvelle forme de blessure narcissique – ou plutôt un « nouveau moment anthropologique » – qui pose la question suivante : « qu'est-ce que l'homme non plus relativement aux dieux et aux animaux, mais face aux techniques qu'il a lui-même produites³² ? ». Il y a urgence à penser ce *fait* contemporain qui approfondit, et renouvelle de manière puissante, l'interrogation sur ce qu'est l'homme.

À la recherche de la probité : questions fondamentales et limites théoriques

L'IA générative pose le problème de l'explicabilité

Avec l'IA générative et les modèles massifs de langage, le problème de l'explicabilité est devenu central. Une étude, citée par Alexei Grinbaum, démontre que la performance de ces modèles est « une fonction discontinue de la taille des systèmes : la qualité n'est pas bonne jusqu'à quelques dizaines de milliards de paramètres, puis elle augmente rapidement lorsque la taille du réseau de neurones passe de 62 à 540 milliards de paramètres. Nous ne savons toujours pas pourquoi³³. » Il s'agit de l'effet d'échelle. Comme l'explique Daniel Andler : « Plus les réseaux sont grands (en divers sens : nombre de couches, nombre de paramètres, taille de la base d'apprentissage), mieux ils se comportent [...] Il s'agit ici non d'un accroissement régulier d'une capacité en

32 - Cohen, Daniel, *Homo numericus*, Paris, Albin Michel, 2022, p. 25.

33 - Grinbaum, Alexei, *Paroles de machines* Paris, Humensciences, 2023, p. 48.

fonction de la taille d'une ressource, mais de l'émergence de propriétés entièrement nouvelles. [...] Par émergence, il faut entendre la notion technique familière dans les sciences qui désigne toute propriété d'un ensemble de composants qui ne semblent pas s'expliquer par les propriétés des composants et leurs interrelations³⁴. »

Les performances de ces modèles restent, aujourd'hui encore, en attente d'une explication. Plusieurs questions se posent : « Lorsque le nombre de couches augmente et que la base d'apprentissage devient gigantesque, la responsabilité de l'erreur tend à devenir trop diffuse pour permettre – a-t-il longtemps semblé – une correction progressive efficace. Comment le réseau conserve-t-il la capacité de traiter un exemple donné alors qu'il a fallu en accommoder des dizaines de millions d'autres³⁵ ? » De même : « Comment se fait-il qu'en entraînant un modèle à prévoir le mot qui suit le début d'un texte donné, on lui donne les moyens de répondre souvent du premier coup à une variété infinie de questions de tout ordre, y compris celles qui croisent des exigences si hétérogènes qu'il semble exclu que le modèle ait cherché le texte [...] et l'ait débité mot après mot³⁶ ? » Bref, comment se fait-il qu'il puisse écrire un conte de fée comme Shakespeare – lui qui n'en a jamais écrit – à partir de l'étude statistique d'un corpus ?

Or il n'est pas certain que l'on puisse expliquer, à terme, ces opérations de calcul complexe. En effet, pour prendre une analogie mathématique, « la complexité des réglages de la machine correspond à l'exploration d'un espace de très grande dimension. Si la machine comporte un milliard de paramètres, son espace d'exploration sera de dimension un milliard. Dans un tel espace, une exploration sera nécessairement très contre-intuitive et mystérieuse, sachant que nous autres humains [...] avons un mal fou à nous représenter des espaces de dimension 4 ou 5³⁷. » Pour le dire simplement, il faudrait parvenir à comprendre humainement que se projeter dans ces espaces et choisir aléatoirement deux points conduit à ce que ces points soient

34 - Andler, Daniel, *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*, Paris, Gallimard, 2023, p. 170.

35 - *Ibid.*, p. 168.

36 - *Ibid.*, p. 169.

37 - Guerraoui, Rachid et Nguyễn Hoàng, Lê, *Turing à la plage*, Paris, Dunod, 2020, p. 146.

– quasiment – tout le temps à équidistance. Cette image permet de saisir l'*obstacle cognitif* que constituent ces systèmes. Ce n'est pas le moindre des enjeux pour l'appréhension de l'IA.

Évidemment, ce problème épistémologique n'en est pas un pour l'ingénieur. Comme le résume Yann Le Cun : « L'ingénieur peut examiner le fonctionnement d'un réseau de neurones en profondeur. Tout est accessible. Certes, lorsque celui-ci comporte des millions d'unités et des milliards de connexions, il semble difficile de parvenir à comprendre complètement une décision de ce réseau [...] La plupart des trillions de décisions journalières prises par les systèmes d'IA concernent la recherche, le tri et le filtrage d'informations [...] Veut-on vraiment consacrer du temps et de l'énergie à les comprendre en détail ? Elles donnent satisfaction, n'est-ce pas suffisant³⁸ ? » Certes, mais la raison humaine ne saurait se satisfaire d'un point de vue empirique et technique (« ça marche »). Il demeure toujours nécessaire de s'interroger sur un plan scientifique et théorique (« comment ça marche ? pourquoi ça marche ? »). Ces interrogations sont d'autant plus pressantes que le développement et le niveau de performance actuels des systèmes d'IA emportent désormais une dimension anthropologique.

La nouvelle question anthropologique : y a-t-il une différence entre penser et calculer ?

L'acuité de cette question traduit l'hégémonie d'un certain discours, validé par l'efficacité opérationnelle des systèmes d'IA issus du paradigme cognitiviste. Cette tradition de pensée, ancrée dans les sciences informatiques, exprime « l'idée selon laquelle il existe le même rapport entre l'esprit et le cerveau qu'entre le logiciel et le matériel ou qu'entre le programme et la machine – si bien que les processus cognitifs, assimilés à des opérations logiques effectuées sur des symboles élémentaires, pourraient finalement être réalisées par n'importe quel dispositif matériel (peu importe que sa structure soit mécanique,

38 - Le Cun, Yann, *Quand la machine apprend, La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 351-352.

électronique ou organique)³⁹. » Il en résulte une question essentielle, qui doit être au cœur des réflexions sur l'IA : les performances des systèmes d'IA, historiquement fondés sur un discours d'assimilation entre cerveau et machine, prouvent-elles l'absence de distinction entre penser et calculer ? Ou, à l'inverse, la cognition humaine diffère-t-elle, par nature, des processus algorithmiques ? Cette interrogation anthropologique, sur ce qu'il reste de la spécificité humaine, est cruciale.

Citons, par exemple, le point de vue de Yann Le Cun : « les mécanismes de la pensée seront à terme reproductibles par les systèmes d'intelligence artificielle capables d'apprentissage. [...] Je suis convaincu que les cerveaux des mammifères ou des êtres humains sont des machines qui calculent, et que ces calculs sont, en principe, reproductibles par une machine électronique, un ordinateur »⁴⁰. Si le propos est délivré avec aplomb, et exprime le programme de l'IA comme champ de recherche et de développement, le postulat est discutable. Il est notamment fondé sur l'hypothèse du cerveau bayésien, selon laquelle les calculs du cerveau humain ressemblent à l'exécution approximative d'une équation fondamentale des probabilités appelée « formule de Bayes »⁴¹. Toutefois, l'assimilation pure et simple de l'organique à l'inorganique ne paraît pas fondée. Elle repose implicitement sur la reproductibilité des mécanismes du cerveau humain, dont le fonctionnement reste méconnu et qui – à tout le moins – ne réalise pas de calcul binaire (contrairement aux systèmes d'IA). Le neurone informatique, qui a pour fonction de multiplier puis de filtrer un signal d'entrée, n'est qu'un très vague simulacre de son équivalent biologique.

Plus profondément, ce paradigme exprime une vision philosophique : le *physicalisme*. Le philosophe Thomas Nagel⁴² décrit cette position comme sous-jacente aux prises de paroles assimilant l'esprit à la matière, la machine à l'homme, la pensée au calcul. Au demeurant, même dans le

39 - Alombert, Anne, Puig, Vincent, Montévil, Maël et Chaix, Victor (dir.), *Prendre soin de l'informatique et des générations*, Paris, FYP éditions, 2021, p. 27.

40 - Le Cun, Yann, *Quand la machine apprend, La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 356.

41 - Guerraoui, Rachid et Nguyễn Hoàng, Lê, *Turing à la plage*, Paris, Dunod, 2020, p. 167.

42 - Cf. Nagel, Thomas, *Qu'est-ce que tout cela veut dire ?*, Paris, L'éclat, p. 42.

champ scientifique inspirant les sciences informatiques, « les premiers spécialistes de la cybernétique se méfiaient de l'analogie entre machine et organisme et n'auraient jamais osé comparer l'intelligence à un traitement de données »⁴³. Sans cette prise de recul, qui permet donc de rattacher un discours actuel (à la mode) à un paradigme de pensée, les informaticiens peuvent donner l'impression qu'ils commencent à imiter le vivant et à s'en rapprocher. C'est un tel discours qui produit deux visions symétriquement opposées : celle des *technobéats* et celle des *effondristes*. Cependant, comme l'écrit Alexei Grinbaum, l'erreur constitutive du paradigme cognitiviste est « croire en la transparence de la pensée »⁴⁴. Or l'esprit n'est pas – ne sera jamais – une chose. Ou comment l'opacité au calcul devient la terre de l'homme, son désert en même temps que son étincelle.

En amont de la réponse à apporter à cette assimilation du cerveau à la machine, il conviendrait d'ailleurs de se demander s'il y a un sens – mathématique – à poser une telle question. En effet, en vertu du théorème d'incomplétude de Kurt Gödel : « Toute théorie mathématique contient des vérités non démontrables qui n'admettent pas de preuves et qui ne sont donc pas réfutables. [...] Toute théorie mathématique a donc des angles morts⁴⁵. » Or, les systèmes d'IA reposent sur ces théories. Ils seront toujours confrontés à des problèmes qu'ils ne pourront pas résoudre, même si l'on ne saura pas nécessairement expliquer pourquoi. En toute rigueur, ce théorème d'incomplétude pose donc une limite théorique objective aux discours sur l'IA *forte*.

D'une certaine manière, le théorème de Gödel, qui n'a pas été réfuté à ce jour, répond à la question de savoir si l'esprit humain est *mécanisable* en apportant la preuve que l'esprit humain peut intuitivement saisir la vérité d'un fait qu'aucun algorithme ne peut produire.

43 - Alombert, Anne, Puig, Vincent, Montévil, Maël et Chaix, Victor (dir.), *Prendre soin de l'informatique et des générations*, Paris, FYP éditions, 2021, p. 15.

44 - Grinbaum, Alexei, *Paroles de machines* Paris, Humensciences, 2023, p. 85.

45 - Guerraoui, Rachid et Nguyễn Hoàng, Lê, *Turing à la plage*, Paris, Dunod, 2020, p. 47.

Quelques limites inhérentes aux systèmes d'IA

Même en entrant dans le fonctionnement des systèmes d'IA, ceux-ci paraissent se heurter à des limites objectives dans la poursuite de leur apprentissage. L'une de ces limites, *a priori* insurmontable, est liée au problème de la planification. Citons, à nouveau, Yann Le Cun : « Quand l'homme veut agir, il a en tête un état désiré du monde. Pour planifier la série d'actions propres à atteindre cet état désiré, il utilise un modèle du monde qui lui permet de prédire l'état de celui-ci résultant de sa série d'actions. Nous devons déplacer une table d'une pièce à une autre. L'état désiré du monde est "la table dans l'autre pièce" [...] Sans un modèle du monde, l'homme en serait réduit à essayer de nombreuses séquences d'actions et à en observer le résultat. Ce modèle lui permet d'éviter d'avoir à essayer toutes sortes de scénarios, dont certains pourraient être dangereux⁴⁶. » Pour doter un système d'IA de ce « modèle du monde », il conviendrait en définitive d'intégrer une faculté de raisonnement, consciente et réflexive, dans l'architecture des machines auto-apprenantes⁴⁷. À ce programme de recherche, la philosophie répond, de manière radicale, sur le terrain phénoménologique : il manque en effet un monde à la machine, c'est-à-dire de l'expérience empirique, spatio-temporelle, de la corporéité. Bref, il faut de l'homme – une manière d'être humaine – pour concevoir un monde.

Cette question du « modèle du monde » revient à poser ce que les spécialistes dénomment le problème du sens commun. Le sens commun est ce qui est le mieux partagé chez les humains, qui comprennent immédiatement la façon dont les choses familières fonctionnent. Or,

46 - Le Cun, Yann, *Quand la machine apprend, La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 328.

47 - En effet, ainsi que l'explique Daniel Andler, un modèle d'apprentissage profond « demeure par construction hermétiquement isolé du monde dont proviennent les stimuli dont il a appris à détecter les régularités statistiques. Le contexte dont sont extraits ces stimuli lui reste caché. Il n'est doté d'aucun biais ou connaissance *innée* (inscrite avant lui avant tout apprentissage) qui l'aiderait, notamment, à éviter de tomber dans de nombreux pièges. Du fait qu'il n'est pas en contact direct avec l'environnement sur lequel porte son activité, il ne peut pas acquérir par lui-même les connaissances qui lui manquent » : Andler, Daniel, *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*, Paris, Gallimard, 2023, p. 134.

comme l'indique Daniel Andler, pour les systèmes d'IA, « le problème du raisonnement du sens commun est insoluble en tant que tel »⁴⁸. Il estime objectivement que : « Espérer qu'un réseau connexionniste, suffisamment alimenté par l'homme, ou en explorant le monde, puisse collecter un échantillon suffisant de situations, étiquetées par les actions que chacune appelle, c'est, d'abord, envisager des ressources physiques trans-astronomiques ; ensuite, c'est croire qu'on puisse adopter à l'égard des situations humaines le point de vue de Sirius, d'un être sans soi, sans qualité [...] Mais personne n'imagine ni l'un ni l'autre⁴⁹. » Là encore, l'irréductible matérialité – le fait de disposer physiquement des ressources nécessaires à l'atteinte d'un tel objectif par ces systèmes, comme la nécessité d'une corporéité incarnée qui permette de se représenter un monde et de s'y projeter naturellement – constitue le talon d'Achille de l'IA.

Il convient de s'arrêter un instant sur ce qui, dans cette perspective, constitue le *proprement humain* du sens commun. Il repose sur une double capacité à donner du sens – c'est-à-dire une faculté de compréhension, une lecture intuitive du monde – et à se projeter dans le monde tel qu'il se présente, qui rejoint la question du désir, de la volonté, de l'intentionnalité. Vis-à-vis de l'IA, il est essentiel de rappeler certaines thèses à propos de ces dimensions humaines.

S'agissant de l'intentionnalité, John Searle estime qu'elle est ontologiquement liée au vivant⁵⁰. Selon lui, il existe des états mentaux intrinsèquement intentionnels, biologiquement fondés, qui constituent une propriété spécifique de la matière vivante. Par suite, il est donc impossible, en réalisant un système logique sur un support non biologique, d'obtenir l'équivalent d'une pensée. L'on retrouve la distinction entre organique et inorganique. Si l'intentionnalité comme propriété intrinsèque de la matière vivante a été critiquée par certains philosophes⁵¹ – qui ont estimé qu'aucune preuve n'a jamais été donnée de son existence –, la thèse de John Searle rejoint, de manière intéressante, d'antiques traditions de pensées (telles que l'hylozoïsme).

48 - *Ibid.*, p. 234.

49 - *Ibid.*, p. 283.

50 - Parrochia, Daniel, *Qu'est-ce que penser/calculer ?*, Paris, Vrin, 1992, p. 45-46.

51 - Par exemple, Daniel Dennett.

De manière radicale, un autre philosophe du xx^e siècle, Hilary Putnam, a théorisé pour sa part l'impossibilité de disposer d'un « langage de la pensée ». Il fournit trois raisons⁵² : « 1. La signification est holistique. On ne peut donc pas réduire l'ensemble des termes du langage à des primitifs (cf. logique). 2. Elle est en partie normative [...]. 3. Elle est évolutive. Nos concepts varient avec l'histoire. » Hilary Putnam conclut qu'il faut rejeter le modèle computationnel de l'esprit, c'est-à-dire l'assimilation pure et simple du penser au calculer. La machine calcule, mais elle ne peut pas penser. Cette approche théorique, qui confère au « langage de la pensée » un caractère humain, rejoint l'expérience de la « chambre chinoise » proposée par John Searle.

Cette expérience de pensée est fondamentale pour la réflexion sur l'IA. Elle consiste à montrer la « démarcation nette entre la sémantique, c'est-à-dire la compréhension profonde du sens des messages, et la symbolique, c'est-à-dire la simple manipulation de données. Si cette démarcation existe, alors aucune machine ne pourra être considérée "intelligente"⁵³. » Or l'expérience de la chambre chinoise démontre qu'un programme répond correctement à des questions auxquelles il ne comprend rien. Il prend en compte la forme des inscriptions – la symbolique – sans en saisir le sens – la sémantique –. Comme l'indique Daniel Adler, « l'IA peut résoudre certains problèmes ou accomplir certaines tâches sans comprendre ce qu'elle fait »⁵⁴.

S'agissant de l'IA générative, il y a donc toujours génération de *texte* par la machine mais jamais génération de *sens* par la machine. Pourtant, alors même que les textes ainsi générés sont *asémantiques*, la performance de ces systèmes d'IA conduit à des projections de sens, qui peuvent aller jusqu'à des formes d'*anthropophormisation* – appelées

52 - Parrochia, Daniel, *op. cit.*, p. 50-51.

53 - Guerraoui, Rachid et Nguyễn Hoang, Lê, *Turing à la plage*, Paris, Dunod, 2020, p. 126. Il est intéressant de constater que le fait de scinder en deux un signe écrit en distinguant son aspect sémantique (sens) et matériel (marques graphiques), pour s'en tenir à la manipulation des marques graphiques afin d'opérer sur elles un traitement de nature algébrique en laissant provisoirement le sens de côté, n'est pas nouveau. Il remonte à ce que Leibniz a appelé « connaissance aveugle ».

54 - Adler, Daniel, *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*, Paris, Gallimard, 2023, p. 36.

« effet Éliza »⁵⁵. Pour citer Alexei Grinbaum, « tout ce caractère illusoire de l'informatique affective n'enlève rien à l'efficacité des projections [...] Peu importe qu'elles soient si peu ancrées dans la nature : si leur effet sur l'utilisateur est réel, alors elles sont tout aussi réelles pour l'utilisateur, sur le mode du *comme si* »⁵⁶. Il en résulte un sujet majeur pour l'éducation dans le monde qui vient.

Libres propos sur l'éducation dans le monde qui vient

L'effectivité plus forte que l'illusion ?

Si l'enjeu, d'abord philosophique, consiste à éviter d'être pris au piège de ces illusions – de se retrouver prisonniers de nouvelles cavernes –, il devient également un défi pédagogique : il s'agit d'apprendre, dès l'école, à vivre avec l'IA générative, de disposer de règles d'hygiène pour des interactions hommes-machines de qualité. Sur le plan théorique, il est essentiel de rappeler qu'un « dialogue authentique nécessite d'accéder aux intentions communicatives de l'interlocuteur »⁵⁷. Or si les systèmes d'IA générative n'ont pas la moindre idée de ce qu'est une *intention*, et ne seront même jamais en mesure d'atteindre une telle intentionnalité⁵⁸, le problème est désormais celui de l'effectivité d'un tel changement qui perdure dans le temps.

Alexei Grinbaum formule une question essentielle : s'il est vrai que l'IA générative ne produit qu'une illusion de penser, « quelle est la différence entre un simulacre de pensée et la pensée vraie ? » Il insiste : « Il existe bien une différence entre ce qu'une machine dit et ce qu'elle "comprend" ; d'ailleurs, elle ne comprend rien. Mais lorsqu'un modèle de langage crée chez l'utilisateur une illusion qui persévère et se renforce avec le temps, celui-ci acceptera *in fine* que la machine "connaît". Ce qui, au début, n'est qu'un raccourci soumis à toutes les

55 - Selon le terme utilisé par l'informaticien Joseph Weizenbaum dès 1965.

56 - Grinbaum, Alexei, *Paroles de machines* Paris, Humensciences, 2023, p. 113.

57 - Andler, Daniel, *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*, Paris, Gallimard, 2023, p. 166.

58 - Cf. thèse de John Searle sur l'intentionnalité originaire comme propriété intrinsèque de la matière vivante.

critiques finira par s'imposer en tant que nouvel usage normal du verbe "connaître"⁵⁹. » Il conclut que « L'enjeu de l'adaptation du système éducatif va bientôt devenir celui de la survie de notre culture⁶⁰. » Il faut ajouter que certains chercheurs relèvent une « coévolution » entre facultés mentales et supports techniques, qui conduit à ce que le fonctionnement des structures cérébrales de l'être humain se transforme selon les technologies intellectuelles pratiquées⁶¹.

D'un point de vue sociétal, la première urgence réside dans l'intégration de règles légales qui clarifie le rapport entre homme et machine. En 2024, les systèmes d'IA générative génèrent des textes parfaits. Il n'y a plus de phénomènes d'« hallucinations », c'est-à-dire d'erreurs syntaxiques liées à des biais statistiques dans la génération des textes. Pour des raisons éthiques, il convient donc de distinguer un texte issu de l'esprit humain et une production textuelle par une machine. C'est ce que propose l'*IA Act* en cours d'adoption au niveau de l'Union européenne par le marquage des textes générés par l'IA (filigranes, *watermarking*). Ce point est essentiel pour que le professeur sache si le texte est issu, ou non, d'une machine.

Il est certain que les performances de restitution des connaissances offertes par l'IA générative entraînent, et entraîneront, des changements dans l'apprentissage. Il est difficile d'en prévoir les conséquences, ce qui n'empêche pas – au contraire – d'y réfléchir activement. Par exemple, le recours à l'écrit pourrait se trouver *a priori* questionné du fait de la génération automatique de textes par les systèmes d'IA ; corrélativement, l'oralité aurait alors un relief sans précédent dans les apprentissages pédagogiques et la transmission du savoir. Toutefois, cette modification du rapport entre écriture et oralité au sein de l'école n'a rien d'évident, tant le développement technologique peut, par effet de balancier, créer des formes de nostalgie⁶².

59 - Grinbaum, Alexei, *Paroles de machines* Paris, Humensciences, 2023, p. 71.

60 - *Ibid.*, p. 165.

61 - Alombert, Anne, Puig, Vincent, Montévil, Maël et Chaix, Victor (dir.), *Prendre soin de l'informatique et des générations*, Paris, FYP éditions, 2021, p. 33 (qui citent les travaux de Maryanne Wolf).

62 - À cet égard, l'écrivain Alain Damasio estime que l'essor de l'IA peut produire une « nostalgie de la matérialité ».

En revanche, il paraît acquis que la compétence à questionner les systèmes d'IA générative – ce que les spécialistes dénomment *prompt-engineering* – pour obtenir des productions de texte satisfaisantes, a vocation à être transmise par le système scolaire. Il pourrait en résulter des exercices fondés sur une pédagogie qui vise une culture de la *subjectivité humaine*, et non plus essentiellement une recherche de connaissances pures⁶³. Il s'agit de se donner les moyens de former des individus autonomes et éclairés, capables de s'orienter à l'ère de l'accaparament des esprits. L'école deviendrait alors le jardin des fonctions propres à l'homme.

L'école, jardin des fonctions noétiques ?

Ce que la machine révèle, y compris jusque dans les performances actuelles des systèmes d'IA, c'est, en creux, la spécificité irréductiblement humaine des fonctions noétiques : la mémoire, l'intuition, l'entendement, l'imagination, l'esthétique... Une réflexion approfondie sur les effets induits par l'IA et, corrélativement, sur ce que devrait devenir la culture humaniste dans le monde qui vient, a vocation à réinterroger ces grandes catégories. Pour reprendre un mot du philosophe Bernard Stiegler, il paraît urgent de réfléchir à la « finalité pharmacologique de l'école »⁶⁴. Cette capacité à prendre soin repose sur une distance critique vis-à-vis de la machine, de son utilité, de sa valeur. Pour ne prendre que l'enjeu esthétique, qui pose des questions philosophiques profondes, faut-il souligner qu'une machine ne sait pas apprécier la valeur d'une œuvre, ou même d'une idée ? L'école doit aider les élèves afin qu'ils cherchent ces clés de lecture, notamment par une fréquentation *éclairée* des savoirs et des œuvres.

À cet égard, la puissance des modèles massifs de langage doit aussi conduire à de nouveaux apprentissages de l'herméneutique, entendue

63 - Il s'agirait, par exemple, de formuler des « prompts » tels que : « quelle est ton opinion à propos de ? ».

64 - Kambouchner, Denis, Meirieu, Philippe, Stiegler, Bernard, Gautier, Julien et Vergne, Guillaume, *L'école, le numérique et la société qui vient*, Paris, Fayard / Mille et une nuit, 2012, p. 14.

comme la science de l'interprétation des textes. Il y a un enjeu à resituer le langage, le discours, le sens « dans un monde ». En tout état de cause, demeure plus que jamais d'actualité l'idée, formulée il y a dix ans dans un autre contexte technologique, selon laquelle : « L'école doit redevenir un temps et un lieu consacrés à la découverte et à l'étude, patientes et désintéressées, des choses du monde et de l'esprit, sous la conduite de maîtres⁶⁵. » C'est faire de l'école un lieu de culture d'esprits réfléchis, capables d'attention durable et d'approfondissement, rationnels et sensibles⁶⁶. Il faut se prémunir de ce que l'IA générative ne bride pas les capacités humaines, compte tenu de la thèse précitée de la *coévolution* entre facultés mentales et supports techniques. Pour reprendre les deux images de la pensée sauvage de Claude Lévi-Strauss, chaque enfant doit pouvoir inventer et s'inventer comme *ingénieur* ou *bricoleur*⁶⁷. Cette visée rejoint le sens propre à l'apprentissage humain : « Nous apprenons pour inventer, non pour nous adapter⁶⁸. »

Dans un renouvellement de la formule cartésienne, il s'agit de faire en sorte que l'homme s'assure de rester maître et possesseur *de la machine*, ce qui implique en retour de s'évertuer à devenir comme maître et possesseur *de sa nature*. D'un point de vue pédagogique, les jeunes apprendraient de leurs maîtres à fixer du temps et de l'espace dans le rapport à la *machine*, laquelle n'a d'autre valeur que celle que l'homme veut bien lui accorder. Chérissant la temporalité, cultivant la spatialité, l'école pharmacologique s'appuierait sur une pédagogie du *lento* et de la distance critique à l'objet, à l'inerte, dans un travail de valorisation des fonctions noétiques. Ce nouveau cadre scolaire permettrait, ce faisant, de résoudre la tension croissante entre précipitation informationnelle et temps nécessaire à l'élaboration de représentations pour agir⁶⁹ et, sans doute, d'équilibrer le rapport entre temps dans l'école et hors les murs.

En somme, l'école à visée pharmacologique aurait vocation à faire de chaque personne le *chef d'orchestre* de ses interactions avec la

65 - *Ibid.*, p. 109.

66 - *Ibid.*

67 - Lévi-Strauss, Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 27-33.

68 - Alombert, Anne, *Schizophrénie numérique*, Paris, Allia, 2023, p. 70-71.

69 - Chardel, Pierre-Antoine, *Socio-philosophie des technologies numériques. Ethique, société, organisations*, Paris, Presses des Mines, 2022. p. 50.

technologie⁷⁰, le gardien du rythme qui lui sied dès le plus jeune âge. Il convient donc d'avoir à l'égard du *conditionnement numérique* – l'IA et ses mutations technologiques constitue un milieu – la même ambition que pour les conditionnements socioéconomiques, à l'égard desquels l'école lutte en vue de permettre à chaque élève d'exercer sa liberté de destin. Cette orientation, qui voit dans l'école le jardin des fonctions noétiques, mérite de nouveaux débats tant pratiques (quelles formations pour les maîtres ? quelles pratiques pédagogiques ? quels usages du bâti scolaire ?) que théoriques (quel rôle de l'école dans l'éducation au corps, à l'art, à l'intuition, à la mémoire, au savoir ?).

Nous le voyons : la réflexion sur l'IA dépasse la seule question de son bon usage. L'IA générative va produire *a minima* un nouveau rapport à la connaissance, la question éducative doit être posée avec acuité afin de permettre à chacun d'utiliser ses propres facultés – d'invention, de jeu, d'interprétation, de création, de raisonnement, de sens – pour exercer librement son humanité dans le monde qui vient. Au fond, en creux, il y a matière à renouveler la pensée sur l'homme, sur le propre de l'homme. Antérieurement aux ruptures liées aux systèmes d'IA, Michel Hulin soutient, dès 2008, dans sa préface à la réédition de *La mystique sauvage*, que l'IA pourrait jouer un rôle de révélateur.

Pour conclure, il convient de citer Michel Hulin :

Plongée dans un tel bain d'acide [NB : *celui des technologies artificielles*], l'âme pourrait bien s'y dissoudre entièrement et disparaître une bonne fois pour toutes. Cependant, au cas où d'aventure quelque chose d'elle résisterait à cette épreuve, ce résidu ne manquerait pas d'être infiniment précieux. [...] Il contribuerait éventuellement à laisser entrevoir ce que la tradition mystique désigne énigmatiquement comme « château fort », « étincelle », « nature incréée », « désert », etc. À partir de là, une manière de comprendre le divin (et son rapport à l'homme), autre que la théiste, ou même que la panthéiste, redeviendrait peut-être possible.⁷¹

70 - *Ibid.*, p. 100.

71 - Hulin, Michel, *La mystique sauvage*, Paris, PUF / Quadrige, 2014, p. 12-13.

Séance du 5 juillet 2024

RAYMOND LA VILLEDIEU ET LE PRIX POPULISTE

Alain ARTUS

membre correspondant

Raymond La Villedieu vient à Nîmes fin 1977. Il rend visite à un ami de jeunesse, Jean-Noël Gauthier, qui lui propose de l'héberger. Cette amitié remontait aux années de leurs 20 ans, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils s'étaient liés au cours d'un séjour chez un riche exploitant de Seine-et-Marne, où Jean-Noël Gauthier faisait un stage d'agriculture tandis que Raymond La Villedieu était précepteur des deux enfants de la famille. Précisons tout de suite que Raymond La Villedieu eut une existence faite d'errances, privilégiant les emplois qui offrent le gîte et le couvert. Il dira d'ailleurs à un journaliste du *Dauphiné Libéré*, en 1983, que le métier d'écrivain, est « un métier difficile où l'on est à moitié mendiant ». Ce qui ne l'empêchera pas, dans les années 1970, d'être propriétaire d'un château, le château de Marac, en Haute-Marne.

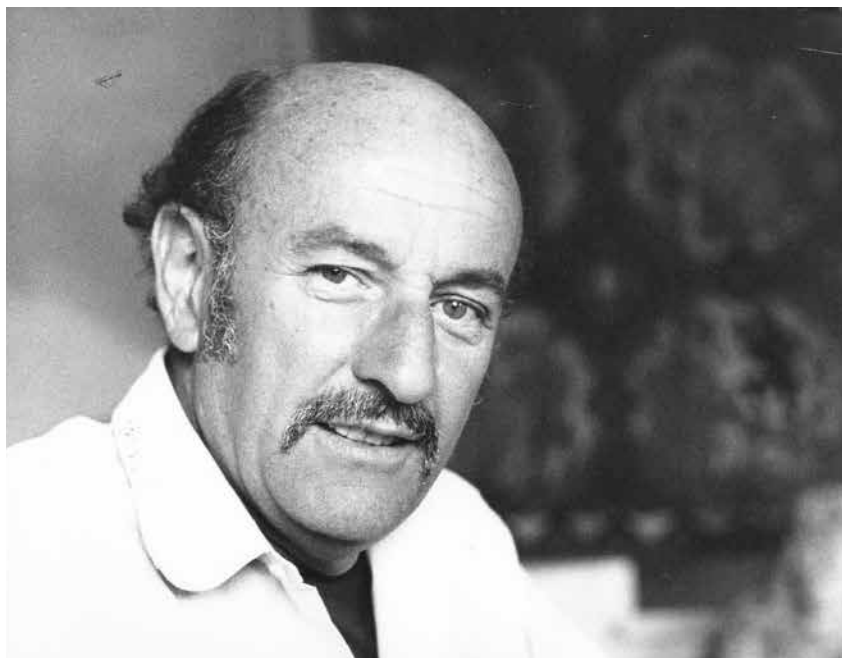


Fig. 1. Portrait de Raymond La Villedieu (cliché André Lafolie).

Qui est Raymond La Villedieu lorsqu'il arrive à Nîmes en 1977 ?

C'est un écrivain confirmé. Il est né en 1925 en haute Ardèche, sur le plateau du Coiron, au climat rude, où il passa son enfance. Ses parents, de petits agriculteurs, vivent dans une ancienne ferme fortifiée. Il a une éducation libre entre un père débonnaire mais faible et une mère trop âgée, malade et qui cherche à imiter le milieu aristocratique pour lequel elle a travaillé. Il ne va pas à l'école.

Raymond La Villedieu nous dit avoir des ancêtres ayant du caractère : il descendrait du brigand Louis Mandrin et de Monsieur de Charette, général royaliste. Ces deux figures historiques sont peut-être des ancêtres plus décoratifs que réels. Mais il a surtout un grand-père maternel qui est un personnage très original, haut en couleur, et qui vient terminer sa vie chez ses parents. Entre le vieil homme et l'enfant

s'établit alors une forte complicité. Ce grand-père Théodore, né en 1850, ancien Compagnon du Tour de France, est aussi un vétéran de la Commune de Lyon, en 1870, au cours de laquelle il devint l'ami de l'anarchiste Bakounine. D'allure superbe, fantasque, exubérant, souvent leste dans ses réflexions, Théodore fait entrer dans cette famille un souffle d'extrême liberté, de révolte et d'aventure.

L'enfant Raymond s'ennuyait avec ses parents et ce grand-père maternel lui apporte la vie dont il avait besoin : il finit donc de façonner un caractère qui présentait déjà une nature rebelle. Raymond La Villedieu, passionné de littérature, a fait des études de Lettres à Lyon. À la fin de la guerre, il est, comme nous l'avons déjà mentionné, précepteur de deux enfants dans une famille de Seine-et-Marne et ensuite, en 1947, il entre dans une école privée de Chelles (Seine-et-Marne), l'Institution Pasteur, pour y enseigner le français et l'histoire. Dans cette période, il produit aussi quelques critiques littéraires pour diverses publications.

En 1977, date de sa venue à Nîmes, il a déjà écrit plusieurs ouvrages : un recueil de poèmes, *L'Âme du Monde*, aux Éditions Ronsard, deux essais, *Le Poète et l'engagement*, aux Éditions Flammes et *Les Cendres cathares* aux Éditions Ronsard. Ces ouvrages sont épuisés et ne figurent pas au catalogue de la Bibliothèque nationale de France. De ces premiers écrits, seul un poème manuscrit ayant pour titre *Automne* a pu être retrouvé :

Les grappes d'automne sont rousses ;
leurs grains roulent au vent
comme des billes abandonnées d'enfants punis.

Les lampes suspendues
au centre des rues,
soulèvent en gerbes de pluie
leurs jupes soyeuses aux pavés salies.

Chaque année, je vois le Grand-Misérable
bonhomme automne,
chaussé d'eau, vêtu de brume,

fossoyeur riche et calme,
 aller, d'un coup d'épaule, faire chanceler la vie.

Jean Le Sec
 Chelles, 4 juillet 1948.

Remarquons que le poème est signé Jean le Sec, un pseudonyme. Armand Lanoux, ami de La Villedieu, a écrit que ses poèmes avaient « une forme osseuse » qui correspondait bien au pseudonyme «Le Sec». Armand Lanoux a aussi donné ce portrait rapide mais exact de La Villedieu à l'âge de 25 ans : « un homme jeune, sombre, aux rires explosifs, aux gestes souvent cassés, au regard de nuit ».

De 1974 à 1977, Raymond La Villedieu a écrit quatre autres ouvrages en prose : *L'Amour Guêpe*¹, *À la rencontre de Gérard de Nerval*², *L'étalon*³, *Les Coqs de 40*⁴. Ces quatre textes sont de veines différentes.

À la rencontre de Gérard de Nerval est édité en 1975, bien que Raymond La Villedieu ait terminé le manuscrit de ce « récit », comme l'écrit l'auteur, en 1949. Rappelons qu'en 1946 il entraînait comme précepteur de deux enfants dans une famille d'exploitants agricoles au nord de la Seine-et-Marne, en Île-de-France valoise, terre aimée de Gérard de Nerval vers qui vont les pensées de La Villedieu.



Fig. 2.

- 1 - *L'amour Guêpe*, Paris, Denoël, 1974. Prix Populiste.
- 2 - *À la rencontre de Gérard de Nerval*, Paris, Denoël, 1975.
- 3 - *L'étalon*, Paris, Hallier, 1976.
- 4 - *Les Coqs de 40*, Paris, Guy Authier, 1977.

Nerval a perdu sa mère à l'âge de deux ans et son père, absent du foyer – il était médecin dans la Grande Armée –, l'a confié à un grand oncle, Antoine Boucher qui résidait à Mortefontaine, dans ce Valois que nous évoquons. Les paysages et légendes de cette région vont marquer l'enfant Gérard de Nerval qui, privé de l'affection de sa mère, l'imaginera comme une figure de rêve. Il prit donc l'habitude des illusions. Cette rêverie qui occupe peu à peu toute sa pensée s'épanchera dans la vie réelle jusqu'à désorganiser sa représentation du monde. Gérard de Nerval vit ainsi dans ses songes, ses hallucinations et ses chimères. Et il recrée, avec des mots, l'univers magique où il s'est aventuré et perdu.

La Villedieu retrouve, dans ce Valois où il réside, la présence de Gérard de Nerval :

Le plus souvent, je m'échappais seul, laissant à leurs jeux les jumeaux fatigués et ravis d'une fantaisie qui les déchargeaient de moi. Alors, je galopais librement dans l'air satiné de la plaine ; je passais par Moussy-le-Vieux et Moussy-le-Jeune ; je traversais le bois de St-Laurent ; je débouchais sur Loisy ; et j'entrais au petit trot dans la forêt d'Ermenonville où je me perdais, où je m'arrêtais, où je déclamais des vers et où, longtemps, j'ai rêvé... Puis, je rentrais par Othis et Dammartin. D'autres fois, je changeais de direction et faisais, en suivant le tracé des routes, le chemin inverse plus rapide parce que plus précis et moins distrayant. Mais dans toutes ces promenades, me suivait la présence invisible de Gérard de Nerval. J'avais trouvé d'autres livres et, au milieu des bois, je relisais *Les Chimères*⁵.

Ce qui l'amène à pénétrer dans l'œuvre de Nerval avec le désir d'écrire un ouvrage sur ce poète. Mais, écrit Armand Lanoux dans sa préface à l'ouvrage de La Villedieu :

La Villedieu avait compris que Nerval est le héros d'une biographie impossible. L'opacité de l'œuvre répond à l'opacité biographique. Il n'y a de clé ni pour l'une ni pour l'autre. [...] Il avait compris [qu']il ne pouvait écrire du dehors. On n'aborde Nerval que du dedans⁶.

5 - *À la rencontre de Gérard de Nerval*, op. cit. p. VI et XI.

6 - *Ibid.*, p. XXIII.

En effet, dans cet essai, La Villedieu ne pastiche pas Nerval, il entre dans son univers mental pour nous restituer son cheminement poétique. C'est une démarche originale que distinguera d'ailleurs l'Académie française en attribuant, à Raymond La Villedieu, en 1975, la distinction Bonardi, un prix de soutien à la création littéraire.

Deux autres romans, *L'Étalon* (1976) et *Les Coqs de 40* (1977), sont d'une veine différente. Ils ont pour sujet la vie paysanne ardéchoise dans les années 1930, une vie que Raymond La Villedieu a connue. Précisons tout d'abord que cet écrivain était un lecteur et admirateur de Jean Giono dont il appréciait en particulier la peinture de la vie rustique dans la *Trilogie de Pan* avec une prédilection pour le roman *Un de Baumugnes*.

Ces deux récits, *L'Étalon* et *Les Coqs de 40*, se déroulent dans un petit village et mettent en scène, le maire, l'instituteur et le prêtre, en conflit politique, la patronne du bar, assez délurée, parfois un châtelain et des paysans rustres, alcoolisés, souvent phallocrates, aux mœurs aussi rudes que leur climat. Nous y trouvons aussi les ouvriers agricoles saisonniers, c'est-à-dire itinérants, qui ne manquent pas de séduire les filles du village.

Nous constatons dans ces récits l'influence de Giono : une nature nourricière mais qui peut être aussi hostile, cruelle ; une relation charnelle, fusionnelle avec la nature ; une sensualité animale ; un sentiment païen de la vie et de la mort ; les croyances et superstitions d'une société archaïque ; des dialogues qui utilisent le langage coloré du village, mêlé à une langue élégante et poétique pour décrire la nature.

La Villedieu est aussi un lecteur d'Henri Bosco. Il ressent comme lui cette part de mystère qui spiritualise la nature. Il trouve chez lui, comme d'ailleurs chez Gérard de Nerval, un syncrétisme qui tente de concilier le paganisme des mystères, une philosophie ésotérique et la mystique chrétienne.

Les Coqs de 40, tout en étant un « roman paysan », comme le précédent, a une originalité historique. Il se déroule pendant la drôle de guerre, juste avant l'entrée de l'armée allemande en France. Nous trouvons chez ces villageois diverses sensibilités idéologiques : des

républicains, des conservateurs, un Croix de feu, un autre Action française... On a un reflet de la société des années 1930. Des avions allemands apparaissent alors dans le ciel, faisant de la reconnaissance, de l'intimidation, de la désinformation en jetant des tracts... Ce climat incertain et inquiétant exacerbe les sentiments des villageois et met en effervescence toute la commune.

L'Amour Guêpe est un roman d'une inspiration différente. C'est l'histoire d'une liaison vécue avec une jeune femme, Elline, de milieu populaire – elle est couturière –, ayant deux enfants mais pas vraiment de vie conjugale avec son mari. Elle est simple, directe, capricieuse, ingénue, un peu « femme-enfant ». Elle vit dans le village où La Villedieu est propriétaire d'un château. Elle a 25 ans, lui 45. Au-delà de la différence de classe qui pourrait les éloigner, ce qui les lie vraiment est le caractère très charnel de leur amour. C'est le type de l'amour fou comparable à celui que l'écrivain Marc Bernard a vécu, particulièrement à Nîmes, avec Anny.

Elline, après avoir été attirée par ce châtelain qui avait une grosse voiture et lui faisait des cadeaux luxueux, comprend, peu à peu, qu'il lui a procuré élévation sociale et enrichissement culturel. Comme la liaison amoureuse de Marc Bernard avec Anny, celle de Raymond avec Elline est orageuse, alternant étreintes sauvages et tendresse, disputes et réconciliations. Cet amour chaotique dure deux ans. Il ne pouvait pas durer beaucoup plus, même si la rupture est difficile.

Je voulais que tu saches, lui dit Elline, que j'ai toujours envie de toi, même quand on se déteste, même quand je sais qu'il faudra bien que ça finisse.⁷ – Nous nous sommes bien trompés nous-mêmes, lui dit Raymond, réflexion à laquelle Elline fait cette belle réponse : Peut-être pas, mais c'est la vie qui n'a pas voulu de nous⁸.

Ce livre obtient le Prix Populiste en 1974. C'est un succès de librairie.

7 - *L'Amour guêpe*, op. cit. p. 329.

8 - *Ibid.*, p. 335.

Le Prix Populiste

Ce prix a été créé en 1929 par deux hommes de lettres, Léon Lemonnier (1890-1953) et André Thérive (1891-1967). Il a été créé en réaction contre une littérature qui prenait pour cadre unique les milieux bourgeois de la société française et privilégiait l'analyse psychologique des personnages. Léon Lemonnier publie le *Manifeste du roman populiste* dans le journal *L'Œuvre* du 27 août 1929⁹. En voici l'essentiel :

Nous en avons assez des personnages chics et de la littérature snob ; nous voulons peindre le peuple. Mais avant tout, ce que nous prétendons faire, c'est étudier attentivement la réalité. Nous nous opposons en un certain sens aux naturalistes. Leur langue est démodée et il convient de n'imiter ni les néologismes bizarres de certains d'entre eux, ni leur façon d'utiliser le vocabulaire et l'argot de tous les métiers. Nous ne voulons point non plus nous embarrasser de ces doctrines sociales qui tendent à déformer les œuvres littéraires [...].

Et, surtout, en finir avec les personnages du beau monde, les pécotes qui n'ont d'autre occupation que se mettre du rouge, les oisifs qui cherchent à pratiquer des vices soi-disant élégants. Nous voulons aller aux petites gens médiocres qui sont la masse de la société et dont la vie, elle aussi, compte des drames. Nous sommes donc quelques-uns bien décidés à nous grouper autour d'André Thérive, sous le nom de « romanciers populistes ». Le mot, nous l'avons dit, doit être pris dans un sens large. Nous voulons prendre le peuple, mais nous avons surtout l'ambition d'étudier attentivement la réalité. Et nous sommes sûrs de prolonger ainsi la grande tradition du roman français, celle qui dédaigna toujours les acrobaties prétentieuses, pour faire simple et vrai.

Que devons-nous retenir des extraits de ce *Manifeste du roman populiste* de Léon Lemonnier ?

Une opposition à la littérature qualifiée de « snob », au roman psychologique, au roman d'analyse. On peut penser à Jacques Chardonne, Marcel Arland, André Maurois, François Mauriac, Georges Duhamel...

9 - Lemonnier, Léon, *Manifeste du roman populiste*, Paris, J. Bernard, 1930 (rééd. La Thébaïde, 2017).

Une opposition au roman naturaliste : nous savons que Zola a voulu appliquer au roman les méthodes des sciences expérimentales. Pour lui, les sentiments et les caractères sont prédestinés par des lois, l'hérédité en particulier, analogues à celles qui régissent la biologie et la physiologie. Le roman devient alors une annexe de l'histoire naturelle et de la médecine. La littérature populiste refuse cette méthode. Elle dénonce aussi, chez les naturalistes, leur apparent mépris pour la forme, « un style qui paraît âpre et dru ».

Pour résumer, les romanciers populistes doivent faire « simple et vrai », l'esprit de ce courant littéraire étant contenu dans cette formule lapidaire : « le peuple et le style ». Autrement dit une écriture claire et une observation directe, sans analyse excessive, du peuple. Et, d'une façon générale, les « populistes » ont voulu réagir contre l'excès d'intellectualisme et la mondanité de la littérature des années 1920.

Il faut toutefois apporter quelques précisions. Il existe d'autres écritures prenant pour sujet le peuple, mais à différencier de « l'esprit populiste ». Ce sont, en particulier, les écrivains appelés « prolétariens » : dans les années 1920, des écrivains issus du peuple (ouvriers, petits employés, salariés de l'agriculture, marins...) sont révélés par des personnalités du monde littéraire comme Henri Barbusse ou Romain Rolland.

On peut citer parmi ces écrivains Marguerite Audoux (couturière dans un atelier), révélée par son roman *Marie-Claire*, Louis Guilloux connu pour *Le Sang noir* qui eut le prix Populiste pour le Pain des rêves en 1942. Henri Poulaille, Eugène Dabit (petits métiers) et Marc Bernard issu d'un milieu très pauvre et qui, au moment de l'écriture de son premier roman, était ouvrier fraiseur à Paris. Tous ces écrivains ont donc connu la vie difficile du prolétariat et ont pu s'élever grâce à une formation autodidacte. Certains facteurs ont favorisé cet élan créatif au sein de la classe ouvrière : l'école primaire obligatoire depuis 1882, une émancipation intellectuelle des ouvriers impulsée par le syndicalisme, la création d'universités populaires...

Selon Henri Poulaille, auteur du roman *Le Pain quotidien* qui deviendra le chef de file des écrivains prolétariens avant d'être directeur du service de presse des Éditions Bernard Grasset, il y a une différence

importante entre les « prolétariens » et les écrivains « populistes ». Il le précise dans son livre manifeste *Nouvel Âge littéraire* :

Le ton manquait [aux populistes]. Le ton. Un ouvrier qui sait lire ne s'y trompe jamais. Pour parler de la misère, il faut l'avoir connue.¹⁰

Et il qualifie l'écriture des populistes de « romantisme de la misère »¹¹. Un autre écrivain prolétarien, Tristan Rémy, aura le même jugement : « Pour parler de la mine, il fallait être mineur ; avoir connu la boue pour évaluer sa viscosité¹². » De même, Émile Guillaumin, écrivain-paysan, écrira : « Nul ne saurait parler équitablement des paysans s'il n'a vécu la vie paysanne¹³. »

Il est à préciser que les prolétariens ne veulent pas d'une littérature de parti, de propagande, d'une idéologie. Ils se considèrent tout simplement comme des écrivains d'humble origine qui racontent leur vécu. Ils veulent rester libres, d'autant qu'ils démontrent, le plus souvent, un esprit individualiste et libertaire. Ils estiment que la sincérité et la force de leurs récits suffiront à servir la cause de leur classe.

Les « prolétariens » s'opposent ainsi à un autre mouvement littéraire, prenant pour sujet le prolétariat, le « réalisme socialiste ». Ce courant est porté par le Parti communiste souhaitant que cette littérature prolétarienne soit aussi une littérature de propagande. En effet, ce parti reproche aux écrivains prolétariens de ne pas être des écrivains militants, porteurs d'une idéologie, mais, selon Jean Fréville, alors directeur du journal *L'Humanité*, « des ouvriers qui acceptent leur sort [...] qui y trouvent des motifs de contentement et de fierté »¹⁴. Le Parti communiste avait en effet compris l'importance que la littérature pouvait jouer dans la lutte des classes. Il en est résulté la fondation de l'Association des Écrivains et Artistes révolutionnaires (AEAR).

10 - Poulaille, Henri, *Nouvel Âge littéraire*, Paris, Librairie Valois, 1930.

11 - *Ibid.*

12 - Rémy, Tristan, « Écrivains dits prolétariens et la littérature », *Journal Le Peuple*, 17/11/1933.

13 - Cité par Ragon, Michel, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française*, Paris, Albin Michel, 1974 (rééd. 2005, p. 149).

14 - Fréville, Jean, *L'Humanité* du 02/03/1932.

Marc Bernard a toujours affirmé que les écrivains prolétariens « ne voulaient pas être sous la dépendance d'un parti et devenir exclusivement ses porteurs de mots d'ordre »¹⁵. Pour résumer l'objectif des écrivains prolétariens, restituer son vécu dans un roman suffisait à faire œuvre révolutionnaire.

Précisons que les écrivains prolétariens ne rejettent pas, comme les populistes, l'œuvre d'Émile Zola fondée sur le roman expérimental. Marc Bernard écrivait de Zola :

Pour la première fois, en tout cas, un écrivain de valeur prenait contact avec le monde ouvrier, et du retentissement de son œuvre allaient naître des romans qui attireraient l'attention sur le prolétariat¹⁶.

Toutefois il y aura une porosité entre ces différents courants. Eugène Dabit, par exemple, s'est tout d'abord associé aux écrivains prolétariens. Il a ensuite reçu le Prix Populiste en 1931, pour son roman *Hôtel du Nord* et a enfin rejoint l'AEAR en mars 1932, association sous influence communiste (on trouve dans cette association, entre autres, Louis Aragon, Paul Nizan, André Breton...). Tristan Rémy, auteur associé aux écrivains prolétariens a, lui-aussi, reçu le Prix Populiste en 1936 pour son roman *Faubourg-Saint-Antoine*.

Après 1931 (premier Prix Populiste), ce prix a été décerné à de nombreux écrivains connus et talentueux, tels que Jules Romains, Henri Troyat, Jean-Paul Sartre, Emmanuel Robles, Armand Lanoux, Jean-Pierre Chabrol, Jean Anglade, Bernard Clavel, André Stil et bien d'autres. Il est à noter que, pour le Prix Populiste 1932, dont le lauréat a été Jean Pallu pour son roman *Port d'escale*, Marc Bernard était dans la sélection. Il a obtenu 5 voix (6 voix pour Jean Pallu et 1 pour Tristan Rémy).

Prenons à présent quelques exemples de romans qui ont reçu le Prix Populiste.

15 - Loffler, Paul A., *Chronique de la littérature prolétarienne française de 1930 à 1939*, Paris, Plein Chant, 1975, p. 40-41.

16 - Bernard, Marc, *Zola par lui-même*, Paris, Éditions du Seuil, 1952, p. 61.

1931 : Hôtel du Nord, d'Eugène Dabit

Il s'agit de la peinture d'un hôtel parisien, quai de Jemmapes, établissement très modeste où vivent des hommes et des femmes dont l'existence est précaire, locataires qui sont des travailleurs pauvres ou gens de passage plutôt désargentés. Eugène Dabit montre une galerie de portraits d'un petit peuple qui vit au jour le jour. La première activité artistique de cet écrivain a été la peinture et on peut en effet admirer son talent à broser un personnage en quelques traits de visage, une voix, une démarche, un habit, une attitude. Trois ou quatre lignes lui suffisent pour donner vie à une femme ou un homme. « Être peintre, a-t-il écrit, c'est exprimer la vie et communiquer l'amour de la vie. »

La fraternité et la solidarité qui unissent ce petit peuple donnent souvent un climat de chaleur et de joie à cet hôtel, mais en arrière-plan de cette bonne humeur on ressent la solitude et la mélancolie des personnages. Ce roman est le fruit d'un vécu car ses parents étaient les propriétaires de cet hôtel et qu'il y travaillait comme garçon de salle. L'écriture d'Eugène Dabit est soignée, son style très travaillé. On peut ajouter que cette chronique sociale sonne toujours vrai. *L'Hôtel du Nord* est le premier roman que couronne le Prix Populiste. Pour la première attribution de ce prix, c'est le roman idéal.

1940 : Le Mur, de Jean-Paul Sartre

Ce recueil publié en 1939 regroupe cinq nouvelles écrites de 1936 à 1938. Dans le genre romanesque, c'est son deuxième livre après *La Nausée*. On peut s'étonner, *a priori*, de voir cet écrivain que l'on situe plutôt dans le domaine philosophique obtenir le Prix Populiste.

Ces nouvelles ont en effet une forte portée psychologique. *Le Mur* met en scène, pendant la guerre d'Espagne, en 1936, trois républicains qui vont être fusillés au petit matin. Nous avons donc, pendant cette nuit où ils ne dorment pas, un portrait mental de ces hommes qui vont mourir. Mais nous avons aussi l'un des fondements de la philosophie existentialiste : ces hommes qui vont mourir sont déjà morts. L'homme, selon cette philosophie, n'existe que dans la mesure où il peut s'anticiper,

se projeter, se créer. Les trois personnages vont mourir dans quelques heures, ils n'ont donc, dès à présent, plus d'existence.

La seconde nouvelle, *La Chambre*, montre une femme qui ne veut pas abandonner son mari qui sombre dans la folie et qui essaie donc d'entrer dans cette démence, pour continuer la vie commune, mais sans y parvenir. Les trois autres nouvelles (*Erostrate*, *Intimité* et *L'Enfance d'un chef*) montrent, elles aussi, des personnages dans une situation d'enfermement, qu'elle soit physique ou mentale.

Ces nouvelles annoncent la philosophie existentialiste de Jean-Paul Sartre, qui sera théorisée dans *L'Être et le Néant* et *L'Existentialisme est un humanisme*. La vie nous enferme dans des «murs», dit Sartre, visibles ou mentaux. Ces enfermements nous conduisent à faire des choix, pour nous extraire de ces impasses. C'est lorsque nous sommes devant un mur que nous sommes le plus libres, libres d'en choisir l'issue. Et, au fur et à mesure de ses choix, l'homme se crée. Sartre qui refusait les prix (Goncourt, Nobel...) a accepté celui-ci. Pourquoi donc le Prix Populiste ?

Il s'agit de nouvelles, l'auteur n'expose pas une thèse. Il relate des expériences. Ces expériences sont vécues par des femmes et des hommes issus du peuple. D'autre part, l'existentialisme s'intéresse aux situations concrètes (dont l'homme dans sa vie quotidienne) et aux expériences affectives immédiates (la solitude, le désespoir, l'angoisse, la nausée). Ces nouvelles donnent un tableau saisissant de la condition humaine, certes enrichi d'une dimension philosophique, celle des choix souvent déchirants devant lesquels le libre arbitre place l'homme. Enfin, ce qui pouvait plaire au jury du Prix Populiste, l'écriture est travaillée.

1956 : Le Bout-Galeux, de Jean-Pierre Chabrol

Jean-Pierre Chabrol situe son roman dans un quartier pauvre d'une commune de la banlieue sud de Paris à laquelle il donne le nom de La Palaise. Une quarantaine de personnes vivent misérablement, dans un habitat insalubre, une voirie laissée à l'abandon – « Les pavés de la rue sont célèbres dans toute l'Île de France », écrit-il, et sans eau

courante. « Ici, on mange et on digère l'argent du mois prochain¹⁷. » C'est une population de travailleurs précaires, souvent au chômage, de femmes épuisées, d'enfants toujours malades et de vieux qui meurent silencieusement. Parmi eux, toutefois, quelques jeunes, de 16 à 19 ans, qui apportent un peu d'espoir, et parfois de bonne humeur, à ce quartier. Si la misère exacerbe parfois les tensions entre voisins, la maladie et la mort génèrent toujours des élans de solidarité. Plus qu'une simple solidarité, une fraternité qui soude toute cette population. L'un des jeunes personnages a cette réflexion : « le meilleur de soi c'est les autres »¹⁸, réflexion en opposition avec la célèbre réplique de Sartre que nous avons évoqué précédemment, « l'enfer, c'est les autres ».

Cet environnement, Chabrol a pu l'observer, résidant à Paris à l'époque où il écrit le roman. La première moitié du roman est un tableau de mœurs remarquable, la seconde partie décrit le déroulement d'une grève que mènent les ouvriers de ce quartier. Elle est donc plus liée à l'action syndicale et a même quelques résonances politiques qui ont pu faire penser au « réalisme socialiste » que j'ai évoqué précédemment. Chabrol s'en est défendu, affirmant que *Le Bout-Galeux* n'était pas « dans la ligne » du Parti communiste. Il se situe en effet davantage dans le réalisme du courant littéraire populiste. L'écriture de Jean-Pierre Chabrol est, comme nous le savons, travaillée, avec des formules pleines de finesse, comme cette image d'une vieille dame qui vient de mourir : « Elle avait fermé les yeux et il restait sur ses lèvres comme le souvenir d'un sourire¹⁹. »

1964 : Couleur de cendre, de René Pons

Ce récit met en scène les vacances d'été d'une famille appartenant à une petite classe moyenne : le père, un employé de préfecture, la mère, femme au foyer, et deux adolescents. Ils vont séjourner à la mer et, même en l'absence de noms de lieux précis, on comprend qu'ils vont à Palavas-les-Flots en passant par Montpellier. Dans ce texte, l'auteur

17 - Chabrol, Jean-Pierre, *Le Bout-Galeux*, Paris, Folio Gallimard, 1955, p. 20.

18 - *Ibid.*, p. 458.

19 - *Ibid.*, p. 185.

dépeint une vie quotidienne d'une extrême monotonie, une vie de tous les jours où les mêmes gestes se reproduisent indéfiniment, dans une évidence dont on ne saurait douter, les paroles ne sont que des clichés prononcés souvent dans le vide, les événements du quotidien s'enchaînent de façon habituelle. L'uniformité de ce quotidien est reproduite de façon très minutieuse, les actes, les comportements et les émotions des personnages étant très circonstanciés. Ce procédé accroît notre sentiment de vacuité devant ce quotidien qui est souvent celui de nombre d'entre nous. Cette peinture nous montre aussi la solitude de l'homme et sa difficulté à communiquer substantiellement avec les autres.

Parler de désespoir pour cette représentation de la vie ne me semble pas exact. Cette famille ne se questionne pas sur le sens de sa vie, elle l'accepte comme une réalité normale et René Pons a le talent de sublimer ces existences par l'humanité de ses personnages, jusqu'à nous offrir l'écriture d'une poésie de la vie simple.

Raymond La Villedieu fait paraître, début 1983, un roman qu'il vient d'écrire à Nîmes, où il séjourne encore, *La Canne et le tambour*, aux Éditions Henri Veyrier (Paris). C'est l'histoire de son enfance ardéchoise avec la présence du grand-père que nous avons évoqué. Ce récit est donc autobiographique, mais c'est aussi un document d'ethnologie régionale. En 1984, Paul Morelle écrit dans *Le Monde* :

Raymond La Villedieu nous donne avec *La Canne et le tambour* le roman d'une enfance ardéchoise, paysanne et rugueuse. Toute autobiographie est, en même temps que le récit d'une éducation sociale et sentimentale, une psychanalyse. Celle-ci est violente, imagée, truculente, entre une mère aux ascendances et aux réactions malades et un père plus assuré et débonnaire, dans un décor de pierrailles et de hautes terres, l'odeur puissante du cheval et le légendaire des histoires que se racontent aux veillées des veuves pythonisses qui ressuscitent les morts²⁰.

20 - Morelle, Paul, *Le Monde* du 18/05/1984.

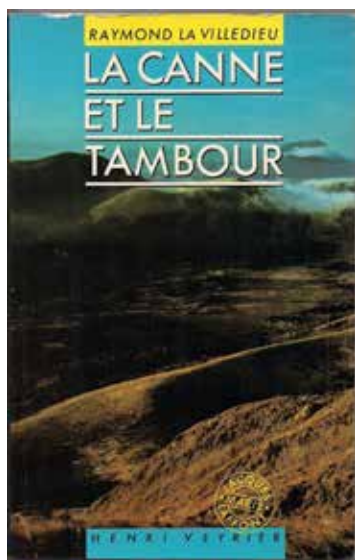


Fig. 3.

Ce roman a fait partie de la sélection 1985 du Prix du Cabri d'Or. Mais il est décerné à Simone Pesquiès-Courbier pour son roman *La Cendre et le feu*. C'est le second Prix du Cabri d'Or, celui-ci ayant été créé à la fin 1983. Le président était alors Louis Le Prince-Ringuet, de l'Académie française. Parmi les dix membres se trouvaient Christian Liger et Aimé Vielzeuf. *La Canne et le tambour* de La Villedieu avait obtenu, au second tour de vote, 4 voix.

Toutefois, la lauréate étant décédée au moment de la remise du prix, c'est un de ses proches, le docteur Pesquiès, qui est venu le recevoir. Celui-ci a alors décidé de partager le montant du prix – un chèque de 10.000 francs –, entre la Ligue contre le cancer et Raymond La Villedieu dont, écrit le journal *Midi Libre* (dans son édition du 5 avril 1985), « les ennuis divers le touchèrent ».

Interruption et renaissance du Prix Populiste

En 1976, le Prix Populiste était animé par son secrétaire général, l'écrivain et médecin Herbert Le Porrier, qui avait reçu ce prix en 1952 (pour son roman *Juliette au passage*). À la disparition de celui-ci, en 1977, le prix tombe en déshérence.

Le secrétariat du prix est alors proposé à La Villedieu, mais celui-ci refuse pour raison de santé. En 1983, La Villedieu, qui séjourne toujours à Nîmes, décide d'entreprendre la restauration de ce prix. Il crée un Comité d'Honneur dans lequel se trouvent, entre autres, Hervé Bazin, Françoise Xénakis, Emmanuel Robles, Jean-Pierre Chabrol, André Stil, Paul Guth, Robert Merle, Aimé Vielzeuf...

Le 13 mars 1984, le Prix Populiste, Association régie par la loi du 01/08/1901, est enregistré à la Sous-Préfecture de Meaux. En avril, le nouveau jury tient sa première réunion pour sélectionner plusieurs auteurs, parmi lesquels on trouve Annie Ernaux pour *La Place* et Michel Ragon pour *Les Mouchoirs rouges de Cholet*. En 1984, le Prix Populiste est donc à nouveau attribué, le lauréat étant Daniel Zimmermann pour son roman *La Légende de Marc et Jeanne*.

La renaissance du Prix Populiste a donc bien lieu en 1984, à l'initiative de Raymond La Villedieu. À partir de cette renaissance, on trouve parmi les lauréats Gérard Mordillat, René Fregni, Didier Daeninckx, Patrick Besson, Jean Ferniot, Daniel Picouly, Marie Rouanet, Laurent Gaudé (pour *Le Soleil de Scorta*), Louis Nucera (pour l'ensemble de son œuvre à titre posthume). Le Prix Populiste 2024, prix qui porte depuis 2012 le nom de «Prix Eugène Dabit du roman populiste», a été décerné, toujours à l'Hôtel du Nord, le 25 avril dernier, à Sorj Chalandon pour son roman *L'Enragé* (Grasset, 2023).

Drames dans les Cévennes

Raymond La Villedieu publia encore en 1987 un dernier ouvrage, *Drames dans les Cévennes*, chez l'éditeur nîmois Lacour. Ce sont là quatre nouvelles dont les récits, qui se déroulent dans les Cévennes ardéchoises, sont des souvenirs de jeunesse mettant en scène une fois encore une société paysanne rude comme la nature qui l'environne, fruste, brutale, pénétrée d'archaïsmes et de superstitions. Mais ces paysans, parfois primitifs, qui doivent



Fig. 4.

lutter contre les forces de la nature, souvent redoutables, ces hommes montrent une puissance émotive allant jusqu'à des visions hallucinatoires qui nous transportent dans un monde imaginaire.

Après un séjour à Nîmes, Raymond La Villedieu revient à Chelles (Seine-et-Marne) et y meurt en 1995.

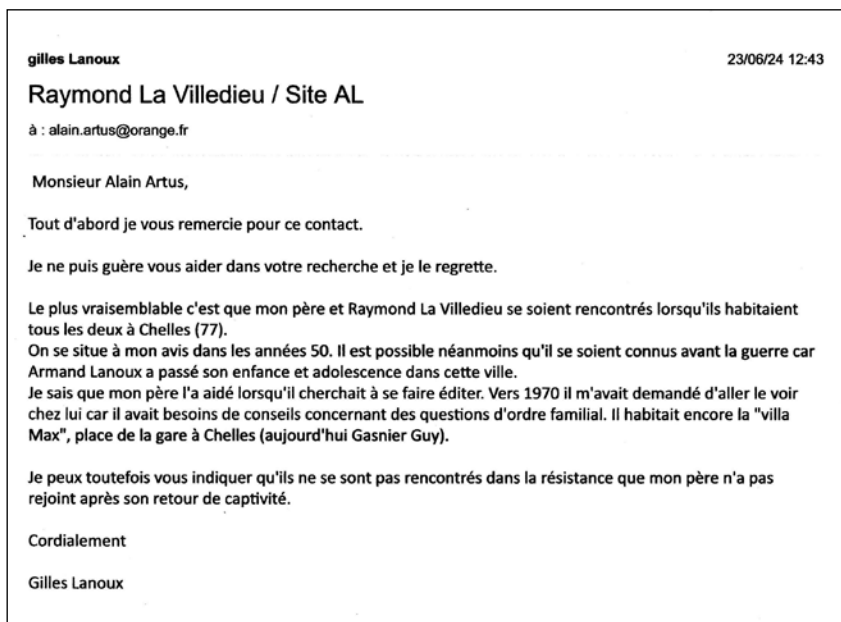


Fig. 5. Courriel de Gilles Lanoux, fils d'Armand Lanoux.

Séance du 27 septembre 2024

**SOUS LE SIGNE DU TAUREAU
REGARD CROISÉ
AUGUSTE CHABAUD / CLAUDE VIALLAT¹**

Jean-Marie MERCIER
membre correspondant

C'est en 1956, à l'occasion d'une exposition hommage organisée par la Ville de Nîmes à la Galerie Jules Salles en l'honneur du peintre récemment disparu, que Claude Viallat, alors jeune élève de l'École des Beaux-Arts de Montpellier qu'il a intégrée en 1955, rencontre Auguste Chabaud. Dès son entrée dans la grande salle d'exposition, où les tableaux recouvrent les murs du sol au plafond avec les grands formats en haut, son œil est immédiatement ébloui et fasciné par la féérie des couleurs qui se dégagent des œuvres de celui qui, pour la postérité, était appelé à devenir l'Ermite de Graveson. Comme il l'a très souvent évoqué dans ses écrits ou ses interviews, la peinture d'Auguste Chabaud l'a « littéralement bouleversé ». De cette journée fondatrice pour le peintre et coloriste en devenir, le porte-parole et pilier de l'abstraction en France, figure tutélaire du mouvement Supports/Surfaces, rappelait en 2012, soit plus d'un demi-siècle après cette rencontre picturale, que

1 - Tous les clichés sont publiés avec l'aimable autorisation de Claude Viallat.

« la découverte de l'œuvre de Chabaud fut alors un vrai choc pour moi et m'a laissé un souvenir encore très prégnant aujourd'hui »².



Fig. 1. Henriette et Claude Viallat devant une tableau d'Auguste Chabaud représentant le raseteur Julien Rey - Atelier Auguste Chabaud à Graveson, 21 janvier 2023. (Cliché J.-M. Mercier).

Usant toujours du champ lexical de l'émotion pour évoquer ce moment singulier de sa vie, tant justement cette rencontre l'avait marqué au plus profond de sa conscience d'homme et d'artiste, Claude Viallat n'aura de cesse de rappeler sa dette, dans le sens d'une re-connaissance ou d'une connivence liée au support, à la couleur ou à la découverte d'une continuité de l'histoire de la peinture, envers son illustre devancier, et l'admiration qu'il lui a continuellement vouée.

2 - Entretien de Claude Viallat avec Henry Périer, dans le catalogue de l'exposition *Claude Viallat aux marges de la peinture*, Musée du Touquet-Paris-Plage, 8 juillet/ 18 novembre 2012.

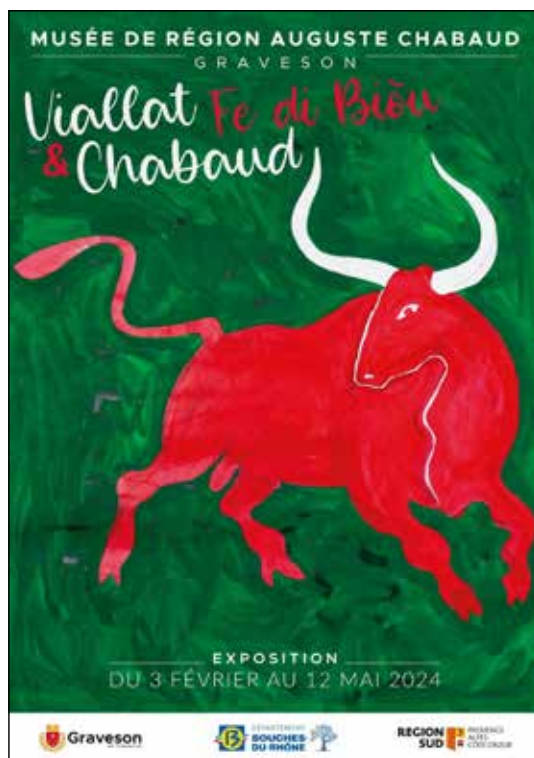


Fig. 2. Affiche de l'exposition « Viallat & Chabaud : Fe di Biòu », Musée Auguste Chabaud, 3 février - 15 septembre 2024.

L'hommage à l'Ermite de Graveson

Évoquant la rétrospective de 1956 et les peintres qui ont joué un rôle déterminant dans la construction de son travail, Claude Viallat soulignait, en 2019, que « c'est la première fois que je voyais une peinture qui me bouleversait par rapport à la peinture des musées. Je me suis retrouvé devant une peinture complètement différente et, depuis, c'est un des peintres que je préfère, à l'égal de Matisse et de Picasso³. » Propos qu'il

3 - Viallat, Claude / Nuridsany, Michel, « Entretien. 16 décembre 2019, Nîmes », dans Mantoux, Aymeric, éd., *Viallat Taureaux*, s.l., Ceysson Éditions d'Art, 2021, p. 189-199 (p.198).

avait semblablement tenus dans une anthologie de ses *Écrits* publiée en 2014 où il disait qu'il avait « une dette vis-à-vis de Chabaud, de Matisse et de Picasso, des gens qui m'accompagnent toujours »⁴. Commentant cette trilogie qui hisse ces trois noms au sommet de son panthéon pictural, Claude Viallat est allé jusqu'à dire, revendiquant ainsi son inscription dans une longue filiation de peintres de la couleur, que « les trois peintres déterminants pour moi sont le Nîmois Auguste Chabaud, Matisse, pour les accords de couleurs, et Picasso l'inventif, peut-être moins sa période cubiste toutefois »⁵. Rien de surprenant dès lors que la biographie de Claude Viallat, publiée à l'occasion de l'exposition *Claude Viallat* au Musée d'Art contemporain de Nîmes en 1988, débute, en guise de présentation de l'artiste et de son travail, par des propos tenus à l'enseigne d'Auguste Chabaud : « L'exposition qui m'a le plus marqué à Nîmes c'est celle d'Auguste Chabaud en 1956, à la galerie Jules Salles. J'en ai un souvenir très vif : il y avait la série des enterrements, une série de peintures de bergers et je me souviens d'une peinture rouge, une montée d'escalier dans un bordel. Ce qui me passionne chez Chabaud c'est la netteté du travail, on voit quel est le processus de fabrication⁶. » Séduit par « l'immédiateté extraordinaire de la peinture » d'Auguste Chabaud, où le motif, sans trucage, est réduit à l'essentiel par l'épuration des formes et l'imprégnation totale d'un *absolutisme* de la couleur, le tableau « Couloir d'Hôtel »⁷ que Claude Viallat a découvert à Nîmes est à ses yeux

4 - Manuel, Pierre, éd., *Claude Viallat. Écrits*, s.l., Ceysson Éditions d'Art, 2014, p. 405. Dans cette même citation, Claude Viallat, évoquant l'exposition de 1956, disait : « Une exposition magnifique présentée de haut en bas, c'est-à-dire du dessus des plinthes jusqu'en haut [...]. Je me trouvais devant une peinture qui me touchait immédiatement, d'une franchise, d'une simplicité et d'une force absolument bouleversante. »

5 - Propos recueillis par Valérie Duponchelle dans « Claude Viallat, la couleur de l'ombre et du soleil », article publié le 20/12/2022 dans le *Figaro-Culture* : <https://www.lefigaro.fr/arts-expositions/claude-viallat-la-couleur-de-l-ombre-et-du-soleil-20221220>

6 - *Claude Viallat. Biographie*, p. I, Note 1, entretien avec Chantal Creste, Aubais, Août 1988 ; Exposition *Claude Viallat*, Musée d'Art contemporain de Nîmes, 18 novembre 1988 - 29 janvier 1989.

7 - Cette huile sur carton, de 105 x 76 cm, a été exposée au Musée Paul Valéry de Sète lors de l'exposition *Chabaud. Fauve et expressionniste 1900/1914*, en 2012. Elle figure à la page 43 du catalogue.

... l'équivalent de la porte [porte-fenêtre à Collioure] ou de la fenêtre [à Tahiti], motifs récurrents chez Matisse dans plusieurs toiles très importantes. Vous voyez, il y a deux grands pans rouges, des tapis de sol, la montée d'escalier et le pied de la fille qui monte. [...] Mais il y a une simplicité, une franchise et une évidence très grande, et, en même temps, les choses sont synthétisées, très marquées. C'est très direct par rapport au métier de peintre, fait d'énormément de subtilité. Regardez les dates. C'est extraordinaire ... [et d'ajouter en guise de reconnaissance suprême que] le cerné noir que j'utilise parfois vient de Chabaud⁸.

De même qu'il est possible de déceler à travers la présence de tâches répétitives dans des œuvres de la période parisienne d'Auguste Chabaud une parenté avec certaines formes de Claude Viallat.

La singularité d'Auguste Chabaud, ce fauve boudé par les historiens du fauvisme et adoubé un temps mais renié par les siens pour avoir flirté avec l'expressionnisme allemand⁹, se révèle au travers de sa liberté picturale et l'utilisation sans commune comparaison d'une gamme chromatique flamboyante, alliant des rouges vermillon sombres et des bleus outremer glissant vers le noir à des verts éclatants, rehaussés de blanc et de jaune. C'est cette palette sans équivalent, rendant de la sorte Auguste Chabaud inclassable, qui a inspiré à Claude Viallat toute une série d'*hommages à Auguste Chabaud*, comme cela a aussi été le cas avec Matisse, Picasso et, dans une moindre mesure, Braque, lesquels constituent, comme le souligne Bernard Ceysson, « un ensemble d'œuvres en soi significatif dans le développement de son travail »¹⁰. Même si, en 1984, un double hommage à la tauromachie

8 - Viallat, Claude / Nuridsany, Michel, « Entretien », *op. cit.*, p. 198.

9 - Marqué par le fauvisme et l'expressionnisme, Auguste Chabaud a abordé ces deux courants picturaux, de même que le cubisme par la suite, de manière très personnelle. Matisse a rapporté que « Chabaud bûchait dans son coin », alors que Dunoyer de Ségonzac a dit de lui que « de toute sa génération, Chabaud est certainement le plus doué ». Quant à Auguste Chabaud, il a toujours revendiqué n'avoir adhéré à aucune école.

10 - Ceysson, Bernard, « Auguste Chabaud/Claude Viallat », texte de présentation dactylographié de l'exposition *Claude Viallat. Hommage à Chabaud*, Galerie Bernard Ceysson – Luxembourg, du 20 juin au 20 septembre 2013. Concernant cette question, on se reportera à l'étude en cours de Barbara Mercier, *Les hommages*

et à Auguste Chabaud a été rendu à la chapelle de la Salamandre à Nîmes¹¹, et qu'en 1989 des dessins tauromachiques réalisés en 1987 ont illustré un ouvrage d'Auguste Chabaud rédigé au milieu des années 1920, intitulé *L'Estocade de vérité*¹², Claude Viallat ne considérait encore à cette époque aucune de ses œuvres comme des hommages à Auguste Chabaud. Ce n'est qu'*a posteriori* que certaines d'entre elles ont été regardées comme telles¹³. En fait, il faut attendre le début des années 2000, notamment en vue de l'exposition de 2003 au Musée Auguste Chabaud de Graveson consacrée aux *Hommages à Chabaud... Claude Viallat*, pour que des œuvres estampillées « Hommage à Auguste Chabaud » commencent à être exécutées, et ce dorénavant de manière quasiment ininterrompue jusqu'à nos jours, l'exposition organisée par Bernard Ceysson dans sa galerie luxembourgeoise, en 2013, constituant un temps fort dans le long compagnonnage que Claude Viallat a nourri avec l'Ermite de Graveson. En marge de ces hommages picturaux, il a aussi adressé à Auguste Chabaud, chose qu'il n'a fait ni pour Matisse ni pour Picasso, un hommage poétique. Dans un poème sobrement intitulé *À Auguste Chabaud*, les mots employés par le peintre délivrent, avec humilité et sobriété, un message personnel et intime, porteur d'un sens profond qui confère une toute autre tonalité à l'admiration que Claude Viallat a vouée à Auguste Chabaud et à la célébration de son œuvre :

à Auguste Chabaud : un ensemble d'œuvres singulier et significatif dans la production picturale de Claude Viallat, Mémoire de Master 2 d'Histoire de l'art, Université Paul Valéry-Montpellier III, année 2023-2024.

- 11 - Dans un entretien du 1^{er} décembre 2023, Claude Viallat entendait bien préciser que des hommages à Auguste Chabaud avaient été présentés dans le cadre de cette exposition.
- 12 - Chabaud, Auguste, *L'Estocade de vérité*, précédé de *La force et la tendresse* de Jean-Louis Lopez, illustrations de Vincent Bioulès, Auguste Chabaud et Claude Viallat, Nîmes, Édition du Musée taurin, 1989. Dans cet ouvrage, Auguste Chabaud fait part de ses considérations en matière de corrida.
- 13 - Le 19 octobre 2023, Claude Viallat nous disait que certaines des bâches militaires présentées en 1980, à l'exposition du C.A.P.C. de Bordeaux, n'avaient été considérées comme des hommages à Auguste Chabaud que bien plus tard ; et de souligner que cette attribution, dans bien des cas, se faisait postérieurement en fonction de l'évolution du regard qu'il pouvait être amené à porter sur son œuvre, avec le temps mais aussi le travail de la peinture sur le support.

La peinture se dit en certitudes fortes
Et l'inconscient la porte par des hasards renouvelés.

Comment tirer des fils qui soient des passerelles ?
Chacun de nous le fait dans la méconnaissance de l'autre,
Et rien n'assure leur portée.

Tu as posé tes pas dans les chemins que je n'ai pas suivis
Mais tu as ouvert la marche et ton regard m'est familier.

Images d'une vie que les jours écartèlent en des couleurs exacerbées.
La force et l'affirmation qui martèlent ton œuvre,
Sa simplicité solaire et sa sensualité
Sont signes reconnaissables et lourds de conséquences¹⁴.

Il est intéressant de souligner, pour bien montrer l'impact que l'exposition nîmoise de 1956 avait probablement pu produire sur la peinture de l'époque de Claude Viallat, qu'au début des années 1960, Louis Malbos, le conservateur du Musée des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence qui a accueilli dix ans plus tôt l'exposition jubilaire *Hommage de la Provence à Auguste Chabaud*, avait perçu des correspondances dans les œuvres des deux peintres dont Claude Viallat ne se cache pas. Ami de longue date de la famille Chabaud et très intéressé par la production picturale figurative de l'ancien étudiant des Beaux-Arts de Montpellier avec qui il s'était lié d'amitié en 1959, il voyait dans le Claude Viallat figuratif, avant que celui-ci ne bascule dans l'abstraction – ce qui a causé leur rupture – le successeur d'Auguste Chabaud¹⁵.

14 - Ce poème non daté a été écrit à l'occasion de l'exposition *Hommages à Chabaud... Claude Viallat* au Musée de Graveson en 2003.

15 - Cette information nous a été communiquée par Claude Viallat lors de notre entretien du 18 octobre 2023. Il convient de souligner que Monique Chabaud, petite-fille du peintre et directrice artistique du Musée Auguste Chabaud de Graveson, a également perçu cette influence d'Auguste Chabaud dans les œuvres figuratives des années 1950 de Claude Viallat. Pour information, Louis Malbos qui, à cette période, a la main sur la ligne éditoriale de l'*Armana Provençau*, y fait publier, entre 1952 et 1961, des textes d'Auguste Chabaud et de Claude Viallat, tous deux férus de littérature félibréenne, écrits en provençal, dont pour ce dernier une présentation de son mémoire de fin d'étude (*Armana Provençau* de 1961).

Sous le signe des *biòu*... et des *toros*

Outre cette relation affinitaire et esthétique que Claude Viallat n'a cessé de revendiquer et d'argumenter, au travers de ses propos et de ses interactions affirmées et affichées avec la peinture de son devancier, les deux hommes, tous deux natifs de Nîmes et d'origine protestante, ont aussi partagé une passion commune, si ce n'est une foi inébranlable, pour le taureau et les tauromachies, qu'elles soient camarguaise ou espagnole. Celle-ci s'enracine dans une jeunesse villageoise placée sous le signe du taureau, passée pour l'un à Graveson, au cœur de la Provence mistralienne, à quelques encablures d'Arles et de la Camargue baroncellienne, et pour l'autre à Aubais, situé non loin des célèbres arènes de Lunel, au cœur de la bouvine languedocienne et des terres des grands cocardiers. De cette jeunesse villageoise, Auguste Chabaud raconte que c'est au son du tambour que la fête votive commençait. Elle « dure trois jours et pendant les trois jours règnent les taureaux. Salut à toi, taureau, clef de voûte de la fête ! », sans qui « la fête serait décapitée »¹⁶. Dans un aphorisme bien à lui, « Quand on est au taureau on est au taureau »¹⁷, Auguste Chabaud, pour bien signifier qu'il avait l'amour du taureau chevillé au corps, disait qu'il aimait « s'y frotter, respirer l'odeur de l'arène, suivre de la coulisse les yeux de la scène et s'y mêler parfois lorsque le taureau n'est pas trop méchant »¹⁸. Mu par cette ardeur taurine, cette *fe di biòu* qui fédère le peuple du Midi, il est descendu dans l'arène, une première fois où le taureau n'était « ni trop méchant, ni pas assez » : « Allons zou ! je bondis au razet, le taureau fonce, j'envoie la main à la cocarde, et je file, mais je fléchis sur mes jambes (dame il y avait plusieurs jours que je ne buvais que du lait). Je suis roulé par le taureau, sans mal heureusement¹⁹. » Pour une belle Provençale, il a même arraché, en pleine arène de Graveson, la cocarde au front d'un taureau furieux. Il a commenté ce geste qui a figure d'exploit, en ces termes :

16 - Chabaud, Auguste, *Taureau Sacré*, s.l., Imprimerie Lacroix, 2005, p. 10.

17 - *Ibid.*, p. 23.

18 - *Ibid.*, p. 16.

19 - *Ibid.*, p. 41.

Ah ! Ah ! taureau, le voilà Chabaud qui s'élance vers toi et qui fait le geste traditionnel de bravade. Ah ! taureau Ah ! Ah ! Ah ! c'est moi Chabaud, c'est moi ! Vas-y taureau, vas-y et qu'importe si tu le perces, ce vieux cœur qui a tant rêvé d'héroïsme et d'amour ! Aha ! taureau aha !... Allons Chabaud, calme-toi, tu l'as dit toi-même une fois : remporter la victoire sur le taureau c'est quelque chose. Mais il y a une victoire encore plus grande : celle que l'on remporte sur soi-même²⁰.

De son côté, Claude Viallat aime à rappeler comme pour symboliquement inscrire son *afición* dans une sorte de filiation fondatrice – lui qui enfant jouait déjà au taureau avec ses camarades²¹ – que son grand-oncle avait été le vétérinaire du « Sanglier », taureau mythique du milieu des années 1920, difficilement décocardable, dont les affrontements avec le raseteur beaucairois Julien Rey faisaient lever les foules. L'image de ce cocardier iconique, à l'histoire atypique, mort lors d'un combat d'amour, dont il se souvient qu'enfant « il y avait des photos [mais aussi des peintures] de ce taureau dans les cuisines, souvent à la place du Christ », a incontestablement agi en tant qu'élément modélisateur sur sa manière de penser et de représenter l'animal et sur son rapport intime à celui-ci. C'est donc, comme pour Auguste Chabaud, la bête à cornes de lyre qui



Fig. 3.

Claude Viallat, *Empêgue* sur papier - pochoir au cirage noir, 2024 (Collection J.-M. Mercier).

20 - *Ibid.*, p. 51.

21 - Claude Viallat se souvient qu'il y avait sur le mur d'un mazet familial un collage représentant un taureau derrière une barrière et un homme prêt à sauter en piste. Cette pièce porte le numéro 1 de sa collection taurine.

lui procure ses premières sensations, avant que toutes les autres variétés de taureaux – mais aussi de bovidés – ne viennent prolonger l'histoire de cette fascination quasi existentielle pour ce *Dieu qui combat*, lors des *abrivados*, où il courait dans le sillage des taureaux lâchés dans les rues du village, ou dans l'arène du Plan d'Aubais, pour jouer au raseteur et ainsi « aller passer le taureau ». Ce profond sentiment d'allégresse qui le traverse lorsqu'il se retrouvait face à ce *biòu* qu'il voyait plus comme un compagnon qu'un adversaire, il l'exprime en ces termes : « Moi, ce qui me motivait, c'était le duel pur, le dialogue avec les bious et cette sensation pas croyable de maîtriser sa course, sa peur, de toucher les limites de ce que le corps peut exprimer, d'apprivoiser ses émotions. Cette magie est toujours là, toujours aussi vivante²² » ; et de préciser à ce sujet : « je passais vraiment en amateur, pour le coup de barrière, mais pas pour enlever la cocarde. J'ai continué à passer au taureau, jusqu'à cinquante ans. Je passais au taureau neuf²³. J'adorais ça²⁴. » En 2019, dans l'entretien qu'il accorde à Michel Nuridsany, ses paroles n'ont rien perdu de cette émotion jouissive qui l'habitait lorsqu'il allait se frotter aux cornes du taureau : « Ce qui me plaisait, c'était de me faire poursuivre et, si possible, au moment où je sautais, de tirer le taureau avec moi et de l'éviter par un bond de côté, au moment où il allait s'aplatir contre la cloison en bois des gradins²⁵. » À ce sujet, les exploits du *Viallat raseteur* ont même été immortalisés par le peintre nîmois Gérard Lattier lors d'un épisode quelque peu cocasse survenu dans les arènes d'Aubais qui lui a valu le titre de « tueur de toros », après qu'un *biòu* de la manade Lousto-Vedel qui le serrait de près soit venu s'empaler contre les lames de fer d'un tonneau faisant office de barrière que Claude Viallat venait de sauter... laissant la bête raide morte²⁶.

22 - Maigne, Jacques, « Taureaux d'enfance », dans *Claude Viallat. Peintures tauromachiques*, Nîmes, Publication de l'École des Beaux-Arts de Nîmes, 2008, p. 3-8 (p. 6-7).

23 - Taureau qui n'a pas été émasculé et qui court pour la première fois.

24 - Lebahar, Jean-Charles, *Claude Viallat. Une issue à travers le mur*, Paris, Au même titre éditions, 1999, p. 32.

25 - Viallat, Claude / Nuridsany, Michel, « Entretien », *op. cit.*, p. 190.

26 - Cette œuvre, présente dans le cadre de cette exposition, appartient à la collection

Cet attrait de toujours pour les manifestations liées au monde de la bouvine et cette fascination partagée pour le taureau ont conduit les deux hommes à également se tourner vers la corrida et ainsi vouer une passion sans borne à toutes les tauromachies, même si d'avoir été des raseteurs amateurs et d'être allé se frotter aux cornes du *biòu* les a conduit, par les sensations uniques que cela leur a procuré, mais aussi pour des raisons d'ordre culturel, à accorder une préférence à la course camarguaise. C'est ce que relate Claude Viallat lorsqu'il dit que « la course libre est un moment de liberté physique extraordinaire, c'est une confrontation avec une bête qui n'est qu'instinct²⁷. » Toutefois, le fait d'être non plus acteur mais spectateur n'a rien entaché à leur plaisir de voir et de sentir le *toro bravo*, d'en éprouver la force et l'énergie, ni de s'émerveiller devant le courage et la fluidité du geste de l'homme qui combat, qu'il soit torero, ou raseteur au demeurant. La corrida, ils l'ont principalement vécue dans l'amphithéâtre romain de leur ville natale et à Arles, au plus près du rond où se joue *a las cinco de la tarde* un affrontement à la vie à la mort, dans la célébration ritualisée d'une communion cathartique dont les origines remontent aux tréfonds de l'histoire de l'aventure humaine. Pour Auguste Chabaud, Nîmes était « la Mecque de la corrida et de la tauromachie » et, comme il l'a écrit au milieu des années 1920 pour justifier l'intérêt qu'elle a suscité auprès des gens du Midi, « la corrida, quoique spécifiquement espagnole, est à sa place dans la gamme de notre tauromachie Méridionale, qu'elle complète et que la preuve qu'elle y est bien à sa place, c'est la facilité avec laquelle elle a été adoptée dans un pays où depuis des siècles elle existait à l'état latent²⁸. »

Henriette et Claude Viallat, en dépôt au Musée des Cultures taurines de Nîmes, et a été reproduite dans le catalogue d'exposition *Nîmes, le Musée des Cultures taurines, une histoire, une collection*, Nîmes, Édition Musée du Vieux Nîmes, 2014, p. 103.

27 - Lebahar, Jean-Charles, *Claude Viallat, op. cit.*, p. 33.

28 - Chabaud, Auguste, *L'Estocade de vérité, op. cit.*, p. 91.

Penser la tauromachie

Les deux *aficionados* n'ont jamais été avares de mots pour parler de leur plaisir à assister à des corridas dont ils ont même parfois restitué, dans quelques dessins rapidement croqués sur le vif, toute la beauté et le tragique de ses *suertes*. Néanmoins, et cela ne vient en rien remettre en cause la finalité de leur passion partagée pour l'art taurin, les deux hommes se sont exprimés différemment à son sujet. Là où Claude Viallat n'a cessé, depuis des années, de livrer et de médiatiser ses impressions, de façon factuelle et concrète, au travers d'interviews ou d'entretiens retranscrits dans des périodiques, des catalogues d'exposition ou des ouvrages lui étant consacrés, nul n'ignorant alors son point de vue en la matière, la prise de parole d'Auguste Chabaud sur ce sujet est longtemps restée confidentielle, voire méconnue, consignée dans des manuscrits inédits ou des livres, se présentant sous la forme d'essai ou de traité, édités à petits tirages, notamment pour ce qui est des premières publications aux éditions Figuière. Si *L'Estocade de vérité*, écrit vers 1925 mais publié qu'en 1989, dévoilait un Chabaud *aficionado* dans un texte dont il a été dit qu'il possédait « des qualités philosophiques et humanistes qui en font un grand Traité sur la Tauromachie »²⁹, ce n'est toutefois qu'en 2013, au travers de l'exposition *Auguste Chabaud et le Taureau Sacré*³⁰ qui rassemblait et croisait pour la première fois un ensemble de près de quatre-vingt œuvres tauromachiques peintes et dessinées avec ses écrits, que la pleine mesure de sa passion pour l'art taurin a été prise. On découvrait ainsi qu'à son retour de la Grande Guerre, en plus de beaucoup peindre et dessiner la course camarguaise et la corrida, Auguste Chabaud s'était concomitamment lancé dans l'écriture de quatre textes tauromachiques, trois traitant de la course

29 - Lopez, Jean-Louis, « La force et la tendresse », dans Chabaud, Auguste, *L'Estocade de vérité*, op. cit., p. 11-20 (p. 16).

30 - Mercier, Jean-Marie, éd., *Auguste Chabaud et le Taureau Sacré*, catalogue d'exposition du Musée Auguste Jacquet de Beaucaire, 29 juin - 16 septembre 2013 ; Mercier, Jean-Marie et Martin, Véronique, « Un écrin *Auguste* pour Auguste Chabaud », p. 11-20 ; Laidi Chabaud, Monique, « Un peintre dans l'arène », p. de 21-36 ; Zarcone, Thierry, « Auguste Chabaud, écriture et peinture du "Sacré" tauromachique », p. 37-64.

camarguaise, *La mythologie du crochet* rédigé en 1925 et resté inédit, *Le Taureau Sacré* édité en 1928, et *Quelques pages retranchées du Taureau Sacré* finalisé vers 1929 et également inédit, et un quatrième abordant la corrida, *L'Estocade de Vérité*, dans lesquels il a développé une pensée sur la mystique tauromachique. Comparant les rites chrétiens et ceux de la corrida, il notait qu'« ils ont tous les deux quelque chose de religieux et de traditionnel [...] Soignons les rites, car la corrida comme la messe est faite de rites et de traditions »³¹ ; et d'ajouter dans *Quelques pages retranchées du Taureau Sacré* que :

La tauromachie est un art, un grand art. Pratiquant à son sujet les "correspondances" chères à Baudelaire, j'aime la transposer dans le domaine pictural, musical, sculptural, poétique ou littéraire, en un élan vers une belle symphonie, un beau tableau, une belle statue, un bel édifice. C'est la transposition, dans ces divers domaines, d'une passe limpide, faite avec ampleur. C'est la transposition d'une estocade "en toute loi", sur le terrain de la vérité. Les arts sont semblables par leur source, ce sont les moyens qui diffèrent, avec pour résultat "la délectation"³².

À ses yeux, l'*aficionado* se place sous le signe de l'esprit qui donne accès au sacré comme le suggèrent ses propos sur le sacré tauromachique, et ses réflexions sur l'art taurin délivrent une clé de lecture indispensable pour la compréhension du sens profond de sa peinture à cette période.

En effet, les écrits comme les œuvres tauromachiques d'Auguste Chabaud se font l'écho d'une réflexion plastique menée depuis de nombreuses années autour de la forme circulaire, ainsi que d'un questionnement vers de nouvelles conceptions spatiales, dont sa peinture taurine dans sa formulation et son exaltation lyrique tout autant que symbolique comme dans ses approches graphiques, picturales et artistiques, rend compte. Les perspectives dans ses représentations d'arènes sont plongeantes et les cadrages sont souvent audacieux, de facture fauve et expressionniste ; et comme le souligne Monique Chabaud, « la forme circulaire lui donne l'occasion de

31 - Chabaud, Auguste, *L'Estocade de vérité*, op. cit., p. 44.

32 - Chabaud, Auguste, *Quelques pages retranchées du Taureau Sacré*, tapuscrit inédit, p. 69-70.

prendre des risques au niveau de la composition et ses premiers plans sur les personnages, spectateurs de l'arène, offrent un rendu tout à fait particulier de la notion de perspective³³. » L'influence de Picasso est prégnante dans cette utilisation du cercle comme elle le sera également pour Claude Viallat qui a peint nombre de ses scènes tauromachiques sur des supports circulaires de récupération, à l'image de ces couvercles de pots de peinture qu'il affectionne tout particulièrement. Dans un registre différent, puisque Claude Viallat se tourne vers des supports qu'Auguste Chabaud n'a jamais expérimentés comme les bois flottés ou les boîtes de fromage, mêmes s'ils ont utilisé le support carton et papier, les deux hommes ont en commun d'avoir fait œuvre de précurseur dans leur façon d'avoir décomposé, dans leur quête graphique, le sujet taurin en allant à l'essence des choses dans le sens d'une limpidité et d'une fluidité d'un mouvement réduit à sa plus simple expression qui arrive à s'extirper du superflu du réalisme des apparences. Sans en avoir peut-être totalement eu conscience, les deux peintres ont porté à leur manière le grand combat de la peinture en prenant pleinement tous les risques face au motif et en allant toujours plus loin sur le terrain de la vérité.

C'est, en tout état de cause, ce qu'il ressort des propos d'Auguste Chabaud lorsqu'il écrit que « la mort du taureau, l'estocade, c'est la minute de vérité. Il faut passer sous la corne, conclure sans les petits pas de côté, sans tricher. C'est la même chose en peinture³⁴. » Ce qui n'est pas sans rappeler les propos tenus par Alfred Pacquement dans un texte écrit en 2000 intitulé *La peinture comme tauromachie*, où, pour analyser le travail de Claude Viallat, celui-ci transposait sur le plan de la peinture ce que Michel Leiris, en 1945, avait formulé pour la littérature dans sa préface à *L'âge d'homme*, précisément titrée *De la littérature considérée comme une tauromachie*. En usant de la métaphore du matador, il établissait que l'action artistique du peintre, en l'occurrence dans ce cas précis celle d'un Claude Viallat épris d'une liberté créatrice qui n'a cessé de le mettre en danger, était comparable à

33 - Chabaud, Monique, *Auguste Chabaud. Entre l'ombre et la lumière*, biographie à paraître.

34 - Marseille, Pierre, « Les péripéties de la licorne », *circa* 1957, manuscrit inédit de 11 pages qui rapporte ses souvenirs avec Auguste Chabaud.

la prise de risque du torero face au taureau au moment où « l'œuvre d'art prend corps dans ce moment de vérité qui sera une mise à nu véritable ». Pour étayer sa démonstration, il rappelait en la circonstance ce que Michel Leiris avait si bien résumé dans une formule que n'aurait pas démenti Auguste Chabaud : « introduire ne fût-ce que l'ombre d'une corne de taureau dans une œuvre littéraire³⁵. » C'est en cela qu'il a été dit des tauromachies de Claude Viallat qu'elles figurent, dans l'histoire de la peinture taurine, parmi les trois les plus exemplaires après celles de Goya et de Picasso³⁶, le peintre nîmois ayant réussi à s'affranchir et à s'écarter de l'héritage encombrant du peintre de Malaga et de l'impasse dans laquelle son admiration pour ce dernier aurait pu le conduire et l'enfermer, en se tournant vers l'art et l'imagerie populaires.

Des taureaux plein la tête

Il convient cependant de souligner que la distinction qui a été observée, sur la forme et non sur le fond qui reste comparable dans sa finalité objective, entre les modalités d'expression et de communication du discours sur la tauromachie des deux peintres se retrouve transposée de façon quasiment équivalente sur le plan de leurs productions picturale et dessinée. Si Auguste Chabaud a réalisé un peu moins d'une centaine d'œuvres de tauromachies espagnole et camarguaise, exclusivement des huiles et des dessins, entre 1909 (huile sur toile, *Les Arènes de Graveson*) et, au moins pour la dernière recensée, 1952 (mine de plomb d'un raseteur s'élançant), et qu'une seule lithographie taurine n'est à ce jour connue de lui, c'est par plusieurs centaines que les compositions taurines de Claude Viallat se comptent, auxquelles s'ajoutent les innombrables sérigraphies et illustrations de livres ainsi que les objets tauromachiques confectionnés à partir de matériaux de récupération. Ses deux premières œuvres qui représentent des scènes

35 - Pacquement, Alfred, « La peinture comme une tauromachie », dans *Claude Viallat*, Paris, Éditions Galerie Daniel Templon & Galerie Enrico Navarra, 2000, p. 6-29 (p. 6-7).

36 - Ceysson, François, Bénétière, Loïc et Ceysson, Bernard, « Avant-propos », dans Mantoux, Aymeric, éd., *Viallat. Taureaux*, op. cit., p. 17.



Fig. 4.

*Auguste Chabaud, Picador de dos, dessin sur papier, circa 1925
(Collection J.-M. Mercier).*

de corrida, une huile sur contreplaqué et une sur carton, datent de 1956. De cette période jusqu'à nos jours, et même durant son service militaire pendant la guerre d'Algérie, il n'a cessé de représenter des taureaux et des scènes taurines sur toutes sortes de supports, avec une accélération de cette production pléthorique à partir des années 1990, notamment sur des couvercles ou des morceaux de bois et de contreplaqué accidentés, aux formes inattendues et aux couleurs dégradées, dont lui seul possède le don de double vue pour entrevoir comme une évidence la possibilité de transformer – si ce n'est de transmuter –, tel l'alchimiste qui se joue des couleurs et des matériaux, cette *materia prima* en une *imago taurina* de son Grand Œuvre taurin.

Toutefois, les œuvres d'Auguste Chabaud et de Claude Viallat ont ceci de particulier qu'elles diffusent toutes les deux non pas une vision convenue et standardisée de la tauromachie, même si elles s'inspirent de la codification de ses principales phases et de ses grands thèmes, mais bel et bien une vision populaire, rendue simple et élémentaire par les aspects graphiques et les procédés picturaux utilisés³⁷, où est privilégié sur toute autre considération, notamment d'ordre technique et normative, ce qui a trait aux pratiques et aux coutumes ancestrales du monde et de la sociabilité de la bouvine et de celles du *toreo*. La culture camarguaise est centrale dans leurs scènes de tauromachie. Aux paysages de la Camargue d'Auguste Chabaud qui délivrent une lecture baroncellienne des travaux du mas et de la vie dans les étangs répondent, chez Claude Viallat, les ferrades, abrivades, engazes³⁸ et autres festivités d'arènes qui plongent au cœur de l'histoire des mentalités villageoises de la Provence et du Bas-Languedoc rhodaniens, lesquels sont autant d'images personnelles restituées qui puisent au plus profond de leur expérience vécue d'une *afición* marquée du sceau des traditions et des émotions ressenties. Dans leur quête de restitution du mythe taurin, leur culture commune les a naturellement conduits à puiser dans le même fonds mémoriel. Le grand cocardier Sanglier de la manade Granon, mythifié pour sa bravoure exceptionnelle et ses affrontements restés mémorables avec le raseteur Julien Rey, a inspiré autant Auguste Chabaud qui était, du reste, l'ami du gaucher à la casquette blanche, que Claude Viallat. Ce dernier aime à souligner que nombre de ses scènes de tauromachie ont été faites d'après une image du Sanglier, tant ce que ce taureau qui a marqué les esprits sur plusieurs générations pouvait représenter de fort et de puissant pour lui en termes d'inspiration et d'identification. Dans les années 1980,

37 - Sur cette question, on consultera avec profit l'ouvrage édité sous la direction de Clément Serguier, *L'Empègue, art populaire/contemporain, histoire & territoire*, Montfaucon, A l'asard Bautezar, 2024, et plus particulièrement le chapitre intitulé « Rencontre avec Claude Viallat » (p. 100-109) où ce dernier, évoquant son intérêt pour la coutume des « empègues » ou des « empreintes » dont son village d'Aubais est l'un des plus pourvus, indique que la technique du pochoir ou « tampon » avait notamment inspiré son passage à l'abstraction.

38 - Une engaze est une traversée d'un cours d'eau ou d'un étang par un troupeau de taureaux accompagné de gardians.

c'est un autre duo tout aussi légendaire, dont il avait suivi cette fois les exploits depuis les gradins des arènes de la région, qui a eu les honneurs de Claude Viallat, lequel opposait le raseteur Christian Chomel à Goya, le cocardier multirécompensé de la manade Laurent statufié de son vivant à l'une des entrées de ville de Beaucaire.

Si la gamme chromatique toujours très expressive employée par les deux artistes, qui combine couleurs pures et violentes, est une façon de traduire leur conception d'une tauromachie qui se veut résolument festive, car portée presque jusqu'à la saturation par les couleurs de la fête et d'un spectacle qui, par essence, est indissociablement lié à la clameur de la foule en délire, certains des motifs mis en avant prennent le contrepied des figures habituellement admises et codées de la course libre comme de celles de la corrida qui n'est pas en reste dans leurs productions respectives. Auguste Chabaud a ainsi peint des acteurs de la *fiesta* espagnole totalement sous-représentés dans la peinture taurine, comme l'*aficionado* ou le *monosabio*³⁹, probablement pour en faire ressortir et admettre la dimension populaire, alors que de son côté Claude Viallat a maintes fois mis en exergue, sans néanmoins verser dans un pathos affecté, les événements imprévus mais pourtant prévisibles qui se produisent dans l'arène à travers la figure du raseteur renversé qui renvoie au saut de barrière ou du matador soulevé comme une marionnette que symbolise la thématique de « l'homme qui vole » chère à ses yeux. La dramaturgie qui se joue dans l'arène dans la lutte qui oppose l'homme au taureau, loin d'assombrir leurs œuvres, reste envisagée sur un mode ludique, sous la forme d'un jeu ritualisé dont le taureau demeure le maître d'œuvre. C'est cet enthousiasme commun à toutes les populations de culture taurine et que les peuples de pays d'Oc traduisent par *estrambord*, un terme souvent usité dans la littérature félibréenne, que dépeignent et mettent en scène les peintures et les dessins d'Auguste Chabaud et de Claude Viallat pour véritablement rendre compte du sentiment d'émerveillement et de bonheur enivrant, mais aussi de peur et d'effroi, que peut susciter le spectacle tauromachique... duquel toutes les tauromachies tirent leur essence. L'originalité de leurs œuvres comme également leur proximité et leur caractère ethno-

39 - Membre du personnel de l'arène chargé d'aider le picador et le cheval en piste.

anthropologique reposent sur un double regard, pictural et poétique, et, comme le souligne Thierry Zarcone, « sur le rapport analogique établi entre l'art du raseteur, du torero et celui du peintre » que leur a procuré, contrairement à Picasso par exemple, leur expérience vivante de l'arène en tant que raseteurs amateurs et occasionnels. C'est cette expérience qui leur « a fait découvrir de l'intérieur, et dans l'arène, la *fe di biòu* »⁴⁰.

C'est avant tout cette fascination revendiquée pour le taureau, en tant qu'animal mythique et symbolique, qui a somme toute dicté et déterminé leur passion commune pour la tauromachie... et nourri cette relation si particulière qui les a conduits à parfois aller jusqu'à s'identifier à la bête à cornes. Dans *Taureau Sacré* et *L'Estocade de vérité*, Auguste Chabaud a mentionné à plusieurs reprises être animé et porté par les valeurs intrinsèques de « la noble bête de combat » qui « vit et règne en liberté »⁴¹. En disant cela, il voulait montrer qu'il avait pris sa part du risque en allant toucher le taureau, et qu'à ce titre, également autant par amour que par passion atavique, il en avait « la mystique », comme il l'a souvent mentionné dans ses écrits. Pour ce qui est de Claude Viallat, né sous le signe zodiacal du Taureau – le hasard se faisant alors non-hasard dans ces circonstances –, le taureau est profondément ancré au plus profond de son être, tant physiquement que spirituellement, et occupe une place tellement importante dans son existence et son imaginaire qu'il est allé jusqu'à écrire qu'il « ne pense qu'à ça »⁴². Comme il le dit aussi, « le monde de la tauromachie est au centre de mes énergies »⁴³, alors que Matthieu Léglise, pour expliquer ce glissement de l'identité du peintre de l'humanité à l'animalité, brosse le portrait d'un Claude Viallat « homme quand il peint des taureaux,

40 - Zarcone, Thierry, « Auguste Chabaud, écriture et peinture du "Sacré" tauromachique », *op. cit.*, p. 59.

41 - Chabaud, Auguste, *Taureau Sacré*, *op. cit.*, p. 25 ; *L'Estocade de vérité*, *op. cit.*, p. 69.

42 - Wat, Pierre, « L'histoire de l'art comme support », dans *Claude Viallat, Hommages à etc.*, catalogue d'exposition, Palais synodal, Musée de Sens, 2016 ; cité par Léglise, Matthieu, « La démesure des corps : Claude Viallat en ses taureaux », dans Mantoux, Aymeric, éd., *Viallat. Taureaux*, *op. cit.*, p. 349.

43 - Entretien avec Catherine Lawless, 1996, dans Manuel, Pierre, éd., *Claude Viallat, Écrits*, *op. cit.*, p. 378.

[qui] se fait taureau quand il peint ses "œuvres d'homme", ses toiles abstraites », dont la pratique artiste peut se déployer « d'une façon profondément tauromachique »⁴⁴. Rien de surprenant dès lors que, parlant de l'admiration qu'il voue à cet animal, Claude Viallat ait déclaré que « dans le taureau tout me plaît : la forme, la morphologie, ses mouvement, son intuition, son odeur »⁴⁵, et qu'il ait consigné dans ses *Écrits*, dans l'association mimétique qu'il entendait établir avec le taureau, que « Les cornes en croissant défient le danger./ Tous les muscles tendus sous la peau frémissante et cette bave au mufle/ qui goutte sur le sable./ Je porterai le monde et le ciel dans ma tête, sabots dans la poussière et/ tête haut levée⁴⁶. » Ce n'est donc pas sans raison que Pierre Manuel constate « un glissement de l'image de soi à celle du taureau »⁴⁷ dans des œuvres désignées comme des autoportraits et que Claude Viallat dessine une tête de taureau, voire un taureau entier, en guise de signature/dédicace.

Toréer la peinture

Comme il le répète fréquemment, Claude Viallat est captivé par la démesure du taureau, dont on entrevoit très bien, au travers de ses propos, qu'elle forme la (dé)mesure même de son œuvre. À ses yeux, le taureau est « ce qui déborde l'espace et la représentation », et, comme le souligne Matthieu Léglise, sa démesure « annulerait la représentation et ne pourrait se dire que par l'absence omniprésente »⁴⁸. Cette vision des choses sur sa peinture tauromachique soulève la double question du rapport singulier que Claude Viallat a noué avec cette partie de sa production picturale et de la relation équivoque qu'il n'a cessé d'interroger pendant de nombreuses années, entre son travail figuratif et sa pratique abstraite. En effet, comme il aime à le dire, ses tauromachies peintes et dessinées qu'il réalise assis, « en une heure ou

44 - Léglise, Matthieu, « La démesure des corps », *op. cit.*, p. 353 et 355.

45 - Lebahar, Jean-Charles, *Claude Viallat*, *op. cit.*, p. 35.

46 - Claude Viallat, dans Manuel, Pierre, éd., *Claude Viallat, Écrits*, *op. cit.*, p. 157.

47 - Manuel, Pierre, *Claude Viallat. Marques et passages*, Montpellier, Éditions méridianes, 2014, p. 51.

48 - Léglise, Matthieu, « La démesure des corps », *op. cit.*, p. 352 ; propos recueillis auprès de Claude Viallat, dans son atelier, le 20 octobre 2019.

trois quarts d'heure », et non debout comme c'est habituellement le cas pour l'autre versant de sa peinture, sont « sa part la plus intime ». Ces scènes tauromachiques qui lui procurent « un plaisir inouï » sont comme « un reflet intime, qui jaillit de la main comme un fantasme »⁴⁹. Pour autant, Claude Viallat a longtemps tenu cet élément de sa production artistique, qu'il considérait avant tout comme « un divertissement privé », loin des regards, dans le secret de son intimité et de son for intérieur. Il n'arrivait pas à « trouver une relation, une réalité, un lien »⁵⁰ entre cette œuvre figurative qui hantait son esprit, et qui s'imposait à lui comme une nécessité existentielle, et celle qui l'avait consacré en tant que peintre de l'abstraction et dans laquelle pouvaient s'exprimer son aventure de peintre et tout son élan créatif. À telle enseigne, comme le rapporte Matthieu Léglise, que Claude Viallat s'est senti, pendant de longues années, « déstabilisé par une pratique qu'il n'assumait pas vraiment, malgré le "plaisir intense" qu'elle lui procurait »⁵¹. En 1981, n'écrivait-il pas « éprouver un sentiment de culpabilité » à faire ce qu'il savait faire ? Et n'avouait-il pas se sentir mal à l'aise devant ces dessins qui lui venaient trop facilement⁵².

Au début des années 2000, Claude Viallat commence à porter un tout autre regard sur ses tauromachies. En 2002, il sort de cette spirale du refus du dévoilement qui avait rendu invisible cette partie de sa production picturale, avec une première exposition à l'Espace Van Gogh d'Arles qui accueille près de cent cinquante œuvres taurines. Il prend alors conscience que « cette chose [la tauromachie] nourrit mon travail, mais je ne sais pas comment »⁵³. Il perçoit que ses peintures tauromachiques ne sont pas si éloignées de ses toiles peintes, notamment par l'appropriation qui s'opère du support et l'utilisation des hasards et des stigmates de sa forme. Comme pour ces dernières, « la réalité matérielle du support ramassé prévaut »⁵⁴, et il entend laisser la peinture s'approprier et agir sur le support comme il le fait pour sa pratique abstraite. Face à cette conversion du regard, les tauromachies

49 - Lebahar, Jean-Charles, *Claude Viallat, op. cit.*, p. 105.

50 - *Ibid.*, p. 49.

51 - Léglise, Matthieu, « La démesure des corps », *op. cit.*, p. 351.

52 - Claude Viallat, dans Manuel, Pierre, éd., *Claude Viallat, Écrits, op. cit.*, p. 248.

53 - Lebahar, Jean-Charles, *Claude Viallat, op. cit.*, p. 105.

54 - Manuel, Pierre, *Claude Viallat, op. cit.*, p. 49.

de Claude Viallat, depuis près d'une décennie, ont été appréhendées différemment. Dans les derniers écrits sur le peintre qui se font l'écho de cette aspiration à l'unité, elles sont dorénavant présentées comme étant une partie intégrante de son œuvre. Dans un entretien de 2012, Claude Viallat déclarait à Henry Périer avoir réalisé

... qu'il y avait tout de même un rapport entre ces deux champs de ma création. Tout d'abord dans les supports, je peux travailler sur des couvercles de boîtes, de boîtes de peinture, de boîtes de camembert, des supports légers, dérisoires qui peuvent porter une image. Je mets aussi le moins possible de couleur. Il n'y a jamais de trompe-l'œil ou de trucage, pas de mystère, pas de référence à un savoir, au métier...⁵⁵.

Même si des voix s'étaient élevées pour montrer les correspondances et la proximité qu'il y avait finalement lieu d'établir entre les deux pans du travail de Claude Viallat, il revient toutefois à Matthieu Léglise d'avoir formalisé « la question de ces échos, de ces contaminations et de ces engendrement réciproques »⁵⁶, et d'avoir ainsi permis, à travers les mots justes qu'il avait trouvés, de totalement réconcilier Claude Viallat avec lui-même. Ce n'est pas un hasard si, de plus en plus souvent, sa fameuse « forme » se retrouve associée à des œuvres taumachiques, et qu'inversement des éléments taumachiques figurent dans sa pratique abstraite, à l'image de ces compositions en forme de « Tau » qui rappellent la tête du taureau, dont beaucoup ont été réalisées après 2014. Cette issue sémantique aux mots/maux de Claude Viallat lui a permis de définitivement admettre que cette production artistique s'inscrivait à part entière dans son mode de fonctionnement et dans cette recherche de l'extrême par un minimum de moyens. Ce rapprochement salvateur est même interprété « comme une déstabilisation nouvelle de l'œuvre », du fait « des analogies plus enfouies, plus secrètes, plus "in-conscientes" »⁵⁷ que cela a fait surgir. Sa gestuelle similaire à

55 - Viallat, Claude, « Entretien, Henry Périer, Claude Viallat », dans le catalogue de l'exposition *Claude Viallat aux marges de la peinture*, Musée du Touquet-Paris-Plage, 8 juillet - 18 novembre 2012.

56 - Léglise, Matthieu, « La démesure des corps », *op. cit.*, p. 351.

57 - Manuel, Pierre, « Préface », dans Manuel, Pierre, éd., *Claude Viallat. Écrits*, *op. cit.*, p. 16, où il est précisé que le mot "in-conscientes" est un terme utilisé par Claude Viallat dans son sens premier et non freudien.

celle du torero lorsqu'il déploie ses toiles prend alors tout son sens, et sa présence dans l'arène de la toile sonne comme un défi permanent, assimilable au défi du raseteur ou du matador devant le taureau, qu'il se lance à lui-même. « Peindre, c'est défier », comme il l'a souvent dit, c'est aussi « provoquer le risque et le vaincre », rappelant que « face au taureau ou face à soi-même, où est la différence », comme l'a également énoncé Auguste Chabaud pour qui, au moment de la minute de vérité qui marque le passage sous la corne, « le raseteur et le peintre font partie du spirituel puisque leurs gestes s'adressent non à notre ventre mais à notre esprit [...] Donc un beau tableau et un beau razet relèvent, dans deux compartiments différents, du domaine de l'art⁵⁸. » Ce n'est pas sans raison que, dans un de ses poèmes issus de ses *Sonnets de dignité nîmoise*⁵⁹, il s'est assimilé à un matador : « Matador de tableaux ; eh, oui, je m'en fais gloire/ J'ai une épée à moi : mon pinceau valeureux » ; et que le torero et écrivain Alain Moncouquiol a dit de Claude Viallat qu'il « tient vraiment ses pinceaux comme des épées »⁶⁰.



Fig. 5. Claude Viallat, *Hommage taurin à Auguste Chabaud* (acrylique sur bois, 2017).
(Collection Claude Viallat ; photographie J.-M. Mercier).

58 - Chabaud, Auguste, *Taureau Sacré*, op. cit., p. 31.

59 - Mercier, Jean-Marie, « Un peintre reconnu – un poète méconnu. Auguste Chabaud (1882-1955) et ses *Sonnets de dignité nîmoise* », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, IX^e série, tome LXXXX, 2017, p. 107-153.

60 - Montcouquiol, Alain « Peindre sans jamais se lasser », dans *Nîmes, Feria 2008. Claude Viallat annonce la couleur !*, Nîmes, Direction de la Communication de la Ville de Nîmes, 2008.

Cependant, Auguste Chabaud se démarque de Claude Viallat dans la manière dont il a considéré ses œuvres tauromachiques. En effet, celles-ci ont toujours été pour lui une composante naturelle de sa peinture et de ses dessins qu'il n'a jamais cru bon devoir dissocier du reste de ses œuvres tant au niveau graphique que chromatique. En revanche, Auguste Chabaud, comme il l'a fait pour certains des tableaux de sa période parisienne jugés compromettant aux yeux de la morale familiale, a toujours tenu à l'abri des regards extérieurs cet aspect singulier de sa production picturale qui n'avait pas vocation à être diffusée et commercialisée⁶¹. Attitude partagée par les deux peintres nîmois pour qui ces scènes de tauromachies avaient à la base un caractère intimiste et confidentiel, puisqu'au cœur de leur passion taurine et de leur fascination pour cette bête à corne dont l'image fantasmée s'origine dans les peintures pariétales de l'auroch primordial et la longue histoire du taureau honoré et défié sur tout le pourtour méditerranéen qu'a colporté la mythologie baroncellienne. Si Auguste Chabaud et Claude Viallat ont apparenté l'art pictural et la technique tauromachique en concevant notamment leur peinture comme de bonnes *faenas* – mais également en toréant leurs propres fantasmes –, la vision symbolique que tous les deux ont eu du taureau s'avère, à bien des égards, très différente. En effet, Claude Viallat privilégie, dans la célébration du culte qui lie l'homme au taureau au travers de l'anthropomorphisation qui est faite de ses instincts et de sa puissance, le caractère mythique du taureau combattant et sauvage, alors qu'Auguste Chabaud l'entoure de toute une sacralité d'essence religieuse, voire mystique, qui inscrit sa relation au *dieu noir* dans une perspective aux allures métaphysiques, en particulier au travers de la dimension sacerdotale qu'il a fait ressortir des rites taurins ; « il ne faut pas badiner avec les gestes de la messe taurine »⁶², ira-t-il jusqu'à écrire.

61 - Il est intéressant de souligner à ce sujet que la majeure partie des œuvres tauromachiques d'Auguste Chabaud sont conservées dans les collections familiales dont elles ne sont jamais sorties. Ce n'est que très récemment que de rares collectionneurs privés ont pu faire l'acquisition de certaines d'entre elles auprès de certains ayant-droits. Seuls le Musée des Cultures taurines de Nîmes et le Musée Calvet d'Avignon possèdent chacun une œuvre sur le sujet.

62 - Chabaud, Auguste, *L'Estocade de vérité*, op. cit., p. 44.

Épilogue taurin

Peintres dans l'arène... et de la *fè di biòu*, Auguste Chabaud et Claude Viallat ont établi un lien subtil entre leur pratique picturale et leur passion pour la tauromachie. Cette ferveur, cette « foi taurine » qu'ils n'ont cessé de peindre et de dépeindre à travers les couleurs et les mots, ils l'ont aussi vécu au quotidien dans ce Midi rhodanien si fortement attaché aux traditions taurines. Lecteurs insatiables, les deux hommes se sont nourris de lectures tauromachiques pour apprendre et essayer de comprendre... Mais bien plus que les livres et la connaissance théorique qui peut en découler, ce sont leurs rencontres avec des hommes de la bouvine et du *toreo*, avec qui ils ont tissé des liens d'amitié, qui ont nourri leur culture taurine et leur ont dévoilé les arcanes du monde de la tauromachie. Au sein de cette sociabilité foisonnante, on pense, pour Auguste Chabaud, au raseteur Julien Rey et au marquis Folco de Baroncelli qui se livrait « mystiquement à l'élevage des taureaux sacrés »⁶³, et, pour Claude Viallat, aux toreros Alain Montcouquiol avec qui il a partagé nombre de projets éditoriaux et Lucien Orlewski *alias* Chinito, au raseteur Frédéric Durand, ainsi qu'aux manadiers de la région. C'est avec le même plaisir que les deux hommes ont toujours pris la direction des arènes, comme en pèlerinage pour paraphraser Auguste Chabaud, animés par cet *estrambord* qui définit si bien ces *aficionados* « qui se lèvent taureau et se couchent taureaux » comme cela se clame dans les milieux taurins. Tous les deux ont vécu une grande partie de leur aventure taurine dans les arènes de Nîmes et d'Arles. Pour rien au monde Claude Viallat ne raterait la course de la Cocarde d'Or, un des temps forts de la *temporada* camarguaise ; et lorsqu'il s'arrête de peindre, c'est pour se retrouver avec ses amis de 16 heures ou, comme le relate Alain Montcouquiol, aller « s'asseoir humblement à sa place sur les gradins pour s'émerveiller encore de l'ancestral rituel où les hommes et les taureaux dessinent sur la piste du temps qui passe, les œuvres les plus éphémères et les interrogations les plus universelles »⁶⁴.

63 - Chabaud, Auguste, *Taureau Sacré*, *op. cit.*, p. 76.

64 - Montcouquiol, Alain, « Peindre sans jamais se lasser », *op. cit.*, p. 21.

Quand il s'arrête de peindre, Claude Viallat arpente aussi les vide-greniers et les brocantes du secteur, dont celle de Sommières à laquelle il s'efforce d'aller quasiment chaque samedi matin en quête d'objets en tous genres relatifs à la tauromachie. Depuis près d'une cinquantaine d'années, en compagnie de son épouse Henriette, il collecte inlassablement « tout ce qui touche au taureau ». Cette collection qui ne cesse de s'enrichir et qui se veut une fenêtre ouverte à toutes les formes de représentation taurine à travers le monde, a pour particularité de rassembler « tout ce que les autres ne collectionnent pas, [...] de privilégier l'achat d'art populaire, [...] et les objets de "rien" pour les interprétations variées qu'ils donnent du taureau ». À côté d'œuvres d'artistes et de pièces rares,

... coexiste tout un ensemble d'objets hétéroclites à motifs taurins, constitué d'objets du quotidien ou de la société de consommation comme des boîtes d'allumettes, des bouteilles d'alcool, des publicités alimentaires, des jouets, des gravures, des bandes dessinées, etc, en somme un patrimoine modeste et, à bien des égards, en perdition qui fait de ce fonds qui avoisine les 26 000 pièces quelque chose d'unique et d'inaltérable en son genre, tant du point de vue iconographique qu'anthropologique et ethnographique⁶⁵.

Cette collection est actuellement déposée au Musée des Cultures taurines de Nîmes⁶⁶ auquel, depuis 2017, sont accolés les noms d'Henriette et de Claude Viallat qui en a porté le projet de création.

Comme on peut le constater, Claude Viallat a étendu son champ d'action à des activités auxquelles Auguste Chabaud ne s'est pas essayé. En plus d'être un collectionneur invétéré et d'avoir participé à la création d'un musée taurin, il s'est activement impliqué au sein d'associations taurines, notamment en qualité de président du club taurin d'Aubais et en tant que membre des Amis du Musée des Cultures taurines. Il a aussi

65 - Mercier, Jean-Marie et Morfin, Isabelle, « À l'heure de la fête : le musée des Cultures Taurines plante ses 20 bougies », dans le catalogue d'exposition *Fête, Feria et Fiesta !*, Musée des Cultures taurines Henriette et Claude Viallat, 1^{er} juin – 30 octobre 2022, p. 38-45 (p. 44).

66 - Il convient de noter que le dépôt Henriette et Claude Viallat est le fonds le plus important au sein des collections du musée.

réalisé plusieurs affiches de feria, notamment par deux fois pour celles de Nîmes, en 1986 et 2008, la dernière en date étant celle de la Feria de Séville en 2019. Il a aussi décoré les arènes d'Arles à l'occasion de l'édition 2011 de la corrida goyesque de septembre, ainsi que l'amphithéâtre nîmois en 2008. Rehaussé d'oriflammes aux couleurs de sa célèbre forme, sa piste, par un jeu subtil d'ombres et de lumières que rythmait l'architecture du monument, laissait apparaître une chorégraphie tauromachique totalement inédite comme Claude Viallat s'en souvient⁶⁷. Beaucoup sollicité par le monde des arts mais aussi par celui de la littérature et de l'édition, il a été associé, de multiples fois, à des publications taurines, les trois volumes de *La civilisation du Taureau* qui ont été accompagnés par des expositions durant les années 1980, de par leur caractère ethnographique et la multiplicité du patrimoine taurin d'inspiration populaire mis en avant, ayant une importance toute particulière à ses yeux.

Dans l'épilogue qui clôt son *Estocade de vérité*, Auguste Chabaud disait écrire dans son atelier de peinture, dans son petit bureau où « au mur sont suspendus des tableaux et une petite bibliothèque qui contient quelques livres de choix, de prosateurs et de poètes. Parmi ces livres, il y a « L'esprit de la corrida », de Don Rivas, un livre qui me plaît, et pas seulement pour son titre⁶⁸. » Cette description n'est pas sans rappeler l'atelier de Claude Viallat et l'atmosphère qui y règne, avec ses toiles posées au sol ou suspendues aux murs, son bureau où il dessine ses tauromachies au milieu de tout un ensemble d'objets, de papiers, de courriers, de revues ou de recueils de poésie, sa bibliothèque où figurent, à côté de la documentation sur Picasso et Matisse, une abondante littérature sur Auguste Chabaud ainsi que sur l'histoire de l'art. Ces deux lieux ont été le théâtre inspiré – et le laboratoire expérimental – d'une double fresque taurine qui, chacune à sa façon, par la démesure qu'elles ont pu porter en elles comme par leur ancrage au cœur des mythes ou du sacré, ont su rendre discernable une part de tout le mystère taurin,

67 - Dans notre entretien du 1^{er} décembre 2023, Claude Viallat, commentant la décoration des arènes nîmoises, soulignait que lui, à la différence d'Auguste Chabaud qui ne les avait que peintes, les avait décorées et y avait exposé.

68 - Chabaud, Auguste, *L'Estocade de vérité*, op. cit., p. 93.

léguaient pour ainsi dire à la postérité, au travers de la transmutation des couleurs que leur processus de création a opéré, une sorte de *Theatrum Alchimicum* de la tauromachie à contempler et à méditer. La puissance et la beauté de leurs œuvres tauromachiques, ils l'ont puisées dans cette énergie vitale qu'ils n'ont cessé de déployer à chevaucher le taureau, ils l'ont tirées de ce geste noble et juste qui « hisse les simples gestes quotidiens jusqu'aux grandes généralités humaines » pour « en extraire un certain symbolisme »⁶⁹ ; ces gestes exécutés en toute loi, sans trucage et sur le terrain exclusif de la vérité qui dans les milieux taurins sont décrits par une expression bien suggestive : « une passe faite avec temple ». Auguste Chabaud et Claude Viallat auront donc porté très haut les couleurs de leur tauromachie... peut-être même jusqu'aux étoiles comme le suggère Auguste Chabaud lorsqu'il imagine prolonger son raset « dans le grand ciel vaste, au front des étoiles radieuses », ou bien « agrandir jusqu'aux étoiles le geste auguste du toréador ». Justement, « il y en a une qui s'appelle le Taureau »⁷⁰ qui n'a cessé d'irradier leur constellation taurine.

69 - Chabaud, Auguste, *Taureau Sacré*, *op. cit.*, p. 33.

70 - Chabaud, Auguste, *Ibid.*, p. 51 et 33.

Séance du 18 octobre 2024

**AU SERVICE DES PRINCES.
LA MISSION DIPLOMATIQUE
DU COMTE VALENTIN ESTERHÁZY
EN RUSSIE
(1791-1796)**

Romain DAUDÉ
membre correspondant

Du 25 au 27 août 1791, à Pillnitz près de Dresde, l'Autriche et la Prusse tiennent une conférence dont l'objet vise à régler les grandes affaires qui agitent alors le continent européen : la question de Pologne et la guerre qui oppose le Saint-Empire aux Ottomans. Un troisième sujet concerne la France en pleine effervescence révolutionnaire et dont la situation politique inquiète les pays voisins. Durant le même été, les frères de Louis XVI, les comtes de Provence et d'Artois ainsi que leur cousin le prince de Condé, exilés, ont établi à Coblenz, sur les bords du Rhin, un gouvernement contre-révolutionnaire.

À Pillnitz, l'empereur d'Autriche Léopold II et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, sont rejoints par le comte d'Artois, bien décidé à forcer le destin afin d'obtenir d'eux une intervention militaire européenne visant à rétablir Louis XVI dans ses prérogatives. Toutefois, la conférence s'achève sur une déclaration dilatoire. D'Artois décide alors de se

tourner vers la Russie et la Suède -partisanes les plus exaltées de la cause des émigrés- et désigne un des membres de sa suite, le comte Valentin Esterházy comme son envoyé auprès de Catherine II. Ce dernier prend immédiatement la route de la Russie pour un séjour estimé à quelques semaines. C'est en fait le prélude d'une mission diplomatique qui va s'étendre sur près de cinq années.

Cette communication est essentiellement basée sur les lettres originales du comte à sa femme établie à Aix-la-Chapelle, aujourd'hui détenues par la Newberry Library de Chicago. Elles offrent un regard intéressant sur la cour de Russie durant les dernières années du règne de Catherine II, sur la diplomatie européenne en œuvre à Saint-Pétersbourg et livrent également une réflexion sur l'exil et la condition des émigrés chassés de leurs foyers par la Révolution.



*Fig. 1. Le comte Valentin Esterházy (1740-1805)
représentant des Princes auprès de Catherine II (1791 à 1796).
(Huile sur toile ; localisation actuelle inconnue).*

Premiers pas d'un représentant accrédité

Né en 1740 au Vigan en Languedoc, Valentin Esterházy (Fig. 1) est le fils du comte Joseph Valentin Esterházy et de Philippa de La Nougarède de La Garde. Orphelin de père à l'âge de deux ans, il est recueilli par son parent le maréchal de Bercheny et envoyé en pension à Paris. Adolescent, il fait ses premiers pas à la cour de Lorraine auprès du roi Stanislas Leszczyński. Non dénué d'esprit, très attaché à la société d'ordres, il mène ensuite avec succès une double carrière : à l'armée tout d'abord où il est colonel-propriétaire d'un régiment de hussards, et à la cour de France où il évolue au plus près de la famille royale et ce jusqu'au déclenchement de la Révolution en 1789. Il a épousé en 1784 Fanny de Hallwyll, d'une ancienne lignée helvète et héritière d'une grande fortune. Dès les premiers soubresauts de la Révolution, à l'instar de nombreux nobles, menacé, craignant pour sa vie et celle de sa famille, il doit se résoudre à partir en émigration. C'est alors qu'il est appelé par le comte d'Artois à Coblençe et le suit jusqu'à Pillnitz.

Sa venue en Russie se fait dans un contexte de politique étrangère dominée par une ligne dure à l'égard de la France comme le souligne cette déclaration du comte Bezborodko en charge des Affaires étrangères russes : « nous n'avons affaire qu'avec le Roi et nullement avec une Assemblée qui s'est permis d'anéantir le pouvoir légitime. On a fait de même à Naples, Vienne et Berlin¹. » L'acceptation d'une constitution par Louis XVI le 14 septembre 1791 a mis en émoi les grandes chancelleries européennes déjà hostiles à Paris considérée alors comme « le foyer de la révolution ». Peu après, la Russie, la Suède et l'Espagne ont rappelé leurs ambassadeurs.

Officiellement, le comte Valentin Esterházy arrive à la Cour de Russie comme voyageur. Toutefois, concernant son statut, il reconnaît lui-même qu'il y a une équivoque, car dès le départ son envoi revêt un caractère diplomatique allant au-delà d'un classique courrier puisque le

1 - Rambaud, Alfred, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, Paris, 1890, tome IX, Russie, p. 510, C^{te} Bezborodko au P^{cc} Kotchoubey, Saint-Pétersbourg, 14/3 septembre 1791.

comte d'Artois l'a mis en possession d'un pouvoir qui est également une lettre d'accréditation :

Vu la captivité du Roi et du Dauphin, et d'après les droits que nous donne notre naissance, nous autorisons M. le comte Valentin d'Esterházy à traiter en notre nom, et par conséquent en celui du Roi, auprès de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, pour tous les objets qui concernent les intérêts de la France et la liberté du Roi. Fait à Dresde, le vingt-neuf août mille sept cent quatre-vingt-onze. Charles-Philippe, Et au nom de Monsieur, comme revêtu de tous ses pouvoirs.²

Esterházy est immédiatement présenté à Catherine II et à son favori, Zoubov. Le comte paraît officiellement en public à la Cour russe le 1^{er} octobre 1791, jour de la fête du Grand-duc Paul. Sa venue à Saint-Pétersbourg s'accompagne d'un échange de lettres d'accréditations comme c'est le cas entre deux puissances déléguant des ministres³ et, dans une lettre du 29 septembre 1791, le comte de Provence remercie la tsarine d'avoir délégué à Coblençe le comte Roumiantsev comme ambassadeur⁴. Ce faisant, Catherine II désigne ainsi les Princes aux autres Cours d'Europe comme des interlocuteurs légitimes. Ces échanges de ministres accrédités matérialisent pour les émigrés un axe diplomatique majeur vers le Nord de l'Europe, reliant Coblençe à Saint-Pétersbourg et Stockholm⁵. Pour la tsarine, être la première à reconnaître les Princes, c'est symboliquement prendre la tête des puissances absolutistes européennes contre la Révolution.

2 - En date du 29 août 1791.

3 - De même, pour répondre à l'envoi du baron des Cars comme représentant des Princes en Suède Gustave III va déléguer à Coblençe le baron d'Oxenstiern.

4 - Lettres de créance présentées le 20 septembre 1791.

5 - Au printemps 1792, lorsque se posera la question de son remplacement par le baron des Cars, la question de l'accréditation sera mise en avant : « [[le baron des Cars]] n'est pas arrivé je l'attends, mais pour rester ici, il faudra qu'il soit accrédité, c'est-à-dire pour que je puisse partir, car son séjour ici sans lettres de créance ne peut pas me rendre ma liberté. C'est les princes seuls qui peuvent me faire venir ». In NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f^o99, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.

Les représentants des puissances européennes auprès de Catherine II

Après sa présentation à Catherine II, Esterházy va rapidement être amené à rencontrer les principaux ministres étrangers constituant le corps diplomatique auprès de la Russie et auxquels il est désormais étroitement associé. À cette époque, il n'y a en Russie, parmi les diplomates accrédités, qu'un seul diplomate ayant le titre d'ambassadeur : le comte de Cobenzl, qui est d'ailleurs couramment désigné par les autres comme « l'Ambassadeur » (avec une majuscule), en poste depuis 1779. Ministre étranger le plus important, c'est lui qui sert d'introducteur à Esterházy auprès du corps diplomatique et de l'aristocratie pétersbourgeoise.

Le second diplomate étranger avec lequel Esterházy est en rapport est le baron de Stedingk, ministre de Suède. Les deux hommes se connaissent car ils sont tous deux proches du comte Axel de Fersen⁶ et relevaient, avant l'exil, de ce que l'on peut nommer les « familiers de la Reine ». Le comte de Gálvez⁷ est ministre d'Espagne, Leopold von der Goltz⁸ représente les intérêts de Frédéric-Guillaume II de Prusse à la Cour de Russie et Sir Charles Whitworth⁹ est l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne depuis 1788.

Un dernier personnage – Français celui-là – se trouve alors auprès de Catherine II, il s'agit du comte de Saint-Priest, ancien ministre de Louis XVI et diplomate aguerri qui renseigne Esterházy sur la Cour russe : « Le C^{te} de St-Priest m'a donné ce conseil, que je suivrai¹⁰. » Saint-Priest observe Esterházy faire ses premiers pas sur la scène pétersbourgeoise : « Je sentis que c'était le moment de quitter la Russie ; la présence d'un agent autorisé par les princes rendait la mienne inutile¹¹. » Saint-Priest quitte la Russie le 28 septembre 1791.

6 - Fersen et Stedingk avaient été auparavant officiers du régiment Royal suédois en France. Tous deux évoluaient dans l'entourage de Marie-Antoinette et c'est à cette époque qu'ils se lièrent d'amitié avec Esterházy.

7 - Miguel de Gálvez y Gallardo, comte de Gálvez (Macharaviaya, 1725-Gotha, 1792).

8 - Leopold Heinrich von der Goltz (1746-1816).

9 - (1752-1825).

10 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.4, Lettres, 1791, f°145, Saint-Pétersbourg, 12/23 septembre 1791.

11 - *Mémoires du comte de Saint-Priest*, publiés par le baron de Barante, Paris, Calmann-Lévy, 1929, tome II, p. 117-118.

Chaque dimanche, dans un des salons du palais de l'Ermitage, les membres du corps diplomatique rangés en haie et sur deux lignes attendent le passage de la tsarine au sortir de la chapelle impériale après la messe. Dès le mois d'octobre 1791, le comte Esterházy prend place sur les rangs, démonstration publique du rôle diplomatique que la Cour de Russie l'autorise à tenir désormais. Dans l'intimité, la souveraine peut écrire : « Le comte Esterházy est ici, et je le traite sans aucune cérémonie, et il me paraît assez content de moi¹². »

Une situation diplomatique troublée

Dans l'instruction qui lui a été remise par le comte d'Artois, le point numéro huit exhorte le représentant des Princes à œuvrer à la mise à l'écart en Russie du personnel diplomatique français qui dépend de Paris :

exclure d'auprès d'Elle [Catherine II] tous les ministres qui ne seraient pas accrédités, soit par le Régent¹³, soit par le Roi remis en liberté au terme du Manifeste, mais aussi engager les autres Cours à n'admettre ni envoyer aucun ministre qui pût être en rapport avec l'Assemblée usurpatrice.

Depuis la démission en 1791 du dernier ambassadeur, le comte d'Osmond (qui, dans les faits, n'a jamais rejoint son poste), l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg est dirigée par Edmond-Charles Genet, à qui le ministre des Affaires étrangères, le comte de Montmorin, n'accorde que peu de confiance. Cette situation fait de la Russie un angle mort de la diplomatie française dans cette période singulière.

La première mention de Genet dans la correspondance d'Esterházy est en date du 7 octobre 1791, près de trois semaines après son arrivée à Saint-Pétersbourg : « Elle [Catherine II] a défendu de recevoir aucun paquet par la voie de M. Genet chargé des affaires de France ici, et qui

12 - Larivière, Charles de, *Catherine II et la Révolution française...*, op. cit., p. 92.

13 - Monsieur, comte de Provence, veut obtenir la Régence et la reconnaissance de ce titre par les puissances étrangères tant que les révolutionnaires retiendront son frère et sa famille à Paris. Or, les Cours européennes s'y refusent à l'exception de la Russie et de la Suède.

a défense de paraître à la Cour¹⁴. » Une seconde mention apparaît quatre jours après, à la suite d'un quiproquo causé par l'arrivée d'un courrier de Paris :

Dimanche dernier on m'éveille pour m'annoncer un courrier, je le fais entrer, il me dit que M. de Montmorin l'a expédié de Paris, je l'interromps pour lui demander à qui il croit parler, il me dit à M. Genet, je l'assure qu'il s'en faut de beaucoup, et je le renvoie.¹⁵

Sans jamais avoir été mis en présence l'un de l'autre, les deux hommes ne font pas mystère d'une détestation mutuelle, Genet brochant d'Esterházy un portrait au vitriol, évoquant « son cordon bleu, sa cocarde blanche, sa triste figure et ses sanglantes chimères »¹⁶. Le comte n'est pas en reste, dépeignant Genet comme un « démocrate enragé n'étant pas reçu à la Cour ni dans la société »¹⁷.

Sitôt l'annonce connue en Europe de la présence d'un envoyé des Princes auprès de Catherine II, la diplomatie parallèle de Louis XVI, menée par le baron de Breteuil depuis Bruxelles, s'émue. Avec l'accord tacite de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le marquis de Bombelles¹⁸ est désigné pour se rendre à Saint-Petersbourg afin d'écarter Esterházy et établir un contact direct avec la tsarine¹⁹. Las, l'affaire tourne court et le séjour de Bombelles en Russie s'achève sur un échec ; Catherine

14 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.4, Lettres, 1791, f^o156, Saint-Petersbourg, 7 octobre/26 septembre 1791.

15 - *Ibid.*, f^o158, Saint-Petersbourg, 11 octobre/30 septembre 1791.

16 - Affaires étrangères, vol. CXXXVI, f^o248, Genet, 27 décembre 1791

17 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.4, Lettres, 1791, f^o217, Saint-Petersbourg, 23/12 décembre 1791.

18 - Marc-Marie, marquis de Bombelles (1744-1822), débuta comme conseiller d'ambassade à La Hague, Naples et Vienne, ministre de France à Ratisbonne (1775-1786), puis ambassadeur au Portugal (1786-1788) et à Venise (1789-1791). Son journal de voyage en Grande-Bretagne et en Irlande (1784) a été édité par Jacques Gury (Oxford foundation, 1789) et son journal par Jean Grassion et Frans Durif (Droz, 1993).

19 - Cet épisode opposant Bombelles à Esterházy a été traité en 2010 par Claude Michaud, « Deux contre-révolutionnaires à la cour de Catherine II : Le comte Valentin Esterházy et le marquis Marc de Bombelles », in *Entre croisades et révolutions : Princes, noblesses et nations au centre de l'Europe (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Éditions de La Sorbonne, 2010, p. 293-310.

Il juge Louis XVI trop faible et maintient son soutien aux Princes. Le 24 mai 1792, Bombelles adresse à la tsarine sa demande de passeport, se montrant au passage sans pitié sur Esterházy :

Il ne dissimule pas que nous voyons trop clairement la nullité de ses soins en faveur des princes, et l'art qu'il met à les endormir tant qu'il peut, pour rester ici, sans rien faire que de se ménager une faveur personnelle qu'il entre dans les vues de l'impératrice de lui prodiguer. Il n'est jamais si bien traité que dans les instants où les affaires marchent le moins, et l'impératrice dit alors : « Il faut bien consoler ce pauvre M. d'Esterházy, il est si à plaindre »²⁰.

Le 20 avril 1792, à Paris, l'Assemblée décrète la guerre à François II, roi de Bohême et de Hongrie²¹. L'Europe est en guerre. Et le 20 juin 1792, à l'annonce de l'arrestation de Louis XVI et de sa famille, Edmond-Charles Genet reçoit une note officielle du ministère russe lui annonçant que sa présence était désormais « devenue non seulement superflue, mais même intolérable ». Il lui est intimé l'ordre de quitter la Russie sous huit jours. Genet confie au chargé d'affaires d'Espagne de veiller à la sûreté des ressortissants français et lui remet une partie des effets mobiliers de l'ambassade²². Cette rupture diplomatique entre la France révolutionnaire et l'empire russe est renforcée par le fait que, la même année, Barthélémy de Lesseps²³, ancien membre de l'expédition de La Pérouse pourtant nommé consul général de France à Saint-Petersbourg en remplacement de son père qui avait été en poste à Cronstadt²⁴, se refuse toujours à faire le voyage de Russie et à prendre possession de son poste.

20 - M^{is} de Bombelles, *Journal publié sous les auspices de son arrière-petit-fils Georges, comte Clam Martinic, texte établi, présenté et annoté par Jean Grassion, Frans Durif et Jeannine Charon-Bordas*, Genève, Droz, 1993-2013, p. 273.

21 - L'empire ne fut pas mentionné, l'attaque semblait devoir être tournée contre une personne et une famille plutôt que contre l'entité géopolitique que constituait le Saint-Empire romain germanique.

22 - AN, AE/B/1/989, Correspondance des consuls de France à Saint-Petersbourg (1778-1792), f°350, Saint-Petersbourg.

23 - Barthélémy de Lesseps (Sète, 1766-Lisbonne, 1834).

24 - Ville située sur la mer Baltique, servant de port pour la flotte de guerre russe et de forteresse de défense pour Saint-Petersbourg.

Les affaires diplomatiques sans moyens

À la Cour de Saint-Pétersbourg, Valentin Esterházy est désigné comme étant en charge de « Ce qui est relatif aux affaires de France ». Mais plus qu'un titre, c'est la faveur particulière dont il jouit auprès de Catherine II en tant qu'envoyé des Princes qui paraît – selon lui – contribuer davantage aux progrès de sa mission :

L'impératrice m'étonne tous les jours, par son amabilité, sa gaieté et sa simplicité, je ne traite les affaires qu'avec elle et cela d'une manière charmante, elle m'a communiqué hier toutes les lettres qu'elle écrit par le courrier, et il n'y a pas d'ambassadeur qui soit ici sur un pied plus agréable que moi²⁵.

Nous l'avons évoqué précédemment, bien qu'il soit arrivé comme courrier, par un effet de réciprocité, l'accréditation du comte Roumiantsev auprès des Princes lui a conféré un statut de diplomate, et, si le titre de ministre plénipotentiaire n'est pas donné, son rang et son rôle à la Cour de Russie est évident pour tous. Il est, selon l'expression d'Ernest Daudet, un « agent royal revêtu des attributions d'un ambassadeur »²⁶. Mais à la différence d'un ministre délégué par un État, où un jeu de pouvoir et d'équilibre s'établit (comme cela avait été le cas par exemple pour le comte de Ségur, ambassadeur de France jusqu'en 1789), Esterházy est absolument dépourvu de levier de pression et placé sous la tutelle de Catherine II. Il doit s'efforcer de montrer une diplomatie en action ; à lui d'incarner les Princes, et de leur donner l'épaisseur suffisante pour pallier la faiblesse matérielle de leur statut d'exilés. Au faste que le comte ne peut donc déployer faute de moyens, il répond par la mise en avant de son nom, de son éducation et de sa connaissance du monde aulique et, au quotidien, semble prendre à cœur une mission qui se trouve largement facilitée par la confiance et les bontés qui lui sont témoignées :

25 - *Ibid.*, f°146, Saint-Pétersbourg, 16/27 septembre 1791.

26 - Daudet, Ernest, *Les Bourbons et la Russie pendant la Révolution française (d'après des documents inédits)* par Ernest Daudet, Paris, La Librairie Illustrée, 1886, p. 189.

L'impératrice m'a montré l'original de la dépêche et l'introduction qu'elle a envoyée à son ambassadeur, qui est telle que j'aurai pu la faire moi-même, et elle me permit d'y faire des observations auxquelles elle a eu un égard. Je traite toutes les affaires directement avec elle et je ne parle à ses ministres que quand elle me dit de le faire. Indépendamment des occasions fréquentes que j'ai de la voir en particulier, quand je fais ma cour en public, elle me traite avec la plus grande distinction²⁷.

Représenter : voir et être vu

La représentation diplomatique des Princes se réduit à sa plus stricte expression : sa personne. De fait, sa mission ne contient aucun point de négociation particulièrement délicat, puisqu'elle consiste essentiellement à tenir un état honorable et s'assurer des bonnes dispositions de la Russie pour la cause des Princes.

À Saint-Pétersbourg, il jouit donc du poste d'agent des Princes le mieux considéré en Europe. La Suède est le seul pays qui ait imité l'exemple de la Russie ; le roi Gustave III « a envoyé M. Oxenstiern ministre près des Princes »²⁸, et le baron des Cars assiste aux assemblées du corps diplomatique même s'il se refuse, malgré les instances du roi de Suède, d'être confondu dans le corps diplomatique lors des cérémonies officielles²⁹. Les autres nations tolèrent la présence des agents des Princes mais ne leur donne aucun caractère officiel, ce qui se comprend aisément puisque les diplomates nommés par Louis XVI sont toujours en place (du moins jusqu'en 1792).

Paraître, c'est exister et donner corps à la mission. Esterházy le sait et s'astreint à une discipline de la présence. C'est une succession presque ininterrompue d'invitations : « La vie que je mène ici est toujours la même, tous les jours presque de grands dîners et de grands soupers, mais pour les derniers, excepté la première fois que je vais dans les maisons, je

27 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.4, Lettres, 1791, f°180, Saint-Pétersbourg, 9 novembre/29 octobre 1791.

28 - *Ibid.*, f°174, Saint-Pétersbourg, 1^{er} novembre/21 octobre 1791.

29 - Duc des Cars, *Mémoires*, Paris, E. Plon, Nourrit et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs, 1890, tome 2, p. 228.

ne me mets plus à table³⁰. » Les lettres à sa femme brossent le quotidien d'une personne appliquée : « je ne mène pas une vie dissipée mais je vais un peu chez tout le monde, parce que je crois intéressant dans ma position de réussir »³¹. Ainsi, à toutes les cérémonies publiques, le comte est présent aux côtés des autres ministres étrangers, comme lors de la célébration de la paix avec les Turcs le 17 janvier 1792 :

Je rentre de la Cour où j'ai dîné avec l'Impératrice, la paix est faite avec les Turcs, j'ai assisté au Te Deum, et l'artillerie de la forteresse et de l'amirauté l'ont annoncé à toute la ville, elle a été signée le 9 janvier 1792/29 décembre 1791 à Iassy³².

Souvent, telles des salves, ce sont plusieurs jours de célébrations qui se succèdent, comme lors de la réception de l'ambassadeur de La Porte du 17 octobre 1793 au 8 février 1794 :

17/6 octobre. L'ambassadeur turc Rasich Efendi a fait son entrée à cheval, toutes les troupes étaient sous les armes. 18/7 octobre. Bal masqué. 22/11 octobre. Feu d'artifice. 24/13 octobre 1793. Audience de l'ambassadeur turc³³.

Contrairement à un ambassadeur qui paraît lors d'occasions officielles, Esterházy est régulièrement convié au palais impérial, jouant autant sur son statut de voyageur que de diplomate : « Elle [Catherine II] m'a autorisé à venir dîner chez elle tous les jours, et les soirs dans sa société comme ici, ce qui est contre l'étiquette pour les ambassadeurs et sans exemple pour un étranger³⁴. » Dans la diplomatie des Princes, Esterházy occupe une place singulière et sa position privilégiée en Russie rend malaisée la comparaison avec celle d'autres envoyés. Ces

30 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.4, Lettres, 1791, f°146, Saint-Petersbourg, 16/27 septembre 1791.

31 - *Ibid.*, f°200, Saint-Petersbourg, 29 novembre/19 novembre 1791.

32 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.6, Lettres, 1793 & 1794, f°22, s.l., 17/6 janvier s.d. [1792].

33 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.3, V.3, f°7, 1793.

34 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°197, Tsarskoïe Selo, 28/17 août 1792.

derniers évoluent souvent à la marge de la Cour et du corps diplomatique du pays qui les accueille, comme le rapporte Auguste de La Ferronnays à propos de l'alter-ego d'Esterházy à Berlin, le vicomte de Caraman :

Nous allâmes chez M. de Caraman, qui était alors chargé des affaires du roi à Berlin. Notre arrivée, à en juger par son empressement, faisait une petite diversion à son désœuvrement. Les diplomates de l'émigration vivaient fort incognito, et n'avaient guère d'importance que celle qu'ils se donnaient. Mais pour eux, cela revenait au même³⁵.

Incidemment, la situation va changer lors de la campagne militaire de 1792. La certitude d'une reconquête rapide de la France entraîne chez les puissances coalisées une prise en considération accrue des envoyés des Princes. En Prusse, le vicomte de Caraman est traité comme ministre de France et, en Suède, le baron des Cars note un regain d'attention à son égard :

Tout d'un coup, la scène changea : la prise de Sarrelouis et de Verdun opérèrent dans ma position un changement subit. Depuis le Régent, son grand chancelier, jusqu'au dernier des courtisans, tous prirent vis-à-vis de moi un maintien, un ton, un langage d'adulation qui me surprirent³⁶.

Le 20 septembre 1792, l'affrontement de Valmy stoppe l'avance des armées de la Première Coalition. Plus que jamais, la cause des émigrés semble compromise et, peu à peu, les envoyés des Princes vont retomber dans une forme de marginalité voire d'anonymat.

35 - La Ferronnays, Auguste de, *En émigration : souvenirs tirés des papiers du C^{te} A. de La Ferronnays (1777-1813) par le M^{re} Costa de Beauregard de l'Académie française*, Paris, Plon, 1901, p. 62.

36 - Duc des Cars, *op. cit.*, tome 2, p. 286-287.

Informer et renseigner

Chaque jour, dans l'appartement qu'il occupe à proximité du palais de l'Ermitage, Esterházy est à son bureau : « Depuis l'arrivée du courrier je n'ai fait que travailler³⁷. » Lors de son établissement en Russie en septembre 1791, il est secondé par le major Rath, aide-de-camp du prince de Nassau et qui fait office de secrétaire³⁸. Mais en mai 1792, Nassau désire reprendre le major à son service, et le comte se retrouve seul pour faire face aux tâches ingrates du secrétariat. Aussi, se met-il rapidement en quête d'un remplaçant et peut s'adjoindre, à compter d'octobre 1792, les services d'un ecclésiastique, l'abbé Le Chevalier³⁹ (Fig. 2), qui le soulage de fastidieuses séances de copies de mémoires et de lettres.

37 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.4, Lettres, 1791, f°167, Saint-Pétersbourg, 21/10 octobre 1791.

38 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°62, Saint-Pétersbourg, 23/12 mars 1792.

39 - Jean-Baptiste Le Chevalier (Trelly, 1752-Paris, 1836), ecclésiastique, historien de l'art et homme de lettres, il a participé en 1782-1786 à la mission scientifique et artistique française à Constantinople placée sous la direction de l'ambassadeur de France, le comte de Choiseul-Gouffier, dont il sera secrétaire et qui le chargera de plusieurs missions à caractère diplomatique. La publication des découvertes de Le Chevalier dans l'ouvrage du comte de Choiseul-Gouffier (qui est le financeur des recherches) va générer une querelle assez virulente. Après 1789, Choiseul-Gouffier refuse de revenir en France à la demande du gouvernement révolutionnaire et s'enferme dans l'ambassade jusqu'en 1792. L'abbé Le Chevalier quitte alors Constantinople et commence à voyager en Europe faute de pouvoir revenir en France. Lorsqu'Esterházy le rencontre en Russie, il veut rédiger un nouveau voyage du jeune Anarchasis. Le comte désirerait le garder comme secrétaire particulier mais également précepteur pour ses enfants mais l'abbé préférera reprendre ses pérégrinations afin de rejoindre la France où, après la Révolution, il occupera le poste de conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Au sujet de l'abbé Le Chevalier, voir abbé Noël, *Notice sur la vie et les ouvrages de feu M^r J.B. Le Chevalier; ancien conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève ; membre de la Société des Sciences et Arts de Paris, des académies d'Édimbourg, de Göttingue, de Cassel et de Madrid, chevalier de Légion d'honneur; etc... par M^r l'Abbé Noël son neveu*, Paris, 1840, p. 5 et suivantes.



*Fig. 2. L'abbé Jean-Baptiste Le Chevalier,
secrétaire particulier du comte Esterházy en Russie.
Buste par Pierre-Jean David d'Angers (1788-1856).
(© Galerie David d'Angers, Angers / J. Evers).*

Depuis Saint-Pétersbourg, pour sa tâche de collecte et de production d'informations pour Coblençe, le comte dispose de plusieurs canaux. Il est en relation étroite avec les autres envoyés des Princes et doit entretenir « toutes les semaines une correspondance exacte avec Stockholm, Berlin, Vienne et Coblençe »⁴⁰. Toutefois, ces échanges entre les envoyés sont parfois teintés de méfiance comme le rapporte le baron des Cars évoquant ses craintes « de voir Esterházy rendre un compte inexact à l'impératrice »⁴¹. Des entretiens réguliers entre Esterházy et les diplomates étrangers ont lieu. Sans jamais aller contre les intérêts

40 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.4, Lettres, 1791, f^o133-134, Riga, 30 août/ 10 septembre 1791.

41 - Duc des Cars, *op. cit.*, tome 2, p. 286.

de leurs pays respectifs, certains représentants de ces puissances se reçoivent et évoquent les affaires. Pour la France, Esterházy y est donc convié : « je suis obligé de te quitter ayant une conférence avec le ministre d'Espagne et de Sardaigne ce matin »⁴². Et d'ajouter, non sans orgueil : « tous les ministres parlent d'affaires avec moi, mais je ne fais rien passer par eux, c'est l'impératrice qui leur remet les papiers et moi je les remets directement »⁴³. À certaines occasions, la tsarine lui permet « de copier des notes qu'elle met de sa main. Cette manière étonne tout le monde ici, elle est sans exemple, n'en parle pas, elle me flatte beaucoup d'autant que j'ai vu dans ses dépêches qu'elle dit beaucoup de bien de moi⁴⁴. » Et les apparences sont préservées : « j'ai [eu] à midi une conférence avec le Vice-chancelier, à qui l'impératrice a dit de me communiquer officiellement, ce qu'elle m'a déjà fait lire en particulier⁴⁵. » Pratiquement, le comte est sous la tutelle étroite de la Russie et, indubitablement, il faut y voir une forme de contrôle : il sert les intérêts des Français en exil mais se garde bien de faire quoi que ce soit qui puisse incommoder les Russes.

Les autres canaux d'informations sont les courtisans et les familles qui reçoivent le comte, ses conversations avec les émigrés présents en Russie, mais aussi sa femme qui lui rédige parfois depuis Aix-la-Chapelle des bulletins et des notes à caractère politique. Mais en dépit de tout cela, le comte se plaint souvent : « la disette de nouvelles est extrême ici, surtout de celles qu'on peut assurer »⁴⁶.

« La manne russe »

L'exil coûte cher et malgré les bonnes dispositions de la Russie, de la Suède, de l'Autriche et d'autres nations européennes, il y a une course à l'argent permanente pour les émigrés. Cet aspect renvoie le comte

42 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f^o238, Saint-Pétersbourg, 16/5 octobre 1792.

43 - *Ibid.*, f^o147, Saint-Pétersbourg, 16/27 septembre 1791.

44 - *Ibid.*

45 - *Ibid.*, f^o161, Saint-Pétersbourg, 14/3 octobre 1791.

46 - *Ibid.*, f^o242, Saint-Pétersbourg, 19/8 octobre 1792.

au septième point de l'instruction remise par les Princes et qui vise à demander à la tsarine d'« accorder quelques moyens pécuniaires, qui seraient absolument nécessaires, tant pour soutenir une grande quantité de noblesse et de militaires qui viennent journellement se ranger autour des Princes, que pour soudoyer les troupes étrangères ». À Coblençe, les subsides reçus fondent à vue d'œil, même si la plus grande part de l'argent prêté par les puissances coalisées est utilisée pour équiper les unités militaires reconstituées par les émigrés, et surtout venir en aide aux familles de ces derniers répandus dans toute l'Europe et vivant souvent dans la gêne et parfois la misère.

Les Français de Russie - L'accueil des émigrés

L'émigration constitue pour la France la plus importante migration forcée de population depuis 1685 et la révocation de l'Édit de Nantes⁴⁷. On se résout à l'exil en Russie plutôt qu'on ne le choisit, notamment à cause de la rudesse du climat, des distances et peut-être aussi pour des questions d'aprioris culturels.

En 1791, l'ostracisme qui frappe le chargé d'affaires de Paris, Edmond-Charles Genet, fait que les demandes d'audience et les présentations de ressortissants français sont désormais assurées par l'ambassadeur d'Autriche, le comte de Cobenzl. Une fois établi en Russie en tant qu'envoyé des Princes, Esterházy se trouve placé au sommet des réseaux de sociabilités des Français expatriés et des émigrés. L'instauration par la tsarine, en accord avec Coblençe, d'une lettre d'introduction pour tout ressortissant français désireux d'entrer en Russie (aussi désignée comme passeport) et émanant des Princes renforce le rôle effectif du comte.

47 - Les estimations concernant les réfugiés huguenots donnent entre 160.000 et 200.000 (<https://www.musee protestant.org/notice/le-refuge-huguenot/> [consulté le 09/11/2020]) et celles regardant les français émigrés, entre 100.000 et 180.000 (Anonyme, *Sur l'émigration*, s.l., s.n., 1800, p. 2., et Chave, Isabelle, Robin, Cécile, Romaneix, Zénaïde, Rondouin, Emmanuelle et Rostaing, Aurélia, avec la collaboration de Le Goëdec, Sylvie, *Rechercher un émigré de la Révolution, 1789-1825, Fiche d'orientation dans les sources des Archives nationales*, Paris, Archives nationales de France, 2016, p. 1).

Pour la question des présentations de sujets français à la Cour de Russie, Esterházy assume donc le rôle d'un ministre de France : « C'est moi qui présente Richelieu⁴⁸, car pour Sombreuil⁴⁹, il a passé ici quelques mois, et y connaît tout le monde⁵⁰. » Artiste célèbre ayant fui la Révolution, Élisabeth Vigée-Lebrun a laissé un témoignage de son arrivée en Russie en 1795 :

je n'habitais Pétersbourg que depuis vingt-quatre heures, lorsqu'on m'annonça l'ambassadeur de France, le comte d'Esterházy. Il me dit qu'il allait informer tout de suite l'impératrice de mon arrivée, et prendre en même temps ses ordres pour ma présentation⁵¹.

En 1794 et 1795, les collecteurs du clergé réfractaire réfugié en Suisse sont autorisés à venir en Russie afin de récolter des fonds auprès des communautés catholiques établies dans l'empire, principalement à Saint-Pétersbourg et Moscou⁵². À cette occasion, le 16/27 mai 1795, Esterházy leur délivre un passeport dont le libellé témoigne absolument du caractère diplomatique dont il est revêtu :

Nous Valentin Ladislas, comte Esterházy de Galantha et Frackno, maréchal des camps et armées de Sa Majesté Très Chrétienne, chevalier de ses ordres, etc. etc. ;

Accrédité de Son Altesse Royale Monsieur le Régent de France, près de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, certifions que Messieurs Clerc, Prost et Vuillaume, prêtres français du diocèse de Besançon [...] ⁵³.

48 - Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu (1766-1822), militaire et diplomate.

49 - Charles-Eugène-Gabriel de Virot de Sombreuil (Bonnac-La-Côte, 1770-Vannes, 1795).

50 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°43, Saint-Pétersbourg, 17/6 février 1792.

51 - Vigée-Lebrun, Louise-Élisabeth, *Souvenirs de Madame Louise-Élisabeth Vigée-Lebrun*, Paris, H. Fournier, 1835, tome II, p. 260.

52 - Ollivier-Chakhovskaïa, Julie, « Les dons en faveur du clergé français émigré, collectés dans l'empire de Russie en 1794 et 1798 », *Histoire, Économie et Sociétés*, 2006/4, p. 49.

53 - Abbé L. Jérôme, *Collectes à travers l'Europe pour les prêtres français déportés en Suisse pendant la Révolution, 1794-1797*, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1897, p. 250.

De même, en exil, pour les officiers émigrés rejoindre l'armée russe permet de tenir son rang et son grade. Dans ce cas, il faut entrer au service et pour cela obtenir l'agrément de la tsarine, ce qui nécessite très souvent d'avoir recours en amont aux bons soins du comte Esterházy.

Cette période peut être perçue comme l'un des points culminants de son existence sociale ; un pic de responsabilités où Esterházy est paradoxalement sans pouvoir mais jouit de la considération et de la confiance d'un des souverains les plus puissants d'Europe. Difficile ne pas déceler dans les lignes suivantes la fierté et l'orgueil qu'il ressent à incarner cette charge auprès de la tsarine :

Je ne suis ni ne serai certainement pas ambassadeur, et n'accepterai jamais de place diplomatique tu peux en être sûre, la manière dont j'y suis ici, n'a point de nom ni d'exemple, je suis dans la petite société du souverain, et c'est directement avec lui que je traite les affaires dont je suis chargé, et il est impossible de n'en pas être enchanté⁵⁴.

Quelques années après, en 1795, toujours en poste, il se montre plus réservé et moins enthousiaste, marquant même une distance avec sa mission : « car c'est même un désagrément de la diplomatie, que ce ne sont jamais les personnes que l'on distingue, mais les affaires »⁵⁵.

L'inexpérience diplomatique mise à part, la prise de conscience dès les premières semaines à Saint-Petersbourg, en octobre 1791, que la Russie n'interviendra pas tant que ses propres intérêts ne sont pas menacés installe Esterházy dans une position attentiste qu'il ne quittera plus jusqu'en 1796. De fait, il lui faut, au quotidien, faire survivre l'objet de sa mission afin de survivre lui-même. Dans les premières semaines, désireux de rejoindre au plus vite sa famille à Aix-la-Chapelle, il vit dans l'attente d'une relève qui ne vient pas. Les libéralités de Catherine II à son endroit (octroi d'un logement près du palais de l'Ermitage, présents luxueux, invitations régulières à la Cour...) rendent son séjour fort agréable, dans une période incertaine où les émigrés, souvent

54 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f^o145, Tsarskoïe Selo, 29/18 juin 1792.

55 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.6, Lettres, 1793 & 1794, f^o151, Luka, 5 décembre/24 novembre 1795.

plongés dans la misère et interdits de retour en France, sont condamnés à l'errance partout en Europe. Au début de l'année 1793, Esterházy parvient à convaincre sa femme et ses enfants de le rejoindre en Russie. La tsarine met alors à leur disposition une folie du parc de Tsarskoïe Selo : le palais Babolovo (Fig. 3).

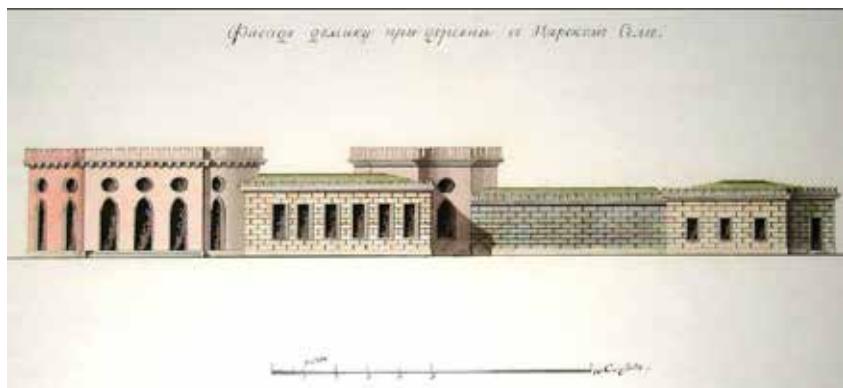


Fig. 3. Le palais Babolovo (aquarelle, circa 1770).

(Voir en ligne: <http://dom.dacha-dom.ru/Tsar-vanna.shtml> [consulté le 15/11/2021]).

Ce traitement privilégié alimentera bien des rancœurs autant de la part des émigrés comme le baron des Cars, qui écrit :

Je ne veux point juger par moi-même Esterházy, dans cette circonstance ; mais si je le juge d'après d'autres que moi, je pourrais croire qu'il éloignait de Pétersbourg tout Français avec lequel il ne voulait pas voir se partager les bienfaits dont l'Impératrice le comblait⁵⁶,

ou encore des Russes, le comte Rostopchine lui reconnaissant une « forme, extraordinaire pour un Français »⁵⁷ et le qualifiant de « plus grand intrigant du siècle »⁵⁸.

56 - Duc des Cars, *op. cit.*, tome 2, p. 277-278.

57 - Haumant, Émile, *La culture française en Russie (1700-1900)*, Paris, Hachette, 1910, p. 187.

58 - *Ibid.*

Fin de la mission

La mort en juin 1795 du jeune Louis XVII dans la prison au Temple désigne le comte de Provence comme dépositaire de la Couronne de France. À Vérone où il a trouvé refuge, il prend le nom de Louis XVIII et confirme Esterházy comme son représentant à Saint-Pétersbourg. La même année, Esterházy accepte de Catherine II des terres en Podolie⁵⁹ afin de s'y établir avec sa famille. Louis XVIII autorise Esterházy à s'absenter le temps nécessaire pour cela : « J'ai obtenu du roi que M. le M^{is} de La Ferté-Meung⁶⁰ restât chargé de ses affaires pendant mon absence, d'autant qu'elles ne pouvaient être bien intéressantes dans l'état des choses⁶¹. » Le 25 septembre 1796, pendant que les siens prennent la direction du sud, Esterházy est auprès de Catherine II : « L'impératrice est allée dîner à La Tauride dont c'était la fête de l'église, petite table très peu de monde. Le soir elle est restée dans sa chambre à coucher, j'ai pris congé d'elle⁶². » Le lendemain, il quitte à son tour Saint-Pétersbourg et après plusieurs semaines de voyage rejoint sa nouvelle propriété : « Nous sommes arrivés à Luka où nous avons commencé à nous établir⁶³. »

Catherine II meurt des suites d'une crise d'apoplexie le 28 novembre 1796. Esterházy sait que son successeur, le tsar Paul I^{er}, va inaugurer une période de grand renversement, à rebours presque continu de ce qui avait été établi jusqu'alors. Nouvel ordre des choses qui se trouve confirmé peu après par un courrier du nouvel empereur demandant au comte ... de ne plus paraître à Saint-Pétersbourg.

La disgrâce d'Esterházy laisse Louis XVIII et les émigrés sans représentant en Russie et le marquis de La Ferté-Meung sans ordre ni directive pour une mission que la volonté du nouveau tsar de tout gérer personnellement rend d'ailleurs presque sans objet. Depuis Blankenburg, en Saxe-Anhalt, le comte d'Avaray, favori de Louis XVIII, commente :

59 - Le domaine de Luka près de Vinnytsia aujourd'hui en Ukraine.

60 - Jacques-Gabriel, marquis de La Ferté-Meung (1735-1815), capitaine au Régiment d'Auvergne et chargé des affaires du roi de Flandres en Russie.

61 - NLC, Ms 5002, Cte Esterházy, Pt.1, Mémoires + Conseils, f°176.

62 - NLC, Ms 5002, Cte Esterházy, Pt.3, V.4, p. 32, 25/14 septembre 1796.

63 - *Ibid.*, p. 45, 12/1^{er} novembre 1796.

« Aujourd'hui, ce n'est plus à M. d'Esterházy qu'il faut s'adresser. Il n'a pas dans la nouvelle Cour toute la faveur dont il jouissait dans l'ancienne⁶⁴. » La litote cache en fait une situation relativement préoccupante quand on sait l'importance du soutien financier des Russes pour les émigrés. Toutefois, le nouveau tsar ne marque pas de défiance particulière à l'égard de Louis XVIII et lui signifie même son avènement selon le protocole des Cours, ce qui occasionne des protestations véhémentes de la presse révolutionnaire française.

Conclusion

Dès 1791, autour des princes à Coblenz, s'établit un embryon d'appareil d'État avec des conseillers, une petite armée et un réseau d'agents diplomatiques chargés de représenter auprès des Cours européennes la vision « non altérée par la Révolution » de la monarchie traditionnelle avec ses ordres et ses dignités. Dans les faits, cette diplomatie des Princes vient doubler celle de la monarchie constitutionnelle dirigée depuis Paris, et parfois même la tripler si l'on considère que, de 1791 à 1792, le baron de Breteuil depuis Bruxelles – et au nom de Louis XVI – entretient ses propres envoyés. Diplomaties parallèles, parfois alliées, souvent rivales. Suivant les pays et les époques, les agents des Princes sont admis, tolérés ou simplement ignorés. Et si la plupart d'entre eux s'inscrivent dans les zones grises de la diplomatie de ce temps, le comte Valentin Esterházy aura à tenir l'un des rares postes reconnus : l'empire russe.

Courtisan, Esterházy ne s'est pas moins impliqué dans une mission de représentation diplomatique dont il connaît les limites étroites : la tutelle exercée par la Russie qui est un des principaux bailleurs de fonds des Émigrés, mais aussi la présence de diplomates expérimentés avec lesquels le comte a parfois du mal à soutenir la comparaison. Néanmoins, avec constance et fidélité, Esterházy agit en diplomate,

64 - C^{te} de Moriollès, *Mémoires du comte de Moriollès sur l'émigration, la Pologne et la Cour du grand-duc Constantin (1789-1833)*, Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, Librairie Paul Ollendorff, 1902, p. IX, C^{te} d'Avaray au C^{te} de Moriollès, Blankenburg, mars 1797.

mettant en avant l'homme de devoir qui fait passer sa mission avant sa vie de famille car, selon son expression, « il désire être utile à la cause des Princes ». De 1791 à 1796, par la force des choses et par l'habitude, il demeure à son poste : « je suis payé pour avoir de la confiance »⁶⁵. Bienveillante à son égard, Catherine II ne se montre pas disposée à le voir remplacé et, lorsqu'elle meurt en 1796, la mission dont les Princes avaient revêtu le comte en 1791 – et à laquelle ils n'osaient eux-mêmes pas mettre un terme de peur de déplaire à la tsarine – prend fin. Par affirmation de soi et peur du déclassement, l'émigré a endossé bon gré mal gré le costume de diplomate, et par ses qualités et ses faiblesses – voire aussi ses manques – a donné corps à la représentation diplomatique française en Russie de 1791 à 1796.

65 - NLC, Ms 5002, C^{te} Esterházy, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f^o258, Saint-Pétersbourg, 9 novembre/29 octobre 1792.

Séance publique du 15 novembre 2024
Auditorium de Carré d'Art¹

**CLAIRE ET MARGUERITE LONG
OU L'ACCESSION DES FEMMES
AUX MÉTIERS ARTISTIQUES**

Hélène DERONNE
membre résidant

Sabine TEULON-LARDIC
membre non résidant

avec la participation de Francine CABANE
membre résidant

Le cent-cinquantenaire de Marguerite Long (1874-1966), cela évoque des estrades officielles, une personnalité prestigieuse et tend à rejeter ces visions dans la poussière des temps révolus. Avec trois membres de l'Académie de Nîmes, la médiathèque de Carré d'Art et la pianiste Célia Oneto Bensaïd², rien de tout cela !

-
- 1 - Hommage organisé à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Marguerite Long à Nîmes.
 - 2 - À Carré d'Art, la triple conférence de cette manifestation fut associée au récital de Célia Oneto Bensaïd, constitué d'une sélection des pièces créées ou bien interprétées

En fêtant Claire et Marguerite, sœurs nîmoises aux destinées singulières à la Belle Époque, nous parlons depuis notre présent de leur activité pionnière d'interprètes et d'enseignantes dans les institutions publiques sous les III^e et IV^e Républiques. Conjointement, nous soulevons des interrogations historiques et sociétales concernant la lente accession des femmes aux métiers artistiques avec d'autres exemples éclairants, sélectionnés du XIX^e siècle à nos jours.



*Claire et Marguerite Long, s. d.
(Bibliothèque La Grange Fleuret).*

par Marguerite Long : de Gabriel Fauré, Claude Debussy, Maurice Ravel, Darius Milhaud, Jeanne Leleu et Paul Dukas. En outre, dans le hall inférieur, l'exposition de pièces d'archives, photos et partitions complétait l'hommage aux sœurs Long.

ARTISTES, MUSICIENNES, PEINTRES... LA DIFFICILE ACCESSION DES FEMMES AUX MÉTIERS ARTISTIQUES DU XIX^e SIÈCLE AU DEBUT DU XXI^e SIÈCLE

Hélène DERONNE

membre résidant

Camille Morineau¹ disait lors d'une de ses interviews : « La pulsion artistique existe autant chez les hommes que chez les femmes. Il y a toujours eu des femmes artistes, mais on a tout simplement ignoré leur travail et l'histoire les a oubliées². » Dans cette brève présentation de femmes, peintres ou musiciennes, nous évoquerons à l'aide d'exemples précis les raisons de cette lente reconnaissance du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, en soulignant le contexte politique et sociétal, sans oublier leur génie créateur.

Au XIX^e siècle

En 1804, le Code civil érigé par Napoléon enlève tout droit aux femmes mariées. Elles ne peuvent même pas gérer leurs biens. Considérées comme des mineures, elles ne peuvent ni se défendre ni poursuivre quelqu'un en justice... Elles n'ont aucun droit sur leurs

1 - Camille Morineau, conservatrice des Collections contemporaines au Musée national d'Art moderne, est la fondatrice de l'Association Aware, plateforme de ressources sur les femmes artistes.

2 - *Libération*, 10 août 2017.

enfants, aucun droit civique et politique, mais ... une grande égalité avec les hommes pour les impôts, la prison et l'échafaud ! Seul le statut de célibataire va permettre à certaines une totale indépendance à leur majorité. Parmi elles des artistes.

Neuf années auparavant, en 1795, avait été créé le Conservatoire national de Musique de Paris. Les femmes sont admises officiellement, mais la réalité est tout autre en raison d'un contexte sociétal basé sur le patriarcat, qui n'accepte pas qu'une femme puisse avoir du talent. En 1803, le Grand Prix de Rome est institué par l'Académie des Beaux-Arts. Il a fallu attendre plus de 100 ans pour qu'une femme artiste le reçoive : Lili Boulanger est Prix de Rome en 1913 en tant que compositrice. En 1817, l'École nationale des Beaux-Arts de Paris est créée. Là aussi, les femmes sont très difficilement admises pour les mêmes aprioris, le même contexte social, car il y a des règles auxquelles une femme artiste issue de la bourgeoisie doit se soumettre. Il n'est pas question, pour celles qui veulent se former à l'art, de marcher seules dans les rues, dans les jardins publics ou de s'entraîner à copier au Louvre, sans être accompagnées. Le choix des maîtres auprès desquels elles peuvent se former est assujéti à des critères de bienséance. Elles n'ont pas le droit de s'inscrire aux cours d'anatomie, de perspective et d'esthétique enseignés aux jeunes gens uniquement. Impossible pour ces jeunes femmes de participer aux discussions qui, d'un atelier à l'autre, forgent les réflexions, les prises de position, les engouements. Impossible d'aller dans les cafés parisiens où s'ébauche de plus en plus la vie intellectuelle artistique. Il a fallu des pionnières, des battantes pour que les femmes artistes, pas à pas, combat après combat, instaurent d'autres réalités.

Le premier courant artistique à avoir accepté des femmes dans son groupe est l'impressionnisme, avec Berthe Morisot (1841-1895). Dès la première exposition du groupe en 1874, l'artiste présente des toiles chez le photographe Nadar aux côtés de ses confrères artistes. Née dans un milieu bourgeois, Berthe Morisot peut, avec sa sœur Edma, bénéficier des leçons de peintres renommés dont Corot, car leur milieu familial est favorable. Leur mère les encourage et les accompagne dans les lieux d'enseignement. Leur père ouvre le salon familial à leurs professeurs ainsi qu'à leurs amis. Elles peignent en plein air avec leurs amis masculins.

Elles connaissent le couple Manet, Henri Fantin-Latour, rencontrent Edgar Degas (1834-1917), Pierre Puvis de Chavannes (1824-1898), Alfred Stevens (1823-1906). Elles participent aux discussions et débats. Elles ont un talent reconnu par ces messieurs, ce qui est exceptionnel. Il est vrai que tous ces peintres étaient des avant-gardistes !

Des écoles privées commencent à être créées. Sous l'Empire, une Institution royale de musique religieuse est fondée en 1817 par Alexandre Choron. Il n'y a que 30% de jeunes filles. En 1866, Rodolphe Julian, un Vaclusien, crée une académie dans laquelle il dispense un enseignement pour les jeunes plasticiens et plasticiennes de qualité. Si, à partir de 1873 l'atelier est mixte, le premier du genre à Paris, Julian doit rassurer les familles en proposant un atelier de même niveau réservé aux femmes en 1876. Elles ont les mêmes professeurs que les hommes, mais elles paient cependant beaucoup plus cher pour accéder aux cours. L'atelier est international.



*Fig. 1. L'atelier des femmes à l'Académie Julian à Paris en 1889.
(Archives nationales de France, Fonds de l'Académie Julian, 63AS).*

Hélène Bertaux (1825-1909) est sculptrice et militante. Elle fonde en 1897 l'*Union des Femmes peintres et sculpteurs* avec quelques amies et élèves. Elle ne peut imaginer qu'elle donne vie à un réseau qui va durer jusqu'en 1995 ! À force de pétitions, et de lettres envoyées, elle obtient en 1900 l'ouverture d'ateliers de peinture et de sculpture ainsi que la gratuité de l'enseignement pour les jeunes filles à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris.

Sur une photographie réalisée par Étienne Carjat³ en 1864, elle est non pas représentée dans une attitude de séduction mais comme une sculptrice. Elle est habillée d'un large tablier de travail couvrant totalement sa robe de ville et gommant toutes les particularités de son sexe. Elle est présentée comme une femme travaillant à son art, avec concentration et détermination⁴. C'est bien grâce à elle, et à ses amies qui participent à ce même combat, que le prestigieux Prix de Rome leur deviendra accessible. En 1911, le prix de Rome est attribué pour la première à la sculptrice Lucienne Heuvelman, tandis qu'en 1913 c'est une musicienne, Lili Boulanger, qui reçoit ce premier grand prix en tant que compositrice. Nous nous permettons de souligner une anecdote : lorsque Lili Boulanger (1893-1918) reçoit son prix la Villa Médicis n'est pas conçue pour loger une jeune femme. Le Conservatoire national français, embarrassé, doit alors l'installer en ville. Quant au Musée du Louvre, au milieu du XIX^e siècle, les collections de peinture comptaient 5 387 toiles, 42 étaient réalisées par 28 femmes !

Au XX^e siècle

Au XX^e siècle, l'enseignement privé féminin se développe et on trouve à Paris comme en province de nombreuses professeures femmes qui enseignent principalement le solfège, la harpe, le piano et le chant. Les salles de concerts et de théâtre s'ouvrent au grand public. Des

3 - Étienne Carjat (1828-1906), photographe, journaliste, caricaturiste français et poète, est connu aussi par ses portraits de Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud, Jean-Baptiste Corot...

4 - Ce cliché représentant Hélène Bertaux au travail est aisément accessible par l'intermédiaire d'un moteur de recherche.



*Fig. 2. Lili Boulanger, par Henri Manuel
(in Comœdia illustré, 1913).*

sociétés de concerts se créent (Pasdeloup, Colonne...), de célèbres cantatrices font le régal du public.

En raison de considérations sociales, les instruments à clavier (clavecin, orgue et piano) ont été jugés convenant à la pratique féminine ainsi que la voix parce qu'il n'y avait pas, comme pour la flûte, le violon ou le violoncelle, de contact de l'instrument avec les lèvres, la poitrine ou les jambes. Les compositrices sont, par contre, très difficilement reconnues. Bien sûr, il y eut Lili Boulanger qui, si elle n'avait pas été emportée trop jeune par la maladie à l'âge de 24 ans,

aurait pu être, selon des experts, un Mozart féminin.

Pieuse, douée et sensible, la compositrice française Mélanie Bonis, dite Mel Bonis, aurait pu consacrer sa vie à la musique si elle n'était pas née en 1858, si elle n'avait pas été mariée à un homme de 25 ans son aîné qui était veuf deux fois et père de cinq enfants. Pendant dix ans, elle met de côté la composition qu'elle avait pourtant brillamment débutée au Conservatoire de Paris au côté notamment de César Franck. Ce n'est qu'une fois veuve, retrouvant son premier amour, qu'elle reprend la plume pour écrire des œuvres de musique de chambre, des mélodies et musiques orchestrales d'une grande beauté.

Si le ^{xx}e siècle va voir naître une évolution vers la reconnaissance du talent féminin, c'est en raison du contexte sociétal et politique qui change. Participant à l'effort de guerre, les femmes ont joué un rôle fondamental durant le conflit de 1914-1918. Elles remplacent les hommes partis au front et deviennent postières, conductrices de tramway.

Elles remplacent les hommes dans le monde rural et travaillent même en usine d'armement. Les femmes s'engagent et se montrent patriotes et solidaires. Elles ont conquis une forme de liberté, elles s'émancipent, se coupent les cheveux, montrent leurs mollets, écoutent la musique venue des États-Unis, fument, dansent, conduisent... Au lendemain de la démobilisation des soldats, elles sont obligées de reprendre, pour la plupart, leur place d'avant-guerre.

Progressivement, elles vont réclamer leur reconnaissance dans la société, dont le droit de vote. Mais ce sera le général de Gaulle, alors président du Comité français de Libération nationale, qui fera voter ce droit pour toutes les femmes en avril 1944. Elles voteront pour la première fois aux municipales d'avril-mai 1945. Cette loi sera rédigée et adoptée en 1946 dans le préambule de la Constitution de la IV^e République. Si elles ont obtenu le droit de vote, jusqu'en 1965 la femme devait demander à son père ou à son mari le droit de travailler. Dans les années 1960-1970, pour les femmes de la bonne société, travailler était considéré comme un passe-temps agréable. La femme travaillant était jugée mauvaise épouse et mauvaise mère ! En 1979, la France ratifie la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui avait été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies. En 1983, la loi Roudy sur l'égalité professionnelle hommes-femme est votée. « À travail égal, salaire égal ».

Les avancées ont lieu grâce à la sororité qui se traduit par de véritables réseaux de solidarité féminine. Les femmes artistes s'aident, s'entraident, s'écoutent. La grande majorité d'entre elles ont en commun la défense de leur liberté, leur affranchissement des conventions.

Au cours du xx^e siècle et au début xxi^e siècle, dans le suivi de Marguerite Long, les femmes ont affirmé leur capacité à devenir remarquables interprètes. Évoquons les noms de Martha Argerich, Katia Buniatishvii, Brigitte Engerer, Hélène Grimaud, les sœurs Labèque, Yuja Wang et bien d'autres encore. Les violonistes femmes sont tout autant d'une immense qualité, Amandine Beyer, Hilary Hahn, Sarah Nemtanu, Patricia Kopatchinskaja, Isabelle Faust, Julia Fischer entre autres. Alors que les harpistes des orchestres sont, à cette époque, exclusivement des hommes, la célèbre Lily Laskine intègre l'Opéra

de Paris et devient harpe solo de l'Orchestre national de France à sa création en 1934.

La première cheffe d'orchestre fut Jane Evrard (1893-1984), née Jeanne Chevalier). Excellente violoniste, pour diriger, elle a dû créer son orchestre en 1930, uniquement composé de femmes car ses collègues chef d'orchestre ne lui laissaient aucune possibilité.

Nadia Boulanger (1887-1979), la musique incarnée, compositrice, pédagogue, a réussi à faire jouer ses compositions dès 1912 ; à partir de 1930, elle a dirigé les plus grands orchestres !

Pourquoi ces femmes demeurent-elles des exceptions alors que la classe de direction d'orchestre au Conservatoire national de musique et de danse de Paris est créée depuis 1914 ? Dans une enquête de Nathalie Krafft⁵, journaliste, sur la parité dans le domaine de la direction d'orchestre, nous apprenons qu'entre 2022 et 2023 dans le monde 10,5 % (soit 17 sur 162) des postes de direction sont seulement occupés par des femmes, la France n'ayant pas recruté de cheffe femme,



Fig. 3. Jane Evrard.
(cliché extrait de l'hebdomadaire L'Art musical, 22, du 24-04-1936).



Fig. 4. Nadia Boulanger.
(Gallica, sous l'identifiant numérique
btv1b90223594).

5 - Le rapport de son étude a été publié dans le dossier de presse du Concours La Maestra 2024 : <https://lamaestra-paris.com/presentation/>.

simplement des cheffes invitées. Une exception, l'orchestre national Avignon-Provence a recruté en 2020, Debora Waldman, comme chef permanent. Elle est brésilienne. La même année, la Philharmonie de Paris et le Paris Mozart Orchestra se sont associés afin de créer le Concours international et l'Académie des cheffes d'orchestre : La Maestra.

Ces femmes sont des pédagogues comme au siècle dernier et leur nombre s'accroît : l'éducation des jeunes filles issues de la bonne société accordant une place importante à la musique, l'enseignement artistique devient un moyen relativement commode de gagner sa vie pour une femme n'ayant pas d'autre moyen de subsistance. Professeurs privées, professeurs au Conservatoire national et dans les conservatoires de province. Bien sûr, nous retenons Marguerite Long, pour le piano, Rolande Alcinelli pour l'orgue, Lilly Laskine pour la harpe, Marguerite Roesgen-Champion pour le clavecin. Mais il reste encore du chemin à parcourir. Aujourd'hui, les femmes n'occupent qu'une minorité de postes dans le corps enseignant. D'après le site du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP), sur les 27 enseignants (hors assistants) du département « écriture, composition et direction d'orchestre » de ce conservatoire, on compte 4 femmes. Sur les 105 enseignants (hors assistants et accompagnateurs) elles sont au nombre de 15.

Le métier d'autrices, celles qui écrivent des partitions, est devenu de plus en plus difficile au cours du xx^e siècle, pour de multiples raisons, dont celle de l'ignorance même de leur existence. Ainsi, le compositeur, pianiste et chef d'orchestre, Camille Saint-Saëns (1835-1921), alors qu'il dirigeait notamment une œuvre pour orchestre de Louise Hérítte-Viardot, l'une de ses deux élèves, aurait déclaré, nous sommes au premier quart du xx^e siècle : « Quelle bévée il a commise, le bon Dieu, lorsqu'il a fait de Louise une femme ! [...] ; car si Louise était un homme, son génie produirait dans la musique une véritable révolution. » Camille Saint-Saëns est représentatif de la plupart de ces alliés. Le musicologue Paolo Pietropaolo écrit en 2013, « Pendant mes quatre années de musicologie, on nous a parlé de trois ou quatre compositrices seulement. Et c'était probablement parce qu'elles étaient liées à de grands compositeurs connus, comme Clara Schumann ». Le sexisme a la dent dure tout au long du xx^e siècle.

Quelques constats : ce n'est qu'en 2005 qu'une compositrice, Édith Canat de Chizy, a été élue à l'Académie des Beaux-Arts. On remarque que quatre ouvrages en français consacrés à la musique du xx^e siècle ne mentionnent qu'une compositrice chacun : *Musiciens de notre temps depuis 1945*⁶, publié en 1992, signale quatre-vingt-neuf compositeurs et une femme, Betsy Jolas ; *Le Regard du musicien*⁷, paru en 1993, offre dix-sept portraits de compositeurs et un de femme, celui de Michèle Reverdy ; *Le bon plaisir*⁸, journal de musique contemporaine paru en 1994, présente quarante-neuf compositeurs et une femme Isabelle Aboulker ; *Au cœur de la création musicale, paroles de compositeurs*⁹, paru en 2018, fournit les témoignages de vingt compositeurs et d'une femme, Sofia Gubaidulina. Le xix^e siècle a été plus accueillant aux compositrices. Cependant, soulignons qu'en ce début de xxi^e siècle, tout naturellement, elles sont partie prenante des concerts d'avant-garde. Il est un fait que de nombreuses créations considérées comme révolutionnaires et novatrices dans la nouvelle musique sont l'œuvre de femmes !

Chez les plasticiennes que nous allons évoquer brièvement, nous pouvons établir les mêmes constats. Elles sont nombreuses ces femmes qui travaillent au cœur des mouvements artistiques. Si elles passent des concours, participent à des Salons, exposent dans des galeries, dans des musées, les préjugés demeurent encore. Certes, si Frida Kahlo, Louise Bourgeois, Georgia O'Keeffe, et nous pourrions en citer d'autres, sont devenues des icônes, le temps de la reconnaissance a été long. Lorsque Hans Hofmann, peintre allemand mort en 1966, veut faire l'éloge de l'une de ses élèves prometteuses, Lee Krasner, il reconnaît que son travail est excellent, à tel point qu'il aurait pu être peint par un homme. Cette même Lee Krasner, qui quelques années plus tard perd son mari Jackson Pollock, dira qu'elle était bien davantage reconnue

6 - Fousnaquer, Jacques-Emmanuel, Glayman, Claude, et Leblé, Christian, *Musiciens de notre temps depuis 1945*, Paris, Éditions Plume, 1992.

7 - Surrans, Alain, *Le regard du musicien*, Paris, Éditions Plume, 1993.

8 - Longchamp, Jacques, *Le bon plaisir. Journal de musique contemporaine*, Paris, Éditions Plume, 1994.

9 - *Au cœur de la création musicale, paroles de compositeurs*, propos recueillis par Myriam Tétaz-Gramegna, Éditions Myriam Tétaz-Gramegna, 2018.

comme la veuve de Jackson Pollock que comme une femme peintre. Dans un couple, le regard masculin a trop tendance à rabaisser le travail de l'épouse, ainsi le couple Delaunay.

Dans la deuxième partie du ^{xx}e siècle, vers les années 1960, un changement s'opère, l'idée même d'art change. Nous voyons apparaître une explosion d'expressions individuelles, allant des installations à la performance (Marina Abramović, 1946, est considérée comme « la grand-mère de l'art de la performance »), de la photographie à la vidéo. Des expositions organisées par des musées les font connaître du grand public comme celle du musée du Centre Pompidou en 2009, *Elles@centrepompidou : artistes femmes dans la collection du musée national d'Art moderne, Centre de création industrielle*. À l'image des musiciennes, les plasticiennes sont moins aidées par des bourses, moins honorées par des prix d'hommes, mais soyons juste, il y a plus d'expositions et de manifestations qui mettent les femmes à l'honneur. Les institutions culturelles et artistiques ont, parmi leurs objectifs, de rendre plus visibles ces femmes créatrices.

En guise de conclusion, nous nous permettrons d'écrire que, si l'absence des femmes se vérifie encore aujourd'hui dans le monde artistique et scientifique, que ce soit en musique, en sculpture (Camille Claudel mise à part), en architecture, en philosophie, en biologie, en physique (hormis Marie Curie), en médecine, ou encore dans l'histoire des découvertes géographiques, de l'exploration, des inventions..., ce n'est la faute de personne, c'est la faute d'Ève. La supériorité de l'un, l'homme, sur l'autre, la femme, reste largement ancrée dans notre imaginaire. Elle reposerait sur notre morale judéo-chrétienne...

Le féminin, c'est Ève, « l'auteur de la faute ». Ève dont toutes les femmes sont indéfiniment la reproduction. La femme est définie comme une séduisante corruptrice qui doit expier par le silence. Au ^{vi}e siècle, le concile d'Autun interdit le chant des femmes et des jeunes filles à l'église, mais elles auront quand même le droit de chanter dans les couvents. Des arguments morphologiques tentent de démontrer l'infériorité de la musculature et de la conformation physiologique des

femmes : elles ne peuvent pratiquer les mêmes instruments et, de ce fait, aborder la musique avec les mêmes chances.

Les conséquences de ces entraves misogynes sur la création féminine tant chez les musiciennes que chez les plasticiennes et bien au-delà sont sociétales et culturelles. Elles nuisent évidemment aux femmes et également aux hommes et finalement à la société dans son ensemble.

Le combat pour une plus juste accession aux métiers de la femme artiste n'est pas terminé. Formation, égalités des salaires, nomination à des postes de responsabilités, parité à tous les échelons, changement de mentalité, sont encore à acquérir. Il y aura toujours des pionnières qui franchiront des obstacles et les résultats seront fructueux.

Parmi ces pionnières, une pianiste, grande virtuose, amie des plus grands compositeurs de son époque, Marguerite Long, une nîmoise. En contrepoint, sa sœur aînée, Claire Long, qui n'a pu faire carrière. Lisons l'analyse de notre consœur, Sabine Teulon Lardic, musicienne et musicologue.

CLAIRE ET MARGUERITE LONG, *DEUX PIONNIÈRES NÎMOISES*

Sabine TEULON-LARDIC
membre non résidant

Allegrement : c'est le tempo choisi par Ravel au début du *Concerto en sol*¹, dès le coup de fouet (percussion) libérant une plaisante fanfare où caracole le piano de Marguerite Long. Ce succès conduira les deux artistes vers une tournée européenne, puis un enregistrement pour la firme Columbia². En 2024, cette écoute est le coup départ donné au cent-cinquantième anniversaire de la naissance nîmoise de Marguerite Marie Charlotte, le 13 novembre 1874, sept ans après l'aînée Claire Marie Louise, dans l'appartement familial du 14 Grand-rue.

Y-a-t-il une dimension sociétale à scruter le parcours des sœurs Long ? Leurs trajectoires sont contrastées : demeurer dans l'ombre pour l'une, conquérir une place internationale en pleine lumière pour l'autre. Ces contrastes sont-ils le résultat de facteurs sociaux qui distinguent Claire et Marguerite devenues adultes : cadre provincial pour l'une,

-
- 1 - Écoute du 1^{er} mouvement du *Concerto en sol* de Ravel en ouverture de la conférence : Cd *Marguerite Long au piano*, Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, EMI Classics, 7243/5.
 - 2 - Les deux biographes de Marguerite Long ont mis en lumière le parcours international de l'interprète. Voir Weill, Janine, *Marguerite Long, une vie fascinante*, Paris, Julliard, 1969 ; Dunoyer de Segonzac, Cécile, *Marguerite Long (1874-1966). Un siècle de vie musicale française*, Paris, Éditions Findakly, 1993. Une première exploration comparative des sœurs Long figure sur le site de l'Académie de Nîmes : Teulon Lardic, Sabine, « La maison natale des sœurs Long », *Mémoires de l'Académie de Nîmes* 2022 (<https://patrimoine.academiedenimes.org/maison-natale-soeurs-long/>).

élites parisiennes pour l'autre ? Nous appuyant sur des documents pour la plupart inédits des Archives municipales de Nîmes et de la Bibliothèque La Grange-Fleuret, notre investigation tente de sonder ces contrastes. Ces archives et photographies sont en partie reproduites dans le catalogue d'exposition³.

En blanc et noir : un quatre mains à l'École nationale de musique de Nîmes

Les sœurs Long sont d'origine modeste : leur père, Pierre⁴, est employé des Chemins de fer du Midi d'après l'acte de naissance de Marguerite, puis commis en vin. En 1891, l'enquête de police en vue d'octroyer une bourse d'étude à la cadette précise ce second métier ainsi que le regroupement familial. Claire vit alors entre son père et sa grand-mère, 6 rue Fresque. Car les filles ont été prématurément privées de leur mère, Anne-Marie⁵, décédée en mars 1890.

Dans ce cadre provincial, au siècle des facteurs de piano Pleyel et Érard, une modeste famille possède un piano au cœur du salon, la pratique pianistique étant considérée comme un art d'agrément seyant pour les jeunes filles et participant à leur éducation⁶. L'aînée, Claire⁷, est initiée par Charles-Amédée Mager⁸, ancien étudiant de la classe d'Antoine Marmontel⁹ au Conservatoire de Paris, venu s'installer

3 - *Claire et Marguerite Long, deux pionnières nîmoises*, Académie de Nîmes, 2024.

4 - Pierre Long (1825-19 février 1912).

5 - Anne-Marie Long, née Terron (1853-11 mars 1890).

6 - Ravet, Hyacinthe, *Musiciennes : enquête sur les femmes et la musique*, Paris, Éditions Autrement, 2011, p. 46.

7 - Claire Long (1867-26 octobre 1930), future épouse Marquier.

8 - Charles Mager (1835-?) obtint un 1^{er} Accessit en piano au Conservatoire national de Paris en 1853 (Constant, Pierre, *Le Conservatoire national de musique et de déclamation : documents historiques et administratifs*, Paris, Imprimerie nationale, 1900, p. 587). Après 1865, Mager fait éditer quelques compositions pianistiques pour le salon.

9 - Antoine Marmontel (1816-1898), pianiste et pédagogue renommé. Se référer à la notice biographique du Centre de musique romantique française : <https://www.bruzanemediabase.com/exploration/artistes/marmontel-antoine> (consultée le 15 octobre 2024).

à Nîmes. Selon le témoignage ultérieur de Marguerite, il « avait déjà réalisé les bienfaits d'une synthèse des méthodes d'enseignement franco-allemandes »¹⁰. Si nous ne disposons pas de témoignages sur le jeu de Claire la discrète, une lettre de Marguerite enfant témoigne du désir de remplir les attentes de leurs parents : « Je serai toujours bien sage. (...) J'étudierai bien mon piano, je vous le promets afin que l'année prochaine je puisse jouer une jolie valse ou une polka pour le nouvel an¹¹. »

Ouverture féminine au Conservatoire de Nîmes

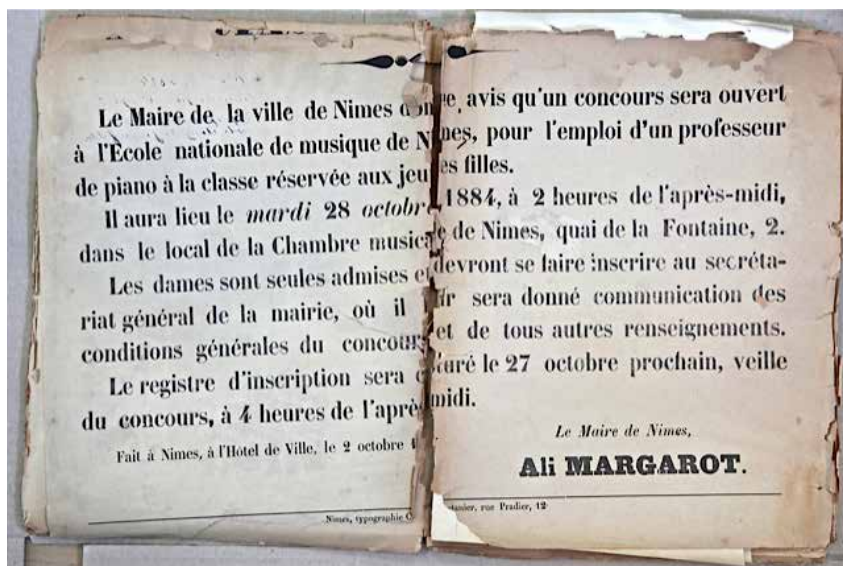


Fig. 1. Ville de Nîmes, avis de concours, 1884.

10 - Long, Marguerite, *Au piano avec Gabriel Fauré*, Paris, Julliard, 1963, p. 16.

11 - Long, Marguerite, Lettre à ses parents, 31 décembre 1880, fonds Marguerite Long, Bibliothèque La Grange-Fleuret, Paris (dorénavant nommé : fonds M. L., LGF).

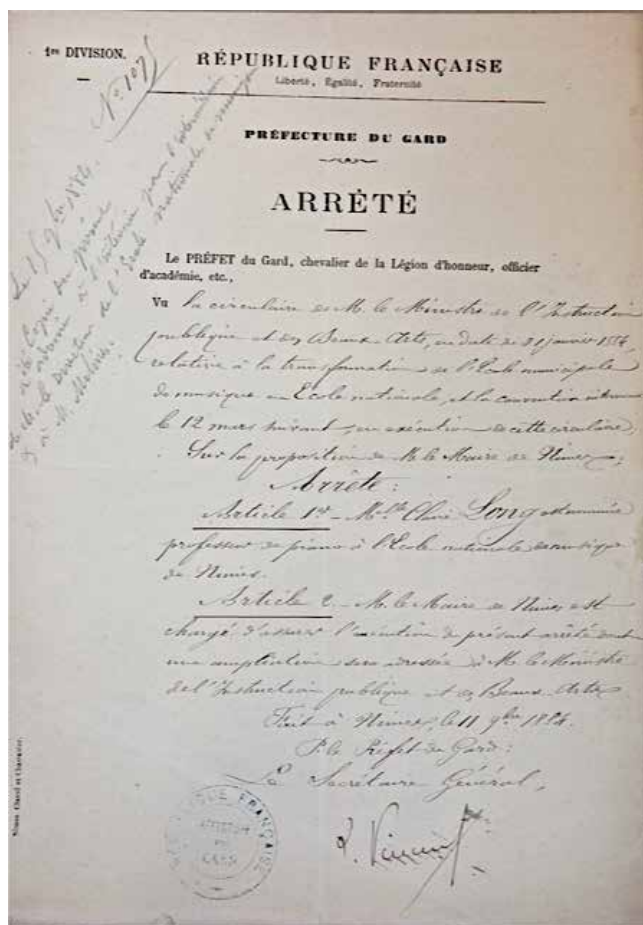


Fig. 2. Arrêté préfectoral, nomination de Claire Long, 1884.
(Arch. mun. Nîmes, crédit photos : Jacques Poujoulat).

À l'École de musique de Nîmes, officiellement fondée en 1876 et bientôt promue École nationale de Musique¹², la création de la première classe féminine de piano est contemporaine des premières écoles normales d'institutrices (loi du 29 juillet 1881). Ces dispositifs participent du projet républicain progressiste si ce n'est égalitariste. Sur

12 - Par délibération du Conseil municipal, 18 novembre 1885.

proposition de la Commission de surveillance de l'École de musique, l'arrêté municipal du 1^{er} septembre 1884 publie le recrutement d'un « professeur de piano au cours de jeunes filles »¹³. Le concours est annoncé par de larges affiches¹⁴. Sans ambiguïté, l'avis précise que « les dames sont seules admises » pour la future classe « réservée aux jeunes filles ». Constitué par cinq membres masculins (dont le professeur Mager), le jury auditionne une quinzaine de candidates de Nîmes et de Montpellier le 28 octobre. Depuis les épreuves de morceaux imposés – *1^{re} Fugue en ut mineur* du *Clavier bien tempéré* de J.-S. Bach, *Rondo capriccioso* op.14 de F. Mendelssohn – jusqu'au déchiffrage sous pli cacheté d'Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire de Paris, Claire Long rassemble les suffrages en totalisant 161 points sur 210¹⁵. Elle est recrutée pour cette rentrée 1884 alors qu'elle est encore mineure (17 ans).

Une fois nommée professeur du cours élémentaire de piano, Claire Long ne cessera d'agrandir sa classe jusqu'à l'année du prix de piano de sa jeune sœur. Certainement par généreuse solidarité, elle accorde trois heures supplémentaires d'un cours supérieur de piano, d'après le rapport d'inspection du Ministère en date du 5 juillet 1888 : « Je ne puis que signaler le professeur M^{lle} Long, qui, par zèle pour l'École, fait un cours supérieur sans rétribution¹⁶. » L'ouverture de sa classe, corollaire d'un enseignement de solfège élémentaire et supérieur pour jeunes filles, correspond à un véritable engouement comme le prouve un recensement manuscrit¹⁷ : dix-sept filles sont inscrites en 1884

13 - Arrêté municipal, septembre 1884, fond du « Conservatoire », Arch. mun. Nîmes, série 1 R 369.

14 - Avis de recrutement, 2 octobre 1884, signé du maire Ali Margarot (Arch. mun. Nîmes).

15 - Tous ces renseignements figurent sur le « Procès-verbal du concours qui aura lieu le 28 octobre 1884, chez M. Dumas facteur de pianos pour l'emploi d'un professeur de piano à la classe de jeunes filles de l'École nationale de musique de Nîmes, 30 octobre 1884 » (Arch. mun. Nîmes).

16 - Préfecture du Gard, rapport d'inspection signé de Gustave Larroumet, direction des Beaux-Arts, 5 juillet 1888 (Arch. mun. Nîmes).

17 - « Liste des jeunes filles ayant suivi les cours de l'École de Musique, créés par suite de la convention avec l'État, 1884-1889 » (Arch. mun. Nîmes).

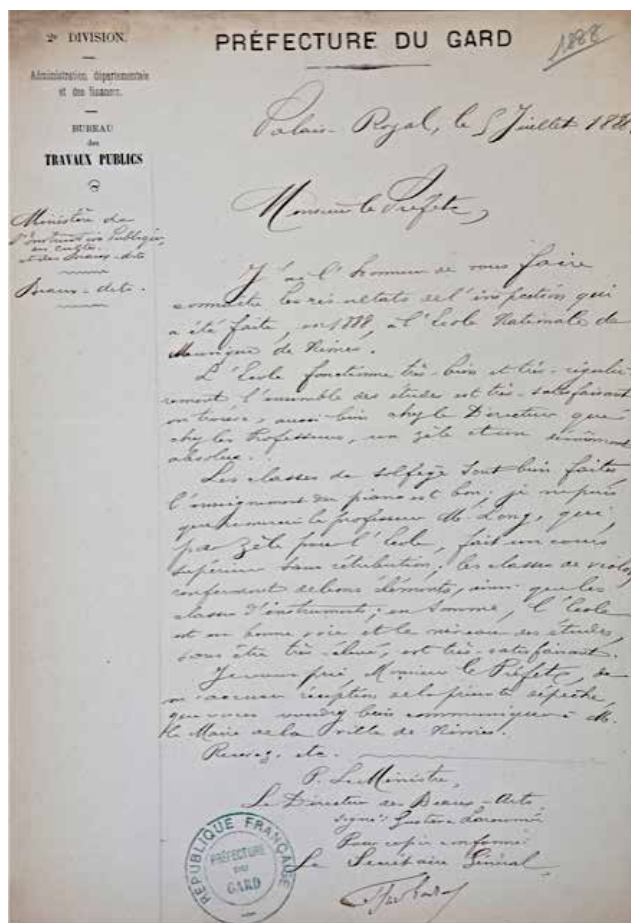


Fig. 3. Inspection de l'École nationale de musique, 1888.

(Arch. mun. Nîmes, crédit photo : Jacques Poujoulat).

(en chant, piano et solfège), quatre-vingt-douze en 1888 dont seize sont pianistes dans la classe de Claire. Cette ouverture de l'enseignement musical gratuit aux jeunes filles intervient à l'heure des mutations du monde éducatif. Sans contexte de mixité, cet élargissement féminin traduit une avancée, d'ailleurs concomitante de celle pratiquée à l'École des Beaux-Arts de Nîmes depuis 1885¹⁸. Daté de 1890, un document

18 - Le Journal du Midi, 7 août 1888.

livre les salaires non homogénéisés des enseignants du Conservatoire. La notoriété de Claire Long est appréciée puisque sa rémunération mensuelle de 750 francs¹⁹ figure parmi les plus élevées de ses confrères, tandis que le salaire du directeur est fixé à 1.000 francs. Depuis sa jeune nomination jusqu'à son exercice, aucun frein n'entrave donc la trajectoire de l'enseignante pianiste.

Quels indices nous livrent ces archives sur les études de Marguerite ? Les récompenses qui clôturent son parcours en cinq années trahissent tant les exigences de la sœur aînée que les aptitudes de la cadette. En 1888, cette dernière joue le *Concerto en ré mineur* K. 466 de W. A. Mozart²⁰ au concert de distribution des prix. En 1889, elle est distinguée par le Prix accordé par le Ministre²¹ sur proposition du directeur du conservatoire. Lors du concert de distribution des prix au Grand-Théâtre de Nîmes, le 29 juillet 1889²², elle interprète le *Grand concerto en si mineur* de J. N. Hummel, ce dont *Le Journal du Midi* se fait l'écho : « M^{lle} Long a exécuté brillamment sur le piano un *Concerto* d'Hummel [...]. Malgré une chaleur suffocante, la salle du Théâtre n'a cessé d'être bondée depuis le parterre jusqu'aux quatrième galeries²³. »

Sans doute remarquée lors des visites annuelles de l'inspecteur Larroumet de la direction des Beaux-Arts au Ministère, Marguerite se prépare ensuite au concours d'entrée du Conservatoire national de Paris. Pour les futures études parisiennes de la cadette, le père est tout sauf opposant. Pierre Long adresse trois requêtes de demande de bourse auprès de la Ville de Nîmes. Le 8 juillet 1888, la première est adossée à une pétition que le directeur de l'École ainsi que les membres de la Commission de surveillance soutiennent : « C'est la première fois que l'École de Musique de Nîmes peut présenter une élève capable de suivre

19 - Liasse de 1885 (Arch. mun. Nîmes).

20 - « Gard. Nîmes », *Le Journal du Midi*, 29 juillet 1888.

21 - Delaruelle, Victor, *Liste par ordre de mérite des élèves proposés pour le prix accordé par le Ministre*, 10 juillet 1889 (Arch. mun. Nîmes).

22 - Programme du concert de distribution des prix du Conservatoire de Nîmes, 29 juillet 1889 (Arch. mun. Nîmes).

23 - « Gard. Nîmes », *Le Journal du Midi*, 31 juillet 1889.

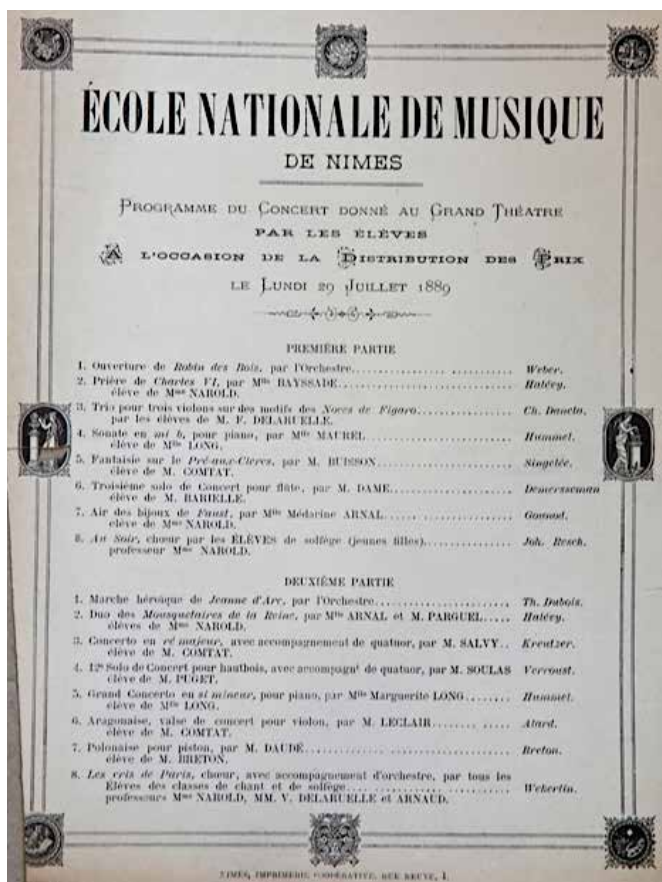


Fig. 4. Programme de distribution des prix du Conservatoire, juillet 1889.
(Arch. mun. Nîmes, crédit photo : Jacques Poujoulat).

avec honneur les classes du Conservatoire de Paris²⁴. » En août 1891, la troisième lettre du père remercie la Ville des précédentes bourses avant d'en solliciter la prolongation : « Ses aptitudes particulières, jointes à un travail incessant lui ont permis d'obtenir la première année (1890) la première récompense accordée au cours préparatoire, et cette année-ci, dans les cours supérieurs, elle vient d'obtenir le 24 juillet dernier le

24 - Long, Pierre, Lettre du 8 juillet 1888 (Arch. mun. Nîmes).

1^{er} Prix²⁵. » Entrée en 1889 au cours préparatoire du Conservatoire de Paris, admise dès 1890 au cours supérieur dans la classe d'Henri Fissot, Marguerite vient d'en sortir lauréate. En seulement deux ans de formation supérieure, elle accède à la plus haute récompense de l'établissement national : c'est dire si l'enseignement de Claire fut un sérieux tremplin. Après une longue et glorieuse carrière, Marguerite, décédée le 13 février 1966, sera inhumée au cimetière Saint-Baudile de Nîmes, ce qui dévoile son attachement à sa ville natale.

Le devenir de Claire Long

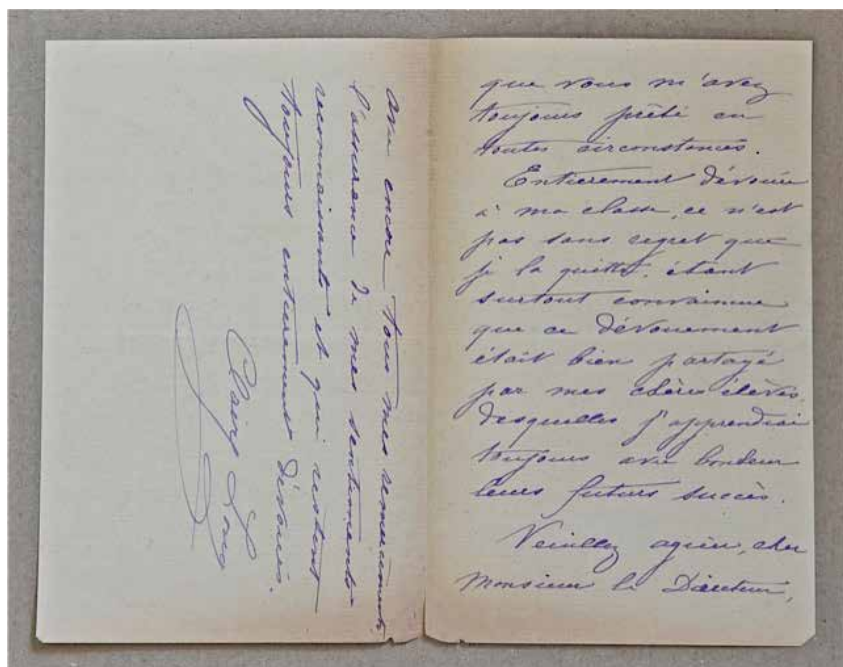


Fig. 5. Lettre de démission de Claire Long, 1898.
(Arch. mun. Nîmes, crédit photo : Jacques Poujoulat).

25 - Long, Pierre, Lettre d'août 1891 (Arch. mun. Nîmes).

Que devient la professeure Claire à Nîmes ? Le rôle et les devoirs d'une femme mariée ne s'accommodent pas du statut d'autonomie d'une enseignante. Mariée le 28 septembre 1898, à l'âge de trente et un ans, au commandant Marquier, Claire Long démissionne de son poste le mois précédent, confiant ses regrets au directeur du conservatoire : « Entièrement dévouée à ma classe, ce n'est pas sans regret que je la quitte, étant surtout convaincue que ce dévouement était bien partagé par mes chères élèves. » Cruelle réalité, leur acte de mariage stipule « Claire Long, sans profession²⁶. » Généré par les contentions symboliques (ou réelles) de l'ordre patriarcal, ce renoncement neutralise l'émancipation de la pianiste et de la femme. Le lien sororal n'est cependant pas affecté par les futures disparités de carrière des sœurs, au vu de la lettre que l'aînée quadragénaire adresse à sa cadette lors de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur en 1921 : « Ma chère petite [...] Quelle joie tu donnes à ta vieille sœurte !! Nous t'embrassons tous deux avec tout notre cœur et avec nos larmes, car nous pleurons de joie tous deux. [...] Je pense à présent que tu sauras un peu écarter tout énervement, que peux-tu désirer de plus pour ta carrière ? Rien d'autre que la continuation, et pour cela, c'est la santé qu'il te faut [...]. Adieu ma jeune, jolie et chère "Chevalière"²⁷. »

Les injonctions faites aux femmes mariées ont donc brisé la trajectoire de la sœur aînée. Et sans doute son épanouissement personnel lorsque nous retrouverons Claire et son époux en 1902, auditeurs des prestations de Marguerite au salon languedocien des Vésian, sans qu'un seul quatre-mains des sœurs Long retentisse durant les soirées. Si les facteurs sociaux ont eu raison de la pratique de Claire, il est intéressant de pointer une sorte de repentance en acte du commandant Marquier au décès de son épouse. Il entre alors en relation avec le directeur du Conservatoire de Nîmes afin de créer un Prix Claire Long bénéficiant de sa propre dotation. En 1931, ses échanges de courrier avec le Conservatoire aboutissent à une délibération favorable du Conseil municipal²⁸, communiquée par le directeur Lucien Fontayne :

26 - Acte de mariage de Claire Long et de Joseph Marquier, dans *Table des mariages*, 1898, n° 402 (Arch. mun. Nîmes).

27 - Long-Marquier, Claire, Lettre à Marguerite, Samedi [1921] (fonds M. L., LGF).

28 - Délibération du Conseil municipal de Nîmes, 29 mai 1931 (Arch. mun. Nîmes).

Cher Monsieur, Vous avez dû recevoir la copie de la délibération du Conseil municipal et ses remerciements. Le prix « Claire Long » sera attribué à notre prochaine distribution, ce 30 juin. Vous aurez l'amabilité, en conséquence, de me faire parvenir la somme de 300 f. représentant les arrérages de l'année 1930-31. [...] Je me ferai un devoir de vous faire parvenir chaque année le Palmarès, après la distribution²⁹.

Peu après, le directeur l'informe de l'attribution du prix à la jeune lauréate nîmoise, Claire Praden. Ce *continuum* nîmois livre donc les processus accidentés de la professionnalisation des musiciennes. Selon la classification des *habitus* féminins, Claire serait l'archétype de la *sensible*, laissant « transparaître le doute sur ses capacités à devenir une [...] professionnelle reconnue »³⁰.

Marguerite sous les feux de la rampe

Enseignante à Paris par nécessité économique, Marguerite Long déploie une fructueuse activité d'interprète. Certes, cette énergie protéiforme s'enracine dans sa personnalité combative. Mais l'élargissement de son cadre de socialisation agit comme un sésame socioculturel lorsqu'elle épouse le comte Joseph de Marliave le 20 février 1906 à Paris³¹. Rencontré au salon musical des Vésian près de Castelnaudary³² (ville où vit le couple Long-Marquier), ce militaire toulousain, musicographe et journaliste, est un proche du languedocien Gabriel Fauré qu'il aidera à copier sa partition de *Pénélope* en 1907. Le comte et la nouvelle comtesse vivent cependant dans la capitale où ils

29 - Fontayne, Lucien, Lettre au commandant Marquier, 17 juin 1931 (fonds M. L., LGF).

30 - Ravet, Hyacinthe, *op. cit.*, p. 108.

31 - Acte de mariage de Joseph de Marliave et de Marguerite Long, dans *Table des mariages*, 1906, n° 330, mairie du XVII^e arrondissement de Paris (Archives mun. Paris). Parmi les témoins figurent deux professeurs du Conservatoire national, le harpiste Alphonse Hasselmans et le pianiste Antonin Marmontel auprès duquel elle s'est perfectionnée.

32 - Voir le journal au château de Mireval de François de Vésian, « 3 août 1902 », « 24 août 1902 », fonds privé F. de Vésian (avec l'aimable autorisation de M. Ramière de Fortanier).

fréquentent les cercles parisiens. Curieusement, les accidents de vie de Marguerite – décès successifs de sa mère, de son époux dès le début de la guerre de 1914-1918, de son partenaire chambriste Jacques Thibaud à l'après-guerre – semblent décupler ses activités musicales. Peut-on envisager que celles-ci s'assimilent à une pratique consolatrice des traumatismes ? Jessica Bachman avance l'hypothèse d'une gestion de deuil de son époux, parallèle à l'intensité de sa production pianistique³³.



Fig. 6. Photographie de Marguerite et Joseph de Marliave.
(Bibliothèque La Grange-Fleuret).

33 - Bachmann, Jessica, « Marguerite Long », dans *Resonant Recoveries. French Music and Trauma between the World Wars*, Oxford Academy, 2021 (<https://global.oup.com/us/companion.websites/9780190658298/cast/long/#ftn2>, consulté le 10 juin 2024).

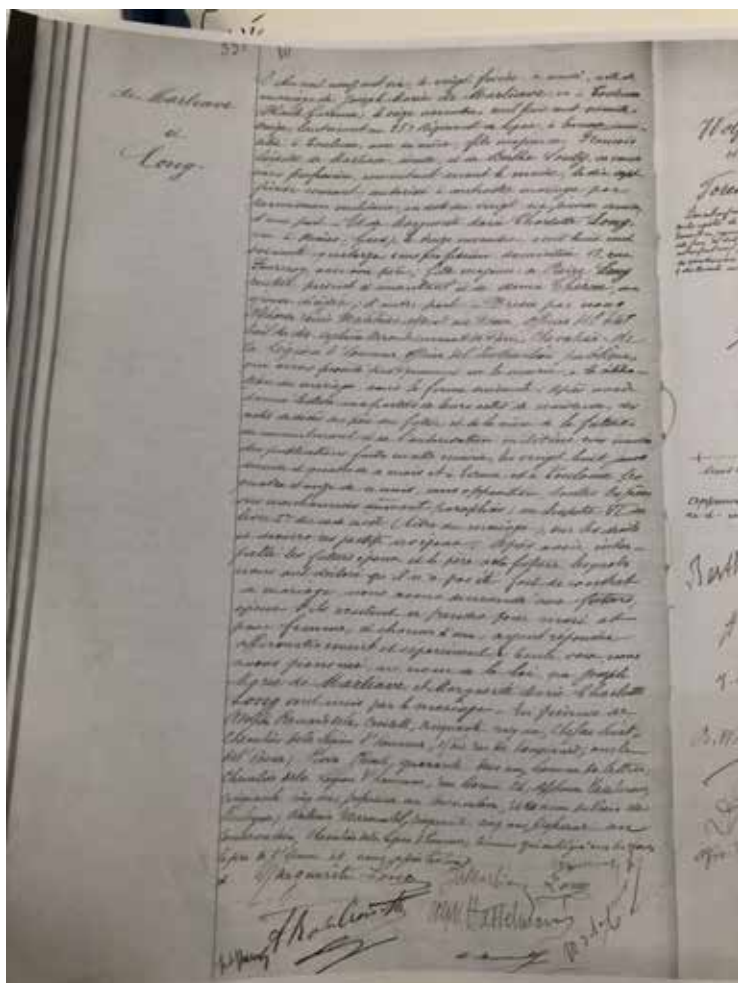


Fig. 7. Acte de mariage de Marguerite Long et de Joseph de Marliave,
le 20 février 1906,
mairie du 17^e arrondissement de Paris.

L'interprète

De nos jours, la réputation de l'interprète Marguerite Long ne faiblit pas à l'international, y compris dans les représentations, si l'on se fie au récent film *Boléro* d'Anne Fontaine où elle figure³⁴ parmi les proches de Ravel. La particularité de la pianiste est d'assimiler tant l'héritage romantique que le répertoire contemporain, deux axes maintenus durant soixante ans de carrière. Le romantisme européen lui est inculqué au Conservatoire – Chopin, Liszt, Franck. Après ses études, elle le perfectionne auprès d'Antonin Marmontel³⁵ (1851-1907), puis en partageant des classes de maître avec le dernier élève de Liszt, Emil Sauer (1862-1942), les 15, 17 et 19 janvier 1934. N'omettons pas les virtuoses concertos de Saint-Saëns qu'elle approfondit probablement auprès du compositeur au vu du billet qu'elle lui adresse avant sa prestation aux Concert Colonne de 1906 :

Monsieur Fauré me dit que vous voulez bien me donner vos précieux conseils sur votre *Concerto en mib*³⁶ que je travaille en ce moment. J'en suis très heureuse et très fière, et viens alors vous demander quand il vous sera possible de me l'entendre. / Je vous en remercie très sincèrement à l'avance, et avec toute ma grande admiration, veuillez recevoir cher Maître l'expression de mes sentiments distingués³⁷.

La pianiste vient en effet d'accéder à l'estrade parisienne grâce au chef d'orchestre de l'Association Lamoureux, Camille Chevillard. Celui-ci la prévient toutefois sans délai le 29 octobre 1902 : « Mademoiselle, / Seriez-vous éventuellement prête à jouer chez nous le 8 novembre les *Variations* de Franck ? J'espère que cette demande ne vous bouleversera pas trop et venez me voir demain matin entre 10 h et midi, 2 rue

34 - Sous les traits de l'excellente Emmanuelle Devos.

35 - Pianiste pédagogue, il est le fils d'Antoine Marmontel, le professeur renommé du Conservatoire de Paris ayant formé le futur enseignant de Claire Long à Nîmes (*infra* note 9).

36 - 3^e *Concerto en mib* opus 29 (1869) de Camille Saint-Saëns. Elle le joue aux Concert Colonne le 13 décembre 1908.

37 - Long, Marguerite, Lettre à Camille Saint-Saëns [1906], dans *Data.bnf.fr* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53199842z?rk=150215;2>, consulté le 2 juin 2024).

Moncey³⁸. » Ce coup d'envoi, décisif pour une visibilité nationale, la conduit vers des prestations parisiennes et méridionales aux concerts de Nîmes, Marseille et Toulouse³⁹. Il est cependant suivi de freins et résistances qu'elle combat avec la volonté de se frayer un chemin dans un univers masculin où les Alfred Cortot, Ricardo Viñes et Édouard Risler occupent notamment l'espace pianistique. Sans être militante féministe, ni suffragiste comme sa contemporaine Hubertine Auclert, Marguerite participe à l'action de l'Union des Femmes Professeurs Compositrices en 1911. Elle interprète le *1^{er} Concerto* de Liszt avec l'Orchestre des femmes musiciennes (les femmes aux cordes, les messieurs aux vents⁴⁰), sous la direction de Rhené-Baton, salle Gaveau. Mesurons l'épreuve d'une prestation concertiste à l'aune d'une séance de l'Association Lamoureux où elle partage l'affiche avec Claude Debussy en 1914 : elle joue le *Concerto en mi* de Saint-Saëns, la *Ballade* de Fauré et la *Symphonie montagnarde* de Vincent d'Indy, tandis que le compositeur accompagne la soprano Rose Féart dans deux de ses mélodies.

Toutefois, la postérité retient surtout le travail qu'elle initie aux avant-postes de la création. Grâce à son union avec Joseph de Marliave et son perfectionnement auprès de Marmontel, Marguerite travaille avec Gabriel Fauré depuis 1902. Elle est la première pianiste à oser un récital dédié en 1909, enchainant ses *Nocturnes*, la *Valse-Caprice* et la fameuse *Ballade op. 19*⁴¹, accompagné par Fauré jouant la partie d'orchestre réduite au clavier : Marguerite est officiellement adoubée par le maître. Cette double fraternité n'empêchera pas le compositeur, directeur du Conservatoire national de Paris, de barrer la route à Marguerite pour l'obtention d'une classe de piano supérieur « hommes » lors de chaque

38 - Chevillard, Camille, Lettre à Marguerite Long, en-tête de l'Association des Concerts Lamoureux, Paris, 29 octobre 1903 (fonds M. L., LGF).

39 - Sources respectives pour les trois villes : *La Chronique mondaine, littéraire et artistique du Gard*, 9 janvier 1903 ; « Paris et départements », *Le Ménestrel*, 8 février 1903 ; « Toulouse », *Le Monde artiste*, 8 mars 1903.

40 - Se pencher sur le compte rendu d'opinion sexiste : « Premier concert de l'Union des Femmes Professeurs et Compositeurs de Musique », *Gil Blas*, 13 décembre 1911.

41 - Seconde écoute de la conférence : la *Ballade op. 19* de Fauré, Cd *Marguerite au piano, op. cit.*

vacance de poste qu'il octroie à un pianiste, d'où la brouille des époux Marliave avec Fauré⁴².

Au sein des Apaches, compositeurs frondeurs de la Belle Époque, figure Claude Debussy auprès duquel Marguerite travaille grâce à l'entremise d'Emma Bardac-Debussy en mai 1914 comme une lettre de J. de Marliave en atteste⁴³. Puis Maurice Ravel qui insiste afin qu'elle crée sa suite pianistique, *Le Tombeau de Couperin*, dont chaque pièce est dédiée aux amis tués au front : « Je viens vous cramponner : dépêchez-vous pour *Le Tombeau*, si votre santé vous le permet⁴⁴ ! » Dès lors, les compositeurs de cette génération emboîtent le pas en confiant leurs créations à la pianiste si investie. C'est le cas des redoutables *Études* de Roger-Ducasse qu'elle crée à la Société de Musique Indépendante (1917), du *1^{er} Concerto op. 127* de Darius Milhaud (1934). Aussi, les dédicaces pleuvent sur le pupitre de Marguerite, notamment celle de Déodat de Séverac, ami languedocien des Marliave, lui confiant sa pièce *Les Muletiers* : « Veuillez me dire si Madame de Marliave m'autorise à lui dédier une pièce de piano dans ma nouvelle suite, *Cerdana*⁴⁵ ? » Enfin, de retour de la création vénitienne de son double *Concerto*, le jeune Francis Poulenc lui écrit en 1932 : « Je vous recommande mon *Concerto pour deux pianos et dix instruments* [...] Le premier mouvement en ré mineur vous amusera je crois car le piano y est traité en jeux de timbres. Je suis très fier que vous jouiez le *Caprice italien* et me réjouis de l'entendre par vous d'autant que je n'ai jamais pu en venir à bout moi-même⁴⁶. » Cette année-là, le plus grand titre de gloire de Marguerite est de créer le *Concerto en sol* de Ravel sous sa baguette, avec l'Association

42 - Durant ces épreuves, Joseph de Marliave épaula sans cesse son épouse d'après le récit rapporté par le compositeur Roger-Ducasse (Roger-Ducasse, dans Depaulis, Jacques (éd.), *Lettres à Marguerite Long et à Joseph Marliave*, Paris, Observatoire musical français, 2007, p. 33-34).

43 - Marliave, Joseph de, Lettre à Claire Long, 5 mai [1914] (fonds M. L., LGF).

44 - Ravel, Maurice, « Lettre 23 février 1919 », dans Cornejo, Manuel (éd.), *Maurice Ravel. L'intégrale - Correspondance 1897-1937, écrits et entretiens*, Paris, Le Passeur, 2018. Précisons que la *Toccata* (dernier mouvement) est dédiée au commandant J. de Marliave, son époux.

45 - Séverac, Déodat de, Carte à Joseph de Marliave, Saint-Félix-de-Lauragais, janvier 1911 (fonds M. L., LGF).

46 - Poulenc, Francis, « Lettre à Marguerite Long, 6 octobre 1932 », dans Chimène, Myriam (éd.), *Francis Poulenc. Correspondance 1910-1963*, Paris, Fayard, 1994.

Lamoureux (14 janvier 1932). Leur tournée européenne de trois mois est triomphale, d'Amsterdam à Vienne, de Madrid à Lwov (Ukraine). Quelques à-côtés pittoresques sont rapportés par la pianiste :

À chaque voyage, les mêmes scènes se renouvelaient : il perdait ses bagages, sa montre, son billet de chemin de fer, le mien, gardait son courrier dans sa poche, le mien aussi, ce qui donnait lieu à de fâcheuses mésaventures. Nos départs étaient inénarrables. Je me demandais toujours comment nous arriverions à attraper le train⁴⁷.

La concertiste est également chambriste : le *Quatuor* op. 10 de Fauré, le *Quintette* de Franck sont notamment ses pièces de prédilection, jouées soit chez François de Vesian au château de Mireval avec le quatuor Labouche, soit en concert avec le violoniste Jacques Thibaud, son frère d'armes qui la nomme affectueusement sa "soeurternelle"⁴⁸.

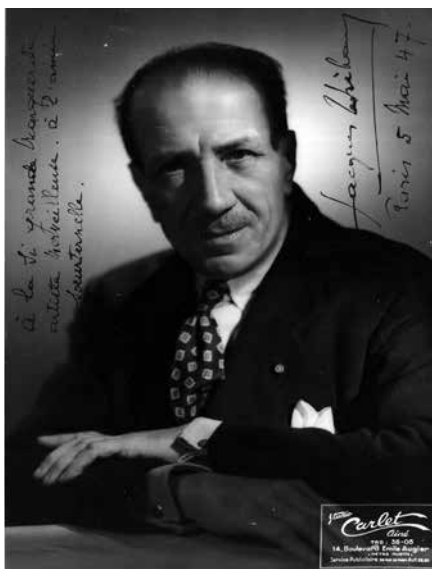


Fig. 8. Photographie de Jacques Thibaud, dédiée à M. Long.
(Bibliothèque La Grange-Fleuret).

47 - Long, Marguerite, *Au piano avec Maurice Ravel*, Paris, René Julliard, 1971.

48 - Thibaud, Jacques, Photographie dédiée (n° 394) « à la si grande Marguerite, artiste merveilleuse, 5 mai [19]47 » (fonds M. L., LGF). Pour leurs enregistrements fauréens, écouter en ligne *Marguerite Long joue Fauré, Quatuors avec piano n° 1, n° 2, Ballade op. 19*. Avec Jacques Thibaud, Maurice Vieux, Pierre Fournier, l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, direction André Cluytens : <https://www.pristineclassical.com/collections/artist-marguerite-long> (consulté le 13 mai 2024).

L'enseignante du public, puis du privé pendant l'Occupation

Professeure des classes élémentaires au Conservatoire de Paris depuis 1903, elle doit briser des résistances discriminantes sous la gouvernance de Fauré pour obtenir le cours supérieur ... en 1920. Très éprouvée par la perte de son époux sur le front de la Grande Guerre, la pianiste patriote aura le courage de quitter le Conservatoire sous l'Occupation en se plongeant dans une activité débordante pour survivre. C'est alors qu'elle cofonde avec Jacques Thibaud l'École Long-Thibaud en 1941, dans les quartiers du 16^e arrondissement. Dans la foulée, tous deux instaurent le Concours Long-Thibaud en 1943 dans le but d'assurer des perspectives aux jeunes interprètes pendant et après la Seconde guerre mondiale. On sait que Samson François en fut le premier lauréat. Peu à peu, le concours devient un vivier international ainsi qu'un outil de diplomatie culturelle, de la guerre froide jusqu'à nos jours, par l'invitation successive faite aux candidats Russes, puis à ceux asiatiques. Grâce à l'actuelle Fondation Long-Thibaud, présidée par Gérard Bekerman, l'édition de mars 2025 assure la retransmission de la finale récompensant deux jeunes sud-coréens⁴⁹.

En 1959, après un demi-siècle de pédagogie, elle publie sa *Méthode*⁵⁰. Celle-ci devient le *vade-mecum* de générations de pianistes dans les conservatoires, et ce jusqu'au Japon. Les témoignages de disciples sont éloquents à propos de l'influence de la pédagogue. Ainsi, le jeune lauréat du Long-Thibaud, Aldo Ciccolini, éprouve de la fierté à partager les louanges lors de sa première tournée étasunienne de 1952 : « Beaucoup de monde a remarqué la provenance de mon jeu ... français ! J'ai entendu ces mots textuels : "Lorsque un pianiste fait entendre les notes fondamentales à la main gauche, on peut dire sans se tromper qu'il est un élève de Marguerite Long"⁵¹. » Le futur pianofortiste

49 - Pour la commémoration des 80 ans du Concours, se référer à *Marguerite Long Hommage/Tribute*, Paris, Fondation Long-Thibaud, 2022. Pour écouter la finale de l'édition 2025 du Concours, se connecter au site de *Radio Classique*, 5 avril 2025 : <https://www.radioclassique.fr/classique/concerts-festivals/concours-long-thibaud-32-candidats-participent-a-cette-edition-consacree-au-piano/>.

50 - Long, Marguerite, *Le Piano*, Paris, Éditions Salabert [1988].

51 - Ciccolini, Aldo, Lettre du 5 décembre 1952, dans *70^e anniversaire Long-Thibaud-Crespin*, Long-Thibaud-Crespin Fondation, [2013], p. 16.

Paul Badura-Skoda, quant à lui, la crédite d'avoir « été comme une mère pour moi à Varsovie et jamais je n'oublierai cet après-midi où vous avez joué tout le *Concerto en fa* mineur [de Chopin] devant moi pour me donner une idée comment travailler et jouer. Que Dieu vous bénisse⁵² ! » Tandis que les critiques sur son autoritarisme émergent peu – celles piquantes de Madeleine Milhaud, son ex élève devenue l'épouse de Darius –, elles semblent minorées par le raz-de-marée de fervents disciples. Le trait d'esprit d'un *impresario* des années 50 le sous-entend : « [...] si l'on créait une Association des Élèves de Marguerite Long, ce serait plutôt, selon le mot excellent de Michel Glotz, un Syndicat ...⁵³ ».

L'ambassadrice de la musique française

Si l'engagement citoyen de Marguerite Long pendant la Seconde guerre mondiale ne fait aucun doute⁵⁴, celui-ci trouve un prolongement vers les missions culturelles lors sa dernière décennie d'activité. En effet, l'interprète capitalise à l'international ses compétences déployées sur l'estrade de concert et au disque. Elle devient ambassadrice du répertoire français, sans aucun repli nationaliste. En 1955-1956, ses tournées hors de l'Europe sont l'occasion de diffuser le répertoire du premier xx^e siècle : la *Ballade* de Fauré, le *I^{er} Concerto* de Milhaud, la *Fantaisie avec orchestre* de Debussy – dont Emma Debussy lui a confié la création française posthume – et l'incontournable *Concerto en sol* de Ravel. Au Brésil, elle recueille les suffrages du compositeur Villa-Lobos qui couvre de louanges « la plus divine artiste et chère amie, avec mon admiration éternelle »⁵⁵, ainsi que du chef d'orchestre

52 - Badura-Skoda, Paul, Lettre du 17 décembre 1947, *ibidem*, p. 4.

53 - Rapporté par Barbizet, Pierre, « Les Concours Marguerite Long Jacques Thibaud », *La Revue musicale*, 1959, p. 27. Michel Glotz est un impresario musical de renom de l'après-guerre.

54 - L'engagement d'une jeune veuve de guerre. Nous développons cet aspect dans notre dossier : Teulon Lardic, Sabine, « Marguerite Long, *Recordwoman* et ambassadrice du piano français », *Classica*, juillet-août 2024, p. 72-77.

55 - Villa-Lobos, Heitor, Dédicace de sa photographie (n° 436), 19 septembre 1954 (fonds M. L., LGF).

Eleazar de Carvalho l'élisant « la Reine de nous tous musiciens »⁵⁶. Fruit de la diplomatie culturelle, sa tournée à Moscou intervient peu après l'arrivée des premiers candidats soviétiques au Long-Thibaud (1953). Musicalement, la confrontation des deux écoles alors dominantes de piano s'opère sous la présidence d'Arthur Rubinstein au jury.

« Marguerite de France », surnom plus conventionnel que l'humoristique « Immortelle pâquerette », parfait sa communication par des activités contribuant au rayonnement culturel de l'Hexagone dans l'espace occidental. *Primo*, ses longues interviews sur France Musique⁵⁷ établissent en 1954 la saga de son travail auprès des compositeurs français et celle du Concours international. *Secundo*, la trilogie de ses publications des années 1960 – *Au piano avec Fauré ... avec Debussy ... avec Ravel* – s'inscrit dans la mouvance du *Soft power* français au fil de leurs multiples traductions. Porté par les artistes de théâtre, danse ou cinéma, par les festivals d'Aix-en-Provence et de Cannes, ce mouvement culturel à visées diplomatiques éclot après la Seconde guerre mondiale. Quelques extraits du volume *Avec Debussy*, que la pianiste co-écrit avec son amie musicienne Renée de Saussine, offrent un aperçu de leur approche entremêlant esthétique et technique. En préambule, les autrices explorent « l'énigme Debussy, comment exprimer ce je ne sais quoi d'indéfini, de chatoyant et de si profond »⁵⁸ au prisme du travail de Marguerite auprès de Claude, l'été 1917, dans leurs proches locations de Saint-Jean de Luz. La pianiste restitue son charme incomparable au clavier :

Comment oublier la souplesse, la caresse, la profondeur de son toucher !
En même temps qu'il glissait avec une douceur pénétrante sur son clavier,
il le serrait et en obtenait des accents d'une extraordinaire puissance
expressive [...] cette douceur dans la pression continue, et la couleur qu'il

56 - Carvalho, Eleazar de, Photographie dédiée (n° 277), 1958 (fonds M. L., LGF).

57 - Horowicz, Bronislaw (producteur), « Entretiens avec Marguerite Long », 1954 : <https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/les-tresors-de-france-musique/entretiens-avec-marguerite-long-une-archive-de-1954-1ere-partie-3974136>, <https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/les-tresors-de-france-musique/entretiens-avec-marguerite-long-une-archive-de-1954-2eme-partie-9824560>, rediffusion les 27 et 28 juillet 2020.

58 - Long, Marguerite, *Au piano avec Debussy*, Paris, Julliard, 1960.

en obtenait avec son piano. Il jouait presque toujours en demi-teinte, mais avec une sonorité pleine et intense sans aucune dureté dans l'attaque, comme Chopin. [...] L'échelle de ses nuances allait du triple *piano* au *forte* sans jamais arriver à des sonorités désordonnées où la subtilité des harmonies se fût perdue⁵⁹.

Aussi, lors de la commémoration du Long-Thibaud (1963), les hommages pleuvent dans le *Livre d'or* qui lui est offert. Deux ans avant d'être promue Grand-croix dans l'Ordre national du Mérite⁶⁰, celui du (premier) ministre de la Culture est à l'évidence symbolique : « Pour Marguerite Long / pour l'artiste et le professeur ... au nom de la France qu'elle a si bien servie/ A. Malraux⁶¹. » Ceux des compositeurs qu'elle a servis témoignent de leur gratitude, tel Georges Auric :

Que soit seulement prononcé le nom de Marguerite Long, c'est bien sûr, l'artiste incomparable et toujours admirable que j'évoque aussitôt. [...] ; à tant de motifs de reconnaissance, je me dois maintenant de joindre encore un autre, qu'il est essentiel d'énoncer avec toute la chaleur nécessaire. Je veux vous parler de cette magnifique capacité d'amitié dont elle a su témoigner avec une constante générosité⁶².

Jeune compositeur de l'après-guerre, Henri Dutilleux la gratifie d'une « gerbe de notes enlacées autour de son prénom » – *fa la ré sol sol mi ré si fa mi la sol*⁶³. Elle restitue probablement sa personnalité trépidante, depuis l'attaque en fusées *forte* jusqu'à la délicatesse proverbiale de son toucher, *pianississimo*.

59 - *Ibidem*, p. 36-37.

60 - Ordre fondé par le général de Gaulle, président de la République.

61 - Malraux, André, dans *Livre d'Or /à Marguerite Long hommages des amis et admirateurs vingtième anniversaire du Concours Long-Thibaud*, 1963, folio 19 (fonds M. L., LGF).

62 - *Ibidem*, folio 32.

63 - Dans le système anglosaxon, les notes de la gamme sont nommées par des lettres. En transcrivant chaque lettre du prénom et du nom par la note correspondante, Dutilleux obtient cette succession de hauteurs qui préside à sa composition.



Fig. 9. Partition-hommage d'Henri Dutilleux, 1963.

(Bibliothèque La Grange-Fleuret).

Quant à ses consœurs musiciennes, les témoignages chaleureux outrepassent les convenances de politesse. Nadia Boulanger, compositrice et cheffe d'orchestre, la félicite pour sa publication d'*Au piano avec Fauré* : « Chère amie, Que votre pensée me touche, que votre activité m'éblouit, que votre conviction me persuade. / N'ai que feuilleté votre livre – assez pour savoir avec quelle joie je le lirai dans les prochains

jours. / Merci de tout cœur chère Amie. / Toujours vôtre⁶⁴. » De son côté, la soprano internationale Régine Crespin s'incline « avec une joie profonde [...] je vous redis, Madame, mon immense admiration pour tout ce que vous êtes⁶⁵. » Des échanges épistolaires, moins formels, témoignent de la fascination qu'elle exerce sur de prestigieuses contemporaines, telle Mary Marquet, sociétaire de la Comédie-Française, qui se félicite de sa décoration au lendemain de 1945 : « Heureusement que la Légion d'Honneur s'est mise au cou de votre cravate, cela la réhabilite un peu aux yeux des artistes⁶⁶. » Ou encore la danseuse créatrice du *Boléro*, Ida Rubinstein : « Chère et grande amie, Vous avez été hier soir divine ! Les musiciens qui m'accompagnaient étaient comme moi éblouis et émerveillés. Croyez à ma bien profonde tendresse⁶⁷. » Leur ami commun, Jean Cocteau, restitue le charisme de l'interprète, appuyé sur un rituel de scène construit au fil d'un demi-siècle de récitation :

Je n'ai jamais vu le spectacle de cette grande pianiste en train de s'asseoir, de sortir d'un vaste manchon sa prestigieuse main droite, d'abandonner ce manchon comme un chien fidèle endormi par terre, d'organiser tout le cérémonial qui précède l'exercice de son sacerdoce, sans l'assimiler confusément aux rites du torero et de la bête – la bête noire étant ici le piano avec lequel un virtuose engage une lutte savante et même assimilable à quelque sacre. / Et cependant, jamais Marguerite Long ne profite de la bête sombre pour ses jeux de cape, mais pareille aux toreros de l'Ancien régime, la mise à mort, c'est-à-dire la frappe des notes de l'accord final, joue le premier rôle, contrairement au style désinvolte de certains virtuoses qui se servent de la musique au lieu de la servir. Voilà Marguerite Long : une prêtresse. Une servante du dieu. Et c'est sous ce signe que je la salue⁶⁸.

64 - Boulanger, Nadia, Carte à Marguerite Long, 9 avril 1960 (fonds M. L., LGF).

65 - Crespin, Régine, dans *Livre d'Or / à Marguerite Long hommages des amis et admirateurs vingtième anniversaire du Concours Long-Thibaud*, folio 78.

66 - Marquet, Mary, Carte à Marguerite Long, s. d. (fonds M. L., LGF).

67 - Rubinstein, Ida, Carte à Marguerite Long, s. d. (fonds M. L., LGF).

68 - Cocteau, Jean, « Salut à Marguerite Long [1956] », dans Gulletops, David, et Haine, Malou (dir.), *Écrits sur la musique*, Paris, Vrin, 2016, p. 521-522.

À l'issue de cette exploration, nous pouvons qualifier Marguerite Long du profil d'*active* selon la classification sociologique des musiciennes, déjà convoquée. C'est-à-dire une performeuse qui cristallise les facettes de cet archétype par « une volonté de réussir en tant que femme, tantôt passionnée, tantôt sereine »⁶⁹. Dans l'armure de cet *habitus* féminin, relevons son absence paradoxale de coopération avec les (rares) compositrices contemporaines, des sœurs Boulanger jusqu'à Germaine Tailleferre. Épaulée par des hommes aidants (père, époux, Jacques Thibaud), l'artiste s'est unilatéralement connectée aux compositeurs pour s'affirmer.

Invisibilité et visibilité des sœurs Long

Ce double portrait n'a certes pas l'ambition de tracer une sociohistoire de la professionnalisation des musiciennes. Mais il éclaire une sorte de double prisme. Celui de la filiation pianistique française au début des technologies de diffusion ne masque pas celui des entraves faites aux femmes pour leur accession aux métiers de la musique. En effet, de Claire à Marguerite, un quatre-mains nîmois perpétue la filiation de l'école française de piano depuis Marmontel, de Paris vers Nîmes par le truchement de l'enseignant de Claire, puis de Nîmes vers Paris et l'international. Car Marguerite en devient la médiatrice en investissant les médias de la modernité après 1900, en pleine visibilité. Son besoin incessant de formation, transmission et diffusion participe certes du nouveau statut de l'interprète au xx^e siècle, corrélé aux prémices de la mondialisation. Cependant, cette activité irrépressible, traversant les deuils successifs, peut également s'interpréter comme celle d'une combattante en recherche de légitimité dans un milieu masculinisé où les stéréotypes de genre génèrent des résistances.

Réhabiliter Claire et Marguerite, c'est mettre l'accent sur les voies fructueuses de l'émancipation des musiciennes dans la sphère publique. Leur disparité d'*habitus* – la *sensible* et l'*active* – et de trajectoire révèle cependant un dysfonctionnement entre les dispositions en faveur de la formation féminine sous la III^e République et les contraintes sociétales

69 - Ravet, Hyacinthe, *op. cit.*, p. 108.

qui entravent tant leur professionnalisation non linéaire que leur parcours de vie. Les sœurs Long rallient leurs contemporaines pionnières, telles la sculptrice Jane Poupelet, la cinéaste Alice Guy, Colette ou Coco Chanel, qui revendiquent leur statut professionnel sans se cantonner à celui de muse ou de bas-bleu véhiculés par le patriarcat. De nos jours, l'accès des femmes aux métiers de la musique est dynamisé par des interprètes inspirantes telle la pianiste Célia Oneto Bensaïd ayant créé de nombreuses pièces des compositrices⁷⁰ avant de participer à notre événement. Pour rééquilibrer la parité homme/femme, des dispositifs innovants s'imposent, tels les festivals et labels discographiques dédiés aux femmes ou encore le concours de cheffe d'orchestre *La Maestra*, dernier bastion.



Fig. 10. Célia Oneto Bensaïd,
auditorium de Carré d'Art, 15 novembre 2024.

70 - De Kaija Saariaho, Diana Syrse, Camille Pépin. En outre, sous le label *Présence Compositrices*, Célia Oneto-Bensaïd a enregistré un cd consacré aux *Pièces de Dante* de Marie Jaëll.

HOMMAGE A QUATRE NIMOISES *OUBLIEES*...

Francine CABANE

membre résidant

Pour illustrer le propos de mes consœurs sur les difficultés faites aux femmes pour accéder aux métiers artistiques et à la reconnaissance de leurs talents, j'ai choisi d'évoquer quatre figures nîmoises talentueuses et presque toutes peu connues du public, à savoir Adélaïde Salles-Wagner (1824-1890), Paule Pascal (1932-2018), Elisabeth Barbier (1911-1996) et Régine Crespin (1927-2007).

Si seule Elisabeth Barbier est née à Nîmes, les trois autres artistes ont toutes vécu, grandi, travaillé à Nîmes. Adélaïde est peintre, Paule sculptrice, Elisabeth écrivaine et Régine, chanteuse lyrique.

Adélaïde Wagner d'origine allemande, après des études aux Beaux-Arts de Dresde où elle est née ou auprès d'artistes à Paris et Lyon, épouse en 1857 le peintre d'histoire nîmois alors un peu connu, Jules Salles. Elle mène auprès de lui une brillante carrière, exposant dans beaucoup de villes françaises avec un succès évident. Nombre de ses œuvres sont aujourd'hui dans des musées de province. Ses revenus, liés à ses talents d'artiste, ont permis au couple de financer la construction de la galerie Jules Salles sur le boulevard amiral Courbet, puis d'offrir à la Ville cet espace d'exposition permettant d'encourager de jeunes talents nîmois.

Paule Pascal disait à 14 ans « Je serai sculpteur et rien d'autre.¹ » Initiée à la sculpture par deux maîtres qui l'ont profondément marquée, Armand Pellier (1910-1989) et Marcel Gimond (1894-1961), Paule Pascal a fait pratiquement toute sa carrière à Nîmes et dans le Gard. Comme Armand Pellier, elle développe une passion pour la pierre du pont du Gard et a collaboré avec des architectes locaux : Armand Pellier, Joseph Massota, Jean-Pierre Agnel, Christian Lardeau, Jean-Louis Pagès, André Doustaly. Elle a produit de nombreuses œuvres qui sont dans l'espace public nîmois comme la façade de l'ancienne Maison de l'Agriculture construite par Joseph Massota ou les Mystères du Rosaire de Saint-Dominique dans l'église Saint-Dominique au chemin bas d'Avignon, édifiée par le même Joseph Massota.

Elisabeth Barbier, née Guérin à Nîmes mais exilée tôt à Paris, rêve de la garrigue, des chants de Provence et d'écriture. Revenue vivre en Avignon auprès d'un mari médecin qu'elle aime mais qui meurt très jeune, elle se sauve de la tristesse et du déchirement par l'écriture. Ce sera la trilogie des *Gens de Mogador* parue en 1948 aux éditions René Julliard. Ces livres connaissent un succès énorme dans les années 50 et sont transposés au cinéma dans les années 1970. D'autres romans aux parfums méridionaux viennent compléter son œuvre qu'elle arrête cependant assez vite. Elle devient l'égérie du festival d'Avignon, bras droit très précieux de Jean Vilar. Tour à tour couturière, répétitrice, souffleuse, chargée du service de presse, elle monte une compagnie de théâtre amateur *Le Chariot*, avec un groupe d'intellectuels avignonnais. Membre influent du prix Fémina pendant 20 ans, de 1958 à 1978, elle tient une place de choix dans la vie littéraire parisienne mais a voulu être enterrée à Nîmes au cimetière protestant de la route d'Alès.

Reste Régine Crespin, la diva nîmoise, la voix d'or, née par accident à Marseille mais qui a grandi, appris la musique et le chant à Nîmes, vécu un grand amour avec Edmond Carrière, le chef de l'orchestre du Grand théâtre, avant que ce dernier ne lui ouvre les portes de la capitale

1 - Plouvier, Paule, « Paule Pascal ou l'amour de la pierre », communication à l'Académie de Nîmes le 2 octobre 2015.

qui reconnaît très vite son immense talent. Régine Crespin impose sa voix de soprano dramatique, puissante, au timbre clair et au phrasé parfait sur toutes les scènes du monde. Applaudie à New York, vénérée à Buenos-Aires, elle est une des rares chanteuses françaises à se produire sur la mythique scène de Bayreuth où elle interprète magistralement les grands rôles wagnériens. Soucieuse de transmission, elle sera professeur de chant au Conservatoire de Paris jusqu'à sa mort.

Quatre destins, quatre noms de femmes qui n'ont ni plaques ni noms de rues dans cette ville qu'elles ont pourtant, chacune à leur manière, beaucoup aimée et surtout si bien honorée.

Bibliographie générale

Gonnard, Catherine, et Lebovici, Elisabeth, *Femmes/artiste, artistes femmes, Paris de 1880 à nos jours*, Paris, Éditions Hazan, 2007.

Séance du 29 novembre 2024

FRANÇOIS PÉTRARQUE ET LE RÉCIT DE SON ASCENSION AU MONT VENTOUX

Sylviane LEONI
membre correspondant

Né à Arezzo en Toscane, en 1304, Francesco Petrarca est mort soixante-dix ans plus tard à Arquà, près de Padoue, en Vénétie. Mais ces précisions ne rendent que très imparfaitement compte de l'existence, faite de voyages et de déplacements fréquents, de celui qui aimait à se dire *peregrinus ubique*, « partout étranger »¹. En 1311, à l'âge de sept ans, Pétrarque arrive en effet à Avignon, terre d'exil pour sa famille qui va ensuite habiter à Carpentras où le jeune garçon fait des études secondaires qu'il poursuit à l'Université de Montpellier, puis de Bologne. Revenu à Avignon en 1326, il entre au service de la puissante famille des Colonna qui le charge au cours des années suivantes de missions diverses qui le conduisent à Paris, Gand, Liège, Aix-la-Chapelle, et dans d'autres foyers culturels européens. En 1326, il reçoit les ordres mineurs comme son frère qui opte pour

1 - Cité par Marcozzi, Luca « La bibliothèque de Pétrarque », dans *L'Invention de la Renaissance : l'humaniste, le prince et l'artiste*, Chatelain, Jean-Marc et Toscano, Gennaro (dir.), Paris, BnF, 2024, p. 30.

la vie monacale et passera le restant de ses jours à la chartreuse de Montrieux, près de Toulon. Au cours des années suivantes, Pétrarque fait deux rencontres importantes à des titres différents : la première, en 1327, est celle de Laure qui sera l'inspiratrice d'un grand nombre de poèmes ; la seconde, en 1333, celle d'un moine augustinien, originaire de Toscane comme lui : Dionigi dei Roberti (passé à la postérité sous le nom de Dionigi da Borgo San Sepolcro) qui enseigne la théologie et la philosophie à l'Université pontificale d'Avignon de 1332 à 1334 après avoir précédemment assuré les mêmes cours à la Sorbonne. Peu de temps après, ce théologien devient le confesseur de Pétrarque. On peut supposer qu'à cette occasion il use de son autorité morale pour inviter le jeune homme à renoncer à la vie de plaisirs qu'il mène alors, vie peu en accord avec les règles de la morale prêchée par ce moine.

Cette insouciance des années 30 n'empêche pas Pétrarque d'être un observateur et plus encore un contempteur des mœurs de la cour papale, « Babylone impie, écrit-il, d'où toute honte est bannie². » Peu à peu, il prend donc ses distances avec le milieu avignonnais et décide de s'installer, à partir de 1337, à Fontaine-de-Vaucluse d'où, toutefois, il s'absente souvent pour se rendre en Italie et effectuer des séjours plus ou moins longs à Rome, Vérone, Parme, Milan, Arquà où il terminera ses jours. Quelquefois motivés par la quête de protecteurs qui pourraient lui assurer des moyens de subsistance, ces voyages sont aussi l'occasion de nouer des échanges avec d'autres humanistes, de consulter et retrouver des manuscrits légués par la culture gréco-latine et dont on avait parfois perdu la trace au cours du Moyen Âge. C'est ainsi qu'en 1345 Pétrarque découvre à la Bibliothèque capitulaire de Vérone quelques lettres de Cicéron, lettres dites familières car elles ne traitent pas de grands problèmes politiques mais sont adressées à des proches et des personnages de la vie publique romaine de son temps.

Cette curiosité intellectuelle et cet intérêt pour les auteurs de l'Antiquité font de Pétrarque l'un des auteurs phares de cette période qu'on appelle l'automne du Moyen Âge et qui, en Italie, annonce l'humanisme de la première Renaissance. Humanisme, c'est-à-dire une

2 - Pétrarque, François, Sonnet LXVII, *Chansonnier/Canzoniere* (tr. Gérard Genot), dans *Œuvres complètes*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

réaction contre la culture médiévale qui prend la forme d'un retour à ces sources de la pensée et du savoir que sont les textes de l'Antiquité gréco-latine. Contre « le temps ténébreux » d'un long Moyen Âge censé avoir « mis à destruction toute bonne littérature »³, les humanistes se tournent vers le temps plus lointain de l'Antiquité. Démarche qui a une dimension à la fois philologique et philosophico-littéraire, c'est-à-dire qu'on s'efforce de lire ou de rétablir les textes dans leur sens premier et, ce faisant, on aspire à renouer avec un modèle, voire avec un idéal où la quête du savoir se confond avec celle de la sagesse. Cette quête qui porte aussi en germe un questionnement sur la condition humaine et sur le rapport entre l'ici-bas et l'au-delà cohabite parfois difficilement avec les idéaux prônés par le christianisme médiéval. Mais, dans ce cas comme dans d'autres, cette évolution des modèles de savoir et de vie ne concerne qu'une élite de lettrés et n'advient que sur un temps long où l'aspiration au renouveau est encore lestée de bien des habitudes de pensée léguées par la tradition.

Représentant de tout premier plan de cette période de transition entre le Moyen Âge et la Renaissance, Pétrarque est au centre d'un réseau d'échanges épistolaires tout à fait exceptionnel pour son époque, comme est exceptionnelle la bibliothèque qu'il constitue au fil des ans. Sacré « prince des poètes » à Rome en 1341⁴, cet humaniste lègue à la postérité une production foisonnante : ouvrages savants philosophiques et historiques en latin, et surtout un genre poétique qui, sur le thème de l'amour idéalisé, renouvelle le langage de la poésie amoureuse courtoise, inventant ainsi une forme de lyrisme qui va s'institutionnaliser et donner son nom à un courant littéraire, le pétrarquisme, phénomène européen devenu « nom commun du destin de la poésie lyrique moderne »⁵. À cette production poétique s'ajoutent quelques centaines de lettres qui ne cesseront d'être commentées et rééditées au cours des siècles et de nos jours encore. C'est précisément l'une de ces lettres, peut-être la

3 - Rabelais, François, *Pantagruel* (1532), Paris, Librairie générale française, 1994, chapitre VIII, p. 159.

4 - Dotti, Ugo, « La figura di Dionigi da Borgo San Sepolcro », *Belfagor*, 55, n°5, 2000, p. 564-566.

5 - Rueff, Martin, « De la rectitude des noms – note sur le pétrarquisme français », *Poésie*, n° 131-132, 2010, p. 283.

plus connue, qui va faire l'objet de l'analyse qui suit. Elle est écrite en latin comme toutes les autres et porte la mention « Malaucène, 4 mai », date calculée selon le calendrier grégorien et qui correspond au 26 avril du calendrier Julien. Ce texte est adressé par Pétrarque à Dionigi dei Roberti, son confesseur, auquel il relate l'ascension qu'il vient de faire au mont Ventoux⁶.

Un cheminement spirituel

Contrairement à ce qu'on peut lire dans un certain nombre d'articles et de documents consacrés à cette ascension, François Pétrarque n'a pas été le premier à gravir les pentes du mont Ventoux car des fragments de poteries témoignent d'une occupation humaine temporaire bien antérieure à 1336⁷. En revanche, cet humaniste toscan est bien le premier à avoir laissé une trace écrite de son ascension. D'autres après lui, ont fait de même : Thomas Platter le 29 mai 1598, Antoine de Jussieu les 10 et 11 août 1711, Frédéric Mistral au mois de septembre 1857, Jean-Henri Fabre au mois d'août 1865, pour n'en citer que quelques-uns. Toutefois, seul le récit de Pétrarque a résisté aussi vaillamment à l'usure du temps et franchi aussi largement les frontières géographiques puisqu'au cours des dernières décennies, donc près de sept siècles après avoir été écrit, il a encore fait l'objet de traductions et rééditions chez des éditeurs nationaux en France, Espagne, Italie et aux États-Unis. En décembre 2023 il a même eu les honneurs de cette émission TV très prescriptive qu'est la *Petite Librairie* au cours de laquelle il a été présenté comme un « petit bijou à mettre entre toutes les mains ». Lors du festival d'Avignon 2024, l'ascension de Pétrarque était également évoquée dans le spectacle intitulé *Une ombre vorace* mis en scène par Mariano Pensotti.

6 - Édition à laquelle renvoient les références de pages : *Lettres familières* IV, 1, Paris, Les Belles Lettres, 2002 (tr. du latin par Franck La Brasca), p. 18-34.

7 - Voir Jully, Jean-Jacques, « Deux trompettes en terre cuite du Mont Ventoux », *Ogam*, XIII, 1961, p. 3-4 ; *Id.*, « Sur trois types d'objets d'époque pré-romaine en France méridionale », *Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité*, n°367, 1998, p. 169-177.

Cette longue durée de la réception n'est pas la seule différence entre la lettre de Pétrarque et les autres récits d'ascension du mont Ventoux qui ont généralement une fonction référentielle, c'est-à-dire que l'auteur raconte et décrit avec plus ou moins de détails et de talent ce qu'il voit, ce qu'il fait, et éventuellement les émotions qu'il éprouve. Pétrarque, en revanche, narre son ascension non pas tant pour dire ce qu'il a vu et fait mais pour donner à entendre sa prise de conscience, à la suite d'un passage des *Confessions* de saint Augustin que « les hommes s'en vont admirer les cimes des montagnes, les vagues énormes de la mer, le large cours des fleuves, les plages sinueuses de l'Océan, les révolutions des astres, et qu'ils ne font même pas attention à eux-mêmes⁸. » La lettre de 1336 a donc une visée allégorique et édifiante bien plus que documentaire car, loin d'être seulement un déplacement du corps, l'ascension du poète se mue en cheminement intérieur vers un dépassement de cette expérience humaine.

Certes, l'aspect référentiel n'est pas absent. Ainsi Pétrarque souligne l'intérêt qu'a toujours éveillé en lui cette montagne « que l'on peut apercevoir de loin à la ronde » et qu'il a « presque toujours devant les yeux » (p. 18). Il s'attarde sur les raisons qui l'ont poussé à écarter certains compagnons d'excursion – indolence, tendance à bavarder, à marcher trop lentement ou trop rapidement, etc. – et justifie la présence à ses côtés de son frère Gherardo, seule personne chez qui il trouve une « parfaite identité de volonté et de manières » (p. 20). Il insiste également sur sa détermination à gravir cette montagne malgré les conseils d'un berger qui lui fait une description plutôt effrayante de cette expérience. Il ne manque pas non plus de relater sa première impression lorsqu'il arrive au sommet : « Frappé par la légèreté du panorama, je demeurai d'abord comme interdit. Je regarde autour de moi. » (p. 26). Mais c'est à tort, à mon avis, qu'on a vu dans ce récit la première description médiévale de paysage car on est bien en peine de voir un paysage dans les quelques détails rapportés⁹. Que décrit en effet Pétrarque ? les nuages

8 - Saint Augustin, *Confessions*, X, 8,15.

9 - En me limitant aux deux dernières décennies : Baridon, Michel, *Naissance et renaissance du paysage*, Arles, Actes Sud, 2006, p. 353-355 ; *Id.*, « Le Ventoux, montagne méditerranéenne », *Forêt méditerranéenne*, XXVIII (4), 2007, p. 433 ;

à ses pieds, les Alpes enneigées, puis se tournant vers l'ouest, un lieu qu'« on ne peut apercevoir [...] non pas à cause de quelque obstacle qui s'interpose, que je sache, mais à cause de la limite de la vue humaine », à savoir les Pyrénées (p. 28). Il ajoute encore :

On pouvait voir très distinctement à droite les montagnes de la province de Lyon, à gauche la mer de Marseille et celle qui baigne Aigues-Mortes, à une distance de quelques jours de route. Sous nos yeux se trouvait le Rhône lui-même (p. 30).

Remarques vagues que l'on peut faire même sans avoir entrepris l'ascension du mont Ventoux, ce qui est une hypothèse parfois avancée. Par ailleurs, parler de paysage revient à convoquer un mot et une notion qui n'existent pas en latin et ne sont attestés en français et en italien qu'à partir du milieu du xvi^e siècle, soit deux siècles après le récit du poète toscan. Sans entrer dans les querelles de spécialistes concernant l'histoire de ce terme et de ce genre, je me limiterai à rappeler que « le paysage, image socialisée, n'existe pas en dehors de la perception culturellement conditionnée d'un observateur »¹⁰. De plus, le terme paysage est emprunté au langage pictural et obéit donc à une finalité esthétique étrangère au récit de Pétrarque qui ne vise pas à souligner la beauté du panorama mais appelle au contraire à détourner le regard afin de voir en soi et non hors de soi.

Briffaud, Serge, « De 'l'invention' du paysage. Pour une lecture critique du discours contemporain sur l'émergence d'une sensibilité paysagère en Europe », dans *Comparaison. An international journal of comparative literature*, 1998, t. II, p. 40 ; Caputo, Lazzaro, « Tempo, spazio e memoria alle origini della letteratura italiana : Petrarca, la familiare "Ventosa" (IV, 1) », dans *Tempo, spazio e memoria nella letteratura italiana, Omaggio a Antonio Tabucchi*, Rome, Aracne, 2012, p. 93 ; Mann, Nicholas, *Pétrarque : Les voyages de l'esprit*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2004, p. 10-17 ; François Pétrarque. *L'ascension du mont Ventoux*, expositions.bnf.fr/kenna/anthologie/01.htm ; paysages.vaucluse.fr/les-fondements-du-paysage/le-paysage-sens-et-méthode-949-html.

10 - Brunon, Hervé, « Documents ou monuments ? Les textes littéraires dans la panoplie méthodologique des histoires du paysage », dans *Le Paysage dans la littérature italienne*, Dijon, EUD, 2006, p. 18.

Dans la lettre datée de 1336, cet effacement du monde physique est encore accentué car, comme chez la plupart des humanistes, le vu et le lu s'entrelacent sans cesse. Les pentes et le sommet du mont Ventoux accèdent à un statut de *literae humaniores* en s'enrichissant de réminiscences textuelles dans lesquelles se côtoient les images grecques du mont Athos et de l'Olympe, celles d'Hannibal franchissant les Alpes, ou les pensées nostalgiques pour l'Italie. Le récit fait certes place à des moments d'admiration mais celle-ci ne porte que sur les choses terrestres, c'est-à-dire marquées du sceau de la finitude, selon la perspective augustinienne qui sous-tend le texte. De même, Pétrarque ne manque pas de souligner les difficultés de l'ascension et les tentatives de trouver une voie d'accès moins escarpée alors que son frère monte tout droit sans difficulté. Toutefois ces hésitations et tentatives sont la métaphore d'un itinéraire spirituel et du difficile cheminement du chrétien vers la voie du salut que parcourt déjà son frère libre quant à lui de tout asservissement aux biens de ce monde.

Le récit est, de fait, tout entier construit afin d'amener le lecteur à ce point culminant qu'est non pas le sommet du mont Ventoux mais une longue réflexion suggérée par un passage des *Confessions* d'Augustin, ouvrage, dit Pétrarque, qui lui a été offert par Dionigi dei Roberti. Ce passage est à la fois l'occasion d'élever le regard vers l'au-delà et, implicitement, de rappeler la dette morale qu'il a à l'égard de son confesseur.

Et pendant que j'admirais tous ces endroits un à un, que tantôt me venaient à l'esprit des pensées terrestres, tantôt j'élevais mon esprit à l'exemple de mon corps à des pensées plus hautes, il me sembla bon de jeter un œil aux *Confessions* d'Augustin, un présent que m'avait fait ton amitié [...]. Je l'ouvre, pour y lire ce que j'y rencontrerais. Que pouvais-je y rencontrer, qui ne fût plein de piété et de dévotion ? Par hasard me tomba sous les yeux le dixième livre. Mon frère, qui attendait de ma bouche une parole d'Augustin, était tout oreilles. J'en prends à témoin Dieu et mon frère qui était présent, les premières paroles sur lesquelles je portai mes yeux furent celles-ci : « Dire que les hommes s'en vont admirer les cimes des montagnes, les vagues énormes de la mer, le large cours des fleuves, les plages sinueuses de l'Océan, les révolutions des astres, et qu'ils ne font même pas attention à eux-mêmes ! » (p. 30).

À cet instant, Pétrarque referme le livre, irrité contre lui-même « d'admirer maintenant encore les choses de la terre, quand depuis longtemps j'aurais dû apprendre à l'école même des philosophes des gentils qu'il n'y a d'admirable que l'âme pour qui, lorsqu'elle est grande, rien n'est grand¹¹. » Trouvant qu'il avait trop longuement regardé la montagne et ses alentours, il détourne, écrit-il, « sur moi-même mes regards intérieurs, et dès ce moment on ne m'entendit plus parler jusqu'à ce que nous fussions parvenus en bas » (p. 30).

C'est donc à une conversion du regard qu'invite cette lettre qui renoue avec un thème cher à Augustin, celui de la dénonciation des plaisirs procurés par la vue, ce qu'il appelle la concupiscence des yeux et du savoir qui, à côté de la convoitise de la chair et de l'orgueil, est l'une des trois concupiscences fustigées dans les *Confessions* XXXV, 54. Pour Pétrarque, comme pour Augustin, regarder le monde visible c'est courir le risque de s'y perdre, « c'est manquer à soi-même »¹². Mais cette conception inquiète de la vue trouve aussi son origine dans des modélisations anciennes de l'opération visuelle qui concevaient la vue comme une contamination du sujet regardant par l'objet regardé au moyen d'un rayon partant de la pupille et enveloppant les objets extérieurs avant de revenir vers l'œil humain qui en assimilait les caractéristiques¹³.

Pétrarque cicéronien ou chrétien ?

Si le récit de l'ascension au mont Ventoux se double du récit d'un cheminement intérieur, l'un et l'autre relèvent toutefois aussi d'un troisième récit qui débute en 1345 lorsque Pétrarque retrouve à la bibliothèque de Vérone quelques-unes des *Lettres familières* de Cicéron. Pétrarque y voit l'occasion de réunir ses propres lettres afin de constituer une sorte d'autobiographie idéale qu'il lèguerait à la

11 - Sénèque, *Lettres à Lucilius*, XIII.

12 - Besse, Jean-Marc, « Pétrarque sur la montagne : les tourments de l'âme déplacée », dans *Voir la Terre, six essais sur le paysage et la géographie*, Arles, Actes Sud, 2000, p. 13-34.

13 - Pour un approfondissement, voir Simon, Gérard, *Le Regard, l'être et l'apparence dans l'optique de l'Antiquité*, Paris, Le Seuil, 1988 ; *Id.*, *Archéologie de la vision : L'Optique, le corps, la peinture*, Paris, Le Seuil, 2003.

postérité¹⁴. À cette date, il a 41 ans et a donc dépassé de peu « ce milieu du chemin de notre vie »¹⁵ que Dante situe à 35 ans. Reconnu et admiré dans les milieux humanistes, il songe à laisser une trace durable non pas seulement de son œuvre – poétique, philosophique et historique – mais aussi de lui-même en tant qu’auteur et figure morale digne de siéger aux côtés des modèles qui peuplent le panthéon ancien. Il rassemble donc en un recueil de plusieurs tomes, intitulé lui aussi *Lettres familières*, une riche correspondance adressée la plupart du temps à des lettrés et humanistes comme lui. Les échanges concernant la littérature ancienne et celle de son temps y occupent une large place. Mais les nombreux déplacements de Pétrarque sont aussi pour lui l’occasion de faire part à ses correspondants des mœurs des villes où il séjourne ou de certains événements particuliers. Ainsi, dans les lettres envoyées lors de son séjour à Naples, il s’emporte contre le brigandage qui se fait dans cette ville (V, 6, p. 166-170) et décrit longuement le raz-de-marée qui frappa la côte parthénopéenne le 25 novembre 1343 (V, 5, p. 154-166). Toutefois, Pétrarque fait figurer dans cette correspondance des lettres idéales qu’il rédige *ex novo* et adresse à Quintilien ou Socrate avec lesquels il devise par-delà les siècles, laissant ainsi entendre qu’il est digne de dialoguer avec ces grands personnages et d’aspirer à la même renommée. Mais ce recueil épistolaire vise aussi à rendre compte de l’itinéraire existentiel du poète depuis les années avignonaises jusqu’à son âge mûr. Or, dans les années 1330, Pétrarque était moins connu et avait moins de correspondants dignes de figurer dans cet ouvrage. Il ajoute donc des lettres fictives écrites *a posteriori* et adressées à des personnes de renom qu’il a pu côtoyer. La lettre datée de 1336 est très vraisemblablement de celles-là car les spécialistes s’accordent à la dater plutôt du milieu de l’année 1353¹⁶, alors que Dionigi dei Roberti est mort en 1342, donc depuis onze ans.

Plus on avance dans la lecture du récit de Pétrarque et plus les questions se multiplient : si la date de 1336 est fictive, le contenu de la

14 - Voir pour cela : Billanovich, Giuseppe, *Petrarca letterato I, Lo Scrittoio di Petrarca*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1947 ; *Id.*, *Petrarca e il primo umanesimo*, Padoue, Edizioni Antenore, 1996, p. 168-184 ; Dotti, Ugo, « La figura di Dionigi da Borgo San Sepolcro », *Belfagor*, 55, n°5, 2000, p. 564-571.

15 - Dante, *Divine Comédie*, *Enfer I*, v.1.

16 - Voir note 14.

lettre l'est-il tout autant ? Dionigi dei Roberti et « le Soleil de l'Église » (IV, 15, p. 94) qu'est Augustin ne sont-ils que des cautions morales qui plaident en faveur d'un retour au bercail du christianisme après les errements des années de jeunesse ? ou bien Pétrarque a-t-il vraiment vécu ce moment décisif de repentance augustinienne lors de son ascension du géant de Provence ? C'est-à-dire que, tout en ayant écrit sa lettre dans les années 1350, il aurait relaté après coup une conversion réelle. Alors même que la lettre du mont Ventoux est l'une des rares qui rapporte un événement personnel, elle passe sous silence plus qu'elle ne dit, dérobe plus qu'elle ne dévoile, questionnant ainsi les notions de sincérité et de vérité. Mais si ce texte – aujourd'hui l'un des plus connus de cet auteur – laisse planer bien des doutes sur un moment décisif de l'existence de ce prince des poètes, il ne reste pas pour autant à tout jamais suspendu entre vérité historique et fiction. La lettre adressée par Pétrarque à son confesseur est en effet à l'image d'un recueil épistolaire qui, comme ont pu le souligner certains spécialistes, témoigne d'une vérité de l'être et d'un « monde intérieur déchiré entre Cicéron et saint Augustin »¹⁷. En effet, le souci de la part du poète toscan d'égaliser le modèle cicéronien, l'attention qu'il porte à sa propre renommée – présente et future – ne sont pour l'augustinisme médiéval qu'orgueil, amour de soi, et troisième forme de concupiscence. « Tous les idéaux humains mondains, gloire, beauté, amour, auxquels il [Pétrarque] tient par toutes les fibres de son moi¹⁸ » encourent le reproche que Jérôme, père de l'Église et traducteur de la Bible, représente sous la forme d'un cauchemar dans lequel il entend le Dieu du jugement dernier lui dire : « Tu mens, tu es cicéronien et non pas chrétien. »

Le conflit qui traverse bien des écrits de Pétrarque fait donc entendre à sa manière les tensions qui commencent à poindre dans un Moyen Âge finissant qui tente de concilier héritage païen et pensée chrétienne. Tensions qui nourriront plus encore la culture de la Renaissance.

17 - Cassirer, Ernst, *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance* (1927), Paris, Éditions de Minuit, 1983, p. 51.

18 - *Ibid.*

Séance du 13 décembre 2024

CHRISTIAN LIGER, PORTRAIT D'UN NIMOIS LIBRE ET ENGAGÉ

Jean-Louis MEUNIER

membre résidant

L'être social et psychique de Suarès s'en allait, sa vie allait à vau-l'eau ; elle se reconstruit et retrouve cohérence autour de l'acte d'écrire. Dès lors que l'on connaît ce secret, l'œuvre apparaît comme l'immense transposition d'une vie impossible. [...] Porter la vie au domaine des essences et de l'idée, tel est le but avoué de Suarès. [...] Qui voudra appréhender l'œuvre de Suarès par-delà ses apparences devra la décrypter à partir de la vie. [...] C'est à un véritable décodage, volume après volume, épisode après épisode, qu'il faudra se livrer pour entendre enfin cette voix douloureuse, sous le masque.

Cet extrait de « Suarès ou la clarté ambiguë », article paru dans *La Nouvelle Revue française* de février 1972, prélude à cette communication dont le but est d'essayer de cerner la personnalité de Christian Liger et d'amener à la lecture de son œuvre le plus grand nombre d'entre nous. « Voix douloureuse » : celle de Suarès, l'un des écrivains très admirés par Christian Liger, était douloureuse non dans la plainte mais dans la douleur provoquée par la violence humaine, sous quelque forme qu'elle s'exprime, alors que l'être humain pourrait vivre en symbiose avec un monde voulu harmonieux et donc réalisé comme tel. Sous cette

violence, sous ce masque qui est un substitut au portrait et un autre portrait, il y a pourtant un être humain. Lisons bien Christian Liger : « Qui voudra appréhender l'œuvre de Suarès par-delà ses apparences devra la décrypter à partir de la vie » et non « de sa vie ». En ce segment de phrase tient toute une approche de l'œuvre de Christian Liger : la Vie est privilégiée, la littérature en est le véhicule. Victor Hugo et Camus, parmi de nombreux autres, l'ont eux aussi affirmé et défendu.

Il est nécessaire de le répéter avec force : la connaissance et la reconnaissance de l'œuvre d'André Suarès doit beaucoup à Christian Liger. « Vous êtes attaché à l'œuvre de Suarès au point d'en être aujourd'hui considéré comme le meilleur spécialiste », disait Victor Lassalle dans le discours de bienvenue à l'Académie qu'il adressait à Christian Liger. Les suarésiens en témoignent : Christian Liger a écrit des articles majeurs consacrés à l'œuvre de Suarès.

Pour nombre de Nîmoises, de Nîmois et de touristes, qui est Christian Liger aujourd'hui ? Un nom inscrit sur une plaque apposée sur la façade du 13 boulevard Victor-Hugo, le nom d'un théâtre nîmois, l'écrivain d'un seul livre – mais quel livre ! – édité par Ramsay en 1987, texte accompagné de photographies prises par Vincent Liger, *Nîmes sans visa*.

Mais qui était Christian Liger en 1987 ? Il a cinquante-deux ans – il est né le 24 août 1935 à Nîmes (il y mourra le 3 décembre 2002) – il a accompli ses études élémentaires et secondaires dans sa ville, entre 1958 et 1960 il a étudié la littérature française, la grammaire, la philologie, la phonétique et les lettres italiennes à l'Université de Montpellier où, sous la direction de Pierre Jourda, il a soutenu en 1969 une thèse de mille deux cents pages intitulée *Les Débuts d'André Suarès – De l'enfance aux premiers succès* (mention très bien avec les félicitations du jury) et il a noué une forte amitié et une estime réciproques avec Jean Paulhan, Georges Perros, Marc Bernard et Jean Carrière.

Il a été professeur de français au lycée de Carcassonne (1963-1966), puis au collège Jules-Verne à Nîmes (1966-1984), ensuite professeur de Lettres et culture générale dans les classes préparatoires du lycée Alphonse Daudet. Plus tard, il sera chargé de cours en Histoire des Arts à

l'Université Vauban, à Nîmes. Les élèves et étudiants du professeur Liger soulignent la qualité de ses analyses, la rigueur de son argumentation et la richesse intellectuelle et humaine de ses leçons – il pouvait aussi dire que le devoir rendu manquait de recherche, ce qui en justifiait la note basse ! Et toutes et tous rappellent aussi combien Christian Liger savait les faire parler, leur permettre de tirer la « substantifique moelle » d'un texte en leur demandant avec insistance de donner du sens au texte, et non un sens et, enfin, de considérer le texte comme un élément vivant et fécondant de leur pensée et de leur personnalité. Pas de cours résolument magistral – une aide seulement –, la littérature était un échange, ce qui est la marque du pédagogue.

En 1983, il a été reçu à l'Académie de Nîmes. Ajoutons qu'il fut nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite en 1985 et officier dans l'Ordre des Palmes académiques en 1994.

Nîmes sans visa : le titre est sans ambiguïté. La ville de Nîmes est libre, non parce qu'il n'y a pas de visa d'entrée mais parce que la ville, ses habitants et ses visiteurs y vivent naturellement en liberté, sans masque. Le terme est polysémique, que l'on sache ou non qui était, qui est Christian Liger.

Mais le sous-titre est éloquent : *Portrait d'une ville*. Portrait : ce livre n'est pas un guide touristique, il est le témoignage et la représentation offerts à toutes et à tous que se fait l'auteur de sa relation intime avec une ville qui est « sa » ville, représentation que le lecteur fera sienne et amplifiera ou modifiera selon sa personnalité au fur et à mesure de sa lecture et surtout de sa promenade attentive et empathique dans Nîmes, en compagnie de l'auteur :

En fait, Nîmes, vue de ces lointains, est déjà la cité des ambiguïtés et de l'insaisissable : étendue ainsi au pied des garrigues, elle peut paraître très vaste : sept kilomètres d'une cité HLM à l'autre. Mais cette expansion est très récente et n'est pas différente de celle de quelques centaines d'autres agglomérations. La ville proprement dite, celle qui entre sept collines s'est développée au XIX^e siècle, forme une sorte de losange compact : à peine deux kilomètres sur deux. Quant au noyau central, le cœur médiéval et l'actuel centre commercial, c'est tout juste s'il a cinq cents mètres de rayon. Pour

aller de la gare aux jardins de la Fontaine, on passe les avenues les plus importantes, on longe presque tous les bâtiments officiels, on côtoie les Arènes et la Maison Carrée, et c'est pourtant tout juste si l'on a parcouru un kilomètre et demi. C'est dans cet espace, et entre cent cinquante mille Nîmois, que tiennent les secrets de la ville : c'est la densité. Nîmes est un fruit un peu mystérieux : plus succulent à mesure qu'on approche le cœur. Du haut du plateau où l'avion vous a posé, rien ne paraît encore, sinon ce doigt de pierre levé comme un avertissement. Rien, sinon la certitude qu'entre ces toits, sous ces tuiles encore cuites selon la méthode romaine, bougent des mystères, une mémoire enfouie que ne vont pas tarder à révéler des têtes de marbre, des aigles encore incrustés dans les murs, des stèles funéraires scellées dans des cours du XVIII^e siècle, des légendes d'eaux enfouies et de souterrains perdus dont on ne peut douter qu'elles soient comme les restes pétrifiés de cultes antiques venus des bords orientaux de la Méditerranée.

Au-delà de la ville, vers le nord, commencent les garrigues : les couleurs tournent aux gris rares, aux bleus pudiques, À cent quatre-vingts, deux cents mètres d'altitude, ces brûlantes collines parfois s'embrasent l'été et jettent sur la ville huguenote des pluies de cendre. Plus au nord encore, on distingue par temps clair d'autres monts, d'autres lignes bleues : à quarante kilomètres ce sont les Cévennes d'où descendirent si souvent les révoltes, les convictions, les colères et parfois les crimes de cette ville rebelle¹.

Ainsi, le mot « portrait » sonne comme ce que fut la vie et qui reste le fil conducteur de l'œuvre de Christian Liger, avant et après 1987, après cette date essentiellement dans le théâtre et le roman : regarder le monde, en dresser des images, en écouter les résonnances en soi et chez l'autre, en partager la volonté incessante de conquérir et de préserver la liberté, et s'engager pour et vers un lendemain toujours recommencé, un lendemain qui ne déchante pas mais qui chante la justice, le respect de soi, d'autrui, des lieux et de la vie. C'est le livre d'un moraliste : les titres des chapitres et les sous-titres portent sens car ils proposent une déambulation dans l'âme de la ville. Quelques années avant lui, Albert Camus avait tracé la même voie, sans faillir, il faut relire les textes consacrés à Tipaza.

1 - Liger, Christian, *Nîmes sans visa*, Paris, Ramsay, 1987, p. 12-13.

Lorsqu'il publie *Nîmes sans visa*, Christian Liger est surtout reconnu par son théâtre dans l'espace de la littérature. Son œuvre théâtrale et radiophonique tient entre deux dates : 1960, *Le roi de désespérance*, diffusé par Radio Genève et, la même année, un montage de textes de Paul Valéry donné au premier festival de Sète ; et 1999, *Au moine bourru*, mise en scène de Gabriel Monnet, avec Madeleine Attal et Guy Monnet, donné au théâtre d'O à Montpellier et aux ATP à Lunel, ainsi que *Colporteurs des lumières*, mise en scène de Michel Touraille, par les élèves du Centre régional d'art dramatique de Montpellier.

La bibliographie théâtrale de Christian Liger est abondante : trente-sept pièces, adaptations théâtrales sur des textes de Joseph Delteil, Zola, Molière, La Fontaine, André de Richaud, pièces radiophoniques et télévisuelles. Christian Liger fut l'un des soutiens efficaces du Printemps des Comédiens à Montpellier : en mai 1992, dans une mise en scène de Christian Liger avec des décors et costumes conçus par Odile Liger, fut créée *La baignoire de Sarah*. Il fut aussi joué à la Comédie de Saint-Étienne et à celles de Caen et du Jura, au Théâtre de la Ville à Paris, sur France Culture. Notre confrère Yvon Pradel et la Compagnie des Arènes ont participé à la création à Nîmes des *Noces de Psyché*, que publie Gallimard en 1963, ces « noces de l'esprit avec le monde » ainsi que l'écrivait Christian Liger. Lanna et Psyché sont les filles du roi de l'île, Mariam est le fils de la reine Erika et Pirate un officier de la garde de Mariam. Alors qu'on prépare le sacrifice de Mariam et de Psyché, les amants condamnés à mort par les ambitieux qui infestent souvent les entourages des dirigeants, la reine Erika, mère de Mariam, arrive et change le cours des événements :

Erika : Regardez votre port, regardez au-dessus de vous les canons qui vous cernent. Mariam, j'ai suivi de si près votre navire que le sillage n'en était pas encore refermé. Le temps d'écouter l'histoire de Pirate ; le temps qu'il fasse basculer toutes mes prudences et mes ruses politiques. J'ai été comme ce vieux roi que l'on fait boire. Un mois durant, les échansons me troublèrent l'esprit de leurs mélanges. Mes ministres, mes officiers, la grande clameur lorsque Psyché sortait, autant de chiens courants, habiles à débusquer mes

faiblesses, prêts à soutenir leur course aussitôt qu'ils les avaient levées. Et les maîtres chasseurs, Lanna et Pirate, sonnaient du cor à leurs trousses. Voici donc ceux qui vous avaient condamnés, Psyché, et qui avaient coupé au ras les ambitions de mon fils. Les aveux de Pirate furent comme un soleil tournant. Avant eux, je passageais entre des montagnes ombreuses ; après Pirate, j'ai vu les contours de mes ambitions de reine, j'ai vu les arêtes vives de mes envies de reine. Je veux que Mariam tente la métamorphose ; je crois qu'il saura saisir le peuple du bois, du fer, des mines et des poissons, et qu'il lui donnera volonté d'être digne de vous. Revenez, Psyché. Vous vivrez avec Mariam et dans sa ville. Je laisserai Pirate, je laisserai Lanna sur cette île ; ils y danseront le branle qu'ils méritent. Psyché et Mariam, je veux vous voir à la pointe du pays. Je veux vous poser en figure de proue...

[Psyché et Mariam montent vers la reine, tandis que Pirate descend vers le roi, les conseillers de Lanna]

... Nous allons passer outre aux lois politiques, aux lois guerrières, aux lois des langues épaisses et des doigts gourds. Psyché, même si Mariam apprend à vous aimer comme une femme ordinaire, vous resterez toujours l'étoile que la cime d'un arbre a retenue prisonnière et dont il faut apprendre à regarder la lumière².

Cette dernière scène d'une pièce, racinienne par la rigueur de la construction et par l'intensité dramatique, décline l'un des thèmes majeurs du théâtre de Christian Liger : les ambitions seront toujours démasquées, l'ambition est de droit un idéal altruiste et partagé qui doit se détourner des « lois politiques, guerrières, des langues épaisses et des doigts gourds » quand ces lois sont celles des ambitions personnelles. Le théâtre fut pour Christian Liger à la fois une passion et une nécessité : passion de parler à voix haute aux auditeurs en un lieu soit fermé soit ouvert, nécessité d'échanger avec les autres sur les sujets primordiaux qui forment le quotidien, et ce dans la grande tradition du théâtre depuis l'antiquité. Le théâtre est lieu de communication, lieu de la parole, et celle de Christian Liger a retenu la leçon de la parole d'André Suarès : lyrique, exigeante et amoureuse de la langue accessible à toutes et à tous.

2 - Liger, Christian, *Les Noces de Psyché*, Paris, Gallimard, 1963, p. 151-153.

Christian Liger s'inscrit ainsi dans un processus théâtral artistique, historique et politique – politique au sens étymologique du terme – : au sortir de la seconde guerre mondiale, des guerres d'Indochine et d'Algérie, le théâtre, et le théâtre français en particulier, s'imposait le devoir de rétablir des équilibres sociaux, affectifs, artistiques et humanistes pour affirmer de nouveau ce que l'on sait depuis Aristote : la prééminence de la catharsis.

C'est dire combien Christian Liger participe pleinement à et de la décentralisation théâtrale initiée par Maurice Pottecher, grand ami d'André Suarès, qui avait créé le Théâtre du Peuple en 1895 à Bussang, un festival où se croisaient professionnels et population locale, et au bouillonnement théâtral consubstantiel au Festival d'Avignon fondé en 1947 par Jean Vilar et Jean Rouvet, avec l'aide et le soutien des galeristes Yvonne et Christian Zervos, dans la parenté du TNP – et les trois clés sur certaines des affiches de ce festival sont autant de signes, non d'ouverture seulement mais d'abord du passage du fermé à l'ouvert –. Sans oublier Jacques Copeau, fondateur du Théâtre du Vieux-Colombier en 1913 et animateur du théâtre des Copiaus à Pernand-Vergelesses à partir de 1924. Ni, plus tard, les Centres dramatiques nationaux, les Maisons de la Culture créées par Malraux en 1959 et les Centres d'action culturelle sous le ministère de Jack Lang.

Combien aussi il vit pleinement et dans l'enthousiasme cette décentralisation (non sans soubresauts financiers et politiques) et combien enfin l'audience de son théâtre s'impose avec succès, salué par la critique, dans le paysage théâtral de la seconde moitié du xx^e siècle. Il est important de le rappeler. Mais Christian Liger s'éloigna progressivement du théâtre parce que celui-ci devenait un théâtre de metteur en scène plus qu'un théâtre d'auteur.

L'écrivain André Suarès (1868-1948) est connu pour la fulgurance de son style, la vigueur de sa langue et la rigueur de sa pensée : dreyfusard engagé, fermement opposé à Mussolini et à Staline, encore plus virulent à l'encontre d'Hitler – que Georges Duhamel qualifiait de « grand aboyeur » –, il dut s'exiler en zone sud pendant la seconde guerre mondiale à cause de ses écrits qui irritaient l'occupant (et

certain collaborateurs aussi...). En 1936, il publie *Vues sur l'Europe*, qu'il reprend en 1939, essai qui est toujours d'actualité et dont Charles de Gaulle exigea la réédition. Par la liberté de ton, *Nîmes sans visa* s'apparente d'ailleurs à l'un des grands textes de Suarès, *Marsiho* (Grasset, 1933), déambulation dans une Marseille ville riche et pauvre, glauque et grandiose, où se côtoient des personnages et des personnalités qui naviguent entre la pègre et la bourgeoisie – cette diversité vivant sous le soleil en compagnie de la mer dont le flux et le reflux signent l'ici enfermé dans les limites du territoire et de la pensée et l'ailleurs ouvert sur le monde, physique et moral, empli de contrastes et de découvertes :

Non, mon cher, non. Vous jugez d'un point de vue qui n'est pas le mien. Vous êtes dans la politique et je ne veux pas y être. Je ne me rends pas à Napoléon : il me faut une autre beauté. Ce n'est pas pour me rendre à ces têtes hideuses, Goering sadique, Hitler Wotan-Camelot, les Césars à tête de forçat et les autres Soulouques [dictateur haïtien]. Mépriser Doumergue : un brave homme qui n'est pas un sot et me semble fort supérieur à d'ignobles monstres. [...] À mes yeux, il n'y a de supériorité que dans l'esprit. Et la grandeur spirituelle ne va pas, ne peut pas aller, sans la bonté, sans la *caritas* du genre humain comme dit saint Paul. [...] Depuis deux mille ans, l'Allemagne est la plaie ouverte, l'ulcère de l'Europe. Il ne peut pas y avoir d'Europe, parce que pour l'Allemagne une telle idée n'a pas de sens : l'Europe pour les Allemands doit être allemande ou n'être pas. Ils ne veulent que des esclaves. Et moi, je ne veux pas d'esclaves, pas même eux. [...] Celui qui veut tirer quelque miel, fût-ce le plus âcre, de tout ouvrage de l'esprit, doit prendre pour soi pour lire *Mein Kampf* jusqu'au bout. [...] Cet orage de stupidité, cette explosion de miasmes n'inspire pas moins d'ennui que de dégoût. [...] Il dit, en termes exprès, qu'il faut mettre le feu au Reichstag, et il l'a fait. Et vous cherchez encore l'incendiaire, le coupable³ ?

En écho, avec la même véhémence, Christian Liger dans sa pièce *Chronique de la vie et de la mort d'Hitler* publiée aux Éditions du Seuil en 1969 et jouée à la Comédie de Caen du 9 au 20 mars 1971 :

3 - Suarès, André, *Vues sur l'Europe*, Paris, Grasset, 1939 (réédition Grasset, Les Cahiers rouges, 1991).

HITLER : Et voici qu'au moment d'une victoire rapide comme un faucon, voici que mes ministres ont la colique verte. Qu'est-ce que ce bruit ?

HIMLEER : Un attentat, mon Führer, contre vous.

HITLER : Hourra ! Hourra ! Vous êtes au spectacle et vous n'y voyez rien ! Vous êtes béats à me regarder vivre et vos yeux restent vides. Demanderais-je à l'un de vous ce qu'il a observé, il me dirait : des soldats, des généraux, des ministres, des documents, des ultimatums, des épaulettes dorées, le cliquetis des médailles de Goering, et ces messagers qui entrent et sortent. Moi seul, je sais déchiffrer la vérité. J'aurais pu être triste que monsieur Goebbels ait mal informé Berlin, et que l'on n'y voie pas l'enthousiasme que j'attendais. J'aurais pu être contraint par ce papier anglais. J'aurais pu m'embarrasser des doutes de mes généraux. Mais un messenger entre : la Pologne est prise, avec Varsovie. Et puis, un coup, un roulement une bombe. Un attentat ? Oui. Contre Hitler ? Oui. Raté ? Oui. Pauvre Himleer qui vient ici comme au supplice, plus rien entre les jambes à l'idée de ma colère. Pauvre Himleer, qui a laissé exploser cette bombe. Pauvre Himleer qui ne sait pas reconnaître le tambour qui me fait la gloire. Là où un autre chef ne serait plus que lambeaux de chair et tripes éclatées, je suis, moi, encore vivant et entier avec toute cette main qui tient la Pologne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie. Voilà, voilà !

[Il est allé au fond contre la carte ; il pose sa main sur les territoires qu'il cite et y laisse en rouge l'empreinte de ses cinq doigts, dans le geste primitif de la possession magique.]

... Vous m'aimez mal, vous me comprenez mal ! Nul d'entre vous n'a su entrevoir la protection. J'ai été couvert d'un destin particulier, et vous ne l'avez pas senti.

BORMANN : Moi, mon Führer, je l'avais deviné. Mais devant tous ces messieurs à croix et à titres, je n'osais pas le dire.

HITLER : Bien, bien, bon serviteur, Martin Bormann. Caresse, caresse. Et maintenant, messieurs, entre la France et nous, il y a un fleuve, des berges toutes ornées de villages tranquilles, des places à puits fleuris et de tendres talus. Cela va être brûlé ; ruiné. Dans cette affaire, la beauté va souffrir. Et ce sont les Anglais et les Français qui l'auront voulu ! Ramenez, ramenez mes soldats vers l'Ouest. Les bœufs qui gouvernent en France et en Angleterre se sont contentés de gratter le sol. Ne faut-il pas être bien con, pour avoir ainsi attendu que j'aie fini ma première guerre ? Me voici tout prêt à leur coller un joug à ma façon⁴.

4 - Liger, Christian, *Chronique de la vie et de la mort d'Hitler*, Paris, Seuil, 1969, p. 81-82.

En 1971, ces répliques relevaient certes de l'Histoire, elles étaient aussi des plongées sans concession dans la réalité du monde livré à des dictateurs, comme si la seconde guerre mondiale et les guerres qui la suivaient n'avaient servi à rien. Elles résonnaient aussi pour celles et ceux qui se souvenaient que 1971 marquait le centième anniversaire de la Commune, au service de laquelle s'était engagé un certain Louis Nathaniel Rossel – Christian Liger lui consacrera une communication à l'Académie de Nîmes et une biographie romancée.

Quant à Christian Liger le politique, il fut maire-adjoint à Jean Bousquet de 1989 jusqu'en 1995, succédant à Bernard Durand à la culture. Christian Liger a continué et terminé ce qu'avait induit et commencé de réaliser Bernard Durand : la médiathèque Marc Bernard et Carré d'art. Il a beaucoup bataillé pour la création du Musée d'art contemporain, pour l'enrichissement et la fréquentation des bibliothèques publiques et la présence du théâtre dans la cité. Il a aussi développé l'ouverture du conservatoire au service de la vie culturelle nîmoise.

Certes, l'engagement de Christian Liger auprès de Jean Bousquet n'est pas allé sans grincements, à la fois du côté de certains des colistiers de Jean Bousquet – « oui, mais c'est un homme de gauche » – et de celui de collègues professeurs de Christian Liger, dont certains lui ont ostensiblement tourné le dos – « comment un homme de gauche peut-il suivre un homme de droite ? » Christian Liger a toujours dit qu'il ne reniait rien de ses convictions politiques mais qu'il s'était engagé en toute liberté pour faire bouger encore plus la culture dans la ville de Nîmes. Ce fut sans visa et les résultats ont été au rendez-vous.

Il en fut de même pour la corrida. Notre confrère Daniel-Jean Valade se souvient que Christian Liger, président d'une corrida, était très attentif et concentré sur sa fonction comme il l'était dans les séances du conseil municipal. Comme il l'était aussi dans son enseignement, au Lycée et à l'Université, doit-on ajouter.

En 1983, il fut élu sur le fauteuil du professeur Henry Seston à l'Académie de Nîmes, en 1993-1994 il en devint le Président. Victor Lassalle, alors Président de l'Académie, prononça le discours de bienvenue lors de la séance du 27 mai 1983 :

Un des traits majeurs de votre œuvre est une fréquente référence à des faits de l'histoire contemporaine, qu'il s'agisse de la vie et la mort d'Hitler, sujet qui ne pouvait être abordé sans quelque audace, des ambitions du général Giraud, de la vie de l'architecte Fernand Pouillon, ou tout simplement de la vie quotidienne dans les grands ensembles urbains. Si ces pièces sont d'actualité et non de circonstances, vous avez cependant apporté à une récente célébration, faite d'éléments fort divers, une contribution très remarquée en mettant en scène l'histoire des Nîmois tout entière.

Chacune de vos œuvres montre une parfaite entente des exigences de la scène et de la part qui revient à l'image dans des spectacles dont l'efficacité sur le spectateur résulte d'un montage dynamique qui justifie bien la proposition suarésienne d'appliquer à la démarche créatrice de l'artiste le terme d'organisation plutôt que celui de composition. Mais le texte conserve toujours le rôle primordial qui doit être le sien et on ne peut que s'émerveiller de le trouver chaque fois différent, la diversité des formes qu'il revêt, tantôt incisif et rapide, tantôt paré d'images, tenant aux dimensions très inégales du temps dont il s'agit pour vous d'opérer la contraction fans les limites conventionnelles de la représentation⁵.

Christian Liger lui répondit :

Les Nîmois ont le mérite de s'être donné avant presque toutes les autres villes françaises, deux structures citadines exemplaires : leurs institutions municipales et leur Académie. Toutes les fois que je rencontre un élu municipal je ne peux m'empêcher de le considérer comme le continuateur de l'un de ces quatre consuls qui figurent sur le sceau de la Cité en 1226. Et je me demande s'il sait bien de quelle hérédité civique il est comptable, et si cela modèle son action. Notre Académie est du même ordre. En m'y accueillant vous me faites aller bien au-delà de moi-même. C'est encore Paulhan et Nîmes qui vont nous éclairer. Jean Paulhan raconte que dans les petites classes du Lycée, son professeur expliquait la présence égyptienne dans notre Cité. Les petits élèves bâillaient. Si bien que tout à son enthousiasme, le professeur s'exclama : « Mais enfin ne voyez-vous pas qu'à quelques siècles près cela aurait pu être vous ? » ... Et Paulhan d'expliquer qu'il comprit soudain la relativité du temps, et les attaches profondes qui le reliaient à l'Histoire. Et bien aujourd'hui, tel est mon sentiment :

5 - Lassalle, Victor, « Discours de bienvenue », in *Discours de réception à l'Académie de Nîmes*, Nîmes, Académie de Nîmes, 1983, p. 8.

Entre Messieurs Jean de Saurin, de Teissier, de Graverol, de Péraud, de Trimond, de la Beaume qui siégèrent les premiers en 1682, le professeur Seston ici-même il y a trente-quatre ans, et nous aujourd'hui, ici, point de rupture ; je dirai même, point de différence. A la toise de l'Histoire, à quelques siècles près, comme dirait Paulhan, nous aurions pu être eux, ils auraient été nous. C'est cela sans doute, l'immortalité⁶.

C'est encore la liberté alliée au temps, le temps de qui saint Augustin a donné une définition dont le sens préoccupe encore bien des commentateurs – et Paulhan était l'un d'eux.

Christian Liger prononça cinq communications à l'Académie, communications que l'on peut lire sur le site de l'Académie : « La quête de Jean Paulhan »(1984), « De Gaulle et la raison française » (1991), « Louis Rossel, un condottière républicain » – titre « très Suarès » – (1993), « Devenir des académies de province » (1994), communication prémonitoire à l'heure où la circulation des savoirs est le sujet de nombre de travaux historiques et universitaires, et « Madame du Noyer : une huguenote libertine ? » (2002). Elles définissent un continuum personnel et intellectuel, qui va du maître en littérature vers l'abord politique de l'Histoire, qui montre ensuite l'engagement exemplaire, sans faille ni compromission, d'un militaire et d'un serviteur de la République, avant de préciser la place essentielle des académies de province – la province comme terreau fertile et fertilisant pour l'esprit – et de saluer enfin les femmes qui savent elles aussi et avec rigueur défendre et affermir la liberté.

Christian Liger romancier fut prolixe et ses romans ont reçu de vifs éloges de la critique. Certains libraires ont encore des exemplaires dans leurs rayons, on peut aussi les lire à la Médiathèque de Carré d'art : en 1992, *Trois jours de chasse en montagne*, suivi de *Les Marches du Palais* en 1996 et, en 1998, de *Le Roman de Rossel*, biographie romancée de l'officier Ministre délégué à la Guerre de la Commune de Paris, couronnée par le Grand Prix du Livre d'Histoire de la Société des Gens de Lettres 1998, la bourse Goncourt de la biographie en 1998 et le prix Michel Darden en 1999. L'année suivante, ce sera *La Nuit de*

6 - Liger, Christian, « Discours de réception », in *Discours de réception à l'Académie de Nîmes*, Nîmes, Académie de Nîmes, 1983, p. 38.

Faraman et, en 2001, *Il se mit à courir le long du rivage*, tous romans publiés avec une grande fidélité aux Éditions Robert Laffont, romans qui mériteraient à eux seuls une autre communication à l'Académie.

En 2003 ont été publiés (posthumes) *Déconstruction*, illustré par Odile Liger, et *Nouvelles de l'exil* à l'Atelier BAIE. Ces nouvelles sont un écrin familial : le texte est de Christian Liger, l'illustration d'Odile, les photographies de Vincent, la bibliographie de Cécile et l'autorisation de publication de Catherine, Catherine Liger qui fut toujours la seule et exigeante première lectrice de ce qu'écrivait son mari.

Le peintre Le Caravage s'apprête à se mettre en scène sous la figure de l'un des bourreaux du Christ. Il est exalté :

Pendant une grande semaine, tu travaillas à remplacer ce visage. Maître di Franco essaya de venir te voir ; mais un orage de malédictions le renvoya entre ses tentures pourpres et ses comptables. Une nouvelle tête surgit. Parfois, à la place du pinceau, ce sont tes doigts que tu portes dans la matière. Tu écrases les bruns, les ocres ; tu malaxes des rouges dans les jaunes de l'oreille et des joues ; ainsi que sur les lèvres, autour de la bouche noire qui crie la haine. Tu affûtes cet œil blanc dont la pupille obscure et furieuse se darde, dans le coin, sur le supplicié. Tu racles plus bas dans les marron sombre de la barbe courte et sauvage. Tes doigts, empanachés de pâte, serrent les couteaux et les palettes comme s'il s'agissait de tuer. Et, en vérité, tu es en train de tuer. Tout ton corps se porte vers le visage nouveau. Ton échine est parcourue de douleurs ; tes mollets se crispent. Tu es secoué de grimaces ; tu murmure des choses que tu comprends à peine. Lorsque le soir, tu retournes à l'auberge, tu ne parles à personne. Tu réponds à peine au salut des palefreniers et des servantes. Tu avales les soupes et les gibiers comme un sauvage. Mais on ne s'en étonne pas. On dirait que ces gens simples savent comment fonctionne le génie⁷.

Ce roman fut écrit durant la maladie qui devait emporter Christian Liger. Il n'est pas un testament, littéraire, il est la quintessence d'une vie dévolue aux autres et vouée à l'expression de la place et de la fonction de la littérature dans la société, au quotidien, lequel peut être serein ou violent. Ce n'est surtout pas une approbation de la violence qui

7 - Liger, Christian, *Il se mit à courir le long du rivage*, Paris, Robert Laffont, 2001, p. 49-50.

serait excusable parce que celui qui la porte est un génie – la conduite de vie du Caravage est connue –. Même les plus grands artistes peuvent être des asociaux et la littérature sait l'exprimer.

Si Christian Liger a beaucoup fait pour tirer de l'oubli l'œuvre d'André Suarès, il a aussi consacré des travaux et articles à celle de Jean Paulhan – en 1984, il dirige pour Gallimard le Cahier Jean Paulhan, *Histoire d'une famille nîmoise, les Paulhan* – et à l'œuvre de Marc Bernard, qui reste encore trop souvent et seulement l'écrivain de *Pareil à des enfants* et d'*Une journée toute simple*. C'est à Christian Liger que l'on doit l'édition établie, présentée et annotée de la *Correspondance* échangée entre Marc Bernard et Jean Paulhan de 1928 jusqu'à 1968, publiée chez Claire Paulhan en 2013 – Guillaume Louet a complété et achevé le travail de Christian Liger.

S'il y a un livre de Christian Liger auquel on revient souvent, c'est *Nîmes sans visa*. Nîmes, qui fédère *Pareil à des enfants*, *Une journée toute simple* et *Nîmes sans visa*, ne saurait permettre de classer Marc Bernard et Christian Liger dans les auteurs dits « régionalistes », comme certains le prétendent parfois sans réfléchir. Aimer sa ville, sa région, les prendre comme sources et bases de ce don aux autres que restent ces livres, cela permet-il de définir un écrivain comme « régionaliste » ? Le dit-on de René Char ou de Jean Giono ? L'un des fragments de *Nîmes sans visa* est titré « Lettres ouvertes ». Christian Liger est arrêté Place du Marché devant la vitrine de la librairie Jean Cévennes et il constate, avant de poursuivre son itinéraire jusqu'à la librairie Teissier :

La présence des écrivains à Nîmes est tout de même étonnante : non pas les oiseaux de passage comme Apollinaire ou Char ; mais les produits du cru : les Paulhan, les Marc Bernard, les Jean Carrière, les Guidicelli, déjà croisés dans les ruelles. Mais aussi Alphonse Daudet, né dans une belle demeure du boulevard Gambetta et dont le grand-père possédait une maison sous l'arceau de la place du Marché, à trente mètres d'ici. Quoique très malade, il voulut absolument assister à l'inauguration de la statue qu'on lui avait dressée à la place de la Couronne. Il fit le voyage en très mauvais état et ne put apercevoir la cérémonie que de la fenêtre

de son hôtel. André Chamson est également né à Nîmes. Dans *Le Chiffre de nos jours*, il raconte comment la fabrique de son père brûla, obligeant la famille à l'exil...à quarante kilomètres. Nîmois aussi, Henri Bataille et le Sar Peladan : deux dramaturges point éloignés par l'époque, mais si divergents par l'œuvre et la mentalité. Nîmois, Léo Larguier, Francis Ponge, Carlo Rim et René Allio... Ils ne sont pas « restés au pays » comme disent les Occitans. Leur œuvre, ils l'ont bâtie ailleurs. Reste qu'on se demande si l'harmonie et les déchirements de la cité de leur première enfance n'ont pas provoqué des engagements définitifs dans l'ordre de la création⁸.

On ne saurait mieux dire et combien d'autres noms pourraient être ajoutés à cette liste ! *Nîmes sans visa* devrait être réédité mais aussi nombre d'autres livres de Christian Liger. Les libraires d'occasion en proposent parfois, chercher sur Via libri ou sur tout autre site de vente est décevant et l'un des libraires nîmois, qui vend des livres de seconde main, a établi une liste d'attente pour *Nîmes sans visa* !

Mais gardons confiance : de la patience et de l'insistance finiront bien par convaincre des éditeurs de réimprimer l'œuvre de Christian Liger et des directeurs ou directrices de théâtre de programmer de nouveau *Sacrifice* et *Les Noces de Psyché*, par exemple, ou d'organiser des séances de lectures de textes choisis. L'audience qui fut celle de Christian Liger ne saurait priver les lecteurs futurs du plaisir de lire, de réfléchir et de partager sans modération ce plaisir – sous forme de livres ou de liseuses –. Il n'y a pas de visa pour entrer dans l'œuvre de Christian Liger, pour savourer « *Ce vice impuni, la lecture* » comme l'affirmait Valéry Larbaud.

Christian Liger tient une place importante dans une histoire de la littérature du xx^e siècle, d'autant plus qu'il est l'un des maillons essentiels de cette longue diachronie d'écrivains et d'hommes engagés de qui Albert Camus disait que leur place et leur rôle dans la société est primordial, car l'artiste est celui qui parle à ses concitoyens puisque le dialogue est la condition même de l'existence d'une société libre. Il est aussi celui qui sait « organiser » – pour reprendre le mot de Victor Lassalle – cette société libre et juste. Jean Paulhan savait

8 - Liger, Christian, *Les Noces de Psyché*, Paris, Gallimard, 1963, p. 364.

diplomatiquement réaliser la publication des contraires dans la *NRF*, c'est-à-dire susciter la confrontation nécessaire des idées. Ce qu'en toute attention et fermeté savait aussi faire Christian Liger.

La poésie est toujours l'un des genres littéraires le plus intériorisé par les lecteurs impénitents :

Dire merci aux étoiles

Pourquoi ne sourirais-je
à la Nuit
qui me porte...
Pourquoi suivrai-je encore
au hasard des images
de tels mirages
jusque à la folie ?...

Vois la lumière
et creuse en l'épaisseur de l'ombre
les chemins de ta liberté.
Regarde,
c'est le doigt de Dieu qui te désigne.
Solitude :
l'espoir est fait de ce tourment...
Les bouches de la Nuit sont pleines de blasphèmes,
mais aussi de chansons,
de prières aussi...
Ô Nuit,
te voilà bien le cœur de l'univers !
Nous allons oublier les fleuves
et les mers,
et dans un monde neuf
accorder nos mesures.

Que reste-t-il, ô Dieux, des anciennes blessures !

Nous sommes là,
Réellement sûrs des lendemains.
Voilà !
Dire merci aux étoiles
et sourire aux nouvelles clartés
qui tremblent dans nos mains...⁹

« Tel père, tel fils », dit l'expression. Ce poème écrit par Fernand Liger, père de Christian, chef de bureau à la mairie de Nîmes et qui fut admis à l'Académie de Nîmes en qualité de correspondant, conjoint déjà « les chemins de la liberté » à « dans un monde neuf / accorder nos mesures » et « sourire aux nouvelles clartés / qui tremblent dans nos mains... ». Cet autoportrait du père anticipe sur ces portraits de lui-même que, bien souvent et pour notre plus grand plaisir, Christian Liger trace dans ses livres. Non pour sa gloire, mais pour signifier que le rapport de l'homme à l'Histoire passe par le regard que chacun porte sur l'autre et sur le monde pour mieux vouloir et savoir les comprendre : « Oui, la rue Dorée, c'est le temps perdu et retrouvé : si vous la prenez par un bout, vous rencontrez l'aventure commerciale, par l'autre bout l'aventure intellectuelle¹⁰ », écrit Liger dans *Nîmes sans Visa*. Juste métaphore d'un Janus maître du temps et de l'espace, d'un « homme-portrait » dont le regard embrasse l'univers.

« Ce que l'on trouve à Nîmes, comme dans toutes les villes profondes, c'est soi-même. Et l'image peut être terrible¹¹ » : ce sont presque les derniers mots de *Nîmes sans visa*. « Peut être terrible » : l'image peut aussi ne pas l'être. C'est à chacun et à chacune d'exercer sa propre liberté, sans visa et dans le respect de l'autre et vers l'ailleurs¹².

9 - Liger, Fernand, *Chemins de la nuit*, Nîmes, Bruguier Éditeur, 1955, p. 90-91.

10 - Liger, Christian, *Nîmes sans visa*, *op. cit.*, p. 290.

11 - Liger, Christian, *op. cit.*, p. 371.

12 - Merci à Cécile Liger pour les renseignements et les documents qu'elle m'a communiqués, à Odile et Vincent Liger, à Daniel-Jean Valade pour son approche de Christian Liger maire-adjoint. Et je ne saurais oublier mes entretiens et conversations avec Christian et Catherine Liger.



Christian Liger
(cliché Vincent Liger)

III. L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2024

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE POUR L'ANNÉE 2024

Président d'honneur : Marie-Françoise LECAILLON, Préfète du Gard

Président : Alain PENCHINAT

Vice-présidente : Francine CABANE

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Bernard SIMON

Trésorier : Michel BELIN

Trésorier adjoint : Alain PENCHINAT

Bibliothécaire : Didier TRAVIER

Archiviste : Frédéric ABAUZIT

MEMBRES D'HONNEUR

M.le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie depuis 1801.

M. le Maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités.

M. le Président du Conseil départemental du Gard, membre d'honneur ès qualités.

Emmanuel LE ROY LADURIE, professeur au Collège de France (2006)

Hugues BOUSIGES, Préfet honoraire, Ch. de la L.H., Commandeur de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. des Arts et Lettres (2013)

Dany LAFERRIÈRE de l'Académie française (2018)

Jacques BOISSONNAS, entrepreneur, Ch. de la L.H. (2020)

MEMBRES HONORAIRES

1982 Frédérique HÉBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON),
Ch. de la L.H.

1987 Odile RIO, majoral du Félibrige.

1993 André BONNET.

2004 Jean SABLOU, Ch. de la L.H., Off. des Arts et Lettres, directeur
honoraire des Archives départementales de l'Hérault.

2006 Philippe JOUTARD, historien, ancien recteur d'Académie.

-
- 2008 Gilles DERVIEUX, Ch. des Palmes acad., Ch. des Arts et Lettres.
- 2019 Robert CHALAVET, Off. de l'Ordre nat. du Mérite, directeur honoraire du centre hospitalier, docteur en droit.
- 2019 Robert SAUZET, docteur ès Lettres, professeur émérite à l'Université François Rabelais de Tours.
- 2022 Vanessa RITTER, docteur en égyptologie.
- 2022 Guilhem FABRE, directeur de recherche honoraire au C.N.R.S.
- 2022 Charles PUECH, président de Chambre honoraire à la Cour d'appel, Ch. de la L. H., Ch. de l'Ordre nat. du Mérite et des Palmes acad.
- 2023 René CHABERT, docteur en neurobiologie, qualifié maître de conférences des Universités.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS

comprenant 36 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseur
1	6-11-1992	Daniel-Jean VALADE, Ch. de la L.H., Off. de l'Ordre nat. du Mérite, Commandeur des Palmes acad., Off. des Arts et Lettres, directeur d'établissement scolaire honoraire.	André Nadal
2	18-06-1993	Hélène DERONNE, docteur ès Lettres, maître de conférences honoraire.	Jean Roger
3	3-04-1996	Catherine MARÈS, professeur agrégée de lettres.	Pierre Fabre
4	7-06-1998	Gabriel AUDISIO, professeur émérite d'histoire moderne, Université de Provence.	Jacques Larnat
5	5-11-1999	Christian SALENSON, théologien.	Chanoine Fayolle
6	7-01-2000	Bernard CAVALIER, docteur en médecine.	René Bosc
7	23-05-2003	Antoine BRUGUEROLLE, architecte.	Lucien Frainaud
8	16-04-2004	Micheline POUJOLAT, professeur agrégée d'espagnol.	Noël Cannat
9	3-11-2006	Pierre MARÈS, professeur, chef du service de gynécologie-obstétrique, CHU de Nîmes.	Paul Tempier

10	21-12-2007	Bernard FOUGÈRES, archiprêtre.	Robert Dalverny
11	21-12-2007	Hubert EMMERY, libraire.	Louis Durteste
12	8-02-2008	Alain AVENTURIER, Ingénieur ENSIACT, Institut national polytechnique de Toulouse.	Gilles Dervieux
13	6-02-2009	Michèle PALLIER, femme de lettres.	Jean Ménard
14	15-06-2012	Alain PENCHINAT, ancien élève ESCP.	Roger Grossi
15	15-06-2012	Jean-Louis MEUNIER, docteur ès Lettres.	Jean-Marc Roger
16	15-06-2012	Bernard SIMON, ingénieur INAPG.	Marc Chausse
17	7-12-2012	Pascal TRARIEUX, conservateur du Musée des beaux-arts de Nîmes.	Charly-Sam Jallatte
18	20-06-2014	Dominique PRAT, médecin, chef de service CHU de Nîmes.	Paul Maubon
19	14-11-2014	Simone MAZAURIC, professeur émérite des Universités.	Yvon Pradel
20	20-11-2015	Michel BELIN, magistrat honoraire.	Robert Debant
21	20-11-2015	Pierre MUTIN, Ingénieur hydraulicien, islamologue, Ch. de la L.H. et Off. de l'Ordre nat. du Mérite.	Robert Chamboredon
22	22-09-2017	Didier TRAVIER, conservateur d'État en chef.	Bernard Mounier

23	24-11-2017	Francine CABANE, professeur agrégée de géographie honoraire, Off. des Palmes acad., Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.	Pascal Gouget
24	04-01-2019	Jean-François BLANCHET, Ingénieur, directeur général groupe BRL, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.	Georges Sapède
25	04-01-2019	Frédéric ABAUZIT, Président (H) de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, Ch. de la L.H., Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.	Henri Hugues
26	14-06-2019	Nicolas CADENE, directeur départemental interministériel adjoint de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Hérault.	Monique Kuntz
27	3-12-2021	Michel DESPLAN, Avocat général à la Cour de cassation, Off. de la L.H., Off. de l'Ordre nat. du Mérite.	Christiane Lassalle
28	18-05-2022	Luc SIMULA, professeur agrégé de Sciences économiques et sociales.	Jean Matouk
29	10-11-2023	Sylvie FRANCHET D'ESPEREY, professeur émérite à Sorbonne-Université.	Brigitte Maurin-Farelle
30	21-06-24	Michel JAS, pasteur de l'Église réformée.	Jean-Pierre Gadrelle
31	22-11-24	Véronique BLANC-BIJON, archéologue, C.N.R.S.	Guilhem Fabre
32	20-12-24	Tu-Anh TRAN, professeur des Universités, chef du service de pédiatrie et de néonatalogie.	Bernard Fontaine
	33 à 36	Sans titulaire au 31-12-2024	

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS

comprenant 24 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	15-12-1989	Alain GIRARD, conservateur départemental des musées.
2	5-12-1997	Maurice CONTESTIN, professeur.
3	4-06-1999	Daniel TRAVIER, Off. de la L.H., ingénieur, fondateur et directeur du Musée des vallées cévenoles.
4	15-12-2000	Jacqueline LEROY, Ch. de la L.H., Ordre nat. du Mérite, Ch. des Palmes acad., conservateur général (honoraire).
5	13-05-2005	Sabine TEULON-LARDIC, docteur en musicologie de Paris-Sorbonne, professeur au Conservatoire R.D. de Nîmes.
6	13-05-2005	Pierre-Yves KIRSCHLEGER, agrégé d'histoire, maître de conférences à l'Université Paul Valéry Montpellier III.
7	9-05-2006	Paule PLOUVIER, Off. des Palmes acad., docteur ès Lettres, professeur émérite de poétique de l'Université de Montpellier, psychanalyste.
8	7-11-2008	Anny HERRMANN, Ch. des Palmes acad., professeur honoraire.
9	19-06-2009	Rüdiger STEPHAN, docteur ès lettres allemandes et françaises, Ch. des Palmes acad., Off. de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. de l'Ordre du Mérite polonais.
10	22-05-2009	Jean-François DELMAS, directeur de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras, Ch. des Palmes acad., Ch. de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. des Arts et Lettres.

11	17-12-2010	Carol IANCU, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry Montpellier III, directeur de l'École des Hautes Études du Judaïsme de France. Off. des Palmes acad., docteur honoris causa de l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca et de l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie).
12	17-12-2010	Jacques MEINE, docteur en médecine, spécialiste FMH en chirurgie et chirurgie de la main.
13	14-01-2011	Danielle BERTRAND-FABRE, docteur en histoire.
14	28-10-2011	François-Bernard MICHEL, professeur de médecine, Off. de la L.H., Commandeur de l'Ordre nat. du Mérite, Com. des Palmes acad., membre de l'Académie des Beaux-Arts.
15	09-01-2015	Michel CHRISTOL, professeur émérite à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.
16	06-03-2015	Alain DUHAMEL, journaliste politique, essayiste, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Commandeur de la L.H.
17	09-06-2017	Anne HENAUULT, professeur émérite de l'Université Paris-Sorbonne, Ch. de la L.H., Off. de l'Ordre nat. du Mérite.
18	17-12-2021	Marc FIROUD, ancien élève de l'ÉNA, Administrateur civil hors classe.
19	07-01-2022	Théa PICQUET, agrégée d'italien, professeur émérite des universités, Commandeur dans l'Ordre des Palmes acad.
20	07-10-2022	Xavier GUTHERZ, ancien conservateur général du Patrimoine, professeur émérite des Universités, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. des Arts et Lettres.
21	27-10-2023	Laurent STEFANINI, Ambassadeur, ancien délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, Off. de la L.H., Off. de l'Ordre nat. du Mérite, Commandeur des Palmes acad., Commandeur et ancien membre du Conseil de l'ordre des Arts et Lettres, Commandeur du Mérite agricole, Commandeur du Mérite maritime.

22	01-10-2023	Olivier ABEL, professeur de philosophie éthique à l'Institut protestant de Théologie de Montpellier. Reçu académicien résidant le 22 mars 2019 au fauteuil de Jacques Galtier. Devenu académicien non résidant en octobre 2023.
	23 à 24	Sans titulaire au 31-12-2024

CLASSE DES MEMBRES CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

- 1981 Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de musée.
- 1982 Alain NICOLAS.
- 1983 Marguerite-Marie BÉNEL-COUTELOU, docteur ès lettres.
- 1984 René EVESQUE, préhistorien.
- 1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur honoraire.
- 1988 Ariel BALMASSIEFRE, architecte DPLG.
- 1989 Philippe CHAREYRE, Off. Palmes acad., professeur d'université.
- 1992 Robert COURTIEU, Ancien officier supérieur, pilote de l'Armée de l'Air (Colonel), Ch. de la L.H., Off. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 1995 Laurent PUECH, conservateur du Musée cévenol du Vigan.
- 1995 Hélène FAGE-GALTIER, professeur.
- 1996 Jean-Paul BUREAU, professeur à la Faculté de médecine.
- 1996 Martine PEYROCHE d'ARNAUD de SARAZIGNAC, conservateur honoraire des musées, Ch. des Arts et Lettres.
- 1996 Raymond HUARD, professeur émérite des Universités, Ch. des Palmes acad.
- 1996 Robert LEYDET, Ch. de la L.H., Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 1996 Christian SALENDRES, Off. Ordre nat. du Mérite, Curé du Vigan.
- 1998 Olympe BHELY-QUENUM, sociologue, écrivain, Ordre nat. du Bénin.
- 1998 Pierre CHILLET, cadre supérieur Télécom, écrivain (Hervé PIJAC).
- 1998 Guy DUGAS, professeur d'Université.
- 1998 Jean-Yves LAUNAY, avocat général honoraire à la Cour de cassation, Ch. L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. des Palmes acad.
- 1999 Thierry MARTIN, professeur de musicologie.

- 1999 Bernard BASTIDE, enseignant.
- 2001 Françoise CUILLE-KUSEL, commissaire-priseur.
- 2001 Jean-Jacques ROUX, professeur d'histoire honoraire.
- 2001 Nicole VRAY, docteur ès lettres, Ch. des Palmes acad.
- 2002 Aurélia BORTOLIN, docteur en histoire.
- 2002 Jacques DESCHARD, lieutenant-colonel d'artillerie.
- 2002 Marie-Françoise MAQUART, docteur en histoire.
- 2002 Jean-Michel FAIDIT, docteur ès sciences
- 2002 Monique MÉRIC, gérante de société, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 2003 Jacques CADÈNE, juriste et administrateur de société.
- 2004 Jean-François MARÉCHAL, professeur honoraire d'histoire et de géographie.
- 2007 Régis CAYROL, conseiller à la Cour d'appel de Montpellier.
- 2007 Romain DAUDÉ, historien.
- 2007 Philippe RIGOULOT, docteur ès sciences politiques.
- 2008 Gilbert BEC, directeur industriel.
- 2008 Guilhem GODLEWSKI, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, membre de l'Académie nationale de chirurgie, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 2008 Hugues ROMANO, docteur en médecine.
- 2008 René VENTURA, architecte.
- 2009 François-Robert MAGDELAINE, professeur honoraire, généalogiste.
- 2010 Michel AUGUGLIORO, proviseur honoraire, Off. des Palmes acad.
- 2010 René DOMERGUE, professeur agrégé de sciences économiques et sociales.
- 2010 Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD, docteur en sociologie.

- 2010 Michel FOURNIER, journaliste.
- 2010 Dominique HOREMAN, juriste d'entreprise et gérant d'une société de brevets.
- 2010 Claude LARNAC, professeur de mathématiques honoraire, Ch. des Palmes acad.
- 2011 Richard BOUSIGES, historien, directeur du centre hospitalier de Blois.
- 2011 Jean-Marc CANONGE, professeur agrégé d'italien.
- 2011 Madeleine GIACOMONI, chef de greffes au conseil des Prud'hommes, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 2011 Jean-Michel OTT, professeur honoraire de mathématiques.
- 2012 Daniel KRIBS, docteur en histoire.
- 2012 Bernard FÉVRIER, généalogiste.
- 2012 William GALLIGANI, directeur honoraire de banque.
- 2012 Jean-Luc PONTVIEUX, ingénieur, École centrale des Arts et Manufactures de Paris.
- 2013 Frédéric AURIOL, aumônier général des hôpitaux, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 2013 Évelyne BRANDTS, professeur agrégé d'allemand.
- 2014 Jean PEY, Adjoint de conservation.
- 2014 Jean-Pierre ROUANET DE VIGNE LAVIT, professeur de médecine, Ch. de la L.H.
- 2015 Pierre-Henri CHALVIDAN, docteur en Droit, diplômé de Sciences Politiques, licencié en Théologie, Off. des Palmes acad.
- 2015 Dominique FABRE, avocat spécialiste en droit social, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.
- 2015 Gérard GASCUEL (Frère JEAN), photographe de presse, Moine-Prêtre orthodoxe.
- 2015 Jean-Marie MERCIER, docteur en Histoire, directeur du service Culture/Patrimoine, Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.
- 2016 Martine REBOUL, chargée de mission aux archives diocésaines.

- 2016 Claire TORREILLES, professeur agrégé de Lettres classiques.
- 2017 Marie-Claude CHEVALIER, chef d'orchestre, chef de chœur.
- 2017 Alain ARTUS, biographe littéraire.
- 2017 André CHAPUS, prêtre, responsable de la Bibliothèque historique du Diocèse de Nîmes.
- 2018 Anne BROUSMICHE, chargée d'études documentaires, poète, Off. des Palmes acad.
- 2018 Christian FELLER, directeur de Recherche (classe exceptionnelle) en Sciences du Sol, Ch. de la L. H.
- 2018 Mohammed El Mahdi KRABCH, avocat, théologien.
- 2018 Sylvain OLIVIER, docteur en histoire, maître de conférences à l'Université de Nîmes.
- 2018 Christian POLGE, éducateur spécialisé, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 2018 Avinoam Bezadel SAFRAN, professeur titulaire de la chaire d'ophtalmologie à la Faculté de médecine de Genève.
- 2019 Jean-Pierre ODILON, juriste.
- 2022 Yann CRUVELLIER, éditeur.
- 2022 Alain DELAGE, homme de lettres, Ch. de l'Ordre des Arts et Lettres.
- 2022 Jean RIBSTEIN, professeur de médecine.
- 2022 Christophe TEISSIER, magistrat. Ch. de l'Ordre de la L.H.
- 2023 Jean-Marc BEYNET, ingénieur, docteur en mécanique des sols.
- 2023 Michel HERMET, restaurateur, viticulteur, sommelier, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
- 2023 Sylviane LEONI, professeur émérite des Universités.
- 2023 Didier LAVRUT, professeur agrégé d'histoire en classes préparatoires au lycée Alphonse Daudet de Nîmes.
- 2023 Nicolas LEROY, professeur des Universités en histoire du droit, vice-président de l'Université Vauban de Nîmes.

- 2023 Sébastien RODIER, professeur d'histoire géographie et d'enseignement moral civique.
- 2023 Marie VIALON, professeur émérite des Universités.
- 2024 Gabriele PADBERG-JEANJEAN, maître de conférences honoraire de civilisation allemande à l'Université de Franche-Comté, Off. des Palmes acad.
- 2024 Pauline HELOU-DE LA GRANDIERE, restauratrice du Patrimoine.
- 2024 Francis BONNEFONT, professeur (R) de mathématiques.
- 2024 Théodore GUUNIC, docteur en Architecture, maître de conférences titulaire en Histoire et Cultures architecturales (HCA), ENSA Montpellier.

ACADÉMIES - SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS FRANCE

ABBEVILLE	Société d'Émulation historique et littéraire d'Abbeville
AGEN	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen
AIX-EN-PROVENCE	Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix Faculté des Lettres et des Sciences humaines
ALÈS	Académie cévenole, Club cévenol
AMIENS	Société des Antiquaires de Picardie
AMIENS	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens
ANGERS	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers
ANGOULÊME	Société archéologique et historique de la Charente
ANNECY	Académie Florimontane d'Annecy
ARLES	Académie d'Arles
ARRAS	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
AUCH	Société archéologique et historique, littéraire et scientifique du Gers
AUTUN	Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts Société d'Histoire naturelle et des Amis du Muséum
AUXERRE	Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne
AVESNES	Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes
AVIGNON	Académie de Vaucluse
BAGNOLS-SUR-CÈZE	Société d'Études des civilisations antiques bas-rhodaniennes
BEAUCAIRE	Société d'Histoire et d'Archéologie
BELFORT	Société Belfortaine d'Émulation
BESANÇON	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté Société d'Émulation du Doubs
BÉZIERS	Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers
BORDEAUX	Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres

	et Arts de Bordeaux, Société archéologique
BOURGES	Académie du Berry
CAEN	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
CAMBRAI	Société d'Émulation de Cambrai
CANNES	Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse
CARCASSONNE	Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne Société d'Études scientifiques de l'Aude
CHAMBERY	Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie
CHARTRES	Société archéologique d'Eure-et-Loir
CHÂTEAUDUN	Société Dunoise
CHERBOURG	Société nationale académique de Cherbourg
CLERMONT-FERRAND	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
COLMAR	Académie d'Alsace Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie
DAX	Société de Borda
DIGNE	Société littéraire et scientifique des Alpes de Haute-Provence
DIJON	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
DUNKERQUE	Société dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie
DRAGUIGNAN	Société d'Études scientifiques et archéologiques
FOIX	Société préhistorique de l'Ariège
GRENOBLE	Académie Delphinale
LAON	Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne
LA ROCHELLE	Société académique des Belles-Lettres et Arts
LE HAVRE	Société havraise d'Études diverses
LE MANS	Société historique et archéologique du Maine
LE-PUY-EN-VELAY	Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire
LE VIGAN	Académie des Hauts Cantons, Arts, Sciences et Belles-Lettres
L'ESTRÉCHURE GÉNOLHAC	Lien des chercheurs cévenols
LILLE	Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie
LYON	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts Société historique, archéologique et littéraire
MÂCON	Académie de Mâcon (ex-Société des Arts...)

MARSEILLE	Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille
MENDE	Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère
METZ	Académie nationale
MONTAUBAN	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
MONTBÉLIARD	Société d'Émulation
MONTBRISON	La Diana
MONTPELLIER	Académie des Sciences et Lettres Société littéraire de la Poste et de France-Télécom : la Voix domitienne Association des Amis du Musée de la Pharmacie Centre d'Histoire militaire et d'Études de Défense nationale Revue « Causses et Cévennes »
MOULINS	Société d'Émulation du Bourbonnais
NANCY	Académie de Stanislas
NARBONNE	Commission archéologique et littéraire
NEVERS	Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts
NICE	Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes Institut de Préhistoire et d'Archéologie
NÎMES	Comité de l'Art chrétien École antique de Nîmes Société d'Histoire du Protestantisme Groupe d'Études Histoire-Ethnologie (Centre universitaire Vauban)
ORLÉANS	Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts
PARIS	Akademios Académie des Beaux-Arts Société de l'Histoire du Protestantisme français
PERPIGNAN	Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées orientales
POITIERS	Société des Antiquaires de l'Ouest
QUIMPER	Société archéologique du Finistère
RENNES	Société archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine
ROUEN	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
SAINT-GILLES	Société historique et archéologique
SAINT-JEAN-DU-GARD	Les Amis de la Vallée Borgne

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne
SAINT-LÔ	Société d'Histoire et d'Archéologie de la Manche
SAINT-MALO	Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo
SAINT-QUENTIN	Société académique
STRASBOURG	Société académique du Bas-Rhin
SENS	Société archéologique
TARASCON-SUR-ARIÈGE	Société préhistorique Ariège-Pyrénées
TOULON	Académie du Var Société des Amis du vieux Toulon
TOULOUSE	Académie des Jeux Floraux Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse
TOURS	Académie des Sciences, des Arts et des Belles-Lettres de Touraine
TROYES	Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube
TULLE	École félibréenne limousine « Lemouzi »
VALENCE	Société archéologique et statistique de la Drôme
VANNES	Société polymathique du Morbihan
VERSAILLES	Académie de Versailles. Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts des Yvelines et de l'Ile de France
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	Académie de Villefranche et du Beaujolais
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	Société d'Histoire et d'Archéologie du vieux Villeneuve
VITRY-LE-FRANÇOIS	Société des Sciences et Arts

SOCIÉTÉS SAVANTES, ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

BARI	Università degli Studi di Bari
BORDIGHERA	Institut international d'Études ligures
BRUXELLES	Académie royale de Belgique
GENÈVE	Société d'Histoire et d'Archéologie
NEUCHÂTEL	Société Neuchâteloise de Géographie
VÉRONE	Accademia di Agricoltura, Scienze e Lettere di Verona

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

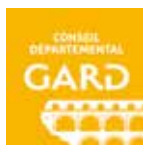
www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86



Fabriqu  en France

Pour le compte de l'Acad mie de N mes
16, rue Dor e - 30000 N mes

Ouvrage publi  avec l'aide de la Ville de N mes
et du Conseil g n ral du Gard



D pot L gal : 3  trimestre 2025
le g rant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secr taire Perp tuel

SOMMAIRE

- Jean-Michel FAIDIT, membre correspondant,
Les Arènes de Nîmes et l'histoire du sport :1822 – Mathevet, *l'Hercule des Hercules*
- Jean-Pierre ODILON, membre correspondant,
Anatomie d'un quartier populaire de Nîmes : le Chemin-Bas d'Avignon
- Francine CABANE, membre résidant,
L'enceinte romaine sur la colline de Montauray
- Xavier GUTHERZ, membre non résidant,
Le Néolithique, hier et aujourd'hui
- Jean-Marc BEYNET, membre correspondant,
Charles Lenthéric, ingénieur-auteur visionnaire dans la seconde moitié du XIX^e siècle
- Marc FIROUD, membre non résidant,
Quelques réflexions à propos de l'intelligence artificielle
- Alain ARTUS, membre correspondant,
Raymond La Villedieu et le Prix Populiste
- Jean-Marie MERCIER, membre correspondant,
Sous le signe du taureau. Regard croisé Auguste Chabaud / Claude Viallat
- Romain DAUDÉ, membre correspondant,
Au service des Princes. La mission diplomatique du comte Valentin Esterházy en Russie (1791-1796)
- Claire et Marguerite Long ou l'accession des femmes aux métiers artistiques
- Hélène DERONNE, membre résidant,
Artistes, musiciennes, peintres... La difficile accession des femmes aux métiers artistiques du XIX^e siècle au début du XXI^e siècle
- Sabine Teulon LARDIC, membre non résidant,
Claire et Marguerite Long, deux pionnières nîmoises
- Francine CABANE, membre résidant,
Hommage à quatre Nîmoises oubliées...
- Sylviane LÉONI, membre correspondant,
François Pétrarque et le récit de son ascension au mont Ventoux
- Jean-Louis MEUNIER, membre résidant,
Christian Liger, portrait d'un Nîmois libre et engagé